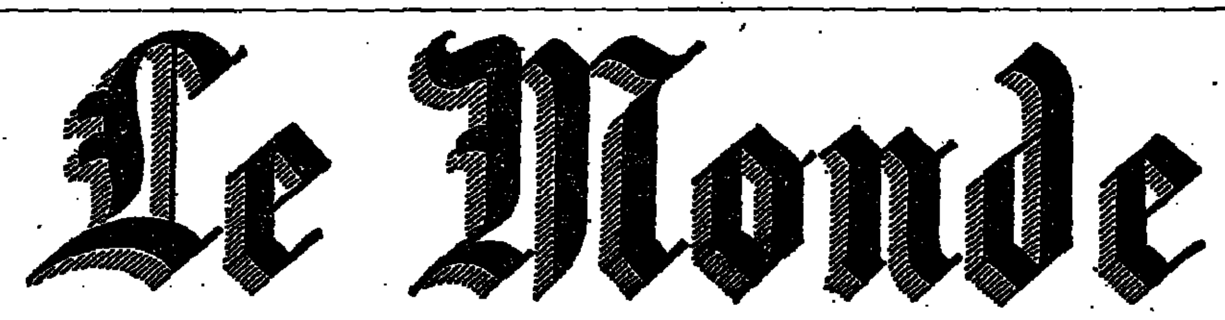
TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 196 — 40 PAGES — JEUDI 10 NOVEMBRE 1977



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,30 m.; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 11 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,50 kr. ; Espagne, 35 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 L.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 17 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 31

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La baisse du franc s'accélère

LIRE PAGE 40

BULLETIN DU JOUR

M. Berlinguer et la gauche française

La crise de la gauche française, qui ne pouvait pas ne pas avoir de conséquences au-delà des frontières, retentit sur les relations entre partis se réclamant ici et là d'une même idéologie et sur leur stratégie, ainsi que le prouve l'embarras actuel du parti communiste italien.

Le P.C.I. s'irrite de l'usage fait de la formule « compromis historique » par les mouvements de gauche français, qui en alimentent désormais leurs querelles. Dans une mise au point assez sèche, « l'Unita » vient de noter que le P.S. le premier, puis le P.C.F., ont à tort évoqué le compromis à l'italienne pour s'accuser de rechercher une entente avec la droite.

De fait, ce n'est pas un « compromis historique » qui a été adopté à Rome. La démocratie chrétienne, sur ce sujet, est claire : elle distingue l'union nationale actuelle, portant sur des points précis et destinée à affronter des problèmes urgents, du vaste mouvement de rencontre entre catholiques, socialistes et communistes prôné par M. Berlinguer afin de changer la société. Le P.C.I. a actuellement pour objectif limité de gérer la crise avec les autres grands partis, non de bâtir une alliance des « forces populaires » sans la droite.

Joue-t-on sur les mots à Rome ? En dépit des dénégations de la démocratie chrétienne, l'Italie est peut-être entrée dans la première phase du fameux « compromis ». Mais il s'agit en tout état de cause d'une stratégie à long terme, patiente, cohérente, sans brusques changements de parcours. Cette œuvre de longue haleine distingue le P.C.I. du P.C.F.

Deux délégations communistes italiennes sont venues à Paris enquêter sur la crise de la gauche. Leurs interlocuteurs du P.C.F. se seraient contentés de répéter la thèse officielle sur le « virage à droite » de M. Mitterrand. Cette explication n'a guère convaincu M. Berlinguer et ses camarades. Pour eux, c'est le P.C.F. qui a voulu la rupture de l'union de la gauche, mais ils continuent de s'interroger sur les motivations d'une pareille attitude. Même si « l'Unita » estime que les fausses références à la situation italienne ne peuvent que semer le trouble dans l'électorat français, le P.C.I. a évité de commenter publiquement la querelle opposant M. Marchais à M. Mitterrand.

Deux thèses sont actuellement défendues à Rome au sujet des analyses que le P.C.I. fait de la situation en France. La première veut que M. Berlinguer en recueille finalement un double bénéfice. D'une part, la polémique affaiblit le camp de ceux qui, en Italie, prônent une « alternative de gauche », et condamnent le « compromis historique ». D'autre part, si la majorité est battue en France l'an prochain, il sera très difficile de faire accepter aux Américains la nomination de ministres communistes à Rome, nomination qui apparaîtrait bien moins dangereuse si la majorité demeurait au pouvoir à Paris. Or, l'objectif de M. Berlinguer est bel et bien la participation au gouvernement, possible avant 1979.

Selon l'autre thèse, plus répandue, les dirigeants communistes italiens sont non seulement gênés, mais furieux de la rupture intervenue entre le P.S. et le P.C.F. Ils comptaient sur une victoire de la gauche française pour rendre plus évidente la nécessité d'un changement en Italie. Depuis trois ans, le P.C.F. paraissait de s'inspirer du P.C.I. Sa nouvelle attitude porte un rude coup à l'eurocommunisme, et les Italiens craindraient de se retrouver seuls face aux Soviétiques.

Ces débats, ces supputations, soulignent une fois encore la dimension étrangère des décisions d'état-major. Des décisions qui sont rarement expliquées au grand jour de façon convaincante, mais ne sont pas prises sans référence à l'environnement international, et ont des retombées extérieures parfois embarrassantes.

Un entretien avec M. Yvon Bourges

• La puissance de feu nucléaire sera quadruplée d'ici à 1982
• Le budget de la marine a augmenté de 61 % entre 1975 et 1978
• Le P.C. préconise un désarmement au détriment de la sécurité de la France

Deux jours après la visite à Brest de M. Valéry Giscard d'Estaing, qui a affirmé que le projet de budget de la défense pour 1978 était conforme à la loi de programme 1977-1982, l'Assemblée nationale examine, ce mercredi 9 novembre, les crédits militaires que lui présente le ministre de la défense, M. Yvon Bourges. Les commissions des finances et de la défense au Palais-Bourbon ont préparé des amendements qui tendent à obtenir du gouvernement le maintien de la priorité à la dissuasion nucléaire et le développement de la marine nationale, dont les missions sont en augmentation et le tonnage en diminution sensible d'ici à 1982.

Dans un entretien qu'on lira ci-dessous, le ministre de la défense considère que le gouvernement n'a pas renoncé à la priorité nucléaire — avec le quadruplement de la puissance de feu en 1982 — et que le budget de la marine a été accru de 61 % entre 1975 et 1978, contrairement à une opinion répandue qui fait de la marine le « parent pauvre » de ce projet de budget.

« Le budget de la défense pour 1978 est redevenu, par son montant, le premier budget de l'Etat. Néanmoins, les rapporteurs des commissions, au Palais-Bourbon, lui adressent de sévères critiques. La première — la plus importante — consiste à dire que vous avez subrepticement changé de politique de défense : l'arme nucléaire n'a plus la priorité et les forces classiques sont les grandes bénéficiaires des augmentations budgétaires. Est-il exact de dire, comme l'affirme M. Joël Le Theule (député R.P.R. de la Sarthe), que les forces nucléaires ne sont plus le dispositif central de la défense et, comme le dit M. Raoul Honnet (député P.R. de l'Aube), que la part des crédits nucléaires a diminué dans le budget ?

— Les procès d'intention n'ont aucun intérêt. Seule compte la réalité : la France fonde sa politique de défense sur la dissuasion et n'a donc pas renié la priorité nucléaire. Depuis 1975, les crédits consacrés aux armements nucléaires ont augmenté de 34,31 % en autorisations de programme et de 44,72 % en crédits de paiement. La part du titre V consacrée au nucléaire (1) demeure de 32 % pour des budgets en forte augmentation. Ce pourcentage n'a pas toujours été aussi élevé dans le passé ! Il faut, en outre, tenir compte de ce que les études, les essais et les expérimentations reviennent moins chers, car leur fiabilité s'améliore. Les grands rendez-vous prévus (programmes M. 20, M. 4 et S. 3) (2) seront tenus conformément à la loi de programmation ; la puissance de feu nucléaire sera quadruplée et les capacités de nos forces nucléaires seront améliorées considérablement au cours de la période 1977-1982.

— La construction d'un sixième sous-marin nucléaire lance-engins (S.N.L.E.) a été ajournée alors qu'elle avait été acceptée en conseil de défense, le 11 octobre 1974, par M. Giscard d'Estaing. Avec cinq sous-marins, on ne peut en maintenir, en permanence, en patrouille trois, compte tenu des carénages successifs. Faudra-t-il attendre 1995 pour mettre en service opérationnel un nouveau modèle de sous-marin, différent de la série actuelle des Redoutable, *qui prendra la relève, et, est-il exact, comme vos services l'ont écrit à M. Honnet, que ce projet est retardé parce qu'il connaît « des incertitudes au plan scientifique et technique » ?*

— Votre affirmation est inexacte quant à la possibilité de maintenir dès à présent trois S.N.L.E. opérationnels à la mer en temps de crise, et ce seuil ne sera pas compromis dans l'avenir.

Propos recueillis par JACQUES ISNARD.

(Lire la suite page 16.)

(1) Le titre V de la loi de finances a trait aux dépenses d'équipement. — (N.D.L.R.)

(2) Le missile M-20, pour la marine, et le missile S-3, pour l'armée de l'air, sont dotés de têtes thermonucléaires mégatoniques. Le missile M-4 doit recevoir des têtes multiples. — (N.D.L.R.)

De nombreux commerçants ferment leur boutique pour protester contre les taxations

De nombreuses boulangeries n'ont pas ouvert leurs portes, *mercredi matin 9 novembre* à Paris. *Les boulangers et les pâtissiers* entendent ainsi protester contre les mesures de taxation annoncées la semaine dernière par M. Barre. Ce mouvement de grève devait s'étendre dans l'après-midi aux bouchers, aux poissonniers, aux cafetiers-limonadiers et aux restaurateurs, qui ont été invités à fermer leur boutique par leurs organisations professionnelles pour la première fois depuis novembre 1973.

***Interrogé par l'A.F.P., M. Jean Royer, maire de Tours et* auteur de la loi limitant l'extension des grandes surfaces, a déclaré : « On ne fera rien de sérieux en créant de nouvelles grandes surfaces. *Depuis 1974, un peu moins de la moitié des grandes surfaces qui en ont fait la demande ont pu s'implanter.* La quantité des hypermarchés est restée raisonnable et il n'est pas besoin de mesures exceptionnelles pour maintenir l'équilibre *actuel avec le petit commerce.* »**

La solution limitée des grandes surfaces

Taxation des prix, ouverture de *magasins de grande surface*, deux formules-clés propres à susciter depuis toujours la hargne, voire la *révolte, des petits commerçants* indépendants. Aujourd'hui, c'est la taxation de certains produits qui motive la grève. Demain, l'autori*sation d'ouvrir de nouveaux hyper*marchés et supermarchés dans les *régions* où la concurrence est insuffisante (*« notamment à Paris »*, comme l'a dit M. Barre, bien qu'il n'en soit *« pas question »*, selon M. Chirac) risque-t-elle de relancer durablement la fronde des petits patrons ?

Si l'on touchait à la *« loi Royer »*, *pour l'assouplir si peu que ce soit*, peut-être. Mais il n'est guère besoin d'agir de la sorte, puisque ce texte *ne soumet à autorisation que les surfaces* de vente de plus de 1 000 mètres carrés (1). On peut donc croire M. Monory, ministre de tutelle *du commerce, lorsqu'il affirme que* l'on continuera à appliquer la loi comme par le passé.

JOSÉE DOYÈRE.

(Lire la suite page 37.)

(1) Un supermarché compte de 400 à 2 500 mètres carrés de surface de vente ; un hypermarché, plus de 2 500 mètres carrés.

Le président de la République semble écarter le recours au référendum direct pour une révision constitutionnelle

M. Giscard d'Estaing, qui était mardi après-midi 8 novembre l'hôte du président et des membres du Conseil constitutionnel, a *prononcé* un discours dans lequel il a notamment rappelé les règles de révision de la Constitution en vigueur.

Le chef de l'Etat a rejeté, implicitement, le recours à l'article 11 (c'est-à-dire le référendum *direct sans vote des Assemblées*) qui avait servi en 1962 au général de Gaulle pour instituer l'élection au suffrage universel du président de *la République.*

M. Giscard d'Estaing s'était auparavant féli*cité de l'œuvre accomplie par le Conseil consti*tutionnel depuis sa création en 1958 et de la réforme intervenue en 1974, qui permet à *soixante députés ou soixante sénateurs, et donc* à l'opposition, de saisir le Conseil.

Des rayons et une ombre

par GEORGES VEDEL

Avec les mêmes mots et dans le même style, le président de la République a parlé mardi sur deux registres : celui du droit et *celui de la politique. L'occasion* en était donnée par le troisième anniversaire de la révision du 29 octobre 1974, voulue par le chef de l'Etat, qui a permis à soixante députés ou à soixante sénateurs (c'est-à-dire à l'opposition ou tout simplement à des opposants) de *faire obstacle* à la *promulgation de lois inconstitutionnelles.* Que cette occasion donnât lieu pour la première fois à un discours *public* du président devant le Conseil constitutionnel annonçait déjà que les propos iraient au-delà du rite cérémoniel, et la vigoureuse allocution préliminaire *de M. Roger Frey l'avait confirmé.*

Sur le terrain du droit, il n'était pas sans utilité pour M. Valéry Giscard d'Estaing de rappeler à des Français, plus *sensibles* aux *déclarations* de principe qu'aux procédures qui les garantissent, qu'un « Etat de *droit* » est *avant* tout un Etat où la règle de droit est sous la sauvegarde du juge. Le contrôle de la constitutionnalité des lois n'est certes pas tout *l'Etat de droit*, mais en forme une partie essentielle. A partir du moment où, comme c'est le cas depuis 1974, le huitième de l'Assemblée *ou* le cinquième du Sénat peut le mettre en jeu, par une sorte de fonction tribunitienne, il y a peu de chance *qu'une loi juridiquement douteuse* puisse lui échapper.

Sur le plan politique, il eût été facile — *et à tout prendre* légitime — de rappeler qu'avant la *Constitution de 1958*, une *aimable* hypocrisie avait voilé cet aspect de l'Etat de droit. La III[e] République avait écarté *tout* contrôle de constitutionnalité. La IV[e] s'était donné un simulacre de juge constitutionnel sans consistance réelle et, prenant peur de cette ombre même, avait aggravé son cas en interdisant formellement tout recours en inconstitutionnalité fondé sur la violation des droits et des libertés (art. 92, dernier alinéa, de la Constitution de 1946). *Plus discrètement, le chef* de l'Etat aurait pu, en passant, noter que le texte initial de 1958, *limitant aux « quatre grands »* (le président de la République, le premier ministre, les présidents des deux Assemblées) le droit de saisir le juge constitutionnel, avait tissé un *filet dont les mailles* trop larges pouvaient laisser passer des textes qui, ayant l'accord de *l'exécutif et trouvant une majorité* dans chacune des deux Chambres, risquaient d'être cependant inconstitutionnels. De là à souligner qu'il avait fallu attendre l'initiative présidentielle de 1974 pour que l'institution prenne toute sa signification...

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

Mlle Soury

Mlle Soury, contractuelle d'Angoulême affectée à la surveillance des parcomètres, vient d'être mutée dans un autre emploi pour « manque de souplesse dans le service ». Mlle Soury avait, en effet, dressé quatre cents contraventions en quarante-huit heures, ce qui laisse penser que cette stakhanoviste du parcomètre était une véritable dévoreuse de carnets à souche.

Pour plus de souplesse dans le service on aurait pu demander à Mlle Soury de se contenter de quarante-huit contraventions en quatre cents heures. Mais, finalement, le mieux serait encore de l'affecter à une tâche en rapport avec son taux de rendement : par exemple à la surveillance impitoyable du croissant au beurre qui semble actuellement beaucoup préoccuper notre premier ministre. Après tout, en matière de lutte contre l'inflation, ce ne serait pas la première fois qu'une montagne accoucherait d'une souris.

BERNARD CHAPUIS.

LE FESTIVAL DE PARIS

Un mérite mal récompensé

Le troisième Festival cinématographique de *Paris* a *pris fin dans la soirée du mardi 8 novembre.* Pendant huit jours, les cinéphiles parisiens ont pu apprécier la diversité et la qualité d'un programme qui, selon les déclarations de Pierre-Henri Deleau, délégué général du Festival, entendait « compléter un travail de recherche de talents et *faciliter leur reconnaissance* ».

L'avenue de Wagram *n'est* pas la Croisette et ce qui s'est passé, cette semaine, dans la salle de *l'Empire ne saurait évidemment être* comparé à la kermesse cannoise. Bien que suivie avec attention par les professionnels et par un public de connaisseurs, la *manifestation parisienne n'attire pas encore* la foule. Dix-huit mille spectateurs en 1975, vingt-quatre mille en 1976, aux environs de vingt-deux mille en 1977. *C'est peu, ce n'est certainement pas assez, et, sans parler* d'échec, on peut faire état d'une certaine déception.

« En fait, *précise* Pierre-Henri *Deleau, nous avions pris le risque, cette année,* de réduire considérablement les invitations gratuites. Ce qui explique que, malgré la *stagnation de la fréquentation globale, les entrées payantes* aient été plus nombreuses. En outre, nous avons commis l'erreur d'inaugurer le Festival *au début de novembre, période réputée fâcheuse* pour tous les spectacles parisiens. A quoi on peut sans doute ajouter la rigueur d'une sélection *composée de films de haut niveau, mais où* le cinéma américain et le cinéma italien n'étaient que peu représentés... Il est toujours *difficile de faire démarrer un festival dans une capitale.* Je crois que le nôtre a maintenant pris sa vitesse de croisière. Et l'étonnant succès remporté par le marché du film (organisé pour la *première fois en 1977*) est un signe évident de vitalité. »

J. B.

(Lire nos articles page 19.)

idées

JEUNESSES

Fais ce que voudras

par FRANÇOIS-MARIE BANIER

LA nature nous a trop doués. Des cinquante-deux principes de l'univers, l'homme est le seul à posséder le libre arbitre. Trop sollicité, comment va-t-il faire son chemin ? Sa vie, ce point de rencontre entre ses forces en lui et les forces déjà installées d'un monde qui appelle, l'exalte mais lui fait peur.

La naissance, le jour, points de contact et de rupture entre deux univers, *paralysent.* Malgré lui l'homme est entraîné. Il a besoin d'un guide, de quelqu'un qui le transforme, qui *l'aide dans ses métamorphoses,* de quelqu'un qui lui donne le monde, de quelqu'un qui le sorte de ses refuges et le révèle à lui-même. Appeler sa mère, son père, *ne répond* pas seulement *à une soif* de tendresse, à la nécessité de reconstituer le noyau, la chaleur, mais à l'angoisse fondamentale. L'homme *cherche ses racines ; bête, il se* demande qui est-il s'il n'est pas reconnu ; bien malin, il crée *l'objet qui le reconnaîtra. La mère naît de l'enfant, le maître* de l'élève, il en profitera pour vous gouverner le plus longtemps possible. On s'échappe un *jour ou l'autre d'une admiration.* Pour une autre.

∴

Les influences choisies sont comme les amis, cette famille qu'on se crée au gré de ses goûts, des circonstances, du temps ; elles vous forment. Facile de s'en dégager quand elles se font lourdes ou qu'elles vous trahissent. Elles ne vous obligent jamais longtemps, on s'en détache, elles ne vous appartiennent pas. En revanche, ceux qui se réclament de l'amour, ou du devoir, ceux qui se disent responsables de notre destin parce qu'ils nous ont donné le jour — au prix qu'ils le font payer, — ou ceux qui ont pris le relais parce qu'ils étaient là, qu'ils s'ennuyaient, ou que c'était leur métier — profession éducateur — ont des ruses invraisemblables, dangereuses, pour prolonger l'image qu'ils ont d'eux-mêmes, image qui n'est pas toujours au point. L'enfant sent ce flou, ce vague : ça se renifle le mensonge.

En échange de sa vie ratée, on lui jette des interdits comme autrefois des maléfices. Qui ira les combattre ? Et où ? Les malins ont rempli leurs sacs de menaces, de sous-entendus et de peurs dont ils truffent les mots, les regards. On pèse doucement mais on pèse. On règne, on manipule : c'est l'éducation.

∴

Beaucoup ne feraient pas d'enfants s'ils ne devaient pas leur ressembler. Pousser dans l'in*connu un inconnu ?* On préfère un soi-même transposé, une pâle copie qui rassure plutôt que découvrir quelqu'un d'autre dans celui « à qui on a tout donné, qui vous doit tout ». Accepter *qu'il* doute de la convention ou de la crainte, jamais. Espoirs ou remords, les enfants sont des ponts, on les franchit à tort et à travers. On les force. Avoir un enfant, c'est *le tenir.*

Mais savent-ils à quoi ils touchent ces fauteurs d'angoisses *qui, pour se rassurer,* entretiennent de faux reflets d'eux-mêmes ? Tant pis s'il aura toujours besoin d'aide. Il en trouvera, *il aura le réflexe de revenir à la* normale. « Où est-elle la normale ? Dans l'ordre. » Un ordre qui se sécrète de lui-même, *qui ne se renouvelle pas. Il* n'y a pas de mode pour les camisoles. D'une prison nous passons dans une autre, le tout *étant d'oublier le miracle* d'être un être humain. On vous a inculqué où était le bien, où était le mal, d'autant plus volontiers que l'on ne savait pas très bien où se situaient ces deux *champions* du *confessionnal.*

∴

Ce n'est pas un tour de force *de faire croire* à *quelqu'un* que sa vie dépend de vous. Une phrase, un geste de temps en temps suffisent. Ainsi on entre*tient la dépendance.*

Un adulte ? Pour quoi faire si c'est pour faire autrement ? On commence par des superstitions, l'enfant finira par des faux-*fuyants* s'il n'est déjà anéanti, tué par ce réflexe de mort que crée le dégoût de soi quand on n'a pas eu assez de forces vives, de courage, de lucidité, pour se dégager de la possession de ces âmes perfides et charitables qui vous révoltent si l'on songe qu'elles auront passé leur semblant de vie à vous remettre dans le droit chemin, contrariant désirs et réalités.

Tous ces assassinats sont commis avec l'approbation du plus grand nombre — dénominateur le plus petit, le plus commun, — les prioritaires gagnant toujours, sauf sur ceux qui sont dotés d'une force phénoménale, non pour leur résister, mais pour les ignorer, car c'est ça sans doute la justice de ce que l'on appelle une société hautement civilisée.

Rien ne ressemble plus à la liberté qu'une vie d'homme et rien ne lui est plus contraire. Qui la sauvegarde ? Les lois morales, les devoirs que l'hom*me fabrique sont rarement essentiels, souvent ils vont* à l'encontre de la loi de l'homme et de son devoir qui est de se *trouver et de faire part.*

Il y a dans tout cela du paradoxe, un peu de philosophie, beaucoup de *lieu commun.* Tout ça pour : « *Fais ce que voudras* » ; cela a été dit avant ce jour.

UNE AUTRE FOI

par ALAIN WOODROW

LA transition entre l'enfance et l'âge adulte est traditionnellement marquée par une période de révolte, de recherche de soi, de rejet des valeurs acceptées jusqu'alors. C'est le fameux conflit des générations. Comme l'écrit Yves Congar, « *la jeunesse ne serait pas la jeunesse si elle ne remplaçait, à chaque génération, les formes héritées et vieillies par de nouvelles créations, un peu comme les cellules fraîches d'une plaie qui se cicatrise repoussent et éliminent la croûte des vieilles cellules mortifiées* ».

Mais, aujourd'hui nous assistons à la naissance d'une nouvelle génération qui présente plusieurs particularités par rapport aux précédentes. Tout d'abord, le passage de l'enfance à l'âge adulte est beaucoup plus long qu'autrefois. Si la jeunesse peut se définir comme « *le temps durant lequel se transmet le patrimoine culturel* », ce temps s'allonge avec l'importance de ce patrimoine.

Ensuite, à l'échelle mondiale, les jeunes n'ont jamais été aussi nombreux. Il y a 43 % de moins de quinze ans dans le tiers-monde, où trois personnes sur quatre ont moins de trente ans ! Grâce à la durée et au nombre, on peut dire que les jeunes constituent une classe, qui compte politiquement, un marché, qui compte économiquement, un public, qui compte culturellement.

D'autres facteurs indiquent que ce groupe, de plus en plus autonome, est en train de se forger sa *propre culture,* baptisée « contre-culture ». Sa désaffection pour les valeurs reçues dépasse de loin le conflit « normal » des générations. Le fossé entre celles-ci se creuse toujours davantage. « *Faut-il parler d'un front d'acculturation qui coupe par le milieu la pyramide des âges ?* », demande l'historien Pierre Chaunu.

Un jeu de cubes

Quel est le caractère radicalement nouveau et différent de la culture où vivent les jeunes ? C'est avant tout une culture post-chrétienne, pour ne pas dire athée. La science, la philosophie, la psychologie sont toutes dominées par l'incroyance ou l'agnosticisme. En réalité, nous voyons naître un nouveau type d'homme, qui possède une conscience planétaire, se méfie des discours et attache peu d'importance à la doctrine. Ayant une connaissance plus visuelle et sensorielle qu'abstraite et discursive, son approche de la réalité est plus expérimentale et empirique que par le passé, et il se sent mal à l'aise face aux synthèses abstraites et aux dogmes qui se veulent absolus et définitifs. Il ne sert pas à grand-chose de dire à un adolescent en 1977 que l'avortement est un mal. Ce qui compte pour lui, c'est la vie concrète de telle personne.

Voici une réponse typique d'un étudiant à l'université catholique de Nimègue, au Pays-Bas, à la question : « *Quel est le malaise que vous ressentez en face de la morale traditionnelle de l'Eglise ?* » « *Cette question ne me dit rien du tout,* dit-il, *pour la bonne raison que les traditions morales de l'Eglise, depuis pas mal de temps déjà, ne tiennent plus aucune place dans ma vie. Elles ont disparu du champ de mon existence, comme ces cubes avec lesquels je jouais quand j'étais petit.* »

C'est d'ailleurs l'ensemble du message proclamé par l'Eglise qui ne passe plus : elle ne parle pas le même langage que les jeunes, ses catégories mentales ne sont pas les leurs, ses lois et ses interdits ne correspondent pas à leur échelle des valeurs. Jean-François Six a bien analysé cette désaffection religieuse chez les jeunes, à partir de la récente enquête de *la Vie* : « *Les jeunes croient-ils en Dieu ?* » (*le Monde* du 20 octobre).

Dans un autre sondage publié par *la Vie* en 1976, 74 % de jeunes chrétiens entre dix-huit et vingt-quatre ans ont trouvé normal qu'un garçon et une fille vivent ensemble sans se marier, contre 37 % pour tous les âges réunis. Il existe une sorte d' « innocence » vis-à-vis de la sexualité chez les jeunes qu'on aurait tort de condamner trop rapidement comme une perte regrettable du sens du péché.

Le succès des sectes

Ce n'est pas seulement l'Eglise en tant qu'institution autoritaire et structurée qui est rejetée par les jeunes, car même les réformes conciliaires semblent *les laisser* froids. La fameuse « ouverture au monde » opérée par le concile, du reste, n'est pas sans ambiguïté. Toujours en retard d'une révolution, l'Eglise découvre la grandeur du monde moderne au moment où les jeunes s'en détournent ! Encore une fois l'Eglise risque d'apporter sa caution morale à une minorité de riches et de puissants qui s'épanouissent grâce à l'exploitation des deux tiers de l'humanité.

Comme l'écrit le théologien chilien Pablo Richard : « *Le processus de modernisation de l'Eglise et de conciliation avec le monde, dans la mesure où il légitime le système de domination, se pervertit lui-même. Le christianisme devient l'aliénation des classes dominantes, le monde illusoire d'un système d'oppression et la fausse conscience d'un monde sans conscience.* »

Quel est ce monde devant lequel l'Eglise est parfois tentée de s'agenouiller ? C'est un monde *complexe, déchiré, en mutation,* où des valeurs indiscutables se mêlent à des tares qui sont rejetées, à juste titre, par les jeunes : la société de consommation, la technocratie, le capitalisme, la pollution...

La désaffection religieuse chez les jeunes n'implique pas nécessairement une remontée de matérialisme ou un manque d'idéalisme, bien au contraire. Les sociologues religieux sont frappés par deux phénomènes concomitants et apparemment contradictoires. D'une part, la multiplication des religions et un regain d'intérêt sans précédent pour le spirituel, l'irrationnel. D'autre part, le dépérissement des religions, qui prend de multiples formes : relativisme des croyances et des dogmes ; désaffection des cultes et des rites ; démantèlement des intitutions et des structures ; transfert des convictions religieuses sur d'autres formes de conviction globale ; résistance aux hiérarchies ecclésiastiques ; apparition de nouveaux clivages qui traversent les frontières confessionnelles.

Ce double phénomène est particulièrement sensible chez les jeunes, dont beaucoup sont à la fois allergiques aux Eglises, voire à *la foi chrétienne,* et prêts à suivre le premier gourou venu, à ingurgiter n'importe quelle doctrine, *du moment qu'il est question d'amour, de générosité, de* don de soi : « *Peu m'importe qui tu es, d'où tu viens ou ce que tu crois, je t'aime !* »

D'où le succès actuel des nouvelles sectes, venues pour la plupart de l'étranger, qui répondent aux multiples besoins ressentis par les jeunes : besoin de certitude, de sécurité, de fraternité, de chaleur humaine et surtout d'un but, d'un idéal dans la vie. A l'encontre de leurs aînés qui avaient fait mai 68, les jeunes de 1977 ne contestent plus une société dont ils se désintéressent. Ils vivent en marge, sans y être vraiment intégrés.

Les jeunes sont *ailleurs.* Moins radicalement que les « *drop-outs* » et les hippies des années 60, ils rejettent la société contemporaine et l'ensemble des valeurs culturelles et religieuses sur lesquelles elle est bâtie. Ils se trouvent aliénés dans un univers froid et dur, régi par la réussite matérielle, la bureaucratie, la rentabilité. Un monde qui laisse insatisfaits leurs besoins d'affection, d'approbation, de valorisation et de sens global à leur vie.

Même ceux dont l'*ailleurs* ne se situe pas aux extrémités — telles les drogues ou les sectes — se sont placés volontairement « hors de la course », en optant pour l'écologie, la vie dans une communauté ou en se réfugiant simplement dans le non-engagement, l'apathie politique, la résistance passive.

Cette « fuite du monde » — qui n'a rien à voir avec l'ascèse chrétienne — est une forme de lutte non violente contre le progrès et le sacro-saint dogme de la croissance.

Des « mutants »

« *Le monde qu'il faut fuir,* écrit le théologien italien Ernesto Balducci, *c'est le monde tel que l'ont organisé les mécanismes du pouvoir, en particulier du pouvoir économique : un monde dont le caractère inhumain se remarque aussi sur le visage des privilégiés.* »

Cette acculturation, cet idéalisme sans bornes d'une jeunesse assoiffée d'absolu et rassasiée par une civilisation de pouvoir, de profit et de plaisir, peuvent présenter un danger, toutefois, car ils vont souvent de pair avec l'abandon de tout sens critique. L'apolitisme ouvre la porte à toutes les manipulations, voire aux fascismes. Beaucoup des manifestations de religiosité actuelles traduisent le désir de fuir un réel trop dur. Taizé, le mouvement charismatique, les religions orientales — sans parler des sectes, de l'occulte, de la parapsychologie — peuvent représenter autant de tentations de fuir l'engagement social et politique. Nombre de jeunes sont absolument démobilisés dès qu'ils entrent dans un de ces courants, pour être « mobilisés » ensuite dans un sens bien déterminé.

Le comportement de ces jeunes est ambigu, certes, car c'est un cri du cœur instinctif, irraisonné. *Mais c'est surtout* une réaction de défense, un avertissement salutaire contre le suicide vers lequel notre civilisation matérialiste, telle une *machine devenue folle,* semble se précipiter.

Anticorps qui lutte pour sauver l'organisme malade, *cette génération de jeunes* est comme le témoin privilégié — à la fois agent et symptôme — de la profonde mutation culturelle qui *ébranle le monde occidental.* Au lieu de jouer le rôle traditionnel de « déviants » temporaires, qui finiront par s'intégrer dans la *société, les jeunes apparaissent* comme des « mutants », qui préfigurent le monde à venir. Ils incarnent un nouvel esprit qui commence à gagner d'autres secteurs de la société.

C'est en cela que la gérontocratie qu'est l'Eglise, déchirée par une des crises les plus graves de son histoire, serait bien inspirée d'écouter les jeunes au lieu de les condamner, ou de les ignorer. « *Je répandrai mon Esprit sur toute chair,* proclamait jadis le *prophète Joël au nom de Yahvé. Vos fils et vos filles prophétiseront (...), vos jeunes gens auront des visions.* »

« LE SOLEIL NE MEURT PAS »

Un livre écrit par des jeunes de la région d'Arras

EN 1974, quatre-vingts garçons *et filles de Saint-Pol-sur-*Ternoise, près d'Arras (Pas-de-Calais), organisaient, avec leur aumônier de lycée, une longue marche dans la campagne environnante, renouant ainsi avec la tradition un peu perdue des pèlerinages. Au fil des années, le succès de cette marche a grandi. Trois cents jeunes y participent chaque printemps. Il y a deux ans, les adultes qui les accompagnaient eurent l'idée de les interroger par écrit sur leurs préoccupations et leurs espoirs.

De leurs réponses est né un livre, *Le Soleil ne meurt pas,* recueil de témoignages abondamment *illustré* de photographies. Un ouvrage en forme de manifeste, qui s'ouvre sur une invitation aux lecteurs à prendre à leur tour la plume pour briser le silence et l'isolement.

Leur message, les trois cents auteurs l'ont d'abord adressé aux adultes, à qui l'un d'eux écrit : « *Vous vous étiez assoupis. En 1968, vous vous êtes brutalement réveillés. Mais vous vous êtes bien vite rendormis.* » « *Nous voudrions que vous dialoguiez avec nous* », ajoute un élève de première, avant de constater, amer, l'impossibilité de lier amitié avec ses « profs ». « *Ils viennent faire les cours et se débinent une fois la cloche sonnée.* »

Une présence

C'est une présence que réclament ces jeunes, quelqu'un qui les écoute et les guide jusqu'au seuil de l'âge adulte. Mais qui les laisse découvrir eux-mêmes leur voie. « *J'en ai marre de toujours vous suivre pas à pas,* écrit une adolescente à ses parents. *Je veux être libre, libre de vivre, de sortir quand je veux et avec qui je veux, même si mes copains et mes copines ne vous plaisent pas. Est-ce une raison pour me garder dans du coton, me protéger comme une petite fille que l'on a peur de perdre ?* »

Partout l'horizon se bouche, les certitudes vacillent. « *Je suis contre l'Eglise qui existe actuellement. Pleine de mots, de rites, de hiérarchies, d'habitudes séculaires, de traditions, de moralité absolument incompréhensible, incompatible avec l'évolution du monde et même avec l'amour, surtout avec l'amour.* »

A chaque page éclate la colère, la révolte, la rancune et la déception. « *Et pourtant,* affirment-ils, *nous croyons à la vie, à l'amitié et à l'amour.* » Et aussi à l'action car, disait Camus, « *il ne suffit pas de critiquer son temps, il faut aussi lui donner une forme et un avenir* ».

Cet avenir a le visage des luttes du présent. Un débrayage à l'usine, une grève au lycée, l'envie de crier devant l'injustice : « *Vous vous prétendez civilisés et humains et vous laissez des gens crever de faim, des hommes comme vous croupir dans la misère ou tomber sous les balles.* » « *Demain deux cents personnes vont mourir à Dacca, demain vingt mille cartouches sortiront de l'usine pour m'apprendre à tuer. Je veux être infirmier, pas marchand de canon.* »

Portrait contrasté d'une génération saisie par le doute, mais qui espère encore : ces cent soixante pages, parfois maladroites, mais palpitantes de vie, sont davantage qu'une tentative réussie de donner la parole aux jeunes, elles sont aussi un appel : « *Parlons, vivons, aimons et ça changera* », clament leurs auteurs. Il serait fou que leurs voix se perdent dans le désert.

BERTRAND LE GENDRE.

★ *Le Soleil ne meurt pas,* livre écrit par des jeunes de la région d'Arras, Desclée de Brouwer, 160 p., 29 F.

PSYCHOLOGIE EN MIETTES

Selon un proverbe chinois, un homme qui se noie se raccrocherait à la queue d'un serpent ; y a-t-il donc tant de noyés dans nos sociétés techno-bureaucratiques et social-capitalistes pour que la neuroleptisation intellectuelle *non* seulement fasse l'objet d'une telle demande, mais encore qu'elle se confonde avec l'image du bonheur ?

∴

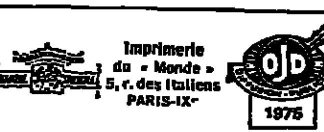
Plus que la religion, la certitude d'être à la *mode procure un* profond sentiment de sécurité.

∴

La vie en groupe ne manque pas de charme. Simplement, il faut se souvenir de cette *Fable pour notre temps,* de James Thurber. *Une mouche qui volait* vit un grand rassemblement de mouches. Elle s'empressa de rejoindre ses congénères et se trouva prisonnière d'un papier collant. La moralité que tire Thurber de cette fable est à peu près celle-ci : il n'y a pas de sécurité dans le nombre, ni en quoi que ce soit d'autre.

R. J.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1975

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Le Monde

étranger

LES AFFRONTEMENTS AU PROCHE-ORIENT

Violents incidents entre la police israélienne et des manifestants arabes en Galilée

Un mort et une trentaine de blessés

Un Arabe israélien a été tué *et quinze autres ont été blessés* le mardi 8 novembre par la police israélienne, qui a ouvert le feu *sur des manifestants arabes dans* l'agglomération de Majd-El-Crum, à 13 kilomètres au sud de la frontière libanaise. L'incident a également fait une quinzaine de blessés parmi les policiers. Une trentaine de manifestants ont été interpellés.

Plusieurs centaines d'Arabes étaient descendus dans la rue pour protester contre l'arrivée de bulldozers chargés de détruire un bâtiment construit illégalement dans la ville. Les policiers leur ont ordonné de se disperser et ont tiré des coups de semonce. Les manifestants ont riposté à coups de pierres, et les représentants de l'ordre ont alors ouvert *le feu sur* les *protestataires.*

Cet incident n'est pas le premier du genre. Selon les experts, *plus de dix mille demeures ont* été construites sans autorisation dans les agglomérations de Galilée, souvent sur des terrains communaux. La plupart de ces constructions ont été tolérées, mais deux cents ont été détruites ces derniers temps, et le service d'ordre a souvent eu à intervenir pour protéger les équipes chargées des démolitions.

Tandis que la tension demeure vive dans le village, un député arabe *affilié au front* animé par le Rakah (le P.C.) a interpellé le gouvernement. L'affaire a été renvoyée en *commission.*

La situation dans les territoires occupés

A Genève, le comité spécial de l'ONU, chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme et de la population dans les territoires arabes *occupés*, a publié le 8 novembre un rapport dans lequel on peut lire qu'Israël « *continue de mettre en œuvre une politique d'annexion et de colonisation des territoires occupés, de violer la convention de Genève sur la protection des civils en temps de guerre* » et que « *les détenus sont soumis à la torture* ». Le rapport décrit dans le détail, en se référant parfois à la presse israélienne, les diverses formes de tortures.

« *La vie quotidienne de la population civile dans les territoires occupés continue*, selon le comité, *d'être marquée par des tensions, des incidents, et d'autres formes de violences qui devraient être attribuées directement à l'occupation.* »

« *La population des prisons continue de s'accroître* », poursuit le comité, qui note aussi : « *Les troupes israéliennes ont de plus en plus recours à la force pour maîtriser les manifestations contre l'occupation, y compris à la brutalité contre les enfants.* » — *(A.P., U.P.I., Reuter, A.F.P.)*

L'aviation israélienne bombarde plusieurs localités dans le sud du Liban en riposte à des tirs palestiniens

Intervenant pour la première fois depuis plus de deux ans, l'aviation israélienne a bombardé, mardi soir et mercredi 9 novembre, diverses localités du Sud-Liban ainsi que des camps de réfugiés palestiniens. Deux villes ont été durement *atteintes* : Nabatieh et Tyr, *lesquelles* ont été également pilonnées par l'artillerie lourde israélienne.

A Jérusalem, on soutient que l'attaque constitue une riposte au tir de roquettes à partir du Sud-Liban contre la ville de Naharya, où trois Israéliens ont été tués au cours des dernières quarante-huit heures. « Les Palestiniens n'ont pas l'intention de respecter l'accord de Chtaura (*juillet 1977*) », affirmait-on mardi de source militaire autorisée israélienne à Tel-Aviv. « Il est évident que les unités palestiniennes du Front du refus qui sont *solidement implantées* au Sud-Liban ont la ferme intention de torpiller l'accord », ajoutait-on de même source. L'accord de Chtaura prévoit le retrait des fedayin *des positions qu'ils occupent* près de la frontière israélienne. Cependant, les dirigeants de l'O.L.P. viennent de réaffirmer que ce retrait devait aller de pair avec celui des milices chrétiennes de droite, lesquelles occupent des agglomérations musulmanes au Sud-Liban.

A Washington, le porte-parole du département d'Etat a indiqué, mardi, que les Etats-Unis « condamnent » l'attaque à la roquette contre le *village israélien* de Naharya et ont adressé leurs condoléances au gouvernement de M. Bégin pour les victimes de ce bombardement.

Le *porte-parole, M. Hodding Carter*, n'a, en revanche, fait aucun *commentaire* sur les bombardements israéliens de représaille contre le sud du Liban.

JÉRUSALEM : il appartient aux Américains de faire respecter le cessez-le-feu

De notre correspondant

Jérusalem. — A quatre reprises, la ville de Naharya a servi, mardi *8 novembre, d'objectif* à des tirs de roquettes *katioucha* partis du territoire libanais. L'une a tué *une femme de trente-cinq ans.* Ses deux enfants et trois autres personnes ont été blessées. Avec *le bombardement* de la veille, le nombre de tués parmi les habitants de la cité balnéaire *s'élève* à *trois et* les dégâts *matériels* sont assez importants.

L'émotion provoquée par ces *bombardements* est très vive. *Le* commandant en chef des forces armées israéliennes, le général *Mordekhaï Gour, qui se trouvait* à Naharya lorsque l'une des salves a atteint la petite ville, a déclaré qu'il *considérait comme rompu* l'accord de cessez-le-feu intervenu le 26 septembre.

Dans la soirée de mardi, le premier ministre, M. Menahem Begin, a commenté les incidents de Naharya en émettant le vœu que « *tous s'emploient à faire respecter le cessez-le-feu afin de permettre un retour au calme* ». M. Begin a aussi ajouté que « *les temps étaient révolus où le sang juif pouvait être impunément versé* » et qu'Israël ne renoncerait jamais à protéger les chrétiens libanais.

A Jérusalem, où l'on ne doute pas que les bombardements sont le fait des *Palestiniens* — essentiellement du « Front du refus » —, on paraît attendre une *intervention* américaine auprès des Saoudiens et des Syriens pour qu'ils mettent un terme aux « *provocations palestiniennes* ». *Le cessez-le-feu* du mois dernier, nous a-t-on déclaré, a été obtenu par les Américains et c'est à eux qu'il appartient de tout faire pour le préserver. En condamnant unilatéralement le bombardement de Naharaya, sans vouloir explicitement se référer à *la* riposte de l'artillerie israélienne, le porte-parole du département d'Etat a, semble-*t-il*, voulu donner à Israël une satisfaction qui lui permette de limiter sa réaction à un tir de représailles.

ANDRÉ SCEMAMA.

BEYROUTH : inquiétude et perplexité

(De notre correspondant.)

Beyrouth. — La *vive pression* qu'exerce Israël depuis quarante-huit heures sur le Liban se traduit par d'intenses *bombardements* d'artillerie qui touchent la région de Nabatieh, durement *éprouvée depuis plusieurs mois*, et celle de Tyr, épargnée jusque-là. Des vedettes seraient également entrées en action au large de cette ville. Selon un bilan officieux, on déplore un mort et deux blessés près de Nabatieh, cinq morts et vingt et un blessés à Tyr et dans ses environs, où se trouvent des camps palestiniens.

Dans une tentative pour circonscrire la crise *qui* s'aggrave, le ministre des affaires étrangères, M. Fouad Boutros, a conféré mardi 8 novembre avec les ambassadeurs des Etats-Unis, de l'U.R.S.S. et d'Arabie Saoudite.

L'exode de la *population, qui* s'était arrêté depuis le cessez-le-feu auquel Israël avait souscrit le *26 septembre sous l'égide* des Etats-Unis, a repris sur une vaste échelle et atteint, autour de Tyr, des villages *qui ne* s'étaient pas encore dépeuplés.

Le journal *Annahar* fait état ce *mercredi 9 novembre d'un mouvement* de troupes syriennes vers l'Arkoud, sanctuaire palestinien au Sud, ce qui signifierait que Damas se préparerait à contraindre les Palestiniens à se retirer comme promis. Mais, *de source* officielle libanaise, on dément l'information. En tout état de cause, un des chefs de la *résistance*, Abou Ayad, a réaffirmé mardi à Damas, après avoir conféré avec le président Assad et le ministre des affaires *étrangères*, M. Khaddam, l'engagement du Fath et de tous les autres mouvements de la résistance de respecter l'accord libano-palestinien de Chtaura.

L'inquiétude règne à Beyrouth, où l'on essaie de percer les *intentions israéliennes*, pour *déterminer* en particulier s'il existe un risque sérieux d'invasion terrestre.

Les *responsables* libanais se demandent quelles raisons pourraient amener Israël à déclencher une attaque *aujourd'hui*. Ils écartent le motif officiellement avancé — éloigner les Palestiniens de la frontière, — car l'opinion de plus en plus communément répandue à Beyrouth est qu'Israël ne recherche pas réellement un tel résultat et que la présence palestinienne au Sud ferait plutôt son affaire. Deux autres hypothèses sont avancées : camoufler les difficultés économiques internes en créant une diversion ; susciter des dissensions interarabes en « réchauffant » le front à la veille de la conférence des ministres des affaires étrangères arabes, prévue pour le 12 novembre à Tunis. Ce qui amènerait la *conférence* à se saisir de la *question* alors que la Syrie s'y oppose expressément.

LUCIEN GEORGE.

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

Présentant devant l'Assemblée nationale le projet de budget pour les affaires étrangères, *M.* Louis de Guiringand, *évoquant* « *le douloureux problème des otages du Polisario* », a consacré un long développement à la politique suivie par le gouvernement dans *l'affaire* du Sahara occidental. *(Lire page 11.)*

Le sort des disparus de Zouérate devait être évoqué ce mercredi, à Paris, au cours d'une réunion au plus haut niveau des responsables de la Croix-Rouge française. L'envoi d'un *émissaire* à Alger *pourrait* être envisagé.

● A WASHINGTON, M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat *américain*, a *rencontré successivement*, les 7 *et 8 novembre*, les ministres des affaires étrangères du Maroc et d'Algérie. Le département d'Etat s'est efforcé de minimiser la portée de ces entretiens en *assurant que le rendez-vous* avec M. Bouteflika était pris de longue date et que l'entrevue avec M. Boucetta avait porté sur la prochaine visite aux Etats-Unis du roi Hassan II. M. Cyrus Vance aurait prêché *à ses interlocuteurs* la *modération* dans un conflit où les Etats-Unis se refusent, a-t-il dit, à prendre parti.

« EL MOUDJAHID » S'EN PREND VIVEMENT A M. GISCARD D'ESTAING

(De notre correspondant.)

Alger. — L'Algérie continue à mobiliser son opinion à la suite des déclarations du roi Hassan II *et de M. Giscard d'Estaing*. Ainsi *El Moudjahid* annonce ce mercredi 9 novembre que, « *face aux menaces d'intervention franco-monarchiste, le peuple algérien est prêt à reprendre les armes* ».

Dans un titre de trois lignes qui barre *toute sa page une*, le quotidien gouvernemental annonce également que deux des trois villages *socialistes inaugurés* la veille par le président Boumediène ont été rebaptisés des noms de *Mustapha Sayed* El Ouali, secrétaire général du Front Polisario, tué l'an dernier au cours d'une *attaque contre Nouakchott*, et Mehdi Ben Barka, leader de la gauche marocaine enlevé à Paris. *Le journal souligne* qu'il s'agit d' « *un hommage à des martyrs de la lutte de libération du Maghreb* ». La visite du chef de l'Etat dans la wilaya de Médéa a donné lieu à de nouvelles *manifestations* contre la politique du gouvernement français et du gouvernement marocain.

« Le droit des peuples »

L'Algérie n'a pas réagi officiellement aux déclarations de M. Giscard d'Estaing sur les Français disparus à Zouérate. Mais, relevant que le chef de l'Etat a dit : « *La France ne se laissera pas entraîner dans un débat qui n'est pas le sien* », *El Moudjahid* écrit : « *Malheureusement, il n'a pas dit, ce qui est plus grave, que la France est bel et bien entraînée dans un conflit qui n'est pas le sien.* »

Le quotidien gouvernemental se demande pourquoi, si elle se préoccupe réellement de leur sécurité, la France ne retire pas ses ressortissants de *Mauritanie*. Il ajoute que, en réalité, ceux-ci « *sont devenus le prétexte d'une intervention militaire française* » contre le Front Polisario dans une guerre qui « *oppose le peuple sahraoui aux régimes expansionnistes de Rabat et de Nouakchott* ».

Notant enfin que le *chef de l'Etat* français a « *tenu un beau langage sur les droits de l'homme* », le journal se demande si ces *derniers* « *ont un sens dans la mesure où l'on ignore le droit des peuples* ».

PAUL BALTA.

Les journalistes ont été invités à quitter Zouérate

De notre envoyé spécial

Zouérate. — Après l'attaque de Bir Gandous, au nord de Nouadhibou, le vendredi 4 *novembre, qui* a fait treize morts dans les rangs de l'armée mauritanienne, un nouvel accrochage s'est produit le lundi 7 novembre à une cinquantaine de kilomètres au nord de la ville d'Atar. *Une colonne* du Polisario a attaqué un poste de supplétifs. Au cours de la bataille, trois soldats mauritaniens auraient été tués ainsi que plusieurs membres du Polisario.

L'annonce par M. Giscard d'Estaing que les six otages enlevés le 1er mai dernier à Zouérate étaient vivants a été *accueillie* dans cette ville avec soulagement.

Bien que l'incertitude reste entière *en ce qui concerne* les deux agents de SOFRERAIL enlevés sur la voie *ferrée* entre Zouérate *et Nouadhibou le 25 octobre*, les propos du président de la République ont remis un peu de baume au cœur des Français de n'ont pas caché leur inquiétude Zouérate. Beaucoup de ceux-ci après le discours du roi Hassan II indiquant que les forces armées royales poursuivraient les maquisards sahraouis en territoire algérien. Quelques-uns ont déjà manifesté l'intention de partir à *la fin* de l'année, craignant que « *tout cela finisse mal* ».

C'est avec soulagement que la communauté française de Zouérate a vu les journalistes partir. Manifestement, certains étaient importunés par les va-et-vient *incessants de ces intrus*. Mais que dire des autorités de la région et de la SNIM (Société nationale *industrielle et minière*) ? Irrité par la publication de certaines informations et par les articles *qualifiés d'* « *alarmistes* » *par* les journalistes. M. Roland Guittard, directeur délégué du Cominor, a *décidé* samedi d'interdire l'accès au télex et au téléphone de la société, seuls moyens de communication *dont disposait* la presse. L'usage du télex a été autorisé à nouveau dans la nuit du 5 au 6 novembre, mais les articles devaient auparavant être remis à un attaché de la direction qui avait pour mission de les lire avant de les remettre au service des télécommunications. Lundi, les journalistes présents à Zouérate ont été aimablement invités à quitter les lieux par le préfet. Ce « *souhait* » a été à nouveau exprimé le lendemain matin *par le gouverneur. Les* journalistes pourront revenir s'ils sont munis d'une autorisation du ministère de l'information.

MICHEL BOLE-RICHARD.

L'ONU renvoie le dossier à l'O.U.A.

De notre correspondant

Nations unies (New-York). — Les débats sur le Sahara occidental ont pris fin, le mardi 8 novembre, en quatrième commission, sans qu'il y ait de vainqueurs ni de vaincus. A la *suite* de négociations qui durèrent près de deux semaines, le président de la commission, *M. Mowaffak Allaf*, représentant permanent de la Syrie, est parvenu à dégager un consensus sur un *texte* qui sera prochainement rendu public, mais dont nous croyons savoir qu'il renvoie *la question* à l'O.U.A., en exprimant l'espoir que cette organisation trouvera une solution (1).

Ce texte est à peu près identique à celui qui fut adopté l'année dernière. Il donne satisfaction *au Maroc* et à la Mauritanie, *dans* la mesure où il renvoie le problème à l'O.U.A., mais il fait une place *à la thèse algérienne*, puisqu'il prévoit que le problème sera ramené à l'ONU l'année prochaine.

Au cours de la dernière séance, le délégué du Polisario, M. Omar Mansour, a pris *la France* à partie. Après avoir estimé que « *la situation au Sahara occidental a atteint un nouveau degré d'internationalisation qui comporte des dangers sans précédents pour la paix dans la région* », il a accusé le gouvernement français « *d'envoyer des troupes pour prendre part à l'extermination du peuple sahraoui, sous prétexte de protéger les ressortissant français travaillant en Mauritanie* ».

Il a déclaré que « *les militaires français, déguisés en civils, aident les armées marocaine et mauritanienne dans leur guerre de génocide* ». Au sujet des otages, M. Mansour a indiqué que « *le Polisario avait demandé aux ressortissants étrangers de ne pas pénétrer dans cette région devenue théâtre de guerre* ». Il s'est déclaré « *heureux des contacts qui ont été établis entre le gouvernement français et le Polisario afin de trouver une solution sans utiliser les menaces* ».

Le délégué de la France, M. Garrigue-Guyaunneau, a *déclaré* que « *le Polisario devait savoir qu'aucun pays au monde, quel qu'il soit, ne peut se désintéresser du sort de ses ressortissants à l'étranger* ».

LOUIS WIZNITZER.

(1) Les chefs d'Etat de l'O.U.A., réunis en 1976 à l'île Maurice, avaient décidé l'organisation d'un « sommet » extraordinaire sur le Sahara occidental. Cette décision a été confirmée à Libreville en 1977. Ce « sommet » a fait l'objet d'ajournements successifs, mais le secrétaire général de l'O.U.A., M. William Eteki M'Boumova, espère le réunir en janvier — *(N.D.L.R.)*

Une délégation du P.S. dirigée par M. Jospin se rend à Alger pour rencontrer le F.L.N.

M. Lionel Jospin, membre du secrétariat national du parti socialiste, est arrivé mercredi 9 novembre à Alger, à la tête d'une délégation, dans le cadre des contacts F.L.N.-P.S. décidés lors de la visite de M. Mitterrand en Algérie en 1976. Le P.S. précise qu'il ne faut pas voir d'« *autre signification* » à ce voyage prévu de longue date. Toutefois, si des représentants du Front Polisario souhaitaient rencontrer le responsable socialiste, celui-ci ne s'y opposerait pas.

Au cours d'un débat avec des journalistes *diffusé* par Radio-Monte-Carlo, M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, s'est déclaré, mardi à *Lyon*, « *prêt, si cela était utile, à contribuer à nouveau à la libération des Français détenus par le Polisario* ». Après avoir « *condamné* » la détention de ces personnes par le Front, M. Mitterrand a précisé : « *Ce n'est pas une bonne méthode pour obtenir leur libération que de sembler organiser une campagne militaire.* » Auparavant, le responsable socialiste avait dit : « *Les populations sahraouies, partagées par un acte arbitraire et souverain entre des Etats étrangers, ont été victimes d'un déni de justice. Elles ont été bafouées, opprimées et privées de leur patrie. Ce problème n'a pas été exposé en des termes honnêtes à l'opinion publique française.* »

M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, a affirmé mardi que son parti « *réprouvait la prise d'otages, action contraire aux droits élémentaires de l'homme, que ne peut justifier le* droit du peuple *sahraoui à réclamer son indépendance* ». Les radicaux de gauche demandent au Polisario de libérer « *sans préalable* » les Français qu'il détient et de faire ainsi la preuve de sa « *maturité politique* ».

Le parti *communiste* a publié mardi également un communiqué dénonçant « *l'initiative de suspendre les pourparlers avec les représentants de la République sahraouie démocratique et la mise en place dans la région d'un dispositif militaire* ». « *La voie choisie par Giscard d'Estaing*, assure encore ce texte, *entraîne la France dans l'escalade des périls.* »

Commentant ces prises de position des partis de gauche, le parti républicain s'est déclaré très inquiet « *quant à la politique étrangère qu'ils pourraient mener s'ils remportaient les élections de 1978* ». Dans un communiqué publié mardi, le P.R. estime au contraire que « *seule la politique de fermeté dont fait preuve le président de la République peut aboutir à une solution qui préserve la vie des otages dans la dignité de la France* ».

Le parti des forces nouvelles (extrême droite) estime quant à lui que « *les négociations paraissent sans espoir* » et relève que « *la menace d'une intervention brandie par le gouvernement nous vaut seulement les insultes de l'Etat-pirate algérien et les insolences des bandits sahraouis* ».

ASIE

Malaisie

A QUELQUES MOIS DES ÉLECTIONS

Le fait d'imposer l'état d'urgence au Kelantan risque de déclencher une crise gouvernementale

Le président du parti musulman PAS, M. Asri Muda, ministre du développement rural, et quatre autres membres de son parti, ont démissionné mardi 8 novembre du gouvernement fédéral de Malaisie pour protester contre la proclamation de l'état d'urgence dans l'Etat du Kelantan. Cet Etat est contrôlé par le PAS depuis 1959.

La loi fédérale, qui sera soumise au vote de l'Assemblée nationale dans les prochains jours, prévoit l'administration directe de l'Etat par le pouvoir central. Il semble cependant que l'Assemblée locale ne sera pas dissoute et fonctionnera, avec des pouvoirs restreints, sous l'égide du haut fonctionnaire que nommera le gouvernement pour administrer l'Etat fédéré et qui sera directement responsable devant le premier ministre. C'est la première fois que la loi fédérale est appliquée à un Etat de la péninsule depuis l'indépendance. Une pareille mesure avait toutefois été prise en 1966 au Sarawak — en Malaisie orientale — à la suite d'un désaccord entre le ministre en chef — chef du gouvernement local — et l'Assemblée locale.

De notre envoyé spécial

Au Kelantan, Etat du Nord, pauvre et essentiellement peuplé de Malais musulmans intégristes, la crise avait éclaté il y a trois semaines, lorsque le ministre en chef, M. Mohamed Nasir, avait été écarté du pouvoir par une motion de son propre parti, le PAS, qui domine l'Assemblée locale avec vingt-deux sièges contre treize à l'UMNO et un au M.C.A. (Malaysian Chinese Association), parti représentant la communauté d'ethnie chinoise. Le chef du PAS, M. Asri Muda, ministre du développement rural dans le gouvernement fédéral, affirme que le ministre en chef a été exclu parce qu'il faisait le jeu du parti du premier ministre. En prévision des prochaines élections, M. Nasir, qui avait été nommé à ce poste en 1974 par l'ancien premier ministre et président de l'UMNO, M. Abdul Razak, malgré les réticences des dirigeants du PAS, affirme que sa chutte a été provoquée par ceux qui s'opposaient à sa campagne contre la corruption dans l'Etat. C'est son renvoi qui avait provoquée les émeutes de Kota-Bharu, derrière lesquelles les responsables du parti islamique ont voulu voir la main de leurs alliés et rivaux de l'UMNO. Des renforts de troupes avaient été dépêchés sur place et un couvre-feu, qui reste en vigueur, instauré.

Depuis lors, le PAS a rejeté les formules de compromis élaborées par le gouvernement, jugeant qu'elles étaient de nature à miner sa position de force au Kelantan au profit du parti de M. Hussein Onn. Ce dernier a donc tranché en faveur de l'état d'urgence et de l'administration directe par Kuala-Lumpur. C'est une décision qui donne bien des possibilités de manœuvres électorales à l'UMNO, mais qui risque aussi d'aggraver la crise et vient de provoquer la sortie du parti islamique du gouvernement. Le bloc malais au sein du Front national (1) risque de s'en trouver affaibli face aux partis représentant les autres groupes ethniques de la Fédération, notamment les Chinois et les Indiens, qui se contentent d'observer les événements. Une pareille éventualité pourrait bouleverser des équilibres fragiles qui sont à la base de la coexistence raciale dans le pays.

Une rupture complète entre le parti islamique et l'UMNO pourrait avoir de graves prolongements, entraîner dans la phase pré-électorale une véritable « guerre » politique, voire religieuse, entre les deux partis, jetant ainsi le désarroi dans l'électorat malais, alors déchiré face aux autres communautés. Le souvenir des massacres raciaux qui ont suivi les élections de mai 1969 reste présent dans l'esprit de chacun.

La crise, la plus grave à laquelle ait à faire face M. Hussein Onn depuis son accession au poste de premier ministre il y a moins de deux ans, doit beaucoup aux manœuvres de son propre parti. Elle ne sera pas aisée à résorber. Il existe en effet dans plusieurs autres Etats de la Fédération des querelles de personnalités et de partis semblables à celles du Kelantan (*le Monde* du 14 octobre). Des problèmes de gestion et de favoritisme, l'immobilisme d'une vieille garde politique, ont engendré un mécontentement et des frustrations qui ne demandent qu'à s'exprimer.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

(1) Le Front comprend onze partis, dont les principaux sont l'UMNO, le PAS, le M.C.A. et le MIC (Malaysian Indian Congress). Il avait obtenu aux élections de 1974 cent trente-cinq sièges sur cent cinquante-quatre.

Philippines

PLUS DE TRENTE MILLE CIVILS ONT ÉTÉ TUÉS DEPUIS LE DÉBUT DE LA RÉBELLION MUSULMANE

Manille (A.F.P., Reuter). — Le président Marcos a déclaré, lundi 7 novembre, que « trente à cinquante mille civils » avaient trouvé la mort au cours des combats qui, depuis 1973, mettent aux prises les forces gouvernementales et les séparatistes musulmans du sud de l'archipel. Cinq cent mille à un million de personnes auraient été chassées de leur domicile par la guerre.

Le chef de l'Etat a aussi annoncé que, lors du référendum du 17 décembre prochain, les Philippins auraient à répondre à deux questions : la première portera sur son maintien au pouvoir, la seconde sur le rétablissement du couvre-feu dans la région de Manille. La raison officiellement invoquée pour cette deuxième mesure est l'augmentation de la criminalité.

D'autre part, les avocats de sept personnes accusées d'avoir participé, en 1972, à une tentative d'assassinat contre le président Marcos ont présenté, lundi, devant un tribunal militaire, une requête faisant état de « tortures horribles » dans les prisons, ainsi que d'irrégularités de procédure. Les accusés ont été placés pendant des mois dans des cachots sans aération ; la plupart étaient enchaînés et « nourris comme des animaux dans un zoo », les gardiens jetant la nourriture par terre, dans l'obscurité complète.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

M. Edward Koch a été élu maire de New-York

M. Edward Koch a été élu, mardi 8 novembre, maire de New-York. Le candidat démocrate, favori depuis les élections primaires, a devancé son adversaire du parti libéral, M. Cuomo. Le candidat républicain, M. Roy Goodman, n'a obtenu que 5 % des voix. Les résultats ne sont pas encore complets, mais M. Cuomo a reconnu sa défaite. M. Koch le devancerait de 7 % des suffrages.

M. Koch, cent cinquième maire de New-York, qui succédera à M. Abraham Beame, était le candidat des électeurs juifs et des minorités ethniques, M. Cuomo étant soutenu par les catholiques et les classes moyennes. Pour la première fois, une femme Mme Carol Ballamy, a été élue présidente du conseil municipal.

D'autre part, le gouverneur démocrate du New-Jersey, M. Brendan Byrne, a été réélu avec 59 % des voix, battant son adversaire républicain, M. Raymond Bateman, qui était favori.

En Virgine, le gouverneur adjoint, M. John Daton (républicain) l'a emporté devant le candidat démocrate, M. Henry Howell.

PORTRAIT

« Un libéral doté de bon sens »

Grand, mince, le chef dégarni, le nez proéminent, les joues creuses, les yeux petits et perçants, la voix nasillarde teintée de l'accent de Brooklyn, M. Edward Koch, le nouveau maire de New-York, a plus l'air d'un talmudiste que d'un tribun. Travailleur infatigable et frugal, ce modeste célibataire de cinquante-deux ans qui, au printemps dernier, était inconnu de la plupart des New-Yorkais, se trouve au « poste le plus difficile après la présidence des Etats-Unis ».

Démocrate sorti du rang — il a fait ses premières armes en militant pour Adlai Stevenson en 1952, — M. Koch a gravi un à un les échelons de la machine politique locale. Elu député en 1968, il s'est taillé au Capitole une solide réputation de libéral. Il n'a rien d'un idéologue. Son pragmatisme l'a incité à faire cette année, comme la majorité silencieuse de New-York, un glissement vers la droite : « Je suis un libécal, mais doté de bon sens », n'a-t-il cessé de répéter au cours de sa campagne électorale. Le plan de redressement qu'il a promis d'appliquer, s'il était élu, comporte pour l'essentiel des mesures d'austérité fondées sur l'autodiscipline et l'efficacité administrative.

Né dans le Bronx, en 1924, de parents juifs venus de Pologne, « Ed » Koch a grandi dans une quasi-pauvreté. La dépression avait obligé son père à vendre son petit magasin de fourrure et à travailler au vestiaire d'un restaurant de Newark (New-Jersey). Après la guerre, « Ed » a fait des études de droit à l'université de New-York. Il a exercé le métier d'avocat jusqu'en 1952, date de son entrée dans la vie politique.

M. Koch est intraitable sur la question de l'éthique professionnelle et attend que chacun obéisse aux mêmes normes morales que lui. Ses adversaires ont tenté de le « noircir » pendant la campagne électorale et ont insinué qu'il était homosexuel. La rigueur du personnage, que les accusations portées contre lui n'ont fait que souligner, a incliné le public en sa faveur.

Mais, pour sauver New-York de l'abîme financier au bord duquel la ville se trouve, il ne suffira pas à M. Koch d'être « un brave homme ». Il lui faudra négocier avec les banques, les syndicats, le gouvernement fédéral. Le déficit budgétaire de New-York prévu pour 1978 se chiffre à 350 millions de dollars (1 750 millions de francs). A long terme, le gouvernement fédéral n'a pas l'intention d'aider la ville. Il n'est pas question, en tout cas, pour lui, de prendre en charge le milliard de dollars versé par la municipalité au titre de l'aide sociale. A court terme, M. Koch devra réduire encore le personnel communal, alors que le nombre des policiers, des pompiers et des éboueurs est déjà nettement insuffisant. M. Koch devra accorder des avantages fiscaux aux industriels pour encourager les investissements et obtenir des prêts à court terme du gouvernement fédéral. Il devra rejeter les demandes d'augmentation de salaires que les puissants syndicats d'employés municipaux et d'enseignants lui présenteront, au printemps prochain, lors de l'expiration de leur contrat.

« Cet homme sérieux et pondéré a toutes les chances de se retrouver d'ici à quelques mois au milieu d'un ouragan politique, hurlant, comme le roi Lear, contre les éléments déchaînés », prédisait, mardi soir, un commentateur de la télévision. — L. W.

A travers le monde

Italie

● M. PIETRO FIOCCHI, propriétaire d'une des plus importantes fabriques d'armes italiennes, a été enlevé mardi soir 8 novembre à Lecco, dans le nord du pays. Ses ravisseurs n'avaient pas encore rendu publiques leurs exigences ce mercredi matin. — *(A.F.P.)*

Pays-Bas

● LA REINE JULIANA a chargé, mardi 8 novembre, d'une mission d'information un démocrate-chrétien, le professeur Van Der Grinten, ancien secrétaire d'Etat aux affaires économiques, en vue de la formation d'un nouveau gouvernement. M. Van Der Grinten, soixante-quatre ans, est professeur de droit civil à l'université de Nimègue. — *(A.F.P.)*

Pologne

● M. LIPSKI, critique littéraire polonais, membre du Comité d'auto-défense sociale (KOR), a obtenu, mardi 8 novembre, l'autorisation d'aller subir une opération cardiaque à Londres, trois jours après avoir essuyé un refus, qualifié d'« erreur » par les autorités. — *(U.P.I.)*

République démocratique allemande

● UN JEUNE HOMME DE VINGT-HUIT ANS qui s'était enfermé dans une citerne à huile expédiée de R.D.A. en R.F.A., afin de pouvoir quitter l'Allemagne de l'Est, a été retrouvé mort lors de l'arrivée du matériel en Bavière. Le voyage, qui devait normalement prendre deux ou trois jours, en a finalement duré trente-huit. — *(A.F.P., A.P.)*

République Sud-Africaine

● L'AFRIQUE DU SUD « *ne sera pas plus affectée par l'embargo sur les armes qu'elle ne le serait par un embargo sur les livraisons de pétrole* », a déclaré mardi 8 novembre M. John Vorster. Le premier ministre sud-africain a affirmé que son pays ne serait pas « *mis à genoux* », car il a « *prévu les embargos depuis longtemps* » et stocké armes et pétrole en conséquence.

De son côté, M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, a accueilli mardi « *avec satisfaction* » la décision française de ne pas livrer à l'Afrique du Sud les deux avisos et les deux sous-marins de chasse qui avaient été commandés par Pretoria. — *(A.F.P.)*

Tchécoslovaquie

● LE PHILOSOPHE PRAGUOIS JULIUS TOMIN, signataire de la Charte 77, a commencé une grève de la faim, vendredi 4 novembre, pour protester contre ses auditions répétées par la police tchécoslovaque, annonce, à Vienne, le quotidien du parti socialiste *Arbeiter-zeitung*. Les dernières auditions de M. Tomin portaient sur une visite qu'il a faite naguère à un autre signataire de la Charte, l'ingénieur Petr Uhl, qui se trouve sous la surveillance étroite de la police. — *(A.F.P.)*



هكذا من الأصل

EUROPE

Portugal

En offrant sa démission

M. Sá Carneiro tenterait d'éliminer les dirigeants les plus modérés du parti social-démocrate

De notre correspondant

Lisbonne. — La crise du parti social-démocrate, ouverte avec la *démission*, le *lundi* 7 *novembre*, de MM. Sa Carneiro et Sousa Franco, respectivement président et vice-président de cette formation politique, se poursuit.

La commission politique du P.S.D., réunie d'urgence le mardi 8 novembre, a décidé, en effet, de donner collectivement sa démission. D'autre part, le conseil national doit siéger le jeudi 10 novembre, afin d'avancer la date d'un congrès du P.S.D. prévu initialement pour le mois *de décembre prochain*.

La surprise *passée*, on s'interroge à Lisbonne sur les motifs qui auraient amené *M. Sa Carneiro* à *adopter* une attitude aussi spectaculaire. Orgueilleux, obstiné, serait-il donc disposé à abandonner *subitement* un parti qu'il a créé, et dont il a contrôlé de si près le développement ? On pense que non, et on *estime*, *dans* les milieux politiques de la capitale, que cette démission ne serait qu'une fausse sortie *destinée* à éliminer l'aile « moderniste » du parti, constituée par des dirigeants modérés comme MM. Balsemao, *directeur* de l'hebdomadaire *Expresso* ; Magalhaes Motta et Rui Machete, anciens ministres, ainsi *que M.* Servulo Correia, l'un des membres les plus influents du groupe parlementaire.

Toutes ces personnalités, membres de la commission politique du P.S.D., s'opposeraient, semble-t-il, à leur leader, qui veut provoquer une situation de rupture avec le gouvernement socialiste et le président de la République. *« Il semble de plus en plus évident que le général Eanes ne dépasse pas le niveau de la petite politique, sans savoir, sans pouvoir ou sans vouloir se montrer à la hauteur de l'État »*, avait déclaré M. Sa Carneiro aux autres *responsables du parti au cours* d'une réunion qui a eu lieu au début de novembre.

Très populaire dans le *nord du* pays, le président du P.S.D. peut compter sur une large majorité de congressistes pour faire approuver ses thèses contre les « *intellectuels* » du parti, pratiquement inconnus en dehors des grandes villes. Le procédé n'est d'ailleurs pas nouveau. Lors du congrès d'Aveiro, en décembre 1975, il avait déjà obtenu, en échange de son maintien à la *tête de l'organisation*, l'*octroi* de pouvoirs plus étendus. Cela lui a ensuite permis de se débarrasser *de plusieurs dirigeants* devenus trop « encombrants » après la chute du général Vasco Gonçalves et *le* changement de régime : vingt et un députés, un ministre et trois secrétaires d'État ont été ainsi les « victimes » de cette épuration de droite.

Mais, si la situation demeure *confuse chez* les sociaux-démocrates, elle s'est nettement clarifiée au P.S. où la scission de *gauche* a été officiellement confirmée. Mardi 8 novembre, trois députés socialistes, dont M. Lopes Cardoso, député de Beja, ont annoncé au président de l'Assemblée leur décision de figurer au Parlement comme *indépendants*.

Un nouveau mouvement doit naître au mois de janvier 1978, *« afin d'occuper le vide politique créé par l'actuelle direction du P.S. »*, a précisé l'ancien ministre de l'agriculture au cours d'une *conférence* de presse. Selon lui, il reste encore une possibilité de « réunification » des socialistes, *« à condition que le projet politique du parti soit de nouveau respecté »*.

JOSÉ REBELO.

● *Le Parlement portugais* a rejeté mardi 8 novembre une motion d'hommage au général Pires Veloso, qui vient d'être remplacé à la tête de la région militaire du Nord. La motion, *présentée par le parti social*-démocrate, a été rejetée par 130 votes contre (P.S., P.C., *U.D.P.-extrême gauche et indépendants*) et 78 votes favorables (P.S.D. et C.D.S.). — *(A.F.P.)*

Espagne

Un accord sur un statut d'autonomie du Pays basque serait prochainement conclu

De notre correspondant

Madrid. — *Le Pays basque* est sur le point d'obtenir, à l'exemple de la Catalogne, un régime de pré-*autonomie*. *Deux des parlementaires* qui ont mené les négociations avec Madrid, MM. Juan Echevarria (Union du centre démocratique) et José Benegas (parti socialiste ouvrier), affirment qu'un accord devrait être conclu dans le courant du mois. Un projet de décret-loi a déjà été rédigé et discuté par l'assemblée *des parlementaires* basques. Il prévoit que l'Euskadi sera dirigée de façon collégiale, et non par un *président*, *comme* la Catalogne.

Le pouvoir exécutif sera exercé, en effet, par un conseil général, constitué par des représentants des provinces. Ce conseil pourra *nommer un président*, *qui*, *dans* la phase de pré-autonomie, n'aura pas de pouvoir réel. Il est possible *d'ailleurs que la présidence* soit assurée par rotation. Les négociateurs n'ont pas discuté du rôle que pourrait jouer *M. Leizaola*, président du gouvernement basque en exil, ni de la future « capitale » de l'Euskadi : entre Bilbao, Saint-Sébastien *et* Pampelune, il y aura de nombreuses susceptibilités à ménager au moment *de choisir le siège du conseil* général.

Les Basques entendent se doter d'institutions aussi démocratiques que possible. Ils veulent faire des *municipalités la base de leur système* politique. Ce sont les communes qui serviront à former les organes exécutifs et *législatifs* des provinces, c'est-à-dire les « députations » (l'équivalent de nos conseils généraux) et les juntes *générales, parlements locaux de* Guipuzcoa, Biscaye et Alava, dont l'équivalent en Navarre est le « conseil foral ».

Comme les conseils municipaux *actuels datent du franquisme*, les négociateurs se sont mis d'accord pour attendre les prochaines élections municipales *(prévues pour* l'an prochain) avant de constituer les juntes générales et de renouveler les *« députations »*. En revanche, *le* conseil général sera mis sur pied dès que le décret-loi sera promulgué. Selon le projet encore *en discussion*, *ce sont les* parlementaires élus le 15 juin — *« la seule base démocratique dont nous disposons »*, dit M. Echevarria — qui désigneront cinq représentants par province pour *siéger au conseil général*. *Il est* probable que la Navarre s'abstiendra dans cette première phase. L'ancien royaume constitue un cas particulier. Ses différences avec les trois autres provinces basques sont assez grandes pour que certains mettent en doute son appartenance à l'Euskadi. Le particularisme de la Navarre est accentué par le *fait qu'elle* jouit déjà d'une certaine autonomie, et qu'elle n'attend pas autant que ses voisins d'un *nouveau régime de franchises* et de libertés...

Arracher des compétences à Madrid

Régionaliser la *santé publique*, l'enseignement, les ponts et chaussées et la construction, peut-être même une partie des forces de police : comme les Catalans, les Basques vont s'efforcer d'arracher des compétences et des pouvoirs exercés actuellement par Madrid. Le conseil général formera des commissions *mixtes* pour *opérer un tel transfert*. Si *Madrid* donne son accord sur ce point — encore en suspens, — l'une des commissions sera chargé d'étudier la restitution au Guipuzcoa et à la Biscaye du régime fiscal spécial que Franco avait supprimé pendant la guerre civile pour « punir » ces deux provinces d'avoir combattu dans les rangs républicains.

Avec l'installation de nouveaux maires et de nouveaux conseils généraux, l'an prochain, le gouvernement de l'Euskadi devrait *changer de titulaires et* être constitué, à égalité, par des parlementaires et des délégués des juntes générales. *Le* système basque sera donc plus complexe que celui de la Catalogne. *« Mais plus satisfaisant*, dit M. Echevarria. *Chez nous, le pouvoir montera de la base vers le sommet, tandis que dans la Généralité de Catalogne, c'est un président nommé par décret qui désigne les membres de son gouvernement. »*

Les autonomies basque et catalane devraient pourtant se ressembler au moins sur un point : la solidarité avec le reste de l'Espagne sera maintenue, beau*coup plus qu'elle ne l'avait été lors* des premiers essais autonomistes, il y a quarante ans. Si les négociations aboutissent *dans le courant* de novembre, elles auront duré moins de deux mois. De part et d'autre, on s'est *efforcé* d'aller vite pour désamorcer la poudrière que la branche militaire de l'ETA s'efforce d'entretenir en *multipliant* les *attentats*, *notamment* contre les forces de police que les guérilleros considèrent comme *des forces d'occupation*.

CHARLES VANHECKE.

La dernière bataille du général Lister contre l'« euro-opportunisme » de M. Carrillo

De notre correspondant

Madrid. — *« Carrillo, un danger pour l'Espagne ! »*

M. Enrique Lister n'est pas l'homme des nuances. Sa rentrée politique, après trente-huit ans d'exil, il la fait en tenue de combat. *Les jugements sont assénés au pas de charge.* Le sang monte vite au visage, massif, charnu, barré par des sourcils à la Brejnev. Le célèbre combattant de l'*armée républicaine* a cohabité pendant plus de trente ans dans le même parti avec M. Santiago Carrillo. Aujourd'hui il n'éprouve à son égard *que de la haine. Une haine* qui le fait rugir, malgré ses soixante-dix ans, et qui semble, aujourd'hui, sa grande passion militante.

Un *« gangster »*, un homme qui *« a détruit le parti communiste »*, qui a multiplié *« les crimes contre les révolutionnaires »*, un *« opportuniste »*, un usurpateur, un *« danger pour la démocratie espagnole »*. Au fil de la conférence de presse donnée le mardi 8 novembre, M. Lister accumule les accusations, les menaces contre M. Carrillo. Pressé de donner des précisions, il rappelle ce qu'il a *écrit dans un livre* antérieur, *Basta*, ou se réfère aux révélations qu'il publiera bientôt, dans le deuxième tome de ses mémoires. Et il lance un défi : *« Que M. Carrillo me poursuive devant les tribunaux. S'il l'ose... »*

Il précise tout de même que les crimes ont été commis *« en France, de 1944* à *1951 »*, et qu'il se sent le devoir de *défendre ses camarades « vilement assassinés »*. Il dénie à M. Carrillo le droit *« de prétendre représenter tous les communistes espagnols »*, alors que la majorité d'entre eux, dit-il, se sont éparpillés *dans une trentaine de mouvements* marxistes-léninistes, ou bien, dégoûtés, ont préféré *« rentrer chez eux »*.

Et la Pasionaria ? lui demande-t-on. Le symbole intouchable pour beaucoup de communistes, des plus orthodoxes *aux plus révolutionnaires* ! M. Lister répond en parlant de sa « décadence ». Et Staline ? *« Ce ne fut ni un dieu ni un monstre, mais un homme, avec ses vertus et ses défauts. Et un grand révolutionnaire. »* Et le socialisme, et la démocratie en Union soviétique ? *« En U.R.S.S.*, répond M. Lister, *le socialisme existe réellement. Et la démocratie y est plus avancée qu'ailleurs. Je ne sais pas si les hôpitaux psychiatriques existent. Je ne les ai jamais vus, je n'y ai jamais été. Antisoviétisme et anticommunisme, c'est la même chose. »*

A propos de la situation espagnole, M. Lister lance plusieurs fois ce pronostic : *« Il n'y a pas de danger militaire. L'armée ne va pas faire un coup d'État dans le vide. »* Ensuite, il rectifie : *« Dans cinq ans, peut-être ; le temps que les forces se polarisent. »* Le délai de cinq ans, il le choisit par comparaison avec le passé : c'est la période qui a séparé le putsch manqué de 1931 du *pronunciamiento réussi de* 1936. A propos de la démocratie espagnole, il dit : *« Nous ne pensons pas que c'est le roi qui l'a établie, mais le peuple qui, par sa lutte, l'a imposée. »* Quant à M. Suarez, *« il remplit bien son rôle, en fonction des intérêts de la classe qu'il représente »*.

M. *Enrique Lister s'est séparé en* 1969 de M. Carrillo, dont il n'avait pas admis le réquisitoire virulent contre l'invasion de la Tchécoslovaquie. Il a fondé alors un parti *rival du P.C.E., le Parti communiste* ouvrier espagnol (P.C.O.E.), une organisation encore *« modeste »*, reconnaît-il, assez pour qu'il refuse d'indiquer le nombre de ses militants. L'*eurocommunisme*, à *son avis*, n'est que de l' « euro-opportunisme », le masque d'une *« vulgaire collaboration* de classes ».

Tel est donc *M. Lister*, combattant *célèbre de l'armée républicaine*, devenu général dans l'armée soviétique, dans l'armée polonaise et dans l'armée yougoslave. L'homme a sa légende. Galicien, fils d'un tailleur *de pierre*, *carrier lui-même*, émigré à onze ans à Cuba sans savoir lire ni écrire, militant du parti communiste cubain, puis organisateur du P.C. galicien, auteur de la révolte de *La Corogne*, *combattant de la révolution* des Asturies, instruit dans les écoles idéologiques et militaires de Moscou, milicien au début de la guerre civile, chef militaire envoyé sur tous les fronts, celui de la Guadarrama, de *Teruel de Guadalajara*, de Madrid, d'Aragon, de Catalogne, exilé à Moscou, Prague et Paris, où il vécut jusqu'à ces derniers jours sous un faux nom, dans la clandestinité, *sa vie* est *une longue suite de guerres* et *de* combats. Son dernier combat, chacun sait contre qui il va le livrer. M. Carrillo, qui a fait de M. Suarez un complice, et a assagi jusqu'au leader de *la droite*, M. *Fraga Iribarne*, a *enfin* retrouvé un véritable ennemi : un autre communiste. — Ch. V.

● *M. Santiago Carrillo* est arrivé mardi 8 novembre à Belgrade pour quarante-huit heures d'entretiens avec les dirigeants de la Ligue des communistes yougoslaves. C'est la première visite officielle de *M. Carrillo* à Belgrade depuis la mort du général Franco et l'établissement de relations diplomatiques entre la Yougoslavie et l'Espagne. Selon *Politika*, il doit rencontrer le maréchal Tito au cours de son séjour. — *(Reuter.)*





EUROPE

L'U.R.S.S. du troisième âge

III. — Le poids de l'histoire et les freins du régime

par JACQUES AMALRIC

L'apothéose de M. Brejnev annonce certainement l'heure de la relève au Kremlin. Ce n'est pourtant pas tant cette question qui préoccupe les Soviétiques, que les innombrables problèmes de la vie quotidienne (« le Monde » du 8 et 9 novembre). Mais ces problèmes sont-ils dus au poids de l'histoire ou à celui des institutions ?

Les soirées d'hiver sont longues à Moscou et, la vodka aidant, elles dégénèrent vite en d'interminables discussions. Pour peu que l'on s'intéresse à l'Union soviétique, qu'on veuille comprendre tous les espoirs et tous les malheurs, tout l'enthousiasme et toutes les désillusions de cette sexagénaire, une interrogation revient, lancinante : « *La société soviétique contemporaine est-elle le résultat de l'histoire russe ou, au contraire, le produit du marxisme-léninisme ?* »

La question, bien sûr, ne reçoit jamais de réponse tranchée ; les arguments abondent pour soutenir une thèse ou l'autre, et les discussions ne s'enveniment que lorsqu'il s'agit de s'entendre sur les pourcentages de responsabilité du slavisme et du marxisme-léninisme. Tentons pourtant d'y voir plus clair et de rendre son dû au poids de l'histoire et à celui du régime.

Comment, par exemple, expliquer la permanence de l'échec agricole, encore confirmé par la maigre récolte de cette année ? En annonçant la mauvaise nouvelle, M. Brejnev a invoqué une fois de plus, la semaine dernière, les dures conditions climatiques du pays. Elles sont indéniables dans certaines régions de l'U.R.S.S. mais non dans toutes : les riches terres de l'Ukraine, du Kouban, le recours intensif aux engrais doivent aussi entrer dans l'équation. On ne peut pas non plus oublier que certaines régions agricoles du Canada et pratiquement toutes les terres cultivées de la Finlande connaissent un climat aussi rude que celui de la Russie, sans enregistrer pour autant des déboires d'aussi grande envergure.

Alors ? Poussés dans leurs retranchements, certains officiels soviétiques invoquent volontiers le passé : les paysans russes d'aujourd'hui sont les descendants des serfs d'hier. Leurs rapports avec la terre n'ont jamais été comparables à ceux qui ont uni, dans la plupart des autres pays européens, les paysans libres à leurs terres ; pour le paysan soviétique, la terre est encore un boulet, un ennemi ; il n'éprouve que haine à son égard et elle le lui rend bien...

Le « mystère » agricole

L'argument est séduisant au premier abord. Mais, il n'explique pas *tout*. Il n'explique pas, en particulier, que les lopins de terre laissés aux kolkhosiens et aux sovkhosiens produisent, d'après les statistiques officielles, près de 30 % de la production agricole destinée directement à la consommation alimentaire. Ils ne représentent pourtant que 0,5 % des terres cultivées ; on comprend mieux, au vu de ces chiffres, que M. Brejnev se soit opposé, au nom du pragmatisme, à ceux qui voulaient en finir avec ces bouts de terre individuels.

Non ! le paysan russe ne considère sans doute pas la terre comme son ennemie ; peut-être se souvient-il de son ancienne condition de serf, mais il se souvient encore mieux des drames de la collectivisation. Mieux que tout autre, il sait qu'il n'a été que le parent pauvre d'une révolution dédiée à la classe ouvrière et il peut encore aujourd'hui s'en rendre compte : à travail égal, il reçoit un salaire moindre que l'ouvrier. Cela aussi, les statistiques officielles le reconnaissent. Les dirigeants également, qui parlent d'éliminer les inégalités entre ruraux et citadins mais qui ont attendu 1975 pour reconnaître les paysans comme des citoyens à part entière, en acceptant enfin de leur remettre un passeport intérieur, l'équivalent de notre carte d'identité, sans lequel il n'est pas question d'effectuer le moindre déplacement. Ne voilà-t-il pas une survivance du servage, si l'on en cherche une à tout prix ?

Comment s'étonner, dans ces conditions, que le rêve du paysan soit de fuir la terre, pour accéder à la condition ouvrière et à l'aisance relative ? Qu'il se désintéresse du travail collectif mal rémunéré au point d'avoir « désappris » la terre ? Connaît-on un autre pays au monde où tous les journaux publient des éditoriaux aussi interminables que prétentieux pour annoncer au paysan que le temps de la moisson est venu ? Ne serait-il plus capable de s'en rendre compte ? Connaît-on d'autres pays au monde où des milliers de tracteurs pourrissent littéralement dans les champs, parce qu'un jour ils sont *tombés* en panne et que personne ne s'en préoccupe ? Où des champs sont laissés sous l'eau, alors que quelques travaux de drainage suffiraient à sauver les semences de la pourriture ?

Le bilan est lourd, si l'on songe que l'U.R.S.S. consacre actuellement 30 % de ses investissements à une agriculture toujours déficiente mais qui emploie encore près du quart de la population. Et on voit mal comment d'aussi impressionnants investissements pourraient être rentables alors que les dirigeants engagent leur agriculture dans une nouvelle fuite en avant : les problèmes seront résolus, expliquent-ils, lorsque des unités agro-industrielles recouvrant des dizaines de milliers d'hectares auront *été* mises en place. Tous les experts agricoles affirment pourtant être incapables de gérer rationnellement de tels monstres. Il n'en existe même pas aux Etats-Unis, pourtant le paradis de l'agri-business...

L'indiscipline au travail

Les paysans soviétiques n'ont pas le *monopole* du manque d'ardeur au travail — c'est le moins qu'on puisse dire. *Le même* phénomène se retrouve aussi bien dans les usines que dans les *administrations*, ce qui *se traduit* dans la langue marxiste-léniniste par l'expression : « *infraction à la discipline du travail* ». Comment sanctionner de telles « infractions » ? Comment y mettre un terme ? Les questions reviennent, comme un leitmotiv, dans tous les journaux de toutes les Républiques. Staline, l'inventeur du travail pénal à grande échelle, y avait trouvé une réponse sanglante. La méthode a finalement été abandonnée au profit des « *stimulants matériels* » *mis* en avant par Khrouchtchev. Mais le problème demeure, irrésolu, et le balancier paraît, aujourd'hui, pencher en faveur d'une plus grande sévérité. A lire les textes du parti, en tout cas.

Le problème est crucial pour les dirigeants soviétiques. La crise démographique qui affecte le pays — à l'exception des Républiques caucasiennes et, dans une plus forte proportion, de l'Asie centrale — les condamne à miser toute la croissance économique sur une augmentation sensible de la productivité. Et cela bien qu'ils se *soient fixé* des *buts beaucoup* plus modestes pour le quinquennat en cours que pour les précédents.

Comment expliquer cette passivité au travail, ce refus de *toute* initiative, si souvent dénoncés ? Ce désintérêt de l'intérêt collectif qui remplit les entrepôts de marchandises invendables et qui laisse dans tant de magasins tant de rayons désespérément vides, qui *fait* des vitrines, non pas le lieu de présentation des articles vendus dans un magasin, mais le musée de tous les objets qui y ont été vendus — ou y *seront vendus* — à *un moment ou* à un autre ? L'histoire nous offre-t-elle une explication valable ? Ou bien devons-nous la chercher dans cette omniprésence, si pesante, si formaliste et souvent si incompétente, du parti communiste ? Dans une approche strictement quantitative des problèmes économiques, exception faite des secteurs au service de la défense nationale, seuls capables de « digérer » rapidement « les progrès de la science et de la technique » ?

Une mentalité d'assisté

Le tsarisme, certes, avait une grande tradition bureaucratique et pratiquait à un haut degré le parasitisme, une forme éprouvée d'encouragement à la fidélité politique. L'attitude désinvolte des Russes à l'égard de l'argent, leur pratique de la solidarité généreuse, sont également légendaires. Mais ces défauts et ces qualités ont été encore accentués par le régime. Expliquons-nous : le droit au travail n'est pas une simple formule en U.R.S.S. ; il est parfaitement vrai que le chômage n'existe pas même si c'est au prix d'un gonflement extraordinaire des services, ce qui n'implique nullement d'ailleurs un minimum d'efficacité. Il en résulte chez le Soviétique moyen un sentiment certain de sécurité. Même si les fins de mois sont difficiles, la famille, les amis, seront toujours là, et de toute façon le salaire tombera le mois prochain. Il est modeste ? Certes ! Mais ce n'est pas une plus grande assiduité au travail qui permettra de l'améliorer sensiblement, ni une plus grande conscience professionnelle. Bien au contraire : l'esprit critique peut être, bien souvent, une source d'ennuis.

Ce genre de raisonnement est monnaie courante en U.R.S.S., et cette mentalité d'assisté est encore renforcée par le spectacle permanent du gaspillage, de l'irrationnel. Tout se passe comme si un pacte non écrit avait été conclu entre les responsables et les masses, les premiers garantissant un revenu minimum en échange du moindre effort, les secondes s'engageant à ne pas interférer dans le jeu politique. Ce qu'un esprit critique résumait ainsi : « *L'Union soviétique est un des rares pays au monde où l'on est assuré de ne pas vivre plus mal qu'un autre dans sa catégorie professionnelle, quoi qu'on fasse, à condition de ne pas remettre le système en cause.* »

Depuis plusieurs années, certains dirigeants ont pris conscience de cet écueil. M. Brejnev est sans doute de ceux là, qui ne manque pas une occasion d'insister sur la nécessité de renforcer la « *démocratie socialiste* », de lutter contre l'indifférence, la prévarication. D'aussi bonnes intentions laissent cependant quelque peu sceptique : comment, en effet, concilier esprit d'initiative et responsabilité avec la suprématie du parti ? Ce que l'on appelait un peu pompeusement la « *réforme économique de 1965* » ne cherchait pas autre chose. On sait comment le projet a finalement avorté : les institutions, surtout les partis uniques, ne nous ont pas habitués à se réformer eux-mêmes.

Force est de constater, en attendant, une dégradation constante de l'esprit civique, une croissance de l'apathie, qui ne disparaît que lorsque survient la possibilité de résoudre un problème personnel. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que ce que les experts soviétiques appellent la « *criminalité socio-économique* » ne cesse de se développer : elle fait l'objet de l'indulgence, sinon générale, du moins du plus grand nombre. Ce n'est pas par hasard si la presse dénonce régulièrement tel ou tel « collectif », c'est-à-dire telle ou telle entreprise qui tolérait depuis des années de graves « *crimes économiques* ». Selon la très sérieuse revue *l'Etat soviétique et le Droit*, dans une affaire sur trois de dilapidation ou de corruption, le collectif est au courant depuis longtemps, mais ne dit rien.

Seuls ceux qui ne connaissent pas ou ne veulent pas connaître la société soviétique seront surpris : du fait de la pénurie, le trafiquant en tout genre y vit comme un poisson dans l'eau. Vivre en U.R.S.S., c'est faire l'expérience quotidienne du « pot-de-vin » ; à tous les niveaux, le « bakchich » est d'usage, qu'il s'agisse de se procurer un taxi à l'heure de presse, un gigot, de faire passer avec succès les examens d'entrée (ou de sortie) de la progéniture, de se procurer une paire de skis finlandais, un médicament urgent, qui doit bien être disponible à la clinique du Kremlin, un avortement à domicile, ou même de faire enterrer décemment un proche (en décembre 1973, quatre travailleurs d'un cimetière de Moscou ont été condamnés à huit ans de prison chacun pour extorsion systématique de fonds).

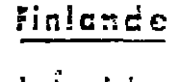
Antisoviétisme ! s'exclameront certains. Pourtant non ; simple description de la réalité, une réalité dont on trouve d'ailleurs le reflet dans la presse, bien que chaque affaire évoquée soit présentée comme une regrettable exception. Mais, pour qui sait lire, tous ces scandales mis bout à bout *finissent* par faire un tableau plutôt sombre. Les ravages de la corruption n'affectent *pas seulement* les cadres subalternes du régime. Quelques personnages haut placés ne résistent pas à la tentation, tel ce second secrétaire (russe) du parti communiste géorgien, arrêté pour trafic d'or et de diamants. Ce personnage a depuis été remis discrètement en liberté, et il est peu probable que son cas soit un jour abordé dans la presse...

La milice n'échappe pas non plus à la corruption, mais là encore les faits incontestables sont rares, car on prend soin de ne pas discréditer une aussi précieuse institution. En 1974, pourtant, la *Pravda* avait dénoncé un inspecteur de la police de la route qui, pendant plus de deux ans, s'était fait un appréciable magot en rançonnant les automobilistes qui passaient à sa portée et en les menaçant de les accuser de conduite en état d'ivresse s'ils ne versaient pas un « droit de passage » de 30 roubles. Des centaines l'ont fait sans rien dire avant qu'un conducteur, plus courageux que les autres, ne se rebiffe et ne porte plainte. Cette pratique de la rançon est très courante à Moscou ; tous les automobilistes la connaissent bien, qui se font arrêter sans motif et qui glissent machinalement un billet de 1 rouble dans leur carte grise.

L'envers des mots, la *réalité* que cache la langue officielle, ne sont pas enthousiasmants ; les si pratiques « *survivances du passé* » ne trompent cependant plus personne, y compris dans les plus *hautes sphères du régime. Mais* les réponses avancées à mots couverts ne sont pas les mêmes, loin de là. L'enjeu de ce combat encore feutré est pourtant d'importance, puisqu'il s'agit de savoir s'il est encore temps de réformer cette révolution, figée dans le verbe et le refus d'elle-même.

Prochain article :

LES CHOIX DE DEMAIN



EUROPE

DIPLOMATIE

République fédérale d'Allemagne

DANS UNE INTERVIEW PUBLIÉE PAR LE « MANIFESTO »

Un ancien terroriste condamne le détournement de Mogadiscio

La nouvelle commission spéciale ouest-allemande chargée de retrouver les seize terroristes recherchés depuis le meurtre de Hanns-Martin Schleyer (« le Monde » du 9 novembre) va renforcer sa coopération avec les services de police étrangers, a annoncé le directeur de la section « terrorisme » de l'Office criminel fédéral, M. Gerhard Böden.

A Stuttgart, l'un des gardiens de la prison de Stammheim a démenti devant la commission d'enquête du Parlement régional de Bade-Wurtemberg l'affirmation selon laquelle le pistolet qu'aurait utilisé Jan-Carl Raspe pour mettre fin à ses jours aurait été maculé de sang, ce qui, selon les autorités chargées de l'enquête, aurait rendu impossible la recherche d'empreintes digitales sur l'arme. D'autre part, un ancien compagnon de Baader — actuellement incarcéré — a déclaré au « Manifesto » que le terrorisme était sans issue en R.F.A.

De notre correspondant

Rome. — Mme Luciana Castellina, député italien d'extrême gauche, a été autorisée par les autorités de Berlin-Ouest à rencontrer Horst Mahler, qui purge une peine de quatorze ans de prison pour activités terroristes au pénitencier de Moabit. Cet avocat, qui fut un des premiers défenseurs de Baader, puis participa à une expédition armée pour le libérer, a fait au cours de cet entretien une longue autocritique que publie le quotidien *Il Manifesto* dans son numéro daté du 6 novembre.

« *Nous pensions que le peuple n'avait pas la force de se libérer lui-même*, affirme Mahler. *Ne pouvant s'identifier à lui, nous avions trouvé une autre identification dans le tiers-monde. A partir de ce moment, nous ne nous sommes plus sentis allemands, mais la « cinquième colonne » du tiers-monde dans les métropoles (...). Le peuple ne bougeait pas, pensions-nous, parce qu'il avait peur de l'Etat. Il fallait donc lui prouver que l'Etat était vulnérable.* »

C'était une erreur, remarque le terroriste repenti, car « *le peuple s'identifie aussi avec l'Etat. Il le considère comme sien, parce qu'il lui donne sécurité et assistance* ». L'ancien ami de Baader, qui a accompli la moitié de sa peine, estime aujourd'hui que « *la révolution ne peut se faire qu'avec la majorité du peuple* ». Sinon, elle conduirait au chaos, « *et le chaos conduit toujours à la réaction* ».

Mahler juge sévèrement le détournement de l'avion de la Lufthansa : « *Nous avions commencé par protester contre le massacre de My Lai*, dit-il, *or, la Fraction armée rouge a risqué un autre My-Lai (1) : l'assassinat de femmes et d'enfants uniquement pour libérer quelqu'un avec qui le peuple ne s'identifie pas.* »

R. S.

(1) Le 16 mars 1968, une unité de la division américaine Americal, sous le commandement du lieutenant Calley, avait massacré la population du village de My-Lay, dans le centre du Vietnam ; plusieurs centaines de personnes avaient été tuées, dont des femmes, des enfants et des vieillards.

L'aile modérée l'emporte au congrès des libéraux à Kiel

De notre correspondant

Bonn. — A l'issue du congrès libéral, qui a terminé ses travaux mardi soir 8 novembre à Kiel, le président du F.D.P., M. Hans-Dietrich Genscher, a pu se féliciter que cette rencontre n'ait donné lieu à aucun « *déchirement* ». Autre résultat essentiel de ce congrès : les représentants libéraux au sein de la coalition gouvernementale se sont vu reconnaître toute la liberté de manœuvre dont ils avaient besoin pour maintenir leur coopération avec les sociaux-démocrates.

Dès le premier jour, la gauche du parti avait enregistré une défaite, lorsque la grande majorité du congrès avait réaffirmé son attachement aux thèses traditionnelles du parti en matière économique. Pour beaucoup de dirigeants libéraux, et notamment pour le nouveau ministre de l'économie, le comte Lambsdorff, la concurrence et l'« économie sociale de marché » sont inséparables de la démocratie politique. Seule consolation laissée aux adversaires du libéralisme classique, la résolution adoptée par le congrès n'exclut quand même pas totalement le recours éventuel à une intervention de l'Etat, si c'était nécessaire... pour défendre l'économie libérale.

Le débat sur la « sécurité intérieure » et la lutte contre le terrorisme a été beaucoup plus animé. Au centre des discussions se trouvait un projet actuellement envisagé à Bonn qui reconnaîtrait clairement aux policiers le droit de « tirer pour tuer » lorsqu'il s'agit de sauver la vie d'un otage. Les porte-parole de la gauche se sont élevés aussi contre les propositions tendant à mettre à la disposition de la police des Länder des mitrailleuses et des grenades. Le ministre de l'intérieur, M. Maihofer, a affirmé qu'une telle mesure était indispensable pour établir l'« égalité » avec les terroristes, et faire reculer le seuil au-delà duquel il faudrait faire intervenir l'armée. La thèse des dirigeants du parti ne l'a cependant emporté que par 196 voix contre 174.

Le problème de l'énergie nucléaire a donné lieu à des « accrochages » tout aussi vifs. L'ancien ministre de l'économie, M. Friderichs, et son successeur, ont soutenu tour à tour que sans le recours à l'atome, la République fédérale ne disposerait pas des ressources énergétiques indispensables à son développement. Ils se sont trouvés néanmoins en difficulté à propos du surrégénérateur en construction à Kalkar : l'arrêt des travaux, réclamé par la gauche, n'a été repoussé que par 163 voix contre 161.

La résolution finale, qui revient sur les positions antérieures du parti et qui a été adoptée par une très large majorité, représente un compromis satisfaisant pour les ministres libéraux. Tout en émettant certaines réserves, ce texte n'exige plus un moratoire d'au moins trois ans dans la construction des centrales nucléaires. Le revirement qui est intervenu chez beaucoup de libéraux à propos de l'énergie nucléaire paraît d'ailleurs refléter une évolution qui se manifeste à l'heure actuelle au sein de l'opinion publique.

JEAN WETZ.

OTTAWA DEMANDERA DES ÉCLAIRCISSEMENTS A PARIS SUR LA VISITE DE M. LEVESQUE

Ottawa (*A.F.P.*). — M. Jamieson, ministre canadien des affaires extérieures, a confirmé, mardi 8 novembre, que le gouvernement canadien demandera des « clarifications » aux autorités françaises, au sujet de la visite à Paris du premier ministre québécois, M. Lévesque.

M. Jamieson a précisé aux journalistes qu'Ottawa désirait, en particulier, savoir ce que le président Giscard d'Estaing a voulu dire lorsqu'il a fait référence à « *un appui* » de la France au Québec « *le long de la route qu'il décidera de suivre* ». Le ministre a ajouté que son gouvernement aimerait aussi des précisions sur « *l'arrangement prévu* » pour une rencontre annuelle des premiers ministres français et québécois (*le Monde* des 5, 6-7 novembre).

Faisant allusion à l'attribution de la Légion d'honneur à M. Lévesque, le premier ministre canadien, M. Trudeau a, d'autre part, déclaré que « *la France a beaucoup investi dans les autres provinces du Canada, mais pour ce qui est du Québec, le gouvernement français pense apparemment que ce dernier va se satisfaire de médailles. (...) Je ne pense pas que la chose ait plus d'importance que cela.* »

PROCHAINE DÉMISSION DU PRINCE SADDRUDIN AGA KHAN HAUT COMMISSAIRE DE L'ONU POUR LES RÉFUGIÉS

Genève (*A.F.P.*). — Le prince Saddrudin Aga Khan, haut commissaire de l'ONU pour les réfugiés depuis 1966, abandonnera ses *fonctions* à la fin de l'année, tout en restant « *conseiller spécial* [du secrétaire général] *pour des missions particulières d'ordre humanitaire* ». Le communiqué de l'ONU, qui annonce cette démission sans en donner les raisons, rappelle que le prince, après avoir été membre du haut commissariat depuis 1959, avait été haut commissaire adjoint en 1963 et qu'il avait « *coordonné un certain nombre d'importantes opérations humanitaires, notamment en Inde (1971), au Soudan (1972), à Chypre (1974), en Agola (1976) et en Afrique australe (1977)* ».

[Nous croyons savoir que le prince Sadruddin Aga Khan, âgé de quarante-quatre ans, a l'intention de se consacrer désormais à l'étude des problèmes nucléaires. Le 30 octobre, il avait pris position publiquement contre la construction du surrégénérateur de Creys-Malville, en Isère, et sa femme avait participé dans les rues de Genève à une manifestation contre cette installation.]

Finlande

Quatre groupements fascistes et paramilitaires sont interdits

De notre correspondant

Helsinki. — Le ministère finlandais de l'intérieur a décidé, la semaine dernière, d'interdire provisoirement les activités de quatre organisations non enregistrées, de caractère fasciste et paramilitaire, dont l'action est surtout localisée dans la région de la ville de Turku, dans le sud de la Finlande. Ces différentes associations rassemblent au grand maximum une centaine de membres. La personne qui assume la présidence de ces quatre associations a été interrogée par la police, et son appartement perquisitionné.

Le ministère fonde l'interdiction sur les articles 8 et 15 du traité de paix de 1947. Selon l'article 8, « *la Finlande, qui, conformément à la convention d'armistice, a pris des mesures en vue de dissoudre toutes les organisations politiques, militaires et paramilitaires de caractère fasciste existant sur le territoire finlandais, ainsi que toute organisation faisant une propagande hostile à l'Union soviétique ou à toute autre nation amie, s'engage à ne pas tolérer à l'avenir l'existence et l'activité d'organisations de cette nature, qui ont pour but de priver le peuple de ses droits démocratiques* ».

L'article 15 du même traité précise qu' « *aucune formation d'instruction militaire, navale ou aérienne ne sera donnée aux personnes ne faisant pas partie de l'armée, de la marine ou de l'aviation finlandaises* ». Le dernier article cité concerne surtout les activités d'une des quatre organisations, le Front du peuple patriotique. Ce groupement, en effet, organise pour ses membres, qui portent l'uniforme, des exercices de tir, et entrepose des armes. Discipline militaire, insignes, croix gammée, salut hitlérien, sont des caractéristiques qui ne laissent aucun doute sur l'affiliation idéologique.

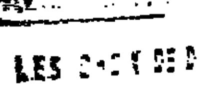
Une pression discrète de l'Union soviétique ?

Le ministère fonde aussi l'interdiction sur les résultats d'une enquête de la police qui avait conduit à l'arrestation et à la condamnation d'un des membres du Front du peuple patriotique. Au début de l'automne, celui-ci avait envoyé à une section locale de l'Union de la jeunesse démocratique de Finlande située dans la ville de Vaasa, à l'ouest du pays, une enveloppe contenant un explosif (il n'y eut pas de blessé).

S'il ne faut pas exagérer l'importance de telles organisations, les articles du traité de paix sont clairs, et la presse, surtout d'obédience communiste, s'est souvent étonnée de la passivité et de la lenteur des autorités. Rien ne permet non plus d'exclure une pression discrète de l'Union soviétique. D'autre part, la présence de telles organisations sur le territoire finlandais avait fait l'objet de questions écrites de parlementaires.

La décision finale, quant au sort des quatre organisations en question, doit être prise dans un délai de deux semaines par le tribunal de première instance de la ville de Turku. La décision du ministère de l'intérieur est exceptionnelle dans la Finlande d'aujourd'hui. Depuis la guerre, seules les organisations paramilitaires créées dans les années 20 ont été dissoutes peu après la signature du traité de paix. En août dernier, les autorités avaient interdit une marche organisée par une de ces associations néo-fascistes, sans prendre de mesures plus restrictives.

PAUL PARANT.



Le Monde

politique

Le président de la République rappelle les règles

M. Giscard d'Estaing a saisi l'occasion du troisième anniversaire de la révision constitutionnelle du 29 octobre 1974 pour faire le bilan de son action dans le domaine des libertés *publiques et individuelles*. Devant le Conseil constitutionnel, réuni en présence du premier ministre, des présidents des assemblées, des membres du gouvernement et des représentants du Parlement et des plus hautes autorités de l'Etat, le président de la République a affirmé que les progrès accomplis en cette matière font que « les quarante derniers mois se comparent aux périodes les plus importantes de notre histoire républicaine ». On jugera de la profondeur de ces réformes en lisant ci-dessous l'énumération faite par le chef de l'Etat, de l'abaissement de l'âge de la majorité à dix-huit ans à la prochaine suppression des frais de justice, en passant par la libéralisation de l'avortement et l'indépendance des Comores et de Djibouti.

Le président de la République a longuement insisté sur la révision d'octobre 1974, qui accorde à soixante députés ou sénateurs le droit de saisir le Conseil constitutionnel de toute loi avant sa promulgation. Il a rappelé que l'existence du Conseil, dont le champ d'activité a été ainsi étendu, soumet la loi, votée par le Parlement, à la Constitution, adoptée par référendum. Cette innovation, par rapport aux régimes antérieurs, a contribué, selon M. Giscard d'Estaing, à la longévité de la Vᵉ République, qui a d'ores et déjà dépassé d'un peu plus d'un an la monarchie de Juillet et de quelques mois le Second Empire.

Garant des institutions, le président de la République s'est affirmé, une fois encore, résolu à en assurer la durée, et il a rappelé à « ceux qui traitent parfois de ce sujet » les conditions mises à la révision du texte de 1958. M. Giscard d'Estaing avait déjà jugé nécessaire, le 8 juillet, à Carpentras, d'opposer les règles constitutionnelles aux « amateurs de coups d'Etat ». Il

M. Roger Frey, président du Conseil constitutionnel, a d'abord caractérisé la création de ce Conseil comme « une des innovations les plus originales de la Constitution de 1958 ». « C'est la première fois, en effet, *a-t-il déclaré*, qu'apparaît dans l'histoire constitutionnelle française une institution capable d'assurer le respect du principe de la subordination de la loi, acte du Parlement, à la Constitution considérée comme une règle supérieure. Auparavant, ni les tribunaux judiciaires ni les divers organes pourtant créés à cet effet, mais disposant de pouvoirs trop limités, n'avaient pu exercer un véritable contrôle de la constitutionnalité des lois. » *M. Frey a rappelé l'activité du Conseil dans le règlement des contentieux électoraux, puis il a évoqué la révision constitutionnelle d'octobre 1974.*

« Cette réforme, *a-t-il déclaré*, voulue et soutenue par vous, monsieur le président, de tout le poids de votre autorité, avait, comme bien souvent en notre pays dès qu'il s'agit de modifier quelque chose, suscité scepticisme et critiques souvent acerbes. Il n'était pourtant pas difficile d'en discerner la portée et les conséquences, mais assez rares à l'époque furent ceux qui s'en rendirent compte. Le résultat ne se fit d'ailleurs pas attendre : les saisines formées par les membres du Parlement se sont multipliées au point que, sur les déclarations de conformité rendues par le Conseil depuis son origine, plus des deux tiers l'ont été au cours des trois dernières années. C'est beaucoup si l'on songe que la Cour constitutionnelle allemande n'a statué depuis sa création que six fois sur saisine parlementaire (...). »

« Nous ne saurions oublier par ailleurs, *a poursuivi M. Frey*, la seule décision rendue sur la saisine du président de la République : c'est celle qui a été prise les 29 et 30 décembre 1976 concernant l'élection du Parlement européen au suffrage universel. Dans cette décision unique en son genre, le Conseil a défini avec grand soin les limites au-delà desquelles les instances européennes ne pouvaient intervenir sans mettre en danger l'indépendance nationale et l'indivisibilité de la République, et a donné au gouvernement les moyens de se prémunir contre un pareil risque. Là encore, et quoi qu'on en ait dit, le Conseil a conscience d'avoir servi l'indépendance nationale et les libertés publiques. »

M. FREY : pas de gouvernement des juges

M. Frey estime que le Conseil constitutionnel peut être menacé, dans l'avenir, par « la tentation de l'immobilisme et celle du bouleversement ». « La première, *a-t-il poursuivi*, aurait pour effet la sclérose de notre organisme et la ruine de vingt ans d'efforts. Je ne crois pas qu'elle soit à craindre (...).

» Plus redoutable, à mon sens, est l'autre tentation, celle de la mutation totale ou du bouleversement. Elle peut s'inspirer de conceptions idéologiques radicalement différentes de celles qui ont présidé à l'élaboration des dispositions constitutionnelles qui nous régissent ; elles peuvent aussi proposer en exemples certaines institutions étrangères. Ce n'est un secret pour personne que certains ont rêvé ou rêvent de transformer notre Conseil constitutionnel en une sorte de Cour suprême.

» Sans vouloir entrer dans un tel débat qui n'a pas ici sa place, qu'il me soit simplement permis d'indiquer qu'à *mon sens* un tel bouleversement serait rempli d'aléas et d'incertitudes et nécessiterait en fait une refonte de nos juridictions administratives et judiciaires. Une telle solution me semble d'autant moins souhaitable qu'elle me paraît aussi peu adaptée que possible au caractère de notre peuple, aux traditions juridiques de notre pays et à nos mœurs parlementaires, et on aurait tôt fait de dénoncer le gouvernement des juges. C'est alors qu'on verrait apparaître d'inévitables *conflits* entre les pouvoirs, conflits que notre tempérament national pousserait comme d'habitude jusqu'à l'extrême. »

M. Frey a enfin assuré le président de la République qu' « à sa place, avec l'indépendance et la discrétion qui caractérisent son action, le Conseil constitutionnel saura défendre cette loi suprême, assuré ce faisant de bien servir la République et les citoyens et de contribuer ainsi, modestement peut-être mais efficacement, à l'idée que le monde se fait de la démocratie française ».

Une réforme efficace

M. Giscard d'Estaing a d'abord rappelé que, dans « l'Etat de droit » *que* « notre République constitue depuis longtemps (...), il manquait un maillon essentiel : rien n'obligeait la loi elle-même à respecter la Constitution ». *Il a poursuivi :* « Le dogme de la souveraineté parlementaire, les excès du gouvernement, des juges dans d'autres pays, expliquaient cette lacune. Ils l'expliquaient, mais ils ne la justifiaient pas : D'où l'importance de la création de votre conseil par la Constitution de 1958, chargée de faire respecter l'équilibre des pouvoirs Pour la première fois dans notre histoire, une institution recevait le pouvoir de déclarer nulle une loi contraire à la Constitution et d'empêcher ainsi sa promulgation. »

Le président de la République a souligné que le Conseil ne s'est pas borné à « veiller au respect des dispositions de la Constitution relative à l'organisation des pouvoirs publics ». « Par un choix capital, *a-t-il dit*, d'ailleurs conforme à notre tradition juridique, vous avez décidé d'inclure dans les principes dont vous aviez à assurer le respect ceux qui sont énoncés dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, et dans le préambule de la Constitution de 1946, principes auxquels la Constitution de 1958 proclame solennellement son attachement et qui définissent les libertés des citoyens français. »

M. Giscard d'Estaing a cité plusieurs lois déclarées anticonstitutionnelles par le Conseil, puis il a fait un premier bilan de l'application de la réforme de 1974.

« En premier lieu, *a-t-il dit*, la réforme a été efficace. Au cours de ces trois années, votre Conseil a exercé le plus large contrôle sur la constitutionnalité des *lois nouvellement votées. Les* seules saisines opérées au titre de la révision de 1974 sont au nombre de quinze.

» Ensuite, bien qu'elle n'ait pas été votée par l'opposition, la révision constitutionnelle du 29 octobre 1974 constitue aujourd'hui un élément essentiel du statut de l'opposition. Rien d'étonnant si, comme je l'avais d'ailleurs prévu et souhaité, c'est l'opposition qui a été le principal utilisateur de la possibilité nouvelle ainsi donnée aux parlementaires.

» Quant au gouvernement, chacun peut constater qu'il a déféré chaque fois, sans délai ni aigreur, à votre décision. Dans un pays habitué aux *conflits, la machine* a fonctionné dans l'huile.

» Enfin, la France est désormais protégée de manière efficace contre le risque de l'adoption de lois inconstitutionnelles. Il faut qu les Français le sachent. Votre Conseil se compare aux Cours suprêmes telles qu'il en existe aux Etats-Unis et dans certains autres pays. »

M. Giscard d'Estaing a précisé : « Le propre d'une Cour suprême est de ne contrôler les lois que par voie d'exception, au hasard du déroulement des *procédures* judiciaires, et toujours *a posteriori*. Il en résulte une part d'aléa dans l'exercice de ce contrôle et une précarité dans les situations juridiques individuelles.

» Au contraire, la censure de votre Conseil s'exerce par voie d'action directe, avant que la loi n'entre en application. Elle est plus systématique pour l'avenir et, au regard du passé, plus respectueuse des « droits acquis ». A tous égards, ce système, conforme à l'esprit de nos lois et de nos mœurs, me semble préférable.

» Sa seule faiblesse est qu'il peut laisser subsister, si elles sont antérieures à 1974, et plus encore à 1958, des dispositions qui, adoptées aujourd'hui, n'échapperaient peut-être pas à votre censure. J'ai noté, à cet égard, vos suggestions. Je relève, d'autre part, que pour mieux mettre en harmonie notre législation tout entière avec l'esprit de vos décisions, il pourra appartenir, le cas échéant, au gouvernement d'élaborer les projets de loi nécessaires. »

« Mais plus que le passé, *a poursuivi le président de la République*, c'est l'avenir qui compte. L'avenir, c'est que notre Constitution, donc nos libertés, sont désormais mieux défendues. Mieux défendues contre les tentations technocratiques ou électoralistes qui, à un moment ou un autre, peuvent être celles d'un gouvernement ou d'un Parlement soumis aux nécessités de l'action et aux pressions de l'opinion.

» *Mais mieux défendues aussi* contre les entreprises d'un pouvoir qui se détournerait délibérément de la liberté. Certes, rien ne peut protéger de lui-même un peuple qui serait résolu à perdre sa liberté. Mais tel n'est pas le cas du nôtre. Il saura tirer parti de l'institution nouvelle qu'il s'est donnée.

» En achevant l'établissement d'un Etat de droit, en dressant au profit de nos libertés un rempart supplémentaire, la révision constitutionnelle de 1974 apporte une contribution efficace au progrès de notre démocratie. Elle constitue en même temps par son vote un témoignage supplémentaire de la confiance du peuple français, messieurs, dans votre sagesse et votre loyauté républicaine. »

Une détente dans notre vie publique

M. Giscard d'Estaing a ensuite dressé l'état des libertés et des institutions en France. Il a déclaré : « Le renforcement du contrôle de la constitutionnalité des lois n'a pas été un acte isolé. Au contraire, il s'inscrit dans le grand mouvement d'approfondissement des libertés qui a animé notre vie nationale depuis trois ans. Qu'il s'agisse des libertés publiques ou des libertés individuelles, je n'hésite pas à dire que les quarante derniers mois se comparent aux périodes les plus importantes de notre histoire républicaine. Cela, qui est peu connu, mérite d'être souligné, et explique, en partie, la détente qui s'est amorcée dans notre vie publique (...).

» C'est ainsi que la majorité civique a été abaissée à dix-huit ans ; que le service public de la radio-télévision a été profondément réorganisé et le pluralisme introduit dans le respect du monopole, le droit d'expression de l'opposition sur les ondes pleinement reconnu et, constatons-le.

Des rayons et une ombre

(Suite de la première page.)

C'eût été vrai. Mais, élégamment, et par une démarche plus sereine, le chef de l'Etat a préféré le film à son négatif : il a montré comment, depuis 1875, la République avait progressivement installé l'Etat de droit ; d'abord en soumettant de plus en plus l'administration et le gouvernement au contrôle du juge administratif ou, dans certaines matières, judiciaire ; ensuite, en 1958, en donnant un juge au législateur lui-même. Ainsi la révision de 1974 devient, sans désaveu de paternité, fille de la tradition républicaine.

S'agit-il d'un achèvement ? La réponse est, du point de vue juridique, prudente ; du point de vue politique, ouverte. Prudence juridique : on a parlé quelquefois d'une révision constitutionnelle qui permettrait, comme aux Etats-Unis, à tout plaideur, partie à un procès devant une juridiction quelconque, de soulever l'exception d'inconstitutionnalité à l'encontre d'une loi déjà promulguée. Si l'exception était jugée sérieuse, le juge judiciaire ou administratif en saisirait le Conseil constitutionnel et, selon la décision de celui-ci, la loi conserverait ou perdrait sa force juridique. Mais ce système marquerait de précarité toutes les lois dans un pays déjà sceptique ; il risquerait de produire de redoutables effets rétroactifs. Aussi le président de la République aime-t-il mieux poser la question en termes plus empiriques : pour les *lois votées depuis la révision* de 1974, il y a peu de chances, on l'a dit, qu'elles aient pu échapper à la vigilance des opposants et donc *à la censure du Conseil* constitutionnel. Il existe en leur faveur une très *forte* présomption de constitutionnalité. Le problème est donc circonscrit aux lois qui ont pu être promulguées malgré leur inconstitutionnalité, soit parce qu'elles sont intervenues avant 1958, c'est-à-dire alors qu'il *n'existait pas* de contrôle de constitutionnalité, soit parce, votées entre 1958 et 1974, elles n'ont pu donner prise au recours d'une minorité d'opposants. Telle est la « faiblesse » du système Elle ne le vicie pas fondamentalement.

∴

Mais la prudence juridique ne conduit pas à une fin de non-recevoir politique. Discrètement, le chef de l'Etat rappelle au gouvernement qu'il lui appartient de préparer des projets modifiant des lois anciennes lorsque celles-ci apparaissent contraires aux principes de droit progressivement dégagés par le Conseil constitutionnel. Faut-il aller plus loin ? Ici, les techniciens du droit auraient des solutions à proposer : rapport périodique du Conseil constitutionnel suggérant les « mises en harmonie » nécessaires ; droit d'autosaisine du Conseil ; droits des détenteurs actuels de la saisine, y compris les soixante députés ou les soixante sénateurs, de porter devant le Conseil constitutionnel une demande en abrogation pour l'avenir (et donc en évitant la rétroactivité) des dispositions en vigueur contredisant la Constitution, particulièrement sur le chapitre des droits et des libertés. L'imagination et l'ingéniosité peuvent se donner libre cours...

Mais c'est vers le Conseil constitutionnel que le président de la République s'est finalement tourné en évoquant ses « suggestions », ce qui indique qu'une concertation est sans doute en cours, *mais n'est pas encore* venue à maturité.

Cette confiance dans le Conseil constitutionnel est méritée, aux yeux du chef de l'Etat, par la *manière dont le Conseil a* rempli son rôle en sachant tout à la fois ne pas outrepasser ses compétences et les exercer pleinement, notamment en ne se bornant pas à un contrôle formel des mécanismes, mais en se faisant gardien des droits et des libertés.

« *Pas de gouvernement des juges... Mais le règne, tout le règne de la Constitution.* » Ici encore le double registre : la formule trace le vaste champ d'action juridique qui est celui du Conseil constitutionnel. Mais c'est aussi un avertissement politique auquel plus loin d'autres phrases font écho en évoquant « *un pouvoir qui se détournerait de la liberté* ». Le droit n'est certes pas une arme nucléaire, mais ce n'est pas toujours un pistolet de paille.

Retenons que, s'il croyait qu'il en soit besoin, le chef de l'Etat s'en servirait. Il n'envisage visiblement en aucun cas ni de se démettre ni de se soumettre.

Reste à savoir si l'arme juridique ne peut pas être retournée contre celui qui la tient. Ceux qui en sont menacés peuvent, s'ils l'emportent devant les électeurs, envisager une révision constitutionnelle qui, par exemple, abaisserait le pouvoir du *chef de* l'Etat — le programme commun le prévoit, — donnerait des droits et des libertés une formulation moins individualiste, énoncerait peut-être une fois encore des « *principes nouveaux particulièrement nécessaires à notre temps* ».

L'article 11

A entendre le discours de M. Valéry Giscard d'Estaing, on a pu croire un moment qu'il laisserait cette perspective de côté. Le propos constitutionnel paraissait terminé. Le chef de l'Etat avait dressé le tableau des lois « libérales » de ces trois dernières *années, depuis l'abaissement* de l'âge de la majorité jusqu'à l'aide judiciaire en passant par le régime fiscal de la presse. Il annonçait les réformes en cours et les orientations des travaux parlementaires de la « prochaine législature », conjurant ainsi les ides de mars. Et, tout d'un coup, un cours de droit constitutionnel sur la procédure de révision... C'était pour rappeler que celle-ci n'est pas à portée de main de la seule Assemblée nationale ; elle exigerait un vote au Sénat, qui, dans cette matière, est sur un pied d'égalité totale avec l'Assemblée : elle ne pourrait être ratifiée par la réunion des deux Chambres que si le président de la République — et lui seul — préférait cette procédure à celle du référendum de ratification. En d'autres termes, la Constitution actuelle serait, en cas de besoin plus résistante qu'on ne croit Une fois de plus, le contrepoint du droit et de la politique...

Pourtant, ce rappel de données juridiques, d'ailleurs incontestées, s'est fait dans une phrase dont le sens exact sera sans doute largement discuté :

« *Aucune révision de la Constitution n'est possible que si elle est d'abord votée en termes identiques par l'Assemblée nationale et par le Sénat.* »

Souligne-t-on les mots « *aucune révision* » et « *d'abord* », la phrase veut alors dire que la seule procédure de révision juridiquement correcte est celle de l'article 89 de la Constitution, qui fait du vote de la révision par les Chambres un point de passage obligé commandant tout recours au référendum. Dès lors, c'est renoncer à la thèse soutenue par le général de Gaulle, mise en œuvre en 1962 et en 1969, selon laquelle l'article 11 de la Constitution permet au président de la République de soumettre directement au peuple, sans vote préalable des Chambres, une révision constitutionnelle. S'il faut comprendre ainsi la « petite phrase », il faut s'attendre à des protestations gaullistes.

Mais, si l'on souligne les mots « *et par le Sénat* », le chef de l'Etat a seulement voulu rappeler, ne serait-ce que pour redresser une erreur trop facilement accueillie par les écrivains de politique-fiction, que, quand les Chambres interviennent, la résistance du Sénat à la révision est invincible. Dans cette interprétation, l'article 11 n'est pas écarté, mais simplement mis entre parenthèses, car il n'appartient pas au sujet traité.

Peut-être est-ce une troisième lecture, beaucoup plus pragmatique, qui est la bonne. Le président de la République a voulu dire tout simplement qu'il n'est pas facile de se passer de lui pour réaliser une révision constitutionnelle. En effet, une révision projetée sans lui ou, à plus forte raison, contre lui ne pourrait se faire par appel au référendum direct de l'article 11, auquel le chef de l'Etat peut seul recourir (sans compter que la gauche a toujours condamné l'utilisation de ce texte en matière constitutionnelle et ne pourrait se déjuger). Dès lors, une initiative parlementaire à laquelle le président ne souscrirait pas devrait s'exercer nécessairement dans le cadre de l'article 89, et, pour avoir voulu contourner l'obstacle présidentiel, les députés risqueraient de se heurter à l'obstacle *sénatorial*. C'est tout ce qu'il *faudrait* comprendre...

∴

Nous ne savons pas si M. Valéry Giscard d'Estaing a ou non renoncé à la thèse et à la pratique du général de Gaulle en matière de révision constitutionnelle. Mais nous savons qu'il n'a pas oublié l'un des axiomes de science politique que le fondateur de la Vᵉ République professait : qu'un chef politique ne doit jamais complètement livrer sa pensée et ses desseins. C'est sans doute pourquoi, à la fin d'un discours, *jusque-là sans ombres ni détours*, surgit ce qu'il faut bien appeler une énigme.

GEORGES VEDEL.

هكذا من الأصل

les règles de révision de la Constitution

s'agissait, en l'occurrence, de l'auteur d'un article paru dans les « Cahiers du communisme ». M. Mitterrand avait répliqué, le 12 juillet, en indiquant que la gauche n'envisageait de modifier la Constitution que selon la procédure prévue à l'article 89, qui laisse le choix, pour une révision dont le gouvernement prendrait l'initiative, entre la voie parlementaire et celle du référendum. M. Giscard d'Estaing a rappelé, mardi, que ce choix appartient au seul président de la République.

Il a rappelé également que la révision de la Constitution suppose un vote identique de l'Assemblée nationale et du Sénat. Ainsi, le Conseil et le Sénat, dont les membres sont en fonctions pour neuf ans et renouvelés par tiers tous les trois ans, et où la majorité est actuellement prépondérante, sont susceptibles de mettre un obstacle insurmontable aux projets constitutionnels de la gauche si celle-ci remporte les élections de mars 1978.

largement utilisé ; que le régime fiscal de la presse a été refondu ; que les questions hebdomadaires d'actualité ont été organisées à l'Assemblée nationale ; qu'une procédure a été instituée en vue de rendre plus systématique la publication des rapports administratifs ; que les écoutes téléphoniques à caractère politique ont été abolies, de même que la censure politique au cinéma ; que les associations se sont vu reconnaître la capacité de participer à la vie de la cité. Et c'est dans cet esprit que certains territoires d'outre-mer ont été les uns conduits à l'indépendance, les autres dotés d'un statut départemental. »

Passant aux libertés individuelles, le président de la République a cité : « La protection prochaine des personnes contre les abus de l'informatique ; le plein exercice de la liberté de l'enseignement, des nouvelles garanties, notamment judiciaires, bientôt données au contribuable, à l'emprunteur, au consommateur, un droit de réponse organisé sur les ondes de la radio et de la télévision ; le justiciable, protégé sous peu des astreintes contre le mauvais vouloir des administrations tenues d'exécuter une décision de justice ; la contraception et l'interruption de grossesse, laissées, sous certaines conditions, à l'appréciation des consciences individuelles ; la durée de la détention provisoire limitée, dans la généralité des cas, à six mois au maximum ; la condition carcérale humanisée ; l'aide judiciaire renforcée ; et, bientôt, la gratuité des actes de procédure, en voie d'être établie devant les tribunaux civils et administratifs. »

Pour autant, M. Giscard d'Estaing n'estime pas la tâche achevée.

« Notre effort, *a-t-il dit,* doit se poursuivre dans trois directions. La première est la recherche d'une plus grande sécurité des personnes et de leur vie privée contre les agressions de toute nature, tant morale que physique, auxquelles elles sont exposées dans le monde actuel. La seconde est la bureaucratisation de la société française. L'administration est assurément nécessaire ; la bureaucratie, jamais. La nature des relations entre l'Etat et le citoyen doit être progressivement aménagée. Enfin, la troisième voie est celle de la décentralisation de notre organisation au profit des communes et des départements. Une consultation a été engagée. Le processus sera conduit, avec toute la patience mais aussi toute la détermination nécessaires, jusqu'à son terme naturel : le développement en profondeur des libertés locales.

» Et ces trois tâches devront marquer l'œuvre législative de la prochaine législature. »

Le chef de l'Etat a noté que la France avait « passé tranquillement » *la date du 4 octobre, dix-neuvième anniversaire de l'instauration de la V° République.*

« Les Français, *s'est-il demandé,* savent-ils qu'avec cette durée ils ont déjà vécu plus longtemps sous la V° République que sous aucun autre régime depuis la Révolution de 1789, à la seule exception de la III° République ? Plus longtemps que sous les deux Empires, la Restauration, la monarchie de Juillet et trois Républiques ?

» C'est parce qu'ils ont senti ce besoin de stabilité que les auteurs de notre Constitution ont prévu pour sa révision des conditions précises. »

M. Giscard d'Estaing a rappelé ces conditions « à l'intention de tous ceux qui traitent parfois de ce sujet, et à l'intention des citoyens qui se préoccupent de la sécurité de la République ».

« Deux points sont essentiels, *a-t-il dit,* le premier est qu'aucune révision de la Constitution n'est possible que si elle est votée en termes identiques par l'Assemblée nationale et par le Sénat. La procédure constitutionnelle est ainsi différente de la procédure législative, où l'Assemblée nationale peut avoir, comme on le dit, le « dernier mot ». Ici, l'accord de chacune des deux Assemblées est indispensable.

» D'autre part, le seul cas où le projet, ou la proposition, ainsi voté n'est pas présenté au référendum est celui où le président de la République, je dis bien le président de la République, décide de le soumettre au Parlement convoqué en Congrès ; et, dans ce cas, le texte doit réunir la majorité des trois cinquièmes. »

Le chef de l'Etat a conclu : « Si j'ai rappelé ces dispositions, c'est pour souligner que le texte de notre Constitution, qui permet les évolutions lentes et réfléchies, nous met à l'abri des changements impulsifs. Nous veillerons tous ensemble, messieurs, dans le cadre de nos attributions, au respect et au bon fonctionnement de cette République qui a la charge de conduire le progrès démocratique de la France. »

L'EXAMEN DU PROJET DE LOI DE FINANCES

Universités : budget en augmentation de 8,8 %

Mardi matin 8 novembre, sous la présidence de M. Edgar Faure puis de Mme Fritsch (réf.), l'Assemblée nationale examine les crédits du secrétariat d'Etat aux universités. Ce budget (analysé dans « le Monde » des 18 et 19 septembre) s'élève à 11,5 milliards de francs, il est en augmentation de 8,8 % par rapport à celui de 1977.

M. MARIE (R.P.R.), rapporteur spécial, estime que le budget de fonctionnement traduit une incontestable volonté de continuité, notamment en ce qui concerne l'amélioration de la situation des personnels, mais qu'il est toutefois victime de la rigueur conjoncturelle pour ce qui est des autres crédits.

M. NEUWIRTH (R.P.R.), rapporteur spécial pour les constructions scolaires et universitaires, relève la diminution des crédits d'équipement. Il indique que la commission des finances, tout en acceptant le projet présenté, s'est inquiétée de la dégradation du potentiel de la recherche et a demandé qu'un effort soit entrepris dans ce domaine.

Pour M. LE PENSEC (P.S.), rapporteur pour avis (affaires culturelles), *« ce budget est le plus médiocre depuis trois ans »*. Il garantit à peine le bon fonctionnement quotidien des établissements et n'autorisera pas l'élaboration et la mise en œuvre des différentes politiques nécessaires au développement de l'université et de la recherche. Bien que M. Le Pensec ait personnellement demandé le rejet du projet, sa commission a émis un avis favorable.

Mme SAUNIER-SEITE, secrétaire d'Etat aux universités, analyse un budget qui représente 3,22 % du budget total de l'Etat, et qui, à son avis, doit répondre à une politique qualitative, les priorités nationales allant, dans la situation économique actuelle, à d'autres secteurs.

Dressant ensuite le bilan de la rentrée universitaire, elle relève successivement : une stabilisation du flux d'entrées, une meilleure répartition de ce flux dans la région parisienne et entre la région parisienne et la province, une meilleure ventilation entre les disciplines. Le secrétaire d'Etat note aussi la faiblesse du flux de sorties, toujours inférieur au flux d'entrées, ce qui conduit à un « stockage », et reconnaît que la démocratisation est encore insuffisante, en observant, toutefois, qu'elle dépend non pas de mesures catégorielles mais de mesures globales. L'aide aux étudiants, constate également Mme Saunier-Seïté, intervient souvent trop tard : *« La démocratisation de l'enseignement supérieur dépend d'abord*, déclare-t-elle, *de la démocratisation du baccalauréat. »*

En ce qui concerne la politique des personnels, l'accent, précise-t-elle, est mis actuellement sur les créations d'emplois de chercheurs plutôt que d'enseignants. Les intégrations de personnels hors statut se poursuivant à un rythme jugé satisfaisant, elle affirme que ce problème sera résolu en trois ans, comme elle en a pris l'engagement. Elle insiste aussi sur la promotion de deux cent cinquante maîtres assistants au grade de maîtres de conférence.

Pour terminer, Mme Saunier-Seïté évoque la réforme du second cycle universitaire, *« appliquée de manière satisfaisante »*, puis elle expose les trois grands objectifs de sa politique : progrès technique, promotion sociale et ouverture sur les réalités économiques.

« Budget de transition pour une Université en mutation », observe M. GAUSSIN (réf., Loire), premier orateur inscrit dans la discussion générale. *« Certes*, reconnaît-il, *l'ouverture sur l'extérieur s'est accrue, mais il faudrait favoriser davantage l'éclosion d'un nouvel esprit scientifique. »* A son avis, l'Université n'est pas devenue la matrice d'une société nouvelle. Elle reste un microcosme et un conservatoire de libertés.

M. COUSTÉ (app. R.P.R., Rhône) s'interroge, lui aussi, sur cette politique d'ouverture : *« A l'égard de la région, elle demeure timide. En ce qui concerne les réalités économiques, l'adaptation à la demande des entreprises devrait être encore perfectionnée. »* L'orateur juge insuffisant le nombre de bourses et réclame un système de prêts bancaires pour les étudiants.

« Comment peut-on parler de démocratisation, demande M. MEXANDEAU (P.S., Calvados), qui relève la diminution des bourses et déclare : *« Le pourcentage des enfants d'ouvriers et d'agriculteurs est en régression. Quarante mille étudiants sont obligés de travailler à temps complet. Le problème de l'emploi reste crucial. Or il est prouvé que plus les études sont longues, plus les chances de trouver un emploi sont grandes. »*

Le député conclut : *« La rentrée s'est effectuée dans le calme, mais cela ne cache-t-il pas la résignation ? Si rien ne change en 1978, on peut penser que l'Université traversera une crise dont elle ne se relèvera pas. »*

M. ROHEL (P.R., Finistère) rappelle que la France accueille cent mille étudiants étrangers, puis se félicite de l'effort de restructuration accompli en faveur de la recherche.

M. FISZBIN (P.C., Paris) qualifie de *« mythique »* le portrait de l'Université brossé par le secrétaire d'Etat *« alors qu'enseignants et étudiants se débattent dans d'inextricables difficultés »*. Après avoir dénoncé *« la violence verbale et l'autoritarisme systématique »* avec lesquels est défendue la politique gouvernementale, il déclare : *« Ce budget témoigne d'une désastreuse stagnation. (...) Comment parler de qualitatif dans ces conditions. Pour le gouvernement, il s'agit d'adapter l'Université au système du profit, et ce au mépris de l'avenir de la nation. »*

M. GISSINGER (R.P.R., Bas-Rhin) plaide en faveur de la sélection et observe qu'en Union soviétique il y a *« beaucoup moins d'étudiants que chez nous »*. *« Il est vrai*, ajoute-t-il, *que des places sont réservées aux enfants des dignitaires. »* M. DELEHEDDE (P.S., Pas-de-Calais) estime insuffisant l'effort accompli en faveur des personnels hors statuts. Enfin, M. EHRMANN (P.R., Alpes-Maritimes) pense que la recherche n'est pas assez pourvue bien qu'elle soit un secteur décisif.

Répondant aux orateurs, Mme SAUNIER-SEÏTÉ déclare notamment : *« L'Université n'est pas la source des désordres sociaux. Les désordres, vous savez d'où ils viennent, par quel parti ils sont suscités. »* Après avoir estimé *« catastrophique »* le fait que, pour plus du quart, les étudiants étrangers se trouvent dans des cycles littéraires (la règle de pré-inscription dans le pays d'origine sera désormais appliquée), elle évoque l'intervention de M. Mexandeau (P.S.), dénonce son *« esprit de dénigrement »* et déclare : *« La vérité pour vous n'est que l'oreiller qui prend la forme de votre tête. »* Quant à M. Fiszbin (P.C.), il a présenté, à son avis, *« le bilan du P.D.G. en faillite »*. *« La démocratie, pour vous*, déclare-t-elle à l'adresse du député communiste, *n'est que le carnaval de vos allégories. »*

L'Assemblée adopte les crédits en discussion, l'opposition votant contre.

PATRICK FRANCÈS.

Au Sénat

LE PROJET SUR LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS EST AMENDÉ DE NOUVEAU

En seconde lecture, le Sénat a de nouveau amendé, mardi 8 novembre, le projet relatif à la protection des consommateurs dans le domaine de certaines opérations de crédit. Une nouvelle navette sera donc nécessaire pour qu'un texte identique soit adopté en termes identiques par les deux Assemblées et puisse faire force de loi. Les modifications apportées ont porté très souvent sur la forme ou la rédaction. Ce texte vise principalement à protéger les consommateurs contre la tentation de trop acheter sans avoir eu les garanties nécessaires, et à leur éviter d'être trompés par une publicité abusive. Toute publicité mensongère sera sévèrement réprimée. Les grandes lignes du projet sont les suivantes :

— Information complète de l'emprunteur avant la signature du contrat de crédit ;

— Institution d'un délai de renonciation (ou de rétractation) en principe égal à sept jours ;

— Interdépendance entre contrat de vente et contrat principal ;

— Réglementation des clauses pénales.

Démocratisation et restrictions

L'an dernier, Mme Saunier-Seïté avait été sauvée par la recherche. Un accroissement sensible de ce chapitre du budget avait permis au secrétaire d'Etat de faire oublier la modicité de ses crédits. Cette fois, aucune manne inespérée ne vient masquer la nouvelle baisse du budget de l'enseignement supérieur pour 1978. Les crédits du secrétariat d'Etat n'augmentent que de 9 %, alors que les dépenses de l'Etat progressent de 18,9 %, soit deux fois plus. Les subventions de fonctionnement, en 1977, avaient augmenté de 15,5 %. L'accroissement n'est plus que de 11,4 %. Les crédits d'investissement diminuent de 15,5 %, en raison du net ralentissement des constructions universitaires. M. Lucien Neuwirth (R.P.R.), rapporteur de la commission des constructions scolaires et universitaires, relève que l'effort d'équipement entrepris depuis 1960 *« a eu pour contrepartie le passage au second plan de la qualité et de l'entretien. Des actions de réhabilitation, d'adaptation et de mise en sécurité sont donc nécessaires »*.

Les universités verront donc leurs moyens encore réduits et la rallonge de 25 millions (pour la maintenance et le renouvellement des équipements) au titre du collectif budgétaire n'aura que peu d'effet. Mme Saunier-Seïté n'a pas tenté de faire croire l'incroyable. Elle a modestement reconnu la faiblesse du budget de son département, mais elle a cherché à persuader son auditoire que, faute de moyens quantitatifs, le gouvernement devait, pour les universités, se fixer des objectifs « qualitatifs ».

La démocratisation de l'enseignement peut être l'un de ces objectifs. Toutefois Mme Saunier-Seïté nie la responsabilité des seules universités dans le système d'exclusion sociale de l'enseignement supérieur. Les handicaps seraient d'abord familiaux, géographiques, scolaires, culturels, avant d'être universitaires. Toutefois, les rapporteurs des commissions parlementaires ne sont pas de cet avis. M. Louis Le Pensec (P.S.), rapporteur de la commission des affaires sociales et culturelles, estime que les crédits d'action sociale connaissent globalement une progression de 9,5 %, alors que l'augmentation relevée en 1977 était de 16,8 %. La démocratisation des universités commence aussi par là. Tout en se félicitant de la meilleure répartition des bourses, M. Le Pensec note que 20 % seulement des étudiants boursiers sont fils d'ouvriers. M. Bernard Marie (R.P.R.), rapporteur de la commission des finances, relève que la proportion des étudiants boursiers diminue : il est passé de 13,07 % en 1974-1975 à 11,29 % en 1976-1977.

Un autre désaccord subsiste entre le secrétaire d'Etat aux universités et les parlementaires : à plusieurs reprises, certains députés de la majorité et de l'opposition ont demandé que le gouvernement instaure une carte universitaire et crée réellement les CRESER (conseils régionaux de l'enseignement supérieur et de la recherche). Déjà M. Pierre-Roger Gaussin (réf.), rapporteur d'une commission d'information sur la loi d'orientation de 1968, durant la dernière année universitaire, avait émis un souhait identique. M. Le Pensec a reformulé cette demande au nom de la commission des affaires culturelles. Mme Alice Saunier-Seïté n'a pris, cependant, aucun engagement.

PHILIPPE BOGGIO.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Affaires étrangères : la majorité et l'opposition polémiquent à propos du Polisario

Sous la présidence de Mme Fritsch (réf.), l'Assemblée nationale examine, *mardi 8 novembre*, les crédits du ministère des affaires étrangères (dont « le Monde » a présenté l'analyse dans son édition du 25 octobre), crédits qui s'élèvent à 3,9 milliards de francs.

Rapporteur spécial, M. MARETTE (R.P.R.) exprime la satisfaction de la commission des finances de voir l'accroissement des moyens du ministère, dont elle avait les années précédentes regretté l'insuffisante dotation. Il relève que le service diplomatique bénéficie d'un effort qui constitue la première étape du plan de cinq ans annoncé par le gouvernement (*le Monde* du 15 octobre 1976) et sur lequel sa commission a souhaité obtenir des précisions.

M. BOSCHER (R.P.R.), qui supplée M. LOUIS JOXE (R.P.R.), rapporteur pour avis (affaires étrangères), nommé récemment membre du Conseil constitutionnel, rappelle la dégradation constante constatée dans le passé, tant en ce qui concerne les conditions de vie des diplomates que l'état du patrimoine immobilier. Aussi sa commission a-t-elle adopté des crédits qui marquent à son avis le début d'un redressement indispensable.

M. CHANDERNAGOR (P.S.), rapporteur pour avis (affaires étrangères) sur les crédits des relations culturelles et de la coopération technique, constate dans ce domaine l'aggravation d'une situation déjà préoccupante. Aussi a-t-il proposé à sa commission d'émettre un avis défavorable, ce qu'elle a fait.

Pour M. PIERRE WEBER (app. P.R.), rapporteur pour avis sur les crédits des relations culturelles, la seule innovation par rapport aux années précédentes est une dégradation supplémentaire des instruments de notre politique, donc un nouveau recul de notre influence dans le monde. La commission des affaires culturelles a toutefois émis « sans enthousiasme » un avis favorable.

Après avoir souligné que le budget de son ministère *marque un « renversement de tendance »*, améliore *« l'outil diplomatique »* tout en restant insuffisant en ce qui concerne les interventions (*« Tout ne pouvait être fait dans le cadre d'un seul budget »*), M. DE GUIRINGAUD expose les grandes orientations de la politique française

Il déplore l'accumulation des armements nucléaires et classiques. Il indique l'intention de la France de prendre prochainement des initiatives dans le domaine du désarmement, mais il ajoute : *« La France ne peut se satisfaire de mesures partielles, négociées secrètement entre quelques pays avant d'être présentées aux membres du comité des Nations unies à Genève qui se contentent de mettre en forme des textes dont les éléments essentiels ont été élaborés en dehors d'eux. Elle ne peut se satisfaire de faux-semblants ou de mesures qui ne visent qu'à consolider la supériorité que certains se sont acquise dans tel ou tel domaine. Pour souhaitables qu'ils puissent être, les efforts des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. pour assurer l'équilibre de leurs rapports stratégiques ne sauraient, à eux seuls, être confondus avec l'entreprise du désarmement. Enfin, nous ne saurions admettre qu'à l'occasion de négociations auxquelles nous ne serions pas partie, soient ignorées les exigences des équilibres régionaux. »*

Parlant de l'Europe, le ministre insiste sur la volonté du gouvernement de *« sauvegarder l'acquis communautaire »* et évoque les candidatures de la Grèce, du Portugal et de l'Espagne.

« Sans de vigoureux et préalables ajustements, notamment dans le domaine de l'agriculture méditerranéenne, où nous attendons que la Commission prenne enfin ses responsabilités, sans un renforcement préalable des structures communautaires, l'élargissement ne pourrait être, pour la Communauté, qu'un affaiblissement. Nous n'avons pas le droit de compromettre vingt ans d'efforts dans une entreprise mal préparée », déclare-t-il.

M. DE GUIRINGAUD : en cédant au chantage *« nous encouragerions la prise d'otages »*

Enfin, le ministre fait état de la contribution de la France pour réduire les foyers de tension. Après avoir évoqué la situation au Proche-Orient, dans la corne de l'Afrique et en Afrique australe, il déclare, à propos du conflit de l'ancien Sahara espagnol : *« Nous nous refusons à prendre position dans un conflit qui oppose trois Etats (l'Algérie, le Maroc et la Mauritanie) avec lesquels nous avons des liens anciens et particuliers. (...) En ce qui concerne la consultation des populations locales, nous avons voté les deux résolutions des Nations unies qui réaffirment, l'une et l'autre « le droit inaliénable à l'autodétermination » des populations sahraouies. (...) La question du statut et du rôle du Polisario, ce n'est pas notre affaire, mais celle des instances internationales saisies du problème. Nous ne méconnaissons pas l'existence de ce mouvement, contrairement à ce que certains affirment, la meilleure preuve en est que nous avons eu des contacts avec lui ces derniers jours. (...)*

» Il y a un problème essentiellement humain qui est celui de nos compatriotes disparus ou détenus. (...) L'organisation qui détient nos ressortissants ne fournit aucune indication sur leur sort ; elle refuse à la Croix-Rouge tout accès aux camps de prisonniers, les interventions que le gouvernement français effectue auprès du secrétaire général des Nations unies, des organisations humanitaires compétentes, et notamment du comité international de la Croix-Rouge, auprès des gouvernements en contact avec les parties intéressées, demeurent sans effet. Nous dénonçons, par conséquent, la détention d'otages par le Polisario, au mépris du droit international et de l'opinion mondiale unanime. Qu'il s'agisse d'otages, c'est-à-dire de personnes innocentes détenues pour obtenir un avantage politique, rien ne le prouve plus nettement que les conversations qui viennent de se dérouler à Alger. (...) Pendant quinze heures de discussions, les interlocuteurs de M. Chayet (1) *n'ont à aucun moment accepté d'aborder la question du sort de nos compatriotes ; heureusement que pour six d'entre eux au moins, nous savons, de source sûre, qu'ils sont en bonne santé. Pendant plus de quinze heures, les interlocuteurs de M. Chayet s'en sont tenus à l'exposé de thèses politiques, dont ils ont présenté l'acceptation par nous comme autant de préalables à l'ouverture de toute conversation portant sur nos ressortissants.*

» Voilà où nous en sommes. Voilà le chantage dont nous sommes l'objet. Nous sommes prêts à prendre, sur un plan humanitaire, tous les contacts souhaitables pour que soit mis fin à la détention, inadmissible moralement et juridiquement, mais aussi injustifiable politiquement de nos compatriotes. Là est le problème. Qu'on ne cherche pas, comme certains ici nous y invitent, à y introduire des éléments qui relèvent d'un autre débat, celui concernant le sort de l'ancien Sahara espagnol (...). Si nous nous engagions dans cette voie, nous légitimerions et nous encouragerions la prise d'otages que la Communauté internationale condamne unanimement. »

Le ministre dément enfin qu'un *« dispositif militaire complexe »* ait été mis en place mais indique que des dispositions ont été prises pour faire face aux *« menaces »* dont font l'objet les Français travaillant dans des pays amis.

658 FRANÇAIS DÉTENUS A L'ÉTRANGER

Dans son rapport écrit, M. Marette (R.P.R.) publie la liste des six cent cinquante-huit Français détenus à l'étranger, liste qui lui a été communiquée par le ministère des affaires étrangères. On y relève que cinquante et un Français sont détenus pour des motifs politiques, dix pour des motifs économiques et deux pour espionnage (en R.D.A.). Il y est également indiqué que 32 % des cinq cent quatre-vingt-quinze détenus de droit commun le sont pour trafic ou détention de drogue.

M. COUVE DE MURVILLE : une certaine abdication ?

Dans la discussion générale, M. COUVE DE MURVILLE (Paris, R.P.R.) déclare notamment : ris, R.P.R.) président de la commission, croit déceler *« un certain retrait, une certaine abdication »*. Il cite l'exemple du Liban, avant de souhaiter qu'au Proche-Orient la *« position objective »* du gouvernement *« ne reste pas académique »*. Pour ce qui est du continent africain, il importe à son avis *« d'être entendu de tous et de convaincre, donc de ne plus adopter des positions contradictoires »*. Après avoir estimé que dans le conflit du Sahara ex-espagnol une position de neutralité s'impose, il évoque l'affaire du Polisario, *« qui donne un tour dramatique »* à nos relations avec l'Algérie. *« La France*, déclare-t-il, *ne peut en aucun cas tolérer que ses ressortissants soient pris en otages, détenus par des gens que d'ailleurs nous ne connaissons pas et dans des conditions dont nous ignorons tout. Au gouvernement de poursuivre ses efforts pour parvenir à la libération de nos compatriotes. »*

M. CHAMBAZ (P.C.) : un engrenage redoutable

Pour terminer, l'ancien ministre des affaires étrangères souhaite connaître la position du gouvernement sur le problème de l'interdiction des essais nucléaires. *« Nous vivons*, conclut-il, *une période d'attente qui ne se terminera qu'en mars prochain ; tout est en suspens. »*

Pour M. CHAMBAZ (P.C., Paris), *« la politique du gouvernement est une politique de soutien aux « gendarmes » de l'Afrique. Aujourd'hui, le président de la République et le gouvernement semblent engager à nouveau notre pays dans un engrenage redoutable sous le prétexte de libérer les ressortissants français détenus par le front Polisario. Nous l'avons dit, nous réclamons la mise en liberté des Français détenus. Le sort qui leur est fait est injustifiable et ne saurait servir la cause du peuple sahraoui, qui lutte pour son droit à l'autodétermination. Mais*, estime-t-il, *le gouvernement avait dès le début le moyen de régler ce douloureux problème. »*

M. Chambaz dénonce ensuite *« la volonté du gouvernement d'accélérer l'instauration supranationale de la France dans une petite Europe, sous tutelle américaine, puis sa politique d'alliance préférentielle avec la R.F.A. alors que ce pays glisse vers l'autoritarisme, enfin le glissement constant vers l'atlantisme et l'absence d'initiative en faveur de la paix et du désarmement »*.

M. FEIX (P.R., Jura), estime que la politique du gouvernement à l'égard de l'Afrique est tout à l'honneur de la France : elle implique le refus de toute ingérence étrangère mais elle implique aussi que notre pays soit prêt à répondre à toute demande d'aide qui lui est faite, comme cela a été le cas au Zaïre. Après avoir condamné les auteurs d'enlèvements d'otages et s'être félicité du rôle de terre d'accueil joué par la France (elle a accueilli près de 149 000 réfugiés), il indique que son groupe votera le budget.

M. FRANCESCHI (P.S., Val-de-Marne) met en garde le gouvernement contre les initiatives dangereuses qu'il a prises, à son avis, à l'égard du front Polisario : *« Le contact et la discussion*, précise-t-il, *sont toujours préférables au cliquetis des armes. »*

M. SOUSTELLE : la bande à *Baader* du Sahara

En séance de nuit, M. SOUSTELLE (réf., Rhône) indique qu'il votera le budget, bien qu'il désapprouve certains points de la politique suivie par le gouvernement. En ce qui concerne le Polisario, il déclare : *« On se félicite des propos clairs et énergiques du président de la République. Mais l'opinion française est traumatisée. Le Polisario, c'est la bande à Baader du Sahara. La longue complaisance de la France envers les terroristes palestiniens ou autres porte des fruits amers. Verra-t-on le Polisario, comme l'O.L.P., ouvrir un bureau à Paris ? Le chantage a déjà réussi à engager un fonctionnaire français dans l'engrenage de la négociation. »*

M. OFFROY (R.P.R., Seine-Maritime) estime que le peuple palestinien a droit à une patrie en Palestine et souhaite que la France prenne une initiative en ce sens auprès de l'ONU. Pour M. GRUSSENMEYER (R.P.R., Bas-Rhin), la solidarité européenne doit jouer à plein dans la lutte contre le terrorisme. M. FREDERIC-DUPONT (apparenté P.R., Paris) dénonce l'inaction de l'ONU face *« au génocide au Cambodge »*, aux massacres d'Indiens en Ouganda, aux persécutions des Juifs en U.R.S.S. ; l'ONU qui, observe-t-il, condamne en revanche la France, qui a refusé de quitter Mayotte, cette dernière ayant manifesté sa volonté de rester française.

M. COMMENAY (apparenté réf., Landes) estime que l'Europe reste à construire, d'autant que l'on a tendance à défaire ce qui existe déjà, l'élargissement sans précautions de la communauté agricole risquant de lui porter un coup fatal.

M. MARCUS (R.P.R., Paris) regrette que notre politique au Moyen-Orient ne soit pas suffisamment équilibrée *pour nous* permettre d'y jouer un rôle de médiateur. Pour M. GAYRAUD (P.S., Aude), ce budget, sorte de plan ORSEC, est le fait d'une politique extérieure incertaine. M. FLORNOY (R.P.R., Seine-et-Marne), évoque nos relations avec l'Amérique latine avec qui elle souhaite que la France resserre ses liens.

M. CHINAUD : M. Mitterrand complice des kidnappeurs

Pour M. CHINAUD, président du groupe du P.R., *« l'affaire du* le député de Paris, qui estime *« intolérable »* la position prise par M. Mitterrand. Et il poursuit : *« Les faits sont clairs. Il s'agit d'un rapt de citoyens français sur le territoire mauritanien, citoyens dont il faut obtenir la restitution. C'est un problème d'otages, de terrorisme international. Tous les contacts doivent être pris, même avec les détenteurs d'otages. Que les intellectuels zélés condamnent donc les preneurs d'otages, y compris le Polisario. Comment M. Mitterrand ose-t-il aider ce dernier à entrer sur une scène internationale où il n'est pas reconnu ? Allez lui dire qu'une telle position serait revenue, il y a peu de temps, à conseiller à M. Schmidt de plaider l'entrée à l'ONU des amis de M. Baader. Ce faisant, vous vous faites les complices de ceux qui ont kidnappé nos compatriotes. Cette attitude est indigne d'un homme politique responsable. »*

« Sur quoi fondez-vous vos accusations », demande M. CHANDERNAGOR (P.S., Creuse), qui observe n'avoir entendu que *« des invectives »*.

M. Chinaud le renvoie aux propos tenus par M. Mitterrand dimanche soir dernier à Europe 1. *« Citez ces propos »*, lancent plusieurs députés socialistes.

S'adressant aux ministres, M. Chinaud déclare : *« Utilisez tous les moyens, toutes les pressions, mais ne mettez pas le doigt dans l'engrenage proposé par M. Mitterrand. »* Puis il demande au gouvernement algérien de respecter les droits de l'homme, *« ce qui est incompatible avec une complicité avec les kidnappeurs »*.

M. CHANDERNAGOR demande la parole et donne lecture du communiqué publié par son parti, communiqué qui demande notamment la prise en compte de l'existence du Polisario, *« ce que fait le gouvernement »*, observe le député.

M. BOULLOCHE (P.S., Doubs) traite M. Chinaud de *« provocateur »*.

M. RIBIERE (non-inscrit, Val-d'Oise) estime ensuite que les tenants de la supranationalité n'ont rien appris. Il plaide en faveur d'une troisième voie.

M. DAILLET (réf., Manche) espère qu'en 1979 l'action culturelle disposera de moyens accrus.

M. XAVIER DENIAU (appar. R.P.R., Loiret) regrette que la francophonie ne soit pas mieux soutenue et évoque les relations franco-québécoises.

M. COUSTÉ (app. R.P.R., Rhône) insiste sur l'importance de réduire les inégalités entre les pays industrialisés et le tiers-monde. Pour M. MULLER (réf., Haut-Rhin), l'élection au suffrage universel du Parlement européen doit donner l'occasion d'un nouveau départ de la construction européenne. M. RADIUS (non-inscrit, Bas-Rhin) souhaite le renforcement du Conseil de l'Europe.

LES MYSTÈRES DU PLAN DE REDRESSEMENT DU QUAI D'ORSAY

Les rapporteurs et de nombreux orateurs ont demandé des précisions sur le plan de redressement de cinq ans pour les affaires étrangères adopté, le 13 octobre 1976, par le gouvernement. M. de Guiringaud, ajoutant une incidente à son discours, a déclaré : *« Il est là, il a cinquante-cinq pages et nous en avons saisi les services compétents de la Rue de Rivoli. »* Interrompu par plusieurs députés de la majorité, le ministre a promis de le communiquer aux commissions des affaires étrangères et des finances de l'Assemblée. M. de Guiringaud a, *enfin*, indiqué que le décret visant à donner aux ambassadeurs *« autorité sur tous les services de l'Etat installés à l'étranger »* était *« actuellement mis au point »*. (Ce décret, qui soulève des objections de la part d'autres ministères, attend depuis de nombreuses semaines *l'arbitrage du premier ministre.*)

« Pourquoi garder confidentielles les décisions prises ? a demandé M. Couve de Murville. *Il ne s'agit pourtant pas d'un secret des chancelleries, dont la divulgation risquerait de mettre en péril notre politique ou notre sécurité. Mais je note qu'il ne s'agit que d'un projet qui doit encore recevoir l'accord du ministre et faire l'objet d'une décision gouvernementale. »*

En fin de débat, M. de Guiringaud a répondu à toutes les questions, sauf à celle-là.

M. D.

Répondant aux orateurs, M. Jean-François DENIAU, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, indique que 2 millions de francs sont prévus pour l'action humanitaire au Liban et qu'une somme importante sera inscrite dans le collectif budgétaire.

M. DE GUIRINGAUD relève pour sa part l'unanimité de la condamnation de la prise d'otages. Il regrette cependant que certains orateurs aient mêlé ce problème à un problème qui n'est pas de la responsabilité de la France : le statut du Polisario. Il estime regrettable que nos relations avec l'Algérie soient obérées par cette douloureuse affaire.

Pour ce qui est de la position de la France sur le problème de l'interdiction des essais nucléaires, il déclare : *« Nous entendons maintenir la crédibilité de notre armement atomique. Toute interdiction doit aller de pair avec une réduction quantitative et un gel qualitatif des arsenaux des superpuissances. »* Il relève que, depuis trente ans, Etats-Unis et U.R.S.S. ont effectué plus de mille essais. La France n'en a pour sa part pas fait le dixième et elle continuera d'en réaliser aussi longtemps que cela lui sera nécessaire.

Le ministre souligne ensuite le caractère équilibré de la position de la France sur le problème du Proche-Orient. Il confirme qu'une visite du premier ministre israélien est envisagée, mais indique qu'aucune date n'a encore été fixée. Il insiste sur le caractère exclusivement humanitaire de l'aide de la France au mouvement de libération de la Rhodésie. Il indique que les relations économiques entre la France et l'Afrique du Sud sont *« dérisoires »* de même que nos investissements. Quant à nos ventes d'armes à ce pays, l'embargo décidé par l'ONU a été appliqué immédiatement par la France. Il réaffirme la volonté du gouvernement de défendre et de compléter la politique agricole commune. Pour ce qui est du siège des institutions européennes, *« le gouvernement s'opposera à toutes les manœuvres tendant à les éloigner de Strasbourg »*.

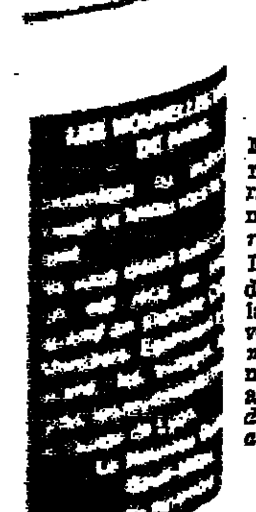
Evoquant le voyage de M. Lévesque en France, il déclare : *« Nous ne nous associerons à aucune réunion de chefs d'Etats francophones à laquelle le Québec ne serait pas convié. »* S'agissant des droits de l'homme, la France, observe-t-il, en réclame le respect dans toutes les instances internationales mais avec le *souci d'être efficace, d'où* le recours à des voies discrètes.

L'Assemblée adopte finalement le budget des affaires étrangères.

La séance est levée mercredi à 1 heure.

P. Fr.

(1) *M. Claude Chayet*, directeur des affaires consulaires au Quai d'Orsay, a été envoyé à Alger pour prendre contact avec le Polisario.





POLITIQUE

LA CRISE P.C.-P.S.

M. Mitterrand : ce n'est pas nous qui jetterons l'anathème

De notre correspondant régional

Lyon. — M. Mitterrand a tenu, mardi soir 8 novembre, à Lyon, sa première grande réunion publique de la campagne électorale.

Le premier secrétaire du parti socialiste a déclaré : *« Je ne ferai ni ne dirai rien qui puisse séparer, diviser (...). Ce n'est pas nous qui jetterons la vindicte, l'anathème, et ce n'est pas nous qui emploierons des paroles de division, si d'autres veulent les tenir, c'est leur affaire, pas la nôtre. »*

M. Mitterrand a réservé plus de la moitié de ses propos à des attaques contre le gouvernement, et en particulier contre la politique menée par M. Raymond Barre, qui, selon lui, *« incarne très précisément la politique conservatrice, représentant la résurrection de cette société faussement libérale où le petit capitalisme est écrasé par le grand ». « Le professeur Barre,* a-t-il ajouté, *veut projeter sur Lyon l'ombre de la fin du dix-neuvième siècle. »*

Evoquant la *« révolte des commerçants »*, M. Mitterrand a ironisé : *« Finalement, M. Barre aura buté sur cet énorme obstacle qu'est le croissant et aura rencontré sur sa route les animaux féroces que sont le veau et le poulet. Qui aurait pu imaginer que ceux-ci dévoreraient M. Barre ? La hausse des prix, dont on craint qu'elle n'atteigne le seuil fatidique de 10 %, ne constitue pas qu'un échec économique. C'est un échec psychologique d'une telle ampleur que le gouvernement est obligé de se retourner contre des groupes socio-professionnels dont il attendait les suffrages. Oui, il faut réformer les circuits de distribution, mais ce n'est pas le gouvernement du capital qui empêchera la mainmise de quelques-uns sur des millions de consommateurs. »*

Après avoir réaffirmé que le P.S. est disposé à négocier *« sans préalable, sans condition, et sans délai »*, M. Mitterrand a déclaré : *« Si c'est cela le diktat, je me demande quel étrange rêve a traversé l'esprit de nos camarades de combat. Nous sommes prêts à l'actualisation du programme commun, dès lors qu'il s'agira bien d'actualiser et non pas de faire un deuxième programme commun avant d'avoir mis en application le premier.*

» Nous gardons l'avantage. Appelons nos partenaires à la raison. Tendons la main, ignorons les insultes. »

« On me dit : « Faites un pas. » *Ce pas, je veux bien le faire, mais je regarde où je mets les pieds, si le sol est stable. Alors, un, puis deux, trois, quatre pas, autant de pas qu'il le faudra. »*

BERNARD ELIE.

● *Le Conseil national des femmes françaises* s'inquiète du nombre restreint de femmes investies pour les élections législatives. Il déclare : *« Les partis politiques méprisent les femmes. Ils ont tort, elles représentent 52 % de l'électorat. »*

M. Marchais : il n'est au pouvoir de personne de nous imposer quoi que ce soit

De notre correspondant

Rouen. — Plusieurs milliers de personnes (quinze mille, selon les organisateurs, qui tenaient compte de spectateurs assistant au meeting grâce à des écrans vidéos situés dans le hall voisin) étaient rassemblées, mardi soir 8 novembre, au Parc des expositions, à Rouen, pour entendre M. Georges Marchais qu'entouraient à la tribune M. Roland Leroy et M. André Duromea, maire du Havre. Le directeur de *l'Humanité* — qui est conseiller municipal de Saint-Etienne-du-Rouvray, troisième commune de Seine-Maritime — a d'abord pris la parole pour souhaiter la bienvenue à son *« ami et camarade Georges Marchais »*, mais aussi pour s'indigner que M. Laurent Fabius, membre du comité directeur du P.S. et premier adjoint au maire de Grand-Quevilly (commune de la banlieue rouennaise) ait pu *« proposer que le conseil régional décide d'attribuer de nouveaux crédits publics aux patrons pour aider les entreprises en difficulté »*.

M. Marchais, quant à lui, s'est attaché à passer en revue les *« reculs du parti socialiste »* et à réaffirmer *« son tournant à droite »*. Il a, lui aussi, attaqué M. Laurent Fabius qui *« ose affirmer que de satisfaire la revendication syndicale sur le SMIC c'est, au bout du compte, préparer le terrain pour une dictature ou une trahison »*. Puis le secrétaire général du P.C.F. a poursuivi : *« Voyez à quels arguments dérisoires François Mitterrand et le parti socialiste en sont réduits. Quand nous parlons du SMIC à 2 200 francs, ils répondent : dictature communiste ! Quand nous disons nationalisations des grands groupes monopolistes : c'est l'alliance avec la droite ! Des droits et des libertés nouvelles pour les travailleurs : c'est Staline. L'indépendance nationale : c'est Moscou ! Oui, vraiment, un tel comportement est profondément inquiétant. Et il l'est d'autant plus que François Mitterrand a choisi de marteler ses affabulations d'un ton particulièrement péremptoire, autoritaire et agressif (...).*

» Non, il n'est au pouvoir de personne de nous imposer quoi que ce soit. J'invite François Mitterrand à s'en accommoder. En fait, tout cela — ce ton cassant et dominateur, ces arguments qui changent au fil des discours, ces volte-face et ces bons mots — montre qu'à la stratégie claire de l'union de la gauche le parti socialiste préfère désormais celle du flou, de l'improvisation et des réponses au coup par coup. Au fond, cette ligne chaotique traduit sans aucun doute les difficultés croissantes qu'éprouve la direction de ce parti à faire admettre son tournant à droite par ceux qui, au sein du parti socialiste, aspirent à un réel changement. »

● *Interrogé au micro de France-Inter*, mardi 8 novembre, à 13 heures, M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C., a notamment déclaré : *« Pour François Mitterrand le programme commun n'existe plus. Robert Fabre a bien traduit, au fond, ce qu'ils pensent tous les deux : le programme commun est considéré par eux comme un carcan (...) Voilà pourquoi ils veulent s'en débarrasser. »*

Il a ajouté : *« Après ce que François Mitterrand a dit dimanche, je dirais, si l'on me posait la question, qu'il vient de manquer de loyauté à l'égard de notre parti, en ce sens qu'il n'a jamais été question, à aucun moment, de la répartition des responsabilités à l'intérieur du gouvernement de la gauche. »*

Selon « l'Unita »

LA RÉFÉRENCE AU « COMPROMIS HISTORIQUE » ITALIEN NE PEUT QUE TROUBLER L'ÉLECTORAT

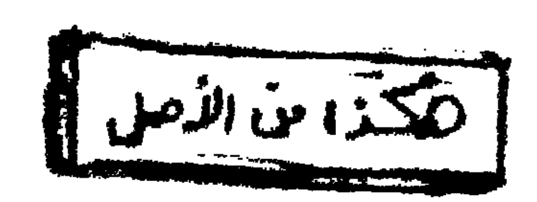
Sous la plume de son correspondant à Paris, *l'Unita*, quotidien du P.C. italien, écrit, dans son édition du 7 novembre :

« (...) Si l'on se réfère au compromis historique à l'italienne qui est une « stratégie précise », il est erroné et abusif de le présenter comme une alliance avec la droite ou la grande bourgeoisie. Il est du reste assez singulier qu'on alimente avec cela une polémique qui concerne la gauche française et ses problèmes internes, lesquels ont peu de chose à voir avec les problèmes et les difficultés éventuels d'autres pays et d'autres gauches. Se servir de ce terme dans ces conditions ne peut que contribuer à créer de la confusion parmi l'électorat démocratique français. »

[« L'Humanité » du 9 novembre relève la critique de « l'Unita » et note : « Précisons que c'est François Mitterrand qui, dans son empressement à faire flèche de tout bois contre le P.C.F., a déformé la signification d'une formule adaptée aux conditions de l'Italie et qui n'a rien à voir avec on ne sait quelle collaboration avec la droite. (...)

« L'Humanité », pour sa part, n'a jamais fait autre chose que souligner que le compromis avec la droite est le contraire de l'union nécessaire en Italie comme en France. »]





POLITIQUE

AU SEIN DE LA MAJORITÉ

M. GUÉNA : l'idée d'un rééquilibrage serait une erreur

M. Jacques Chirac, entouré des anciens premiers ministres et des principaux dirigeants du R.P.R., a reçu, mardi matin 8 novembre, les actuels ministres et secrétaires d'État appartenant à la formation gaulliste. Cet entretien a précédé la réunion commune du bureau du groupe parlementaire et du conseil politique du parti.

Au cours de cette réunion, un examen général de la situation politique et de nombreuses interventions ont conduit les gaullistes à une analyse que M. Yves Guéna, délégué politique du R.P.R., a rapportée en ces termes : *« Nous sommes pessimistes en raison du trop grand optimisme qui a saisi certains éléments de la classe politique. Cet optimisme est provoqué par la rupture de l'union de la gauche, mais il est fragile car il ne se fonde que sur l'espérance qu'au second tour des élections des reports ne s'effectuent pas correctement entre les candidats de gauche. En ce qui nous concerne, nous nous gardons de tout triomphalisme. Nous restons sur nos gardes. Nous confirmons notre analyse : nous avions un seul adversaire, l'union de la gauche ; nous en avons deux aujourd'hui, qui restent séparément aussi dangereux. »*

M. Guéna a souligné que le R.P.R. est, en revanche, optimiste en raison du renforcement de son appareil et du succès que rencontre M. Chirac dans ses déplacements en province. Il a souligné : *« Si l'idée d'un rééquilibrage au sein de la majorité réapparaissait, ce serait une erreur d'appréciation, car ce rééquilibrage se ferait au détriment de la majorité. »* Cette phrase résume les interventions de plusieurs membres du conseil politique et notamment de M. Michel Debré qui a indiqué que, si au cours des derniers mois les relations entre les formations de la majorité avaient été satisfaisantes, depuis peu et *« brusquement »* étaient *« partis de l'Elysée et de Matignon des coups de téléphone qui cassent tout »*.

Plusieurs membres du comité central ont, en effet, évoqué des cas particuliers de candidatures qui ne correspondraient pas à ce qui avait été convenu au cours des réunions quadripartites. M. Yves Guéna, interrogé sur le point de savoir si *« en haut lieu ces arbitrages étaient remis en cause »*, a répondu : *« Nous n'en avons pas encore le sentiment. »*

De telles craintes se sont aussi exprimées l'après-midi au cours de la réunion plénière du groupe parlementaire à l'Assemblée nationale, en présence de M. Chirac. Les pressions qui seraient exercées sur certains candidats R.P.R. concernent notamment les membres du gouvernement appartenant à ce mouvement, à qui « *on* » conseillerait fortement de prendre pour suppléants des membres du parti républicain.

M. Claude Labbé, président du groupe, rendant compte de ces travaux, a déclaré : *« Nous sommes attentifs à toutes les pressions qui pourraient s'exercer sur certains candidats et à toute éventuelle idée de rééquilibrage de la majorité. Depuis le lendemain des élections municipales de Paris, nous avons la conviction que le R.P.R. a très largement contribué à remettre en route la machine majoritaire. »* Il a ajouté en réponse à une question : *« Un certain nombre de candidats ont enregistré des tentatives de pression. Nous ne disons pas que ces pressions viennent du premier ministre. »*

● *M. Raymond Barre* a visité mardi 8 novembre les Archives nationales. Il s'est notamment rendu dans l'atelier de restauration, déclarant : *« Ce qui manque au pays, c'est le goût de la belle ouvrage, de la chose bien faite ; la machine aide, mais il faut l'individu. »*

LES OPPOSANTS A M. SERVAN-SCHREIBER S'ORGANISENT

La création d'un groupe d'études et d'action, *Avenir radical socialiste*, a été annoncée mardi 8 novembre. Parmi les fondateurs de ce groupe, on relève les noms de MM. Pierre Brousse, Jean-Claude Colli, Etienne Dailly, Michel Durafour, Yann Gaillard, Christian Gérondeau, André Morice, André Rossi, ministre du commerce extérieur ; Olivier Stirn, secrétaire d'État aux DOM-TOM, et Didier Schuller. L'objectif de ces personnalités est de *« contribuer à redonner au radicalisme sa place dans la démocratie française »*, selon une déclaration publiée mardi. En fait, la motivation essentielle de leur initiative est la méfiance, pour ne pas dire plus, à l'égard de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber.

A plusieurs reprises, depuis quelques mois, les réunions du bureau du parti radical ont donné lieu à des affrontements entre le président du parti radical et ses proches, d'une part, et le groupe des ministres et anciens ministres, d'autre part.

Sont contestées, en particulier, par ces opposants : la manière dont M. Servan-Schreiber mène les négociations pré-électorales avec les autres formations de la majorité et certaines de ses déclarations très critiques à l'égard du premier ministre (*le Monde* des 28 octobre et 29 septembre). Les critiques adressées à M. Barre ont conduit M. Olivier Stirn à prendre à son tour ses distances avec le député de Meurthe-et-Moselle, alors que celui-ci avait favorisé, en juillet dernier, son entrée au parti radical et celle des dirigeants du Mouvement des sociaux libéraux créé par le secrétaire d'État six mois auparavant. La prochaine réunion du groupe d'études aura lieu le lundi 14 novembre, elle sera consacrée à l'élaboration d'une déclaration de principes.

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

APRÈS LA CONVENTION NATIONALE DU P.S.

Loire-Atlantique : une remise en ordre difficile

De notre envoyé spécial

Nantes. — Au sein des municipalités d'union de la gauche de Loire-Atlantique, des divergences ont surgi récemment, mais elles ne paraissent pas devoir menacer à court terme la cohésion des équipes mises en place en mars 1977. Les frictions, pourtant, se sont multipliées. Les premières sont apparues à l'occasion du conflit des Chantiers navals Dubigeon-Normandie à Nantes : aux attitudes différentes adoptées par la C.G.T. et la C.F.D.T., qui pèsent sur le comportement des élus socialistes et communistes, se sont ajoutées des appréciations diverses quant au rôle de la municipalité. Puis les neuf élus communistes de la municipalité de Saint-Herblain, dirigée par un maire socialiste, M. Jean-Marc Ayrault, s'étaient inquiétés de la suppression des subventions communales aux écoles privées. Enfin, deux maires adjoints de Nantes, appartenant à la fois au P.S. et à la C. G. T., se sont « étonnés » des positions de la centrale syndicale sur les nationalisations.

De tels épisodes n'ont qu'une portée limitée. Il ne semble pas, en effet, que l'un ou l'autre des partis de gauche, ait décidé de traduire au niveau de la gestion locale la crise qui les sépare au niveau national.

Ce bon fonctionnement de la gestion commune procède en partie du rapport des forces qui prévaut au sein de la gauche et qui est ici largement favorable au P.S. Mais avant de pouvoir prétendre comptabiliser les gains de cette prééminence en mars 1978, les socialistes ont besoin de remettre de l'ordre dans leurs rangs.

Un problème délicat

A cet égard, la convention nationale du parti, réunie samedi 5 et dimanche 6 novembre, avait à résoudre un problème délicat : ou bien elle confirmait les candidats désignés par les sections, avalisant ainsi le renouvellement qui s'était ébauché au sein de la fédération départementale ; ou bien elle modifiait certaines désignations au profit des notables locaux du parti, au risque d'accroître dangereusement les tensions qui divisent la fédération.

Les instances supérieures du P.S. ont finalement confirmé le vote des sections et du comité fédéral de Loire-Atlantique dans les circonscriptions sauf une. Il est vrai que l'exception est de taille : elle concerne la deuxième circonscription (Nantes V, VI, VII) où M. Alain Chenard, maire de Nantes, a été imposé. Les militants de la fédération lui avaient préféré le plus jeune maire de France, M. Jean-Marc Ayrault (1).

Si M. Chenard a été repêché, M. Georges Carpentier, député sortant de la sixième circonscription (Saint-Nazaire), a été battu par M. Claude Evin, premier adjoint au maire de Saint-Nazaire. De même, le secrétaire fédéral, M. Routier-Leroy, a été évincé au profit de M. François Autain, maire de Bouguenais. Les candidats à l'investiture qui avaient été battus au sein de leur fédération ne s'étaient pas résignés. M. Routier-Leroy, notamment, avait laissé entendre que *« l'utilité politique des candidatures »* pourrait justifier d'autres choix ; il avait précisé : *« Chaque fois, la population a approuvé la décision des instances nationales du parti. »*

C'est pourquoi les candidats désignés par la base et confirmés par le comité fédéral du 2 novembre avaient cru bon de faire préciser que le délégué de la Loire-Atlantique devrait, lors de la convention nationale, se prononcer *« contre toute proposition tendant à donner l'investiture à un camarade n'ayant pas l'aval des sections et du comité fédéral »*.

Une majorité circonstancielle

L'analyse du scrutin fait apparaître que la majorité fédérale s'est trouvée disloquée sous la triple pression du CERES, représenté notamment par M. Autain, du courant « poperéniste », animé par M. Ayrault, et de la tendance du « manifeste », (proche de M. Rocard) que représente M. Evin. Tout le monde s'accorde pour qualifier un telle majorité de « circonstancielle » : les deux tendances qui ont reçu les voix du CERES et qui lui ont apporté les leurs appartiennent à la majorité du parti. Elles entendent y rester fidèles et approuvent sans réserve l'action de M. François Mitterrand.

Tout aussi circonstancielle apparaît l'alliance qui a permis à M. Chenard d'être le candidat du P.S. Au sein de la commission des résolutions du parti M. Pierre Mauroy, principal soutien du maire de Nantes, a obtenu l'appui du CERES et de la tendance proche de M. Rocard, les amis de M. Mitterrand s'abstenant.

Pourtant, le renversement d'alliance qui s'est opéré le 2 novembre va au-delà de la simple compétition électorale : il marque, semble-t-il, la fin d'un règne, celui de la « *vieille garde* » du P.S., issue de la S.F.I.O. laïque et anti-communiste, qui contrôle la fédération. Cet héritage S.F.I.O. est celui de M. Routier-Leroy, fils de M. Routier-Preuvost qui, ayant fait l'objet d'un phénomène de rejet de la part de la base, a donné sa démission de son poste fédéral.

Ce courant traditionnel est également incarné par M. Chenard, qui fut associé à Nantes à la politique de « *troisième force* » qu'ont menée les socialistes depuis 1965 sous la houlette de M. André Routier-Preuvost (premier adjoint de la municipalité sortante qui était conduite par M. André Morice). M. Chenard avait toutefois été le seul à se séparer des conseillers municipaux du P.S. qui, ayant refusé de rompre avec M. Morice, avaient rejoint les socialistes démocrates de M. Hintermann. (Il s'agit notamment de M. Routier-Preuvost, battu aux élections cantonales de 1976, et de M. Christian Chauvel, député sortant de la deuxième circonscription.) Cette fidélité au parti, pas plus que les protestations de « *bonne foi unitaire* » du nouveau maire de Nantes n'avait suffi à désarmer la suspicion et la méfiance de nombre de militants.

Cela a cependant convaincu les instances nationales du parti qui, se rangeant à l'avis de M. Mauroy, ont estimé que la sensibilité de l'électorat nantais correspondait bien à la tradition représentée par le nouveau maire de Nantes.

A l'inverse, le progressisme qui symbolise le maire de Saint-Herblain et la promptitude avec laquelle il a appliqué le programme de la nouvelle municipalité en matière d'enseignement privé ont joué contre M. Ayrault. Le P.S. local de Loire-Atlantique s'est, en effet, trouvé renouvelé par l'apport de chrétiens progressistes, anciens du P.S.U. et proches de la C.F.D.T., et de jeunes inorganisés convaincus par le P.S du congrès d'Epinay. Ces nouvelles couches sont séduites par la « *pratique socialiste* » et par le dynamisme des municipalités de Saint-Herblain et de Bouguenais qui contrastent avec la « *prudence social-démocrate* » qui, à leurs yeux, caractérise la gestion du maire de Nantes.

Elles aspirent à un renouvellement des cadres de la fédération. Au total, un nouveau rapport de forces s'est ébauché. Au-delà des querelles de personnes, le clivage qui s'est concrétisé lors du vote du 2 novembre sépare ceux qui au sein de la majorité du parti incarnent la tradition social-démocrate et ceux qui représentent le nouveau P.S.

Pour l'heure, tout nouveau remous paraît devoir être écarté. Les couches anciennes ont, après la victoire de mars 1977 à Nantes, obtenu de la convention nationale un nouveau sursis, imposé il est vrai par la proximité du scrutin législatif.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(1) Dans cette circonscription dont le député sortant est M. Chauvel (battu aux élections cantonales par M. Ayrault), le P.C. présentera la candidature de M. Claude Poperen, membre du bureau politique.

Ille-et-Vilaine : l'union sacrée

De notre envoyé spécial

Rennes. — *A l'inverse de la fédération de Loire-Atlantique, la fédération socialiste d'Ille-et-Vilaine, après avoir résolu les questions électorales, a accordé plus de place au débat politique. C'est ainsi que le bureau fédéral, réuni vendredi 4 novembre, s'est penché sur les propositions du CERES, majoritaire dans le département. Sur le fond, ces textes ont été aprouvés, mais leur opportunité a été contestée. Cette ligne de conduite reflète la singularité de la fédération d'Ille-et-Vilaine. En effet, la séparation entre courants 1 et 2 ne saurait rendre compte à elle seule de la réalité. Dans ce département où trois partis de la majorité (R.P.R., P.R. et C.D.S.) se partagent tous les sièges de députés, les socialistes veulent d'abord assurer l'unité du parti pour faire face aux pressions du P.C. et pour tenter de ravir une, voire deux circonscriptions à la majorité (celles de Rennes).*

Cette volonté d' *« union sacrée »* s'est traduite lors de la préparation du congrès de Nantes par l'élaboration d'une motion de synthèse qui a rassemblé 70 % des militants. Elle s'est manifestée à nouveau, vendredi, à l'occasion de la préparation de la convention nationale. Il est vrai que, sur de nombreuses questions, les clivages traversent les deux courants. De plus, ceux qui se réclament de la majorité comme ceux qui se prévalent de leur appartenance au CERES ont toujours gardé quelque distance à l'égard des instances parisiennes. Aussi la désignation des *« candidats à la candidature »* ratifiée par la convention nationale s'est-elle faite sans heurt. Dans cinq des six circonscriptions il y avait des candidatures uniques. MM. Edmond Hervé, maire de Rennes, conseiller général de Rennes-Nord-Ouest, et Louis Choppier, maire de Saint-Malo, ont été ainsi désignés, le premier à Rennes-Nord (première circonscription), le second à Saint-Malo-Dinard (sixième circonscription). Seul M. Jean-Michel Boucheron, adjoint au maire et conseiller général de Rennes-Nord-Est, a dû vaincre plusieurs concurrents. Il se présentera dans la seconde circonscription (Rennes-Sud), face notamment à MM. Le Douarec, député sortant R.P.R., Pierre Abbeg, candidat du P.R., et Christian Benoist (P.C.), deuxième adjoint au maire.

Il paraît difficile que cet affrontement entre deux adjoints, MM. Boucheron et Benoist, n'ait pas de conséquences sur la bonne marche de la municipalité de la capitale bretonne. Pour l'heure, l'unité de l'assemblée municipale a été préservée. M. Hervé affirme : *« Il faut absolument qu'il en soit ainsi afin de sauvegarder la crédibilité des municipalités d'union de la gauche et pour nous permettre d'explorer des thèmes qui demain seront déterminants. »*

Plusieurs facteurs permettent d'expliquer la situation actuelle. Tout d'abord les alliances se sont faites en mars 1977 sur des programmes conclus pour six ans qu'aucun des deux partis n'a intérêt à transgresser. De plus, l'action locale des communistes porte d'autant moins préjudice à l'action nationale du P.C. que la supériorité du P.S. dans le département ne laisse à son partenaire qu'une très faible marge de manœuvre. Aussi les maires socialistes de l'ouest du pays réunis récemment à Lorient ont-ils pu se féliciter du *« parfait accord »* qui prévaut au sein des conseils municipaux de gauche (1). Si la conduite des affaires locales est pour l'instant tenue à l'écart de la crise de la gauche, les socialistes craignent cependant que les campagnes d'explication menées avec une vigueur accrue par la fédération du P.C. auprès de ses militants et de ses électeurs ne soient autant de coups portés au sentiment unitaire de la base. La défiance des militants du P.C. à l'égard du P.S. dès lors qu'elle serait acquise pourrait être lourde de conséquences au niveau de la gestion municipale.

J.-M. C.

(1) La municipalité de Saint-Malo fait exception : les élus communistes ont en effet refusé de voter l'augmentation des impôts locaux proposée par le maire socialiste.

هكذا من الأصل

ANNIVERSAIRE

IL Y A SEPT ANS MOURAIT LE GÉNÉRAL DE GAULLE

Le 9 novembre 1970, le général de Gaulle mourait subitement dans sa retraite de Colombey. L'un de ses fidèles, Pierre Lefranc, évoque ici sa figure. François Seydoux, *qui fut de 1958 à 1962 et de 1965 à 1970 son* ambassadeur à Bonn, rappelle ci-dessous sa politique allemande, qui fut l'une de ses préoccupations essentielles, avant d'en venir à ce que sont devenues, à l'heure actuelle, *les relations* de la France et de la République fédérale.

Au-delà des mots

par PIERRE LEFRANC

NOUS ne pouvons nous plaindre que l'oubli ensevelisse petit à *petit le général de* Gaulle. Son nom est lancé cent fois chaque jour par les uns et par les autres, *soit qu'il serve de bouclier,* soit qu'on l'emploie comme un glaive.

Mais ceux qui, aujourd'hui, utilisent ce nom savent-ils vraiment quel *homme et quelle pensée il représente ?* Auraient-ils eu recours si souvent au personnage si celui-ci se *trouvait encore présent pour rappeler* ses principes et ses objectifs ? Non, je ne crois pas que tant de *liberté eût été prise par la gauche, par le centre ou par la droite dans* leurs entreprises pour accaparer le solitaire de Colombey.

Sans doute celui-ci eût-il déclaré *à tous qu'il reconnaissait parmi* les laudateurs du jour bien des visages aperçus dans les rangs de ses ennemis ; il aurait rappelé la vigueur *de l'opposition qu'ils avaient menée* contre lui alors que la France traversait de grands périls ; bref, il aurait remis tout le monde en place et rappelé le sens profond de ses choix. La participation, la séparation des pouvoirs, l'indépendance natio*nale et la mission de la France,* pour lui, ce n'était pas des mots. Pour lui, il s'agissait de réalités chaque jour remises en question et *pour lesquelles, chaque jour,* il fallait combattre.

Aujourd'hui, si ces mêmes formules sont constamment maniées, ce *qu'elles représentent, on le constate, ne se traduit pas souvent dans les* faits.

Gaulliste, il n'est pas facile de l'être, cela demande beaucoup de conviction et de persévérance parce *que cela veut dire résister à tous* les abandons, même les plus anodins, effectuer des choix et aussi s'y tenir même quand la tempête se lève.

En cet anniversaire, chacun est évidemment tenté de faire une comparaison entre ce qu'était la *France d'alors* et ce qu'elle est devenue. Certes, la situation générale est autre, et les difficultés ne man*quent pas, mais ce qui peut être* constaté c'est une différence dans la manière d'aborder les problèmes.

De Gaulle estimait que la France *existait en tant que force morale, une force* qui la plaçait au premier rang, bien qu'il ne lui soit pas possible *sur le terrain de la puissance matérielle d'égaler les plus grands.* A cette France revenait un rôle qu'elle se trouvait seule à pouvoir jouer. Elle *représentait les chances de la* pensée face à des millions de tonnes d'acier. Elle se trouvait forte pour défendre les faibles et avait *vocation pour rallier à son idéal les* trois quarts de l'humanité.

Qu'est devenue cette mission de la France, alors qu'après nous avoir *fixé pour idéal le développement industriel* on nous demande aujourd'hui de vivre au jour le jour sans regarder au-delà de nos échéances électorales ?

Renoncer à être grand, c'est aussitôt ne plus exister.

Dans le monde, sept années après le départ du général de Gaulle, notre pays n'est plus présent.

La raison en est justement que les mots ont remplacé le contenu et que ceux qui les manient, même avec talent, ne croient pas en ce qu'ils signifient.

Parler de la France et de son *avenir sans croire en sa vocation,* c'est prononcer un discours creux qui ne convainc personne.

Oui, en ce jour, rappelons-nous une fois de plus que la réalité se *situe bien au-delà des mots et que* l'ambition de parler en gaulliste exige d'abord du courage, mais commande surtout une absolue rigueur.

LA PLUS NOBLE DES VICTOIRES

par FRANÇOIS SEYDOUX

IL y eut une époque où les relations franco-allemandes revêtaient un caractère prioritaire. Ce fut à l'honneur de *Charles de Gaulle et de Konrad* Adenauer d'avoir compris que, pour enterrer le passé, pour éviter que l'un des deux pays ne cédât à des tentations qui l'éloigneraient de l'autre, il fallait les unir par des attaches exceptionnelles.

Tel était le sens du traité d'amitié *et de coopération signé à* l'Elysée le 22 janvier 1963. Il marquait l'aboutissement des efforts entrepris en commun depuis plus de trois ans par le premier des présidents de la Vᵉ République et par le premier chancelier de la République fédérale. Dans tous les *domaines,* le rapprochement devrait être assez étroit pour créer *une solidarité totale. Si elles voulaient* s'entendre, l'Allemagne et la France ne pouvaient pas, sans danger, se contenter de *l'ordinaire.*

Bien qu'il fût altéré aussitôt dans son esprit par un *préambule* que le Bundestag adoptait unilatéralement, le traité subsista. Il *demeure l'un des piliers de la* politique extérieure de Paris et de Bonn. Des deux côtés du Rhin, il n'est pas de gouvernement qui oserait s'abstenir de s'y référer. Il fait partie des *rites inexorables.* Le négliger serait une imprudence coupable. Si déçu qu'il fût, de *Gaulle se garda lui-même* d'accuser le coup qu'il avait reçu.

Cette sagesse s'imposait. L'idée qu'il se faisait de la place de la France en Europe et dans le monde, de son indépendance, de la détente, amenait *le général* à prendre des initiatives audacieuses en un temps où la République *fédérale s'était privée de* l'interlocuteur historique. Plus déconcertés qu'Adenauer ne l'eût été, *ses successeurs,* Ludwig Erhard puis Kurt Georg Kiesinger, n'en subissaient pas moins trop intensément l'autorité de leur partenaire français pour s'écarter de *lui.* A Bonn, on ne cessait d'avoir le regard fixé sur l'Elysée. Que méditait de Gaulle ? Si on le *craignait, il* apparaissait aussi comme le recours, comme le personnage en qui s'incarnaient les certitudes et la Résistance. La République fédérale ne doutait pas de l'intérêt qu'il lui portait.

Tout *conscient* qu'il fût de la valeur de cet élément de l'héritage, Georges Pompidou avait *moins souffert de l'Allemagne* que son prédécesseur et elle l'attirait moins. De privilégiées les relations devinrent, selon son expression, exemplaires ; il introduisit une *variante dont, outre-Rhin, on ne* s'offusqua pas. Réaliste, il était hanté par l'expansion économique de nos voisins. *Sentant* l'humus, il n'avait que peu de goût pour Willy Brandt, le quatrième chancelier, qui lui échappait par ses bouffées idéalistes, le troublait *par son élan vers l'Est et dont le* prestige international le tourmentait. Sans le poids que de Gaulle représentait, l'équilibre n'était-il pas rompu à notre détriment ?

L'un, le Français, mourait avant l'heure ; l'autre, l'Allemand, se retirait sans y avoir été contraint. *A peine M. Helmut Schmidt et* M. Valéry Giscard d'Estaing avaient-ils saisi les commandes, *en 1974, qu'ils se précipitaient* l'un vers l'autre, avec une satisfaction patente. Ils se connaissaient et se plaisaient. Leur savoir financier les *rapprochait.* Le nouveau président de la République ne paraissait pas moins européen que le nouveau chancelier, au contraire. L'intimité démonstrative *des principaux responsables* suffirait-elle pour ressusciter le fameux dialogue qui allait au fond des choses ?

Trois ans plus tard, au cours *des derniers mois,* des *à-coups* répétés ont gâté l'atmosphère franco-allemande. Par une sorte *de défoulement,* certains, chez nous, se sont jetés sur la pâture *où se mêlaient le film Hitler, une carrière,* la fuite en France de l'avocat de la « bande à Baader », la *participation de jeunes* Allemands à la manifestation antinucléaire de Creys-Malville, l'évasion du SS Kappler..., tandis que, de « chez eux », provenait une riposte indignée. Rarement, de longue date, le ton était monté aussi haut. L'histoire se mettait à faire marche arrière. Nous *revivions* une de ces crises psychologiques dont le passé franco-allemand s'illustre tristement. Aurait-elle atteint ce degré d'excitation si le feu n'avait pas couvé sous la cendre ?

Un légitime orgueil

En moins de trente ans, la République fédérale a effectué un relèvement économique prodigieux. C'est une banalité que de constater ce *miracle. Sur le seul* terrain où ils pouvaient encore déployer leurs vertus tradition*nelles, les Allemands,* aidés copieusement par les Américains, réussissaient à reclasser leur *pays* parmi les premiers. Pour évaluer l'importance du changement, il n'y a qu'à se souvenir des monceaux de ruines qui s'accumulaient en Allemagne au lendemain de la guerre. Nos voisins furent, tout d'abord, presque effrayés de l'effet que, en dehors de leurs frontières, leur *réapparition* spectaculaire produisait : *« Rassurez-vous,* proclamaient-ils, *le géant économique n'est qu'un nain politique.* » Ils n'auraient pas pu le redire indéfiniment. L'influence politique s'est greffée sur la puissance économique. Partout la marque commerciale allemande a recouvré son éclat avec toutes les conséquences qui s'ensuivent.

De son ascension la République fédérale a retiré un légitime orgueil. Dans les réunions internationales, elle a haussé le ton. Elle pourrait s'en dispenser, puisque l'état de son économie et de ses finances lui assure, *ipso facto,* une position éminente. Si attentive qu'elle entende rester à l'égard des Etats-Unis, elle est *sortie* de la période d'une docilité déférente. En dépit du mécontentement de Washington, elle a préservé son accord nucléaire avec le Brésil. En face du président des Etats-Unis, le chancelier se présentera désormais avec une aisance à laquelle *ses prédécesseurs ne prétendaient* pas.

L'évolution se manifeste aussi dans la conception que l'on se fait à Bonn de l'avenir de l'Europe. Personne ne s'est exprimé à ce sujet avec plus de netteté que M. Walter Scheel, le président de la République *fédérale,* qui déclarait à Aix-la-Chapelle, le 19 mai 1977, en recevant le prix Charlemagne : *« L'Europe ne saurait être un succédané pour la nation elle-même. Après la guerre, nous, les Allemands, nous foncions vers l'Europe. Nous espérions bien trouver en elle une nouvelle patrie... Et il n'est pas exclu que nous ayons de ce fait formulé inconsidérément pour la structure de l'Europe des revendications excessives... Cependant, on ne peut pas et l'on ne doit pas échapper à sa nation. L'avoir reconnu est un des legs les plus importants que Charles de Gaulle fit à l'Europe et témoigne du sens historique de ce grand Européen. »* Habile, le compliment est surtout riche en enseignements. Tournant le dos à l'Europe supranationale, M. Walter Scheel s'est prononcé pour l'Europe que l'on a dénommée, non sans malice et avec l'intention d'en souligner le caractère anachronique, l' « Europe des patries ». Récemment, devant un brillant auditoire composé de Français, d'Anglais, d'Américains, M. Helmut Schmidt tenait un langage tout aussi catégorique.

De même que ses partenaires de la Communauté des Neuf, l'Allemagne ne défend, d'ailleurs, la solution « européenne » que dans la mesure où ses intérêts nationaux n'en souffrent pas. Elle continue néanmoins à jouir du renom européen qu'elle s'était acquis pendant les nombreuses années où l' « intégration » la séduisait. Cela lui vaut de bénéficier plus facilement que d'autres des circonstances atténuantes lorsqu'elle s'autorise à franchir la ligne orthodoxe.

Les épreuves ne lui manquent certes pas. Et de quelle dimension ! Comptons pour peu les restrictions militaires auxquelles elle s'est engagée à l'égard de ses anciens vainqueurs. Représentons-nous plutôt ce que signifient pour un grand peuple le drame de sa capitale coupée par le mur diabolique, *la progression* à ses côtés d'un autre Etat germanique qui lui inspire des sentiments *contradictoires, la perte, au-delà* de l'Oder-Neisse, de territoires sur lesquels l'Allemagne croyait *s'être installée pour toujours.* Cependant, ici encore, la République fédérale a su s'adapter à ses infortunes et à en tirer le meilleur parti. Les accords qu'elle a conclus avec la Russie et la Pologne en 1970, avec la République démocratique allemande en 1972, *n'ont pas été pour elle* que désavantageux. Berlin ne vit plus dans la terreur du lendemain. *Les contacts entre les deux* Allemagnes ont cessé d'être inexistants. La pression exercée par Moscou sur Bonn semble moins impitoyable. L'ascension de l'Allemagne occidentale s'est, plus librement qu'auparavant, accélérée.

Il y a plus. L'Allemand n'a jamais fini d'espérer et de rêver. Nulle part, à l'Est, il n'a consenti à des renoncements qui pourraient être tenus pour définitifs. Son imagination ne *lui* interdit pas d'entrevoir un « devenir » où l'Allemagne ressoudée s'épanouirait *sur un continent transformé.* Si irréalisable qu'il apparaisse aujourd'hui, l'objectif existe.

Des *deux côtés du Rhin on* s'épie depuis des siècles. Les Allemands n'ignorent pas de quelle surveillance ils sont l'objet de la part de ceux des Français que le passé obsède et que la supériorité économique de la République fédérale énerve. Sans trop s'interroger sur les imprudences qu'ils avaient pu commettre, ne négligeant pas non plus l'occasion de dénoncer la jalousie dont ils nous soupçonnent, ils ont repoussé, unanimes, le reproche que d'aucuns intentaient à la nouvelle Allemagne de se replonger dans *l'horreur de l'hitlérisme et de* pêcher par défaut de libéralisme : un « néonazisme » balbutiant servait de prétexte à leurs détracteurs pour s'attaquer à l'« ennemi héréditaire ». Adressons-nous de nouveau au président de la République fédérale, qui déclarait à Hambourg, le 19 septembre 1977 : *« ... Certains préjugés à l'égard de la nation allemande sont extrêmement coriaces dans certains pays européens. Ils s'expliquent par le passé national-socialiste de l'Allemagne et nous pouvons parfaitement les comprendre. Mais nous avons tiré les leçons de l'histoire... et j'ai l'impression que certains de nos voisins ne s'en sont pas aperçu... »* Tout en la rejetant, M. Walter Scheel ne pouvait pas omettre de mentionner une fraction de l'histoire. Quels que soient les *efforts remarquables accomplis* par la République fédérale pour purifier l'image allemande, la vie d'un pays, comme celle d'un homme, forme un tout. Il serait, pourtant, aussi peu généreux que peu sage de charger de l'hypothèque d'un passé qui, sans qu'il s'efface, *s'embrume,* les *relations* franco-allemandes du présent.

Ces relations ne sont pas déjà en elles-mêmes des plus faciles. Si les deux pays se trouvent dans le même camp, côte à côte dans les organismes européens et internationaux, ils n'ont, ni sur la Russie, *ni sur* les Etats-Unis, ni *sur* l'Afrique, ni sur l'Europe, des vues analogues. La puissance de l'Allemagne repose sur son dynamisme commercial. La notion de l'indépendance *qui a valu à la France* un crédit universel et à laquelle nous affirmons notre fidélité commande *toute sa politique.* Préoccupations et aspirations ne peuvent être que différentes. N'en tirons pas une note trop pessimiste : on serait surpris d'apprendre à quel point Français et Allemands parlent de tout.

Le véritable mal est d'une autre *nature* : les échanges, avec leur réalité quotidienne et leurs *conséquences* financières, soulignent une difficulté majeure. Chacun des deux pays est le premier partenaire de l'autre. On ne pourrait que s'en féliciter dans l'hypothèse où la balance se caractériserait par un certain équilibre. De 1975 à 1976, le déficit a plus que doublé à notre détriment. Il *nous appartient d'opérer le* redressement indispensable. La République fédérale se doit, pour sa part, *de comprendre que* la *prolongation* d'une pareille inégalité comporterait des risques, qui ne seraient pas qu'économiques. *« Que n'ai-je pas fait pour elle ? »,* murmurait de Gaulle dans ses moments de désillusion.

Nous n'en demandons pas tant au chancelier. *Dans l'intérêt* commun, il a à s'associer à l'effort qu'il faut tenter désormais pour *éviter que le malaise ne s'accroisse.* La prospérité allemande ne saurait s'établir sur la dégradation des rapports *franco-allemands.* Avec sa compétence, son pragmatisme, M. Helmut Schmidt apparaît comme l'homme d'Etat idoine pour le percevoir.

J'en viens à l'essentiel. Le rapprochement franco-allemand est une plante fragile. Il serait dangereux de l'exposer souvent à la fureur des vents. Les récents événements n'ont guère agité en *France que des cercles* restreints. L'opinion publique allemande a été secouée. Dans l'émotion qui s'est emparée d'elle, je n'ai pas voulu considérer que l'aspect déprimant. Avec cette sensibilité qui les rend attachants lorsqu'elle ne les pousse pas, au contraire, à des excès, *les Allemands m'ont semblé* tempérer leur explosion de colère par un je ne sais quoi de désenchanté qui, quel que fut leur empressement à nous critiquer, découvrait un repli de leur âme : *« L'Allemagne a beau faire, elle sera donc toujours la nation que l'on redoute ! »* Leur réaction n'eût pas eu l'accent que je lui prête si elle n'avait pas visé la *France* ; la France dont l'Allemand éprouve le besoin de sentir que, moralement, affectivement, elle ne se détourne pas de lui.

Nous éloigner les uns des autres équivaudrait à un recul que les jeunesses des deux peuples n'hésiteraient pas à qualifier de *stupide. Elle aurait compromis* la plus noble des victoires que nous, les Français, nous avons *remportée* sur nous-mêmes.

SUR TF 1

Album de souvenirs

« Je ne me suis pas soucié d'une photographie », a écrit André Malraux dans sa préface aux *Chênes qu'on abat,* ce chapitre à part de ses *Antimémoires :* deux cent trente-cinq pages parues en 1971, une « interview » avec le général de Gaulle, *« comme* la Condition humaine *était un reportage... »,* ajoutait Malraux pour lui-même et pour ceux peut-être qui auraient pu prendre à la lettre la *relation* de l'entretien de quatre heures qu'ils eurent tous les deux le jeudi 11 décembre 1969 à Colombey.

Pierre Cardinal, aidé de Pierre Lefranc, a réalisé pour TF 1 une adaptation des *Chênes qu'on abat,* et confié à *des acteurs les rôles* de ces deux personnages pris dans un dialogue qui peut-être fut tout autre chose que ce Malraux, fasciné, *en rapports, ou autre chose* encore que la juxtaposition de deux monologues solitaires.

L'artiste avait entremêlé, à s'y méprendre, les *deux* grandes voix imaginaires. Dans le livre, elles se répondent, se croisent, s'appellent *ou font semblant,* se confondent souvent. La télévision en fait des images séparées, photographiées, en gros plans rapprochés, cadrés uniquement au-dessus des sourcils et au-dessous de la bouche. Pierre Cardinal a *souhaité, par* ses plans non réalistes, que le téléspectateur oublie ces visages, qu'il les *écoute* seulement. Il n'y a *pas réussi. Comédiens* de talent, Pierre Vaneck (Malraux) et Pierre Dux (de Gaulle) sont pris à un piège. Ils sont situés entre *deux « manières »* aussi impossibles l'une que l'autre. On ne pouvait montrer de Gaulle et Malraux *devisant* au coin du feu, *on ne pouvait les réduire* à ces morceaux de visages « dramatisés » isolément. Ceux-ci s'effacent lorsqu'ils laissent place à un montage de *documents d'actualités,* d'extraits de films qui donnent à l'émission son intérêt, sa seule justification : une rétrospective de l'action du général de Gaulle.

M. L. B.

Un entretien avec M. Yvon Bourges

(Suite de la première page.)

« Elle l'est aussi quant au développement des armes et des vecteurs. Parce que le niveau de la menace ne sera jamais diminué, bien au contraire.

» Le problème posé est, d'une part, l'amélioration qualitative de la dissuasion, condition de sa crédibilité, à laquelle nous donnerons la priorité, et, d'autre part, la préparation d'une nouvelle génération de S.N.L.E., à laquelle nous nous attachons. C'est un sujet trop sérieux pour qu'on improvise.

— *M. de Bennetot, député R.P.R. du Finistère, a dit qu'il s'agissait du plus mauvais budget que la marine ait jamais connu, et M. Honnet a dit que, sur ce point précis, la loi de programmation 1977-1982 était catastrophique. Avec un nombre de bâtiments de surface qui va diminuer sensiblement d'ici à 1985 et un tonnage global de la flotte en nette réduction, comment la marine nationale va-t-elle remplir sa mission de surveillance de la zone économique des 200 milles nautiques et sa mission de protection des lignes de ravitaillement puisque 80 % des approvisionnements de la France viennent par la mer ?*

— Je répondrai par quelques chiffres :

» De 1975 à 1978, le budget de la marine a été augmenté de 61 % ;

» En 1978, la marine est la seule des trois armées dont le budget dépasse les prévisions de la loi de programmation (+ 441 millions de francs) ;

» En 1978 les activités de la marine progresseront à 94 jours de mer par an ; les crédits de l'entretien programmé ont progressé de 57 % en deux ans, et le contingent de carburant passera de 329 550 mètres cubes en 1977 à 394 500 mètres cubes en 1978 ;

» Pour les constructions neuves, hors forces océaniques stratégiques, les crédits de paiement sont stationnaires, mais ils sont liés aux commandes passées ; les autorisations de programmes qui préparent l'avenir progresseront en 1978 de 76 % ;

» D'ici à 1987, la flotte de combat devrait diminuer de 8,5 % en tonnage, mais cette diminution peut être compensée par un prolongement raisonnable d'unités existantes ;

» Enfin, seront en construction pendant l'année 1978 : 1 SNLE, 2 SNA (sous-marin nucléaire d'attaque), 4 corvettes, 8 avisos, 3 bâtiments anti-mines, 2 pétroliers ravitailleurs, sans parler de la série des avions Super-Etendard et des hélicoptères Lynx.

» Je ne crois pas que toutes ces données puissent être considérées comme négatives pour la marine nationale.

» Quant à la mission de surveillance des 200 milles nautiques, qui n'est pas du domaine de la défense mais relève de plusieurs administrations, ce n'est pas un problème qui concerne le seul budget militaire.

» D'ailleurs, les missions de notre marine ont toujours comporté la surveillance et la défense des approches maritimes, ainsi que l'assistance à nos ressortissants y exerçant des activités. Il n'y a pas là, à proprement parler, une innovation fondamentale, même si la nature de nos droits et obligations a changé.

— *Président du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS), M. René Ravaud a déploré qu'à francs constants les crédits d'études et de recherches en matière aéronautique seront inférieurs, en 1978, de 21 % par rapport à 1971. Si l'on prend l'indice 100 en 1977, a-t-il dit, les crédits seront au niveau 74 l'an prochain. Vous avez, d'autre part, refusé des crédits pour une nouvelle version plus puissante du réacteur M-53 destiné à l'avion Mirage 2000 de l'armée de l'air française. Dans ces conditions, comment pouvez-vous affirmer que le gouvernement, en développant la recherche, tente de préserver l'avenir ?*

— Le vrai problème est celui de la cohérence entre la cellule et le moteur de l'avion. Deux raisons essentielles ont imposé le choix du moteur M-53-5 pour le Mirage 2000 qui doit être admis au service en 1982.

» D'abord, du point de vue militaire, cette version du moteur est la plus performante. Elle satisfait entièrement aux exigences opérationnelles. La version M-53-7 du moteur ne pourrait être produite en série qu'en 1986 (3). De surcroît, elle n'apporterait aucune amélioration sensible aux performances du Mirage 2000, et n'aurait pas d'intérêt militaire particulier.

» Nous avons prévu d'investir, d'ici à 1982, 600 millions de francs dans la version M-53-5. Le développement éventuel de la version numéro 7 est estimée à 700 millions, soit la moitié des sommes nécessaires à un nouveau moteur. A tous points de vue, la solution sage et cohérente consiste à entreprendre, à son heure, le développement d'un moteur véritablement nouveau, compte tenu de l'évolution technologique, c'est-à-dire des problèmes de poussée, de consommation et de masse.

» Pour préparer cette étape capitale, la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA) a entrepris l'étude du moteur DEXTRE, c'est à lui que nous devons consacrer l'effort d'avenir.

L'information des parlementaires

— *La commission de la défense s'est plaint amèrement de ne pas recevoir assez d'informations de votre part, au point que M. Honnet a avoué qu'il ignorait que des crédits avaient été inscrits, en 1977, pour l'étude d'un missile de croisière et celle d'un satellite d'observation. Le même rapporteur de la majorité indique que le Parlement rencontre des difficultés pour contrôler et vérifier les dépenses militaires. Pensez-vous, comme l'un de vos prédécesseurs, M. Pierre Messmer, que c'est une nécessité de dissimuler des secrets militaires derrière des silences budgétaires ?*

— A ma connaissance, les informations nécessaires aux parlementaires membres des commissions de la défense nationale et des finances ne leur ont pas été refusées.

» Pour la présente session, mon département a répondu à 555 questions des deux commissions de l'Assemblée nationale. En 1976, nous avions répondu à 480 questions et les années précédentes à 450 questions en moyenne.

— *Présentant au Parlement sont contre-budget, M. Georges Marchais a indiqué qu'il aurait proposé pour 1978, si l'occasion lui en avait été donnée, un supplément de 3 milliards de francs en faveur du budget militaire qui s'élève à 67 654 millions de francs selon vos hypothèses. Quelle est votre interprétation de la suggestion du secrétaire général du P.C.F. et, d'une manière plus fondamentale, quelles réflexions vous ont inspirées la publication du rapport de M. Jean Kanapa sur la politique de défense du P.C.F. et l'actualisation du programme commun de la gauche ?*

— M. Marchais a proposé, non pas de majorer notre projet de budget de 1978 de 3 milliards de francs, mais seulement d'ajouter cette somme aux 58 milliards de 1977 pour obtenir, en 1978, un budget de 61 milliards ! Au total, l'armée perdrait, dans cette aventure, plus de 6 milliards de francs, puisque, pour l'an prochain, nous prévoyons 67,6 milliards.

» Bien sûr, M. Marchais affirme qu'il ferait des économies. Lesquelles, sur son budget en chute verticale, alors que, dans le même temps, il assure qu'il augmenterait les soldes des appelés et des cadres ? En réalité, ces économies ne pourraient porter que sur l'essentiel : les forces nucléaires et les équipements classiques.

» Cette singulière façon de faire progresser le désarmement au détriment de la sécurité de la France me fait mal augurer du fameux « virage » du P.C. en matière de défense. C'est que je me souviens, comme tous les Français, que les communistes n'ont cessé, pendant vingt ans, de lutter à fond contre notre politique militaire, en particulier contre la dissuasion nucléaire. Je sais bien que, pour racheter leurs erreurs, les convertis de fraîche date deviennent souvent des zélateurs intransigeants...

— *Deux sous-marins et deux avisos sont actuellement en construction en France après la conclusion, il y a plusieurs années, de contrats avec la République Sud-Africaine. La France livrera-t-elle ces quatre bâtiments à Pretoria après les décisions intervenues la semaine dernière à l'ONU ?*

— Vous savez déjà que la réponse est négative. Le président de la République a indiqué, lundi dernier à Brest, que des destinations nouvelles seraient recherchées pour ces bâtiments à la suite de la dénonciation des contrats. En tout état de cause, pour ce qui est de l'activité des arsenaux, ils doivent être évidemment achevés.

— *Des députés du P.S. réclament la dissolution du service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE), qui est placé sous votre contrôle, et, dans un premier temps, la réduction de ses crédits. En fait, le budget officiel du SDECE est en augmentation sensible pour 1978. Quels arguments opposez-vous à la demande des socialistes et, puisque vous avez décidé d'en augmenter les moyens, quels services exacts rend le SDECE ?*

— C'est une proposition irresponsable. »

(Propos recueillis par JACQUES ISNARD.)

(3) Le réacteur M-53-5 développe 8 900 kilogrammes de poussée. Le réacteur M-53-7 devait développer 9 700 kilogrammes. — (N.D.L.R.)

Pour les neuf premiers mois de 1977

HAUSSE SPECTACULAIRE DES COMMANDES D'AVIONS MIRAGE A L'EXPORTATION

Pour les neuf premiers mois de l'année, le groupe privé Dassault-Breguet a enregistré une hausse très sensible de ses prises de commandes à l'exportation, liée principalement aux ventes d'avions Mirage.

Selon M. Joël Le Theule, député R.P.R. de la Sarthe et rapporteur spécial de la commission des finances de l'Assemblée pour le projet de budget militaire en 1978, les prises de commandes à l'exportation de la société privée ont été de 7 380 millions de francs pour les neuf premiers mois de 1977, alors que ce montant a été de 4 614,2 millions de francs pour toute l'année dernière. En 1975, le groupe Dassault-Breguet avait enregistré pour 3 819,4 millions de francs de commandes étrangères.

Ce « bond » spectaculaire des commandes à l'exportation s'explique par la vente, en 1977, d'une série d'avions Falcon-20, destinés au service américain des garde-côtes, et surtout par la vente d'avions Mirage.

C'est ainsi, notamment, que depuis le début de l'année, le Maroc a commandé vingt-cinq intercepteurs Mirage F-1, l'Espagne, neuf et l'Irak, trente-six. Le Gabon a commandé cinq avions Mirage-5 (la version simplifiée du Mirage-III), et le Brésil quatre. L'Argentine a commandé sept avions Mirage-III de pénétration à basse altitude. Enfin, la Côte-d'Ivoire a acheté six biréacteurs d'appui Alpha-Jet et le Togo cinq.





هكذا من الأصل

Le Monde

société

LA QUALITÉ DE LA NAISSANCE

AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

L'accouchement sans risque

Il y a seulement quinze à vingt ans, la grande affaire en matière d'obstétrique, c'était l'« accouchement sans douleur ». Les femmes se voyaient offrir là l'occasion d'apprendre, ce n'était pas inné, à enfanter. Du coup, en ce siècle de constante, de dure compétition, au désir de passer son bac, son CAP, son agrégation ou son permis de conduire, s'ajoutait souvent la crainte, la honte de ne pas réussir ses accouchements, de sortir de clinique avec une mauvaise note. Je ne plaisante pas : certains établissements décernaient, en effet, des appréciations non pas chiffrées, mais qualifiées de mal à très bien.

Examinateurs, voire managers, les témoins, sage-femme, monitrice, infirmière, médecin et futur papa, ont encouragé du geste et de la voix la performance de la parturiente sous les projecteurs des medias. Aujourd'hui encore, il n'y a guère de semaine où l'on ne voit paraître l'enfant en couleur et en gros plan, entre les jambes largement écartées de l'heureuse maman. Une maman qui peut conserver maintenant, grâce à une simple anesthésie locale, la fameuse péridurale — on n'en a pas parlé mardi soir aux « Dossiers de l'écran », pourquoi ?, — ce calme, ce sourire concentré jadis réservé aux seules femmes bien conseillées, bien entraînées et, surtout, bien entourées. La solitude, l'angoisse d'une grossesse non désirée risquent fort, on s'en doute, de compromettre le résultat espéré.

Résultat très souvent décevant, les appels à S.V.P. en témoignaient. Sans aller jusqu'à qualifier, comme certaines sages-femmes présentes sur le plateau et de nombreuses téléspectatrices, l'accouchement psychoprophylactique de « vaste rigolade », il faut bien reconnaître que dans l'immense majorité des cas on a plus ou moins mal, mais on a mal. L'ennui c'est qu'à présent on n'ose pas le montrer. Plus question de geindre et de hurler. C'est du silence de cathédrale qui règne dans leurs salles de travail que se targuent les maternités.

Depuis des millions d'années, aux cris de la mère succédait, dans la foulée, le cri du nouveau-né. C'était considéré comme un signe de vie, de santé, une première bouffée d'air frais. Ce cri, voilà qu'on s'applique à le faire taire lui aussi. Après l'accouchement sans douleur, voici la naissance sans violence. Grâce au docteur Leboyer, l'épouvantable traumatisme constitué aux yeux de certains par le passage de l'obscure tiédeur du ventre maternel à la bruyante clarté du monde extérieur est fortement atténué par une lumière tamisée, un bain d'eau tiède et la présence du père.

Nous ne nous serions jamais permis d'en douter si le professeur Minkowski n'avait osé — quelle joie ! — mettre les pieds dans le plat et souligner le danger sur le plan de la sécurité du nourrisson de ces méthodes dites naturelles. La douleur véritable, l'intolérable violence, ce sont, il a parfaitement raison, les dix à quinze mille morts, les dix à quinze mille malformations qui pourraient être évitées chaque année si les accouchements étaient plus scientifiquement surveillés et les grossesses plus étroitement contrôlées : prévoir neuf visites médicales au lieu des quatre accordées par la Sécurité sociale, augmenter le nombre des sages-femmes, attirer l'attention des pouvoirs publics sur la grande misère des équipements hospitaliers dans ce domaine. Tout le reste est bien joli. A la condition de ne pas compromettre la santé de l'enfant et par ricochet le bonheur de ses parents.

CLAUDE SARRAUTE.

Accueillir l'enfant

La qualité de la vie commence à la naissance. Pour avoir soutenu cette idée dans un plaidoyer *Pour une naissance sans violence* publié en 1974 (1), le docteur Frédérick Leboyer a semé un trouble durable chez les accoucheurs et les obstétriciens, soulevé des passions et des controverses qui ne sont pas près de s'éteindre. La revendication catalysée en France par ce livre s'est exprimée de manière spectaculaire depuis trois ans : manifestations pour la défense de la maternité des Lilas (où sont appliquées les idées du docteur Leboyer) menacée de fermeture, pétition de femmes dans un hôpital de Paris pour exiger la présence des maris lors de l'accouchement, films, débats, colloques, congrès et émissions de télévision, création toute récente d'une association de parents pour la naissance sans violence... Cet ensemble de signes s'inscrit dans une logique que l'on pourrait qualifier d'écologique.

Il y a vingt ans, lors de l'introduction en France de l'accouchement sans douleur (ou accouchement psychoprophylactique) dans un climat déjà passionnel, le débat sur la naissance a connu plusieurs étapes, toutes marquées par la dureté des polémiques. Les débuts de la vie sont au centre d'une interrogation de toute la société, qu'il s'agisse de la contraception, il y a dix ans, de l'avortement, il y a quatre ans, de la responsabilité sexuelle ou, aujourd'hui, de l'autonomie des femmes et de la promotion d'une naissance humanisée.

Il ne faut pas s'étonner, dans ces conditions, que l'écho des querelles actuelles ait des allures de déjà entendu. Il ne faut pas s'étonner non plus si ceux qui s'engagent pour la « naissance sans violence » se situent dans la nébuleuse des idées d'Ivan Illich sur la « démédicalisation » de la société et si beaucoup de couples qui y adhèrent sont les enfants de mai 68, à la sensibilité vaguement écologique et un peu autogestionnaire. Le docteur Frédérick Leboyer, il y a vingt ans, n'aurait été entendu par personne.

Une idée folle !

Dans une société qui met beaucoup d'énergie à détruire les valeurs sur lesquelles elle prétend se fonder, il peut être considéré à la fois comme encourageant et inquiétant que des jeunes couples accordent une importance primordiale aux premiers instants de leurs enfants. Encourageant, car ce phénomène révèle que, contrairement à une idée reçue, les générations nouvelles accordent du prix à la vie et croient à la valeur d'une éducation continue, fondée sur la qualité et la constance de la relation entre enfants et parents. Inquiétant aussi, car, à trop se centrer sur l'enfant qui va naître, qui naît, qui est né, des couples risquent de se recroqueviller sur la cellule familiale, dans un individualisme douillet et protecteur, mais aux effets, à long terme, inverses à ceux qu'ils recherchaient.

Si la *naissance sans violence* n'était qu'un gadget de plus dans la société de consommation, elle ne soulèverait pas les passions, positives ou négatives. Elle n'inquiéterait pas. Or elle inquiète. *Des accoucheurs chevronnés la combattent*, dans leur exercice quotidien ou dans des livres et des articles, comme une idée folle de poète. *Pis* : des pédiatres et *des obstétriciens la dénoncent comme un danger pour la sécurité des enfants.* Comme si le choix, une fois de plus, en médecine était entre la sécurité qui passe par la technicisation des actes de la vie et le « *confort psychologique* » qui engendre des risques vitaux.

Le débat serait clarifié si chacun *admettait que la « naissance sans violence » est autre chose* qu'une technique ou qu'une antitechnique. Refusant l'expression « méthode Leboyer », ses partisans préfèrent parler d'état d'esprit. Dans les établissements où celui-ci règne — la maternité de Pithiviers avec le docteur Odent (2), la maternité des Lilas (Seine-Saint-Denis), la clinique des métallurgistes à Paris, plusieurs établissements en province, — on ne brandit pas les écrits du docteur Leboyer comme l'Evangile. On fait seulement crédit à cet auteur d'avoir su attirer l'attention des accoucheurs et des couples sur le petit être qui naît.

Le premier concerné par sa naissance subit-il un traumatisme ou pas ? Le débat, en l'absence de... témoignages, est sans fin. Rien ne permet d'affirmer avec certitude que l'enfant souffre à *la naissance.* Rien ne permet d'affirmer le *contraire*. Des psychanalystes comme le docteur Bernard This, qui étudie depuis vingt ans le phénomène de la naissance, affirment que lors de leur cure analytique des analysés en sont venus à revivre le traumatisme de leur naissance, qu'ils ont pu exprimer les *événements* de ce premier jour dont, jusque-là, personne ne leur avait parlé (3).

De nombreuses recherches, en tout cas, ont prouvé que, dans le ventre de sa mère, le fœtus ressent déjà des impressions et des émotions, liées, par exemple, à la *musique*. On a ainsi observé que des fœtus à qui on faisait entendre de la musique de Bach lorsque leur mère était en état de relaxation gardaient, une fois nés, le souvenir de ces instants apaisants et que l'audition de la même musique les calmait.

La grande intuition du docteur Leboyer, hormis la systématisation *excessive qu'en font certains disciples*, aura été de rappeler aux vivants que la naissance est autant un événement psychologique qu'un épisode pathologique. Transformer l'expulsion en accueil, redonner force au mot naissance, faire *mieux* participer le père et la *mère* à ces *premières minutes* de la vie — par les massages ou le bain dans une atmosphère plus calme, — ce sont là des idées toutes simples, qui ont peu à voir avec des techniques.

Les oppositions, *dit-on*, sont justifiées par les risques d'une naissance trop banalisée. On rappelle avec raison que la formidable diminution depuis cinquante ans du nombre des morts à la naissance — qu'il s'agisse des mères ou des enfants — est liée aux progrès de la surveillance avant, pendant et après l'accouchement. Nul ne prône un retour à l'âge de pierre, *mais* peut-être sommes-nous arrivés à un stade où les progrès de la médecine sont tels qu'ils autorisent, dans la majorité des cas, qu'on s'intéresse aussi au *caractère* humain, familial et « relationnel » de la naissance.

Le rôle des spécialistes

Au cours de plusieurs rencontres récentes sur ce sujet, notamment à Reims, lors d'un séminaire de la Société de psychoprophylaxie obstétricale, ou à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul à Paris, lors de Journées organisées en juin, *puis en octobre*, nous avons pu constater une *évolution des* points de vue (4). Des accoucheurs, qui, il y a quelques mois encore, considéraient comme « farfelues » toutes les idées sur la nouvelle naissance, en sont venus à admettre que les impératifs de la sécurité ne sont pas contraire au souci de la qualité de la relation.

Après s'être invectivés durant des mois, partisans de la « sécurité » et adeptes de la « naissance *sans violence* » parviennent plus *souvent à s'accorder sur ce thème* œcuménique : « Nos points de vue sont complémentaires. »

L'argumentation *fondée sur les* risques ne peut être balayée d'un revers de la main : une proportion importante de naissances nécessite une surveillance médicale intense. Mais, de là à transformer *toute* grossesse en une maladie, *tout enfantement* en une « *opération chirurgicale* » (selon les termes du chef de service parisien qui répliquait à la pétition où on lui reprochait d'interdire la présence des pères), il y a un pas. L'un des risques de la naissance *n'est-il* pas de transformer cet acte *humain en une sorte de pro*cessus exclusivement *thérapeuti*que où seuls les *spécialistes* auraient leur mot à dire ? Certains accoucheurs rêvent parfois tout haut, par exemple, de provoquer systématiquement les *accouchements* afin de rationaliser la gestion des maternités, ce qui éviterait l'*encombrement*.

D'autres — ou les mêmes — envisagent de placer toutes les femmes *sous surveillance par* « monitoring », une infirmière de garde observant devant une batterie d'écrans, dans une pièce séparée, l'évolution des unes et des autres.

La médecine, auréolée de ses succès, *risque fort* de transformer *en objets irresponsables* ceux qui donnent la vie. *Une telle* perspective ne peut laisser indifférent : la prise en charge grandissante des citoyens par des spécialistes — spécialistes de la santé, de la psychologie, de l'éducation, de la rééducation, du *loisir*, de la *retraite*... — aboutit, à *terme*, à *une déperdition* du pouvoir des individus sur leur propre vie et à court-circuiter la fonction de l'entourage. La « naissance sans violence » est peut-être un rêve dangereux, mais elle pose bien ce problème de la *relation* de chacun aux actes de sa *propre* vie et du rôle des spécialistes.

BRUNO FRAPPAT.

(1) *Pour une naissance sans violence*, Frédérick Leboyer, éditions du Seuil, 1974. Le livre a été traduit dans treize pays occidentaux et au Japon. Il a été vendu en France à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires.

(2) Le docteur Michel Odent a décrit son expérience dans le livre *Bien naître* publié en 1976 aux éditions du Seuil.

(3) Le docteur Bernard This est l'auteur, notamment, d'un beau livre intitulé *Naître... et sourire*, publié l'an dernier aux éditions Aubier-Montaigne.

(4) Le texte des Journées de Saint-Vincent-de-Paul sera publié dans le premier numéro d'une nouvelle revue, *les Cahiers du nouveau-né*, à paraître aux éditions Stock sous l'égide du Groupe de recherches et d'études sur les nouveaux nés.

RELIGION

LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE DE LOURDES

L'épiscopat maintient et justifie ses positions à propos de l'extension au clergé de la sécurité sociale

De notre envoyé spécial

Lourdes. — L'assemblée plénière de l'épiscopat a examiné, le 8 novembre, la question de l'intégration à la Sécurité sociale des ministres du culte et des membres des congrégations religieuses, dans le double but de justifier ses prises de position antérieures et d'examiner les incidences de cette intégration sur la vie, la mentalité et le statut des prêtres.

Dès 1974 l'épiscopat se prononçait par 109 voix sur 115 votants *en faveur de l'adoption* du régime *autonome*. Le 15 juin 1977, le conseil permanent confirmait sa décision. De son côté l'assemblée des supérieurs majeurs des congrégations religieuses a pris la même option. Plusieurs contestations se sont fait jours *depuis*. Elles viennent notamment des prêtres ou des religieuses exerçant une profession, des dominicains de L'Arbresle (*le Monde* du 13 septembre 1977), des frères des écoles chrétiennes et de certains moines traditionalistes. Pour des motifs contradictoires. Ces derniers, en effet, considèrent l'intégration dans la Sécurité sociale comme une ingérence inadmissible de l'Etat. Pour les premiers, le régime autonome risque d'éloigner l'Eglise du monde du travail, *car il ne s'inscrit pas dans* la perspective *d'unification de la Sécurité sociale autour du régime général des salariés* (visée lointaine de la plupart des syndicats).

L'assemblée plénière de Lourdes a voulu faire une œuvre de clarification et se gardant de toute polémique apporter les apaisements nécessaires. Rappelons qu'aux termes de la loi Viatte du 19 février 1950 — toujours en vigueur — l'exercice d'un ministère *ne* peut être assimilé à celui d'une activité professionnelle. L'évolution de la législation depuis 1974 va permettre au gouvernement d'étendre l'assurance-maladie aux prêtres, aux religieux et aux religieuses en les raccordant au régime général sans vraiment les y *intégrer sous forme* d'une catégorie particulière. L'avant-projet de loi actuel applique donc les deux principes suivants : en assurance-maladie, octroi des mêmes droits *que ceux accordés aux salariés, mais gestion séparée*; en assurance-vieillesse, institution d'une caisse nationale spéciale.

Les prêtres, les religieux et les religieuses salariés à temps complet ne figureront ni sur les listes de l'organisme créé pour l'assurance-maladie ni sur celles de la caisse vieillesse, car ils restent assurés du régime général (1).

Tel qu'il se présente, l'avant-projet a, selon les avis des experts de l'Eglise, « *le mérite de respecter les options prises par l'épiscopat, de s'ouvrir à une évolution ultérieure de cette législation et de ne pas contredire les perspectives d'unification des régimes de Sécurité sociale autour du régime général* ». Les clercs ne se voient accorder « *aucun privilège* ».

Dans son rapport, Mgr Jean Vilnet, évêque de Saint-Dié, s'est fait l'écho du regret exprimé dans le clergé : « *La façon non démocratique dont l'épiscopat a pris sa décision, l'impréparation des prêtres et leur connaissance superficielle du dossier.* »

La décision de l'Eglise est néanmoins « *stimulante* », estime le rapporteur. Elle a des répercussions sur le statut des prêtres dans la société et dans l'Eglise, notamment sur les relations organiques entre l'épiscopat et le presbytérat. « *Le statut public de l'Eglise, sa singularité, sa visibilité, sa présence et son mode de solidarité avec le monde du travail* » sont touchés.

Se trouve soulevées d'autre part la question du patrimoine et des ressources de l'Eglise qu'il faudra soigneusement inventorier (2) ainsi que celle d'une honnêteté *fiscale rigoureuse*. « *Les ressources des clercs*, a remarqué Mgr Joseph Duval, évêque auxiliaire de Rennes, *étaient depuis la séparation de l'Eglise et de l'Etat laissées aux soins des fidèles, et atteignant rarement le minimum imposable, les déclarations de revenus n'étaient guère nombreuses dans plusieurs diocèses. Désormais l'Etat intervenant partiellement pour l'allocation de retraite, un effort de solidarité nationale doit être accompli.* »

Il *faudra* également mettre en œuvre un système de péréquation entre les diocèses afin de soulager ceux d'entre eux dont le clergé est moins âgé (3).

Les fidèles devront être informés *du nouveau système* de telle sorte qu'ils ne *se croient* pas dégagés de leurs responsabilités à l'égard des prêtres. En effet, le denier du clergé n'est pas qu'un supplément à la retraite des prêtres, *il est aussi* le moyen de leur permettre *d'avoir* une retraite.

Au total, l'affiliation du clergé à la Sécurité sociale représente un tournant important dans la vie de l'Eglise. Elle est de nature à *modifier* l'image de *marque* du presbytérat *en France*. Elle contribue à rapprocher l'Eglise de l'Etat. Elle crée de nouvelles obligations civiques et devrait accroître la solidarité à plusieurs niveaux.

En un sens, les nouvelles dispositions qui devront entrer *en vigueur le 1er janvier 1978* contribuent à une certaine émancipation et même à la sécularisation du clergé.

HENRI FESQUET.

● *L'assemblée plénière* de l'épiscopat a *désigné pour trois ans le nouveau secrétaire général de la conférence épiscopale* en la personne de l'abbé Gérard Defois, qui est actuellement responsable depuis 1973 du secrétariat pour les questions pastorales. Il remplace l'abbé Jean Huot-Pleuroux, qui était resté six ans à ce poste et dont le mandat *n'était pas renouvelable*. Ce dernier est nommé vicaire général du diocèse de Besançon.

(1) *Une petite proportion de clercs* sont salariés : 13 % chez les prêtres séculiers, 18 % chez les religieuses, 25 % chez les religieux (30 % chez les religieux de moins de soixante-cinq ans). En *1975*, il y avait cent vingt-huit mille clercs en France.

(2) On estime qu'un tiers seulement des diocèses ont correctement comptabilisé leurs ressources. *Un* autre tiers *d'une façon* approximative. Du troisième tiers on ne parle pas par pudeur...

(3) Dans les *Etudes* de novembre 1977, le P. *Louis de Vaucelles* a *publié* un *dossier* fort intéressant sur l'intégration du clergé dans la Sécurité sociale (15, rue Monsieur, 75007 Paris, 13 F le numéro).

SCIENCES

UN NOUVEL « OBJET » DANS LE SYSTÈME SOLAIRE

Pasadena (Californie) (*U.P.I., A.F.P.*). — Un *astronome* américain, M. Charles Kowal, de l'Institut de technologie de Californie, a découvert, sur des photographies prises à l'observatoire du mont Palomar, l'existence d'un « objet » de petite taille (160 à 640 *kilomètres* de diamètre, entre *Saturne* et *Uranus*, tournant autour du Soleil *à peu près* dans le même plan que les planètes du système solaire. Sa période de rotation autour du Soleil est de cent quinze ans.

« *Nous ne savons pas comment l'appeler*, a déclaré M. Kowal : *l'objet est trop petit pour être une planète, mais aussi gros que certains astéroïdes, avec cette différence qu'on ne rencontre guère d'astéroïdes dans cette région de l'espace.* »

[Cet « objet », compte tenu de sa taille, pourrait être considéré comme un astéroïde. Mais le fait qu'il a été repéré entre Saturne et Uranus, qui ont des périodes de révolution respectives de vingt-neuf ans et de quatre-vingt-quatre ans, semble indiquer qu'il ait une orbite beaucoup plus excentrique que celle des astéroïdes connus et proche de celle des comètes. *Mais*, estime M. Kowal, il ne s'agit pas d'une comète.]

REGARDS

Les bagarres entre policiers et adolescents à Vitry-sur-Seine

LA HAINE DU KÉPI

Quinze interpellations, six jeunes gens déférés au parquet de Créteil, dont cinq mineurs, c'est le bilan de l'échauffourée qui a opposé, lundi 7 novembre vers 21 h. 30, trois gardiens de la paix à une quarantaine d'adolescents de la cité des Montagnards de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne) après que deux d'entre eux, qui circulaient à vélomoteur, eurent fait l'objet d'un contrôle d'identité (« le Monde » du 9 novembre).

Le plus surprenant, dans cette affaire, c'est que personne ne s'étonne de la tournure prise par ce qui n'était au départ qu'une opération de routine. Tout le monde, au contraire, s'attendait qu'il y ait un jour ou l'autre du « grabuge » dans cette cité grise et froide qui *abrite* un grand nombre de déshérités.

Le pire, heureusement, a été *évité*. *Un policier légèrement blessé au visage par un couteau (ou un rasoir), deux autres commotionnés par la grêle de* coups qui s'est abattue *sur eux*. Mais il n'en a pas fallu davantage pour qu'on parle de « règlement de comptes ». Car à la « haine du képi » des jeunes de cette cité répond depuis longtemps le « ras-le-bol » et la maladresse des policiers chargés de la redoutable mission d'y faire régner le calme.

Il fallait un détonateur, ce fut celui-là.

Une conversation avec les adolescents — la plupart mineurs d'origine maghrébine, — agglutinés dans les cages d'escalier de la cité, suffit à comprendre pourquoi celle-ci est devenue une poudrière : « *Ici, c'est pas pour les jeunes*, affirme Ali, dix-sept ans, chômeur depuis sept mois. *La patinoire, c'est au moins 15 balles et la piscine, à force, on en a marre.* »

Aucune salle de réunion n'existe à proximité et, hormis une expérience sans lendemain de match de football, les trois animateurs — pour vingt-sept mille habitants — de la maison de *quartier se soucient assez peu* de ces jeunes *réputés* « *difficiles* », dont l'*école elle-même* a eu tôt *fait de se débarrasser*.

Alors Ali et *ses copains* errent de bloc en bloc et traînent dans les allées du *centre* commercial, où, parfois, *ils com*mettent des larcins. Ces *vols*, autant que les déprédations commises dans la cité, expliquent l'exaspération de certains adultes et les encouragements prodigués aux policiers lorsqu'ils sont venus, mardi, procéder à de nouvelles interpellations.

Trop peu nombreux pour prévenir les multiples incidents qui éclatent quotidiennement — il n'existe pas de commissariat à Vitry, ville de quatre-vingt-dix mille habitants, — ceux-ci ne peuvent que réprimer après coup, avec les risques d'arbitraire que cela comporte. Une *interpellation malheureuse* ou *jugée telle par les intéressés*, et voilà *la tension qui* monte de quelques degrés.

Il faut avoir vu, *comme cela* s'est produit mardi, *cinq ou six* policiers surgir de *leur car*, le bâton au côté et les menottes à la main, pour appréhender des adolescents qui tentaient de fuir par les caves. Il faut avoir lu la crainte dans les yeux de ceux-ci, pour comprendre qu'entre les saisies, les expulsions, le chômage et les drames familiaux, la cité des Montagnards souffre d'un autre mal : la haine.

BERTRAND LE GENDRE.

● *Après les incidents du 7 novembre, la municipalité de Vitry-sur-Seine* (Val-de-Marne) proteste, dans un communiqué, contre l'insuffisance des effectifs de police chargés d'assurer la sécurité dans les deux villes de Vitry et d'Ivry. « *Le grand effort de la police est affecté prioritairement aux opérations de répression contre les travailleurs* », estime notamment la municipalité (communiste), qui « *exige du gouvernement et de son représentant, le préfet du Val-de-Marne, que soient prises sans délai les mesures nécessaires* ».

ÉDUCATION

UNIFICATION ET DÉCENTRALISATION

Les nouvelles propositions du P.S. pour l'enseignement supérieur

M. Louis Mexandeau, député du Calvados, délégué national du P.S. pour l'éducation, a présenté, mardi 8 novembre, au cours d'une conférence de presse, « les grands axes d'une politique socialiste de l'enseignement supérieur et de la recherche universitaire ». Ces propositions sont — à quelques détails près — les chapitres consacrés aux formations supérieures du plan socialiste pour l'éducation, dont le bureau exécutif a inscrit l'étude à sa réunion du mercredi 9 novembre.

La relance de la querelle scolaire avait laissé dans l'ombre un chapitre de l'avant-projet socialiste sur l'éducation qui contenait peu d'innovations. Le P.S. semble avoir tiré profit des retouches à apporter à sa position sur l'école privée pour élaborer un projet pour l'Université plus cohérent.

Le texte débute par l'affirmation de deux principes : les socialistes veulent démocratiser l'enseignement et refusent la sélection. Ils envisagent également de procéder à l' « *unification des formations supérieures* », sans chercher toutefois à instaurer « *une uniformisation* » des universités et des grandes écoles. Outre l'harmonisation de l'organisation administrative des établissements, il est prévu, dans une phase transitoire, de donner aux étudiants de premier cycle des universités les programmes et les méthodes des classes préparatoires aux grandes écoles.

Le P.S. envisage d'établir une carte universitaire et de permettre aux centres d'enseignement de participer « *à un meilleur aménagement du territoire* ». « *Ils se doteront*, ajoute le texte, *d'un bureau d'étude destiné à faire bénéficier les collectivités régionales et locales des services que l'institution universitaire est en mesure de fournir.* » Chaque établissement, « *pour engager le processus de démocratisation* », sera tenu d'admettre un pourcentage de 10 % — en moyenne — « *de personnes ayant interrompu leur formation initiale* » : ces travailleurs entreront à l'Université sans examen préalable.

D'autre part, les étudiants devraient participer directement à l'organisation de leur formation en faisant partie, avec leurs enseignants, d'un « module », ensemble d'enseignement dont la sanction correspond à un groupe d'unités de valeur. Chaque « module » ou « atelier pédagogique » définirait le contenu de son enseignement et les modalités de ses examens.

Les études comprendraient des stages en entreprise dont la responsabilité pédagogique serait confiée aux enseignants, et déboucheraient sur un diplôme national. Certains enseignements spécialisés, « *qui n'auront pas fait l'objet d'une habilitation nationale* », pourraient être sanctionnés par des diplômes d'université.

Seuls quelques points du projet ne sont pas contenus dans le document de « propositions ». Les membres du bureau exécutif du P.S. devraient garder la primeur de la décision de la délégation à l'éducation d'atténuer le rôle pédagogique des U.E.R. (unités d'enseignement et de recherche) au profit des « modules », et de ne plus considérer l'agrégation comme nécessaire pour enseigner à l'université. La délégation prévoit, enfin, de donner la possibilité aux enseignants d'effectuer, selon leur choix, leur année sabbatique dans la recherche, dans une entreprise ou à travers une activité du secteur social.

Un comité de parents passe à l'action en Seine-Maritime

OTAGES A HODENG

De notre correspondant

Rouen. — Las des actions souterraines menées depuis la rentrée pour la réouverture d'une seconde classe, le comité des parents d'élèves de l'école de Hodeng-Hodenger (Seine-Maritime) a séquestré pendant deux jours dans leur école M. Tisseyre, instituteur, et sa femme institutrice elle aussi, nommée depuis le 17 septembre dernier dans une commune voisine.

C'est en application d'une décision de l'inspecteur d'académie de Rouen que Mme Tisseyre, qui exerçait l'an dernier avec son mari, s'est vu déplacer deux jours après la rentrée. Motif invoqué : vingt-quatre enfants seulement fréquentaient l'école, un dédoublement n'étant possible qu'à partir de vingt-six élèves. « *Nous avons été d'autant plus surpris*, souligne le maire de la commune, M. Elie, *que, en juin dernier, un courrier signé du même responsable académique prévoyait, avec un effectif de vingt-cinq enfants, le maintien au 15 septembre de deux classes.* »

Hélas ! le jour de la rentrée, vingt et un élèves seulement étaient présents, les trois autres étant inscrits mais absents parce que leur mère venait d'accoucher. Le couperet administratif est alors tombé : dès le lendemain, Mme Tisseyre était nommée ailleurs et son mari chargé de la totalité des enfants.

Le temps de la surprise passé, vint le moment des démarches et lettres à la préfecture, puis des pétitions. En vain. Le 25 octobre, l'inspecteur d'académie, s'il admettait « *les difficultés ainsi créées* », confirmait au maire sa décision.

« *C'est parce que nous avions épuisé toutes les formes d'action légales*, expliquent les parents, *que nous nous sommes décidés à nous tourner vers le spectaculaire.* » Une chaîne solide. Un cadenas efficace : voilà lundi 7 novembre M. et Mme Tisseyre séquestrés et surveillés par les parents dans un paisible village du pays de Bray.

A l'inspection académique de Rouen, on comprend mal le bruit fait autour de « *mesures prises réglementairement et exécutées dans le respect des textes* ». On fait remarquer que l'action entreprise prive de classe les élèves de l'école où Mme Tisseyre devrait exercer. Mais on souligne aussi que le texte auquel se réfèrent le maire et les parents est « *susceptible de révision journalière* ». « *Seul l'effectif réel du jour de la rentrée*, précise-t-on, *permet de confirmer ou d'infirmer les décisions du comité technique paritaire qui gère la carte départementale et qui pour le cas présent avait — dès le 1er février évoqué la suppression possible du second poste de Hodeng-Hodenger.* »

Mardi, lorsque les gendarmes sont venus pour « libérer » les instituteurs, un groupe comprenant une majorité de mères de famille s'est placé avec fermeté devant la grille pour empêcher tout départ, sans paraître intimidé par les relevés d'identité dont se sont contentées les forces de l'ordre. Pourtant, mardi soir, comme prévu, M. et Mme Tisseyre ont recouvré leur liberté, sans que les positions aient changé de part et d'autre.

JUSTICE

AU TRIBUNAL DE PARIS

Les confessions d'un scientologue repenti

Au cours de la deuxième audience, mardi 8 novembre, à Paris, du procès pour escroquerie des dirigeants de l'Eglise de scientologie (*le Monde* du 9 novembre) s'est achevée la longue audition — près de sept heures au total — de M. Tran Ngoc Lan. Cet ancien fidèle, qui avait adressé, le 8 juillet 1977, une plainte au procureur de la République, s'est joint, au début du procès, à la partie civile déjà constituée par l'Association de défense de la famille et de l'individu (A.D.F.I.).

M. Tran Ngoc Lan subissait un traitement psychanalytique. Une dame de ses amis l'invite en 1971 à « *laisser tomber* » et à s'en remettre pour plus de profit à l'Eglise de scientology.

Au profit de qui ? « *Il a fallu verser 1 600 F tout de suite pour le premier cours et quelques séances d'auditing.* » A quoi croyait parvenir le nouvel adepte ? « *A une libération totale* » et... à la guérison de son rhume allergique. Le succès fut limité. M. Tran Ngoc Lan signa quand même un contrat de cinq ans *qui prévoyait l'acquisition* d'un « *degré supérieur* » dans un centre situé à Copenhague. Nouvelles exigences financières, nouvelles difficultés ; l' « *élément perturbateur* » est finalement exclu et revient à Paris.

L'odyssée de dix-huit mois du néophyte Tran Ngoc Lan n'est pas terminée. Tout en classant des bulletins pour le compte de l'Eglise de scientologie, il jette un regard sur des feuillets « confidentiels » où s'étalent, selon lui, scandales et contradictions. Ecœuré, il s'en va. Ensuite, dit-il, « *on a exigé que je revienne suivre les cours : sinon, je serais déclaré suppressif, c'est-à-dire qu'aucune personne de la scientologie n'aurait plus le droit de m'adresser la parole. J'ai refusé. (...) Je m'étais libéré du discours de la scientologie* ».

Nouvelle rupture. M. Tran Ngoc Lan parvient, après discussion, à se faire rembourser les 7 252 francs qu'il avait dépensés dans l'Eglise de Scientologie. Mais l'aptitude de cette dernière à repêcher, jusqu'à la consommation des siècles, des fidèles qui lui échappent, semble illimitée. Ruptures, contacts, retrouvailles, invites menaçantes à rembourser des prêts accordés jadis dans des conditions troubles par un autre fidèle se sont succédé jusqu'à la veille du procès.

M. Andreu, actuel président de l'Eglise de scientologie de Paris a été « *scandalisé* », « *révolté* » par tous ces « *mensonges* ». Il ne s'agit, pour les adeptes de la « *religion* » que de « *s'améliorer spirituellement* ».

« *Devons-nous*, s'est-il aussi demandé, *étaler ici notre doctrine ?* » Sans doute voulait-il parler de la partie ésotérique dont le tribunal ne veut considérer que les petits côtés. — M. K.

ANATHÈMES

L'Eglise de scientologie craint-elle le ridicule ? Il est permis de croire que non quand elle répand la rumeur du limogeage imminent du substitut, qui met en doute son honorabilité ; quand elle oppose « son » éminent psychanalyste scientologue à un « soi-disant expert psychologue incompétent » et « marxiste ». Cela fait beaucoup d'anathèmes pour les victimes supposées de l'« inquisition au vingtième siècle ».

LE COMITÉ CONTRE L'EUROPE GERMANO-AMÉRICAINE DÉNONCE LE « CLIMAT D'INSÉCURITÉ ARTIFICIELLEMENT CRÉÉ EN ALLEMAGNE »

Entre la « *doctrine américaine de sécurité* » et le procès intenté à Me Klaus Croissant, il existe un lien, ou plus précisément un processus, qu'il convient de dénoncer. Telle est l'analyse développée par le vice-amiral Antoine Sanguinetti au cours d'une conférence de presse organisée le 8 novembre à Paris par le Comité contre l'Europe germano-américaine sur le thème : « *Atteintes au droit d'asile, aux droits de la défense et à la souveraineté nationale.* »

Le vice-amiral Sanguinetti a rappelé que « *la définition de la notion de sécurité qui dépasse celle de défense avait présidé à la création de l'alliance atlantique* ». « *Il s'agissait alors de faire la guerre au communisme*, a-t-il expliqué. *A l'intérieur des Etats-Unis, cela a donné lieu à la poursuite des « sympathisants » et au maccarthysme, à l'extérieur ce fut la création de zones d'influence pour établir la puissance américaine. La doctrine de sécurité a entraîné la multiplication des dictatures en Amérique latine. Depuis, le problème s'est étendu à l'Europe sous des formes de démocratie musclée. Aujourd'hui, l'Allemagne de l'Ouest joue un rôle d'intermédiaire et, depuis quatre ans notamment, on voit se développer en Europe cette notion de sécurité.* »

Le vice-amiral Sanguinetti a précisé qu'actuellement, en France même, le terme de défense disparaissait souvent au profit de celui de sécurité, qui permet par exemple de « *faire l'amalgame entre les tâches de police et les tâches militaires* ». Il a conclu que, dans ce nouvel état d'esprit, l'extradition de Klaus Croissant et l'application de la convention européenne contre le terrorisme ferait peser de graves menaces sur les libertés. Sur ces deux derniers points, MM. Jacques Debû-Bridel et Claude Bourdet ont exprimé le même avis et dénoncé le « *climat d'insécurité artificiellement créé en Allemagne* » et la « *vague de répression* » qui l'accompagne, l'influence que les milieux politiques ouest-allemands tentent d'imposer dans divers pays européens et la série de décrets et de textes législatifs promulgués à Bonn, qui réduisent les droits de la défense et la liberté d'opinion. — F. C.

★ Comité contre l'Europe germano-américaine.

Faits et jugements

Condamnation à mort du meurtrier d'une fillette.

La cour d'assises du Nord a condamné à mort, mardi 8 novembre, Michel Rousseau, trente-neuf ans, qui avait, le 1er avril 1976, tué une fillette de neuf ans, Noria Meddahi. Sous le coup d'une « impulsion soudaine », il l'avait frappée et lui avait ensuite fracassé le crâne à coups de marteau.

M. Hallier comparaît en correctionnelle pour une affaire de chèques sans provision

M. Jean-Edern Hallier a comparu le 8 novembre devant M. Tuffery, vice-président du tribunal de Paris, juge unique de la 10e chambre correctionnelle, pour émission de quatre chèques sans provision : un chèque de 45 000 francs de novembre 1974 à l'ordre des Editions du Seuil, qu'il affirme avoir payé avec retard ; deux chèques de 10 000 F de décembre 1974 à l'ordre du *Monde* qu'il a effectivement payés, et un chèque de 50 000 francs du 24 novembre 1975 à l'ordre de M. Jack Thieuloy qu'il refuse de payer parce qu'il le qualifie de « symbolique ».

Pour les trois premiers, M. Jean-Edern Hallier explique que le directeur de l'agence bancaire qui lui accordait d'importants découverts avait été déplacé, d'où ce malentendu. Pour le quatrième, il s'agissait du fameux prix de l' « Anti-Goncourt » qu'il avait décerné à M. Thieuloy pour son livre *le Geste de l'employé*. C'était, assure-t-il, une entreprise purement publicitaire, son « geste » d'éditeur ayant consisté à remettre solennellement devant les caméras de la télévision un chèque de 50 000 francs (réplique des 50 francs-or prévus par les frères Goncourt) à l'avocat du lauréat, Me Choukroun, à l'intérieur du café « A la bonne santé », en face de la prison où M. Thieuloy lui-même était alors retenu pour l'attentat contre Mme Mallet-Joris.

Ce dernier, poursuit-il, n'a remis le chèque à l'encaissement qu'en août 1976 par dépit parce que son livre n'avait pas eu le succès escompté.

« *Menteur !* » s'est écrié M. Thieuloy du banc de la partie civile.

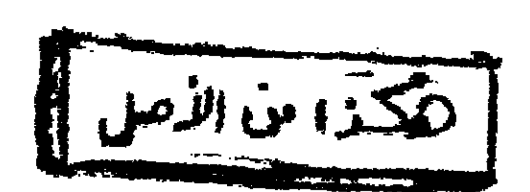
Il prétend, lui, n'avoir nullement considéré ce chèque comme « *symbolique* ».

Jugement le 23 novembre.

Le docteur Olievenstein condamné pour diffamation.

Le docteur Claude Olievenstein, auteur du livre *Il n'y a pas de drogués heureux*, a été condamné à 1 000 francs d'amende, mardi 8 novembre, par la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris pour diffamation envers M. Alain Liévrat, infirmier à l'hôpital psychiatrique de Villejuif, qui a obtenu 2 500 francs de dommages et intérêts. Dans son ouvrage, le docteur Olievenstein avait évoqué le prétendu « *sadisme* » de ce « *personnage rempli de jactance* », en qui M. Liévrat s'est reconnu grâce à certains détails précis le décrivant sans que son nom soit cité. Le docteur Olievenstein n'a pas pu apporter devant le tribunal de preuve de ses accusations.





Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Faits et jugements

Condamnation à mort du meurtrier d'une fillette.

M. Hallier comparaît en correctionnelle pour une affaire de chèques sans prov...

LE CINÉMA AU FESTIVAL DE PARIS

Quelle histoire pour un week-end

PARMI les belles histoires du *programme, pour cet unique* week-end du Festival de Paris, il y avait « une sale histoire », très courte, signée Jean Eustache. Tout le monde s'est jeté dessus et *certains* ont manqué plusieurs séances de suite à cause de l'affluence. Était-ce le hasard — et, en ce cas, le hasard objectif, — l'œuvre d'un humoriste ou d'un esprit platement linéaire ? *Une* affichette était placardée sur la porte des toilettes, dans la petite salle où les gens attendaient leur tour.

Cette histoire, « sale », n'est pas *racontable*. C'est l'étrange expérience d'un homme, plutôt jeune, qui, pendant un temps, passait ses journées dans le sous-sol d'un café. Il regar*dait le sexe des femmes, en s'age*nouillant, joue contre le pavé, devant la porte des toilettes féminines. Il a ainsi découvert une nouvelle « *hiérarchie du corps* », *et appris les* critères de beauté du sexe. C'était un vol, mais pas un viol. Il dit : « *Je voulais la voir, c'est-à-dire la regarder* », en parlant d'une *femme* qui s'est enfuie, horrifiée, quand elle a compris ce qu'il avait fait.

∴

La première partie du film est interprétée par Michel Lonsdale. Jean Douchet joue le rôle d'un réalisateur qui n'a pu illustrer ce témoignage, *et qui donc se contente de* le faire raconter. A cette fiction succède l'original, le modèle : l'ami (qui a vécu, ou inventé, peu importe, l'histoire) raconte à son tour, avec les *mêmes termes. Mais ce que l'on* prendrait facilement pour une copie maladroite de Michel Lonsdale est *en fait la vraie histoire, la réalité préalable.* Avec Jean Douchet, Jean Eustache justifie l'impossibilité de mettre pareille aventure en images. Il *amorce également dans son film le* débat qui est censé avoir lieu dans la salle après la projection (débat *filmé en cinéma direct, puis reconstruit* et interprété). L'auteur de l'histoire explique qu'il n'a jamais pu la raconter en entier à des femmes. *Ici, l'auditoire est féminin, la caméra* l'a emprisonné dans le tournage, de même que Jean Eustache impose deux fois le même *récit aux spectateurs*, aux spectatrices. Il met en face des gens, en les empêchant de tourner la tête (le film est captivant), *le récit du désir de l'homme*. Et parler de ce qu'on ne montre jamais est déjà libérateur.

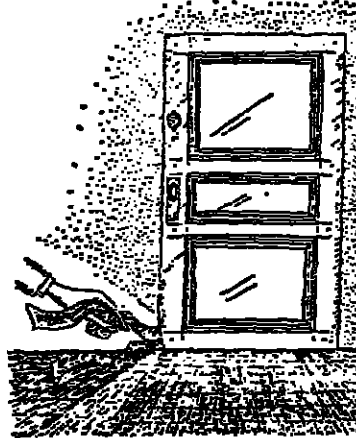
Jean Eustache ne pouvait pas montrer ce dont il était question, la *vérité révélée, les sexes plus ou moins beaux*. Dans *le Camion*, Marguerite Duras racontait un film éventuel. Ce que Jean Eustache propose *a déjà eu lieu. Dans les deux cas*, il y a, en apparence, démission du cinéma puisqu'il ne semble pas y avoir de récit cinématographique. En fait, il s'agit chaque fois de l'histoire d'une histoire. On retrouve l'arsenal du cinéma ailleurs que dans le contenu littéraire. Dans le cas de Jean Eustache, il est peut-être dans la possibilité de faire accepter ce que l'on refuserait d'entendre à une table de café ou dans *n'importe quel endroit* banal.

A partir de là, on était forcé de regarder comment les autres films du Festival étaient racontés (c'était *un bon week-end*, très varié). Ainsi, il apparaît que dans *Elles deux*, de Marta Meszaros, tout ce qui est *montré est ensuite raconté*, tout ce qui est dit est une annonce de ce qui sera montré. Cela rend la réalité du film et des personnages très pré*sente, et d'autant plus émouvante.* Autre histoire (au sens récapitulatif), celle d'un dancing, *Roseland*. En *trois épisodes*, qui sont filmés chacun au rythme d'une *danse* différente, James Ivory décrit l'assujettissement de personnages à un lieu. *C'est là qu'ils se rencontrent, leurs* liens sont déterminés par le pouvoir maléfique de la danse, de l'endroit. Ils n'en sortent pas, *ils en meurent.* Ce mal qui les ronge est beaucoup plus insidieux que le marathon atroce de *On achève bien les chevaux*.

Juste *après ce film rouge sombre*, où James Ivory entraînait le public avec science, le Canadien Alan King proposait *Qui a vu le vent*. C'était comme si on relisait *Tom Sawyer*, de Mark Twain.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ *Une sale histoire* sort à Paris ce mercredi 9 novembre.



(*Dessin de BONNAFFE.*)

Eustache, le texte de la réalité

PETIT film, petites salles, petit prix. *Une Sale histoire* a été tourné de façon artisanale. Jean Eustache (*la Maman et la Putain, Mes petites amoureuses*) l'a produit, l'a distribué lui-même, parce qu'on ne lui a pas donné les moyens de travailler dans des conditions normales.

« *On parle peu au cinéma du désir de l'homme*, dit Jean Eustache. *Cette histoire, j'avais envie de la raconter : je ne prends pas parti, toutes les idées qu'elle exprime sont défendables, je voulais simplement qu'elles soient dites. On ne saura jamais si l'histoire est vraie, en tout cas elle est passionnante. On ne saura jamais si Jean-Noël Picq l'a vécue, ce qui est vrai, c'est qu'il la raconte spontanément. Les femmes ne voulaient pas écouter l'histoire en entier, et j'ai fait le film pour ça, pour que les gens l'entendent jusqu'au bout, grâce au spectacle. Ce n'est pas la même chose de la voir projetée, on n'a pas avec elle le même rapport.*

» *C'est une vieille idée. J'ai toujours pensé que n'importe quelle situation, n'importe quel dialogue brut, une fois enregistré, peut devenir le matériau d'une fiction. Le second film, je l'ai tourné en premier. Personne n'était au courant de ce qui allait se passer. Puis j'ai recopié mot pour mot ce qui avait été dit, et j'ai proposé aux comédiens de l'interpréter. Ils pensaient que c'était un texte de moi écrit pour eux. C'est ce que l'on croit quand on voit Michel Lonsdale. Par là, donc, je voulais démontrer que le texte de la réalité, pris en charge par des comédiens, devient du cinéma, de la fiction.*

» *J'aurais pu mettre cette histoire dans un film, mais elle aurait pris trop de place. Peu à peu, il m'a paru évident de ne pas l'illustrer. De toute façon, en supposant que l'on m'ait accordé le statut de film porno, l'illustration aurait été difficile. On a des critères de beauté pour le corps, pour le sexe ils sont assez peu définis.*

» *Il m'a paru intéressant de faire contenir le débat dans le propos (contrairement à ce qui se passe aux « Dossiers de l'écran ». Cela me permet de désamorcer celui qui a lieu dans le public. C'est une manière d'interroger le débat autant que j'interroge l'histoire. Et depuis, les questions que l'on pose après le film sont très proches de celles qu'on entend dans le débat. Par exemple, « qu'est-ce que ça vous a apporté ? », demande-t-on à l'auteur de l'histoire.* »

L'Iran de Dariush Mehrjui

UN tract de l'Union des étudiants iraniens en France a été diffusé, lundi. Rédigé avec une extrême violence, il s'attaque au régime du chah et nous apprend que « Dayereh Cycle », de Dariush Mehrjui (1974), *film iranien* présenté ce jour-là dans la sélection officielle, est encore inédit et censuré dans son pays. On *aurait aimé en savoir davantage.* Malheureusement, la documentation, sur ce film, était plutôt succincte. *Il s'agit, en tout cas, d'une* œuvre importante, qui n'a rien à voir avec les paraboles poétiques de Parviz Kimiavi.

Dans « la Vache » (1969), que certains se rappelleront peut-être *avoir vu*, il y a trois ans, au cours d'une Semaine du jeune cinéma iranien, Dariush Mehrjui utilisait le symbole dans des images splendides. On trouve la même beauté des images dans « Dayereh Cycle », mais au service d'un drame social *qui touche plus directement : des* gens, acculés par la misère, vendent leur sang. Le prolétariat *urbain est exploité et dévoré par* un monde de « vautours », la mort rôde dans les couloirs d'un hôpital moderne. On voudrait revoir « Dayereh Cycle » pour aller plus loin que l'émotion, on voudrait connaître ses références sociologi*ques exactes.*

« Opinion personnelle », du réa*lisateur soviétique* Youli Karassik, se rattache au courant des films « sur la production » comme « la Prime » et « Je demande la parole ». *Des conflits individuels* et moraux éclatent dans une grande usine de province où un psychologue et une sociologue *venus de Moscou effectuent* des études de rendement. Sujet fort intéressant que vient anéantir une *mise en scène sans nerfs et sans* rythme. Dommage, car nous sommes ici en présence de la société soviétique contemporaine, et tel portrait d'un jeune technocrate farouchement bureaucratique peut apparaître comme une critique des *nouveaux cadres* qui se soucient peu des relations humaines dans le travail.

JACQUES SICLIER.

Le printemps des femmes socialistes

PARLER de femmes cinéastes *peut paraître ne relever que* de la mode ; et pourtant juxtaposer les trois films suivants, de pays socialistes : *Elles deux* (Hongrie) de Marta Meszaros, *le Jeu de la pomme* (Tchécoslovaquie) de Vera Chytilova, *l'Ascension* (U.R.S.S.) de Larissa Chepitko, aide à mieux distinguer, par-delà les styles individuels, bien marqués, *l'originalité* de chaque pays et de chaque culture. Marta Meszaros s'est expliquée sur le sens de son travail (voir *le Monde* daté du 8 novembre).

Le Jeu de la pomme (*Hra o jablko*, 1976) semble renouer, après un silence forcé de l'auteur de *sept années*, avec le cinéma du « printemps de Prague », avec tous ces « nouveaux » cinéastes tchèques *des années 60*, elle-même bien sûr, et Milos Forman, Ivan Passer, Ewald Schorm, Ian Nemec, Jiri Menzel (interprète *principal de son dernier film*), qui surent lire et décoder les slogans officiels d'alors par un rare mélange de réalisme et de fantastique, d'humour et *de sentimentalité*, de tendresse et de cruauté.

Lire et décoder les slogans

Vera Chytilova et sa coscénariste Kristina Vlachova arborent fièrement l'étiquette du réalisme ; *puis, très vite, décollent* vers les ailleurs improbables de la passion et du désir (dans une première traduction française, le film s'appelait *J'ai 330 désirs*). Une jeune et jolie provinciale, sage-femme *de profession, débarque de son* village à Prague pour exercer dans un grand hôpital. Son « patron » (*Jiri Menzel*), enfant gâté toujours occupé à courir les filles, l'ajoute à sa collection, puis enchaîne sur d'autres aventures. Anna (c'est le nom de la sage-femme) ne l'entend pas ainsi.

Par-delà le cinéma tchèque du « printemps », par-delà le néo-réalisme italien qui lui servit de modèle, *le Jeu de la pomme* nous ramène de manière assez stupéfiante à la grande comédie américaine des années 30, et d'abord à Leo McCarey (*Cette sacrée vérité, Elle et lui*). Le désir le plus immédiatement physique commande tout dans un récit où les gags fusent, presque ininterrompus. A Prague aujourd'hui, un ouvrage d'une telle envolée prend *figure de pirouette* insolente, éclate de santé, nous donne envie de nous exclamer tout au long de la projection. *Le sérieux mourut* un jour, tué net par la fantaisie.

Larissa Chepitko, elle, naquit *dans la patrie d'Alexandre Dovjenko*, l'Ukraine, travailla toute jeune, nous assure-t-on, sur *le Poème de la mer*. La filiation est tellement frappante, la référence implicite au chantre de l'« héroïsme communiste » telle*ment claire — une certaine manière* de hausser le ton, de forcer la note, si caractéristique — qu'on croit rêver.

Comme Vera Chytilova, Larissa Chepitko a dû attendre bien long*temps pour tourner cette Ascension*, son quatrième film, que *cinq années séparent du précédent*. Comme plusieurs de ses camarades cinéastes qui prennent *pour thème la* « *guerre patriotique* » de 1941-1945, et d'abord Alexis Guerman (*Vingt jours sans guerre*), elle a choisi, pour dire son histoire, l'austérité du noir et blanc. Des Soviétiques, hommes, femmes, soldats, civils, sont arrêtés par *l'occupant*, certains torturés, puis exécutés, sauf l'un d'entre eux qui trahit. Mais, saisi par une sorte de lumière intérieure, ce dernier réalise sa faute ; il sera probablement, lui aussi, « sauvé ».

Porté par un expressionnisme discret

Ouvrage chrétien, donc, par certains aspects, affirmation douce et terrible, sans grand guignol, de la foi indéfectible en une certaine morale et de la haine salutaire contre tout ennemi de la patrie soviétique. *On ne veut pas* y croire, ce n'est que « du cinéma ». Pourtant le message *passe*, porté par un expressionnisme discret qui joue du ciel plombé, de la neige qui a tout recouvert, de la misère omni*présente, du sadisme des sbires de* l'ennemi. Alexandre Dovjenko aurait reconnu sa progéniture.

L'Ascension, assez naturellement, a remporté le Grand Prix du dernier Festival de Berlin.

LOUIS MARCORELLES.

La qualité indienne, sans audace

TROIS ans déjà que, sur l'initiative conjointe d'Indiens et *de Français amis de la culture* indienne, un cinéma parisien d'art et d'essai nous offrait une Semaine du cinéma indien qui fit date en *introduisant pour la première fois* chez nous, loin des clichés exotiques, un véritablement « nouveau » *cinéma du* pays alors dirigé par Mme Indira Gandhi.

Nouveau, car en *rupture* totale avec une industrie gigantesque et anarchique, caricature de capitalisme mais capitalisme quand même, *d'une force extraordinaire*, qui, bon an, mal an, nous propose chaque année quelque quatre cents films *inédits en une douzaine de langues*. Nouveau, car nous y percevions avec une évidence presque contraignante, et d'abord à travers les films d'un Kumar Shahani (ancien assistant de Robert Bresson) et d'un Mani Kaul, qui avaient étudié auprès de Ritwik *Gathak au Film and Television Institute* de Poona, ce refus radical du cinéma établi, selon des lignes esthétiques et politiques assez rigoureuses, qu'on trouve en Europe chez un Jean-Marie Straub et un Jean-Luc Godard. Un témoignage précieux *de ce mouvement* subsiste chez nous dans l'ensemble assez documenté qu'avait publié la revue *Cinéma 75* (*septembre-octobre*) *sous la signature* d'un universitaire français, alors directeur de l'Alliance française de Bombay, Henri Micciolo.

Une vive déception

Si l'on met à part le livre de Pierre Parrain intitulé *Regards sur le cinéma indien* (Editions du Seuil, 1969), *qui garde une valeur générale* d'introduction — on attend toujours, depuis cette date, le numéro spécial de la revue *Etudes cinématographiques*, avec des analyses dé*taillées de l'œuvre des* trois chefs de file des années 50-60, Satyajit Ray, Mrnal Sen et Ritwik Gathak, — cette seconde Semaine du cinéma *indien à Paris, présentée à l'occa*sion du Festival de Paris, et d'ailleurs suivie par un nombreux public, *aurait pu compléter notre information*. Pourquoi alors notre vive déception ?

Pour deux raisons : l'indifférence des pouvoirs indiens aujourd'hui, qui n'aident plus comme par le *passé leur cinéma national*, la préparation trop improvisée de la manifestation par des commerçants spé*cialisés dans l'export-import franco*-indien, plus familiers de la promotion, particulièrement réussie, en version doublée anglais, des films de Louis de Funès ou des Charlots, que, en sens inverse, de celle des œuvres de Mani Kaul, de Kumar *Shahani et de leurs disciples*.

Reshma sur Shera (*Reshma et Shera*, 1974), *de Sunil Dutt*, exploite, dans le style traditionnel des superproductions indiennes, le thème de Roméo et Juliette, *les rivalités* meurtrières de clan : Roméo, bien *gras*, a la quarantaine passée, sa bien-aimée, aussi dodue, lui rend sa *passion exclusive*. Ils *mourront* au milieu du désert, lentement recouverts par le sable, en des images *en couleurs d'une certaine force*, commentées par une musique pathétique.

Anubhav (*l'Empreinte*, 1972), de *Basa Bhattacharga, en noir et blanc* seulement, fit date à l'époque par sa description de la nouvelle bourgeoisie de Bombay, prise entre la tradition et le cosmopolitisme : nous ne pûmes guère en juger, puisqu'on avait oublié de sous-titrer le film. *Samna* (*le Maître*, 1974), *de* Jabbar Patel, toujours en noir et blanc, vu au Festival de Berlin, aborde un assez beau sujet : la remise en question des valeurs mercantiles de la bourgeoisie par un mendiant intouchable, *alcoolique, puits de* sagesse et de détachement.

La visée étroite de l'export-import

Cette même époque témoigna d'un effort pour rompre avec le cinéma industriel classique, sans en venir aux solutions extrêmes, *terroristes, des* « *jeunes Indiens* », *comme* Shahani et Mani Kaul. Des milieux de la publicité de Bombay (*rappelons que Satiajit Ray, à Calcutta, au* Bengale, s'est imposé à partir des mêmes bases) surgit l'idéologue et cinéaste d'un mouvement moder*niste*, Shyam Benegal, avec *Ankur* (*la Graine*, 1973) : révolte au village contre le propriétaire féodal tout-puissant. *Du même cinéaste, Nishant* (*la Fin de la nuit*, 1976), vu à Cannes l'an dernier, et montré à l'Empire, poursuit un propos simi*laire. M.S. Satyu, homme de théâtre* de Bombay, également découvert à Cannes, en 1974, avec *Garm Hava* (*Vent chaud*), *nous revient avec son* second et tout récent *Kamneshwara Rama* (*le Brigand légendaire*), histoire d'un Jesse James ou d'un Robin des Bois indien filmée assez mollement, mais avec distinction et de très jolies couleurs.

Futur « cinéma de la qualité » indien, comme on parle chez nous *de la* « *tradition de la qualité* », qui reproduit les schémas occidentaux sans imagination, sans audace. Les organisateurs de cette « semaine » ignorent évidemment qu'il existe d'autres films, une autre ligne, voire des documentaires inté*ressants, qui ne rentrent pas dans la* visée assez étroite du seul export-import. — L. M.

L'efficacité de Squitieri, la poésie de Terayama

SUR *les douze films* de la sélection officielle, huit au moins présentaient un intérêt indiscutable. Bien que le festival de Paris ne soit pas compétitif, un *jury de* journalistes, réunis sous l'égide d'Antenne 2, a établi un palmarès à l'issue des projections. Le grand prix *ex-aequo* est revenu au film iranien de Dariush Mehrjui, *Mina Cycle*, un *témoignage* cruel sur le trafic du sang, et à *Who has seen the wind*, du Canadien Allan King, l'histoire d'un petit garçon qui grandit pendant les années noires de la *dépression*. *Pour* le second prix nombreux étaient les candidats. La « somme » de Chris Marker, *Le fond de l'air est rouge*, avait de chauds partisans, de même que *Camouflage* du Polonais Zanussi et *Roseland* de l'Américain James Ivory. C'est finalement *The last wave* de Peter Weir, en partie interprété par des aborigènes australiens, qui l'a emporté. Un palmarès somme toute satisfaisant et qui répond à l'esprit de découverte *dont se réclame le festival*.

∴

Parmi les derniers films présentés, deux méritaient une attention particulière. Le premier italien, le second japonais. Dans *le Préfet de fer*, Pascale Squitieri (le réalisateur de *Lucia et les Gouapes*) relate l'histoire authentique de Cesare Mori, qui fut préfet de Palerme pendant les premières années du régime *fasciste*. *Homme de devoir, ayant une conception* quasi mystique du service de l'Etat, trop intransigeant pour se soucier des conséquences politiques de ses actes, Cesare Mori réussit l'impos*sible* : il *supprime* le brigandage et rétablit l'ordre public en Sicile. Mais la Mafia, dont la collusion avec le fascisme datait de la marche sur Rome, réagit en haut lieu. *On se débarrasse de Mori* en le *nommant* sénateur. Et le sud italien est de nouveau abandonné à son destin misérable.

Il y a de la force *dans le portrait* de ce *fonctionnaire* au-dessus de tout soupçon, de cet incorruptible qui ne veut connaître que la loi. Moins inventif que Rosi, *moins* lyrique que Scola, Squitieri réalise un film qui est à l'image de son héros : probe, rude, solide, efficace. Un film qui s'inscrit à une place honorable (*mais sans plus*) *dans une des lignées* les plus fécondes du cinéma italien.

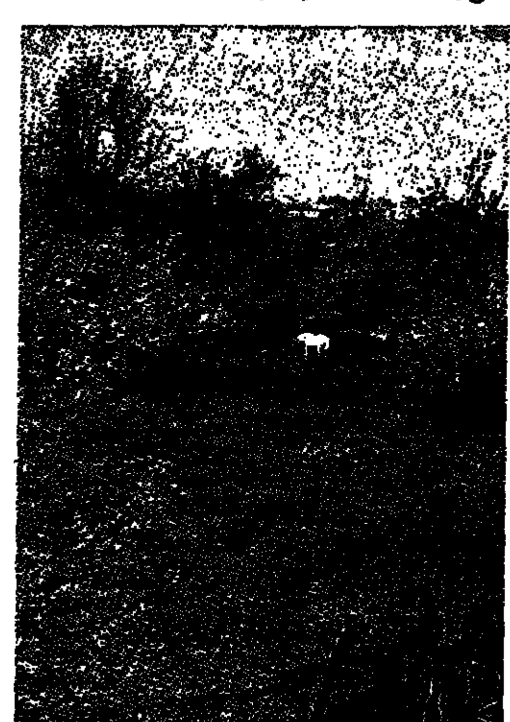
Avec *le Boxeur* nous retrouvons un milieu que le cinéma a souvent exploité : celui des *salles d'entraînement et des* rings *enfumés*. *La surprise*, cette fois, vient plutôt de l'auteur. A en juger par ses précédents films (*Jetons les livres, Sortons dans la rue, Cache-cache pastoral, le Chant du Maldoror* — inédit en France), Shuji Terayama apparaît, en effet, comme un cinéaste plus enclin aux *spéculations intellectuelles et* à la pure poésie qu'aux violences pugilistiques.

Ce goût de la poésie réapparaît d'ailleurs dans les scènes qui décrivent l'univers *sordide et marginal* où vivent *les personnages* (un apprenti-champion et son manager). Au fond, c'est lorsqu'il nous embarque loin de la boxe, à mi-chemin du fantastique et du réel, que Terayama est le meilleur. Les foucades saugrenues du réalisateur apportent alors à cette histoire banale — cent fois traitée par les Américains — un parfum typiquement japonais qui ne *manque* pas de saveur.

JEAN DE BARONCELLI.

NOTES-PHOTO

Une matière de feuillage



FONDÉE par Albert Champeau, Créatis *est une nouvelle revue d'« art photographique », luxueuse par son grand format, par la qualité de son papier et de sa mise en pages, par son prix et le peu de photos qu'elle présente et met en valeur : une vingtaine seulement à raison d'une par page. Chaque numéro, bimestriel, est consacré à un photographe. A la limite, cette revue encombrante, intransportable et inrangeable, qui se veut objet d'art, peut se découper, et ses photos peuvent être encadrées et accrochées à un mur. Le n° 3 proposait d'assez stupéfiants portraits de peintres réalisés par David Harali. Le n° 4 propose des photographies de Daniel Boudinet, accompagnées d'un texte de Roland Barthes.*

A contre-courant de la mode, de ce qui se fait et « marche » actuellement en photographie, Boudinet photographie des paysages de campagne. Joliment, Barthes appelle ça des géorgiques. Barthes pourrait écrire n'importe quoi sur n'importe qui, ce serait toujours aussi séduisant, somptueux, inutile et musical, sans jamais être complaisant. Le texte qui commente les photos de Boudinet est si beau qu'on serait tenté ici de le recopier, de le resavourer : « Ce qui me saisit, ce n'est pas un spectacle, une scène, une « vue », c'est une matière de feuillage, un tissu délicat : la substance est à la fois touffue et légère, désordonnée et centrée; ces frondaisons verticales sans air, sans ciel, inexplicablement, me donnent à respirer, elles m'élèvent l'« âme » (aurait-on dit il y a cent ans : mais l'âme. c'est toujours le corps) et, pourtant, je veux aussi m'enfoncer dans l'obscur de la terre : bref, une moire d'intensités. » *Comme ce doux délire de mots, les photos de Boudinet offrent une sorte de caresse. Au risque d'être ennuyeuses (mais elles ne le sont pas sur douze pages), elles ont le mérite d'être reposantes.*

***

A l'inverse de Créatis, Photo-Reporter, *qui vient de sortir un n° 1 consacré à Raymond Depardon, reporter de l'agence Gamma, est une revue qui se veut démocratisation de la photo, qui souhaite toucher un large public. Elle coûte moins cher qu'une carte postale des « chefs-d'œuvre de la photographie ». La dizaine de photos contenues à l'intérieur sont présentées sur la couverture en format réduit. Reportages sur le Chili ou le Bangladesh, voyage du pape à Bogota ou Giscard à Chamalières, Depardon est là où l'actualité le veut, où l'histoire se fait.* « Je n'ai pas la prétention de partir pour rapporter une vérité, *dit-il ;* je témoigne simplement du déplacement d'un Occidental, d'une culture et d'une certaine manière de voir sur un milieu donné : je n'ausculte pas et encore moins ne diagnostique. Je visite, c'est tout. » *Certaines de ses photos sont présentées dans le cadre de la seconde exposition-photo du Festival d'automne, consacrée au photo-journalisme.*

★ Créatis, 19, rue du Départ, Paris-14e, 20 F.
★ *Photo-Reporter,* 1,50 F, dans les kiosques.

La mémoire et la mer

DANS son dernier spectacle, Zouc joue une mère de famille agacée par l'attente, lors d'une exposition de peinture. Elle dit à son mari : « Tu viens Jean ? Tu les as pas déjà bien vus ces tableaux ? Oui, ils sont beaux. Enfin, faut pas exagérer. » *Le bon sens populaire un peu borné qui se méfie de la chose artistique remet tout* « à sa juste valeur ».

En voyant les photos de Patrick Ullmann présentées à la Galerie Noire, on a aussi envie de dire : oui, c'est beau. Mais ça n'impressionne pas. Connu pour ses photos — très douces, très intérieures et défiant la loi commerciale de l'agression — des pochettes de disques de Léo Ferré, Ullmann a photographié des paysages bretons, des mouettes, des vagues, des dunes, des couchers de soleil. Il a superbement « arrêté » la mer là où elle ressasse ses déchaînements, où elle se défait en gerbes, en spirales et poudroiements. Il a superbement travaillé le grain de ses tirages, comme s'il peignait chimiquement le papier, jusqu'à une sorte d'abstraction.

Mais ses paysages restent des « fonds ». On a envie d'écrire dessus. Il manque une histoire. Il y a les mots de Léo Ferré, qui chantent la Bretagne. Contrepoint déferlant, lyrique, si dense, si « serré » que l'œil ne sait plus où s'accrocher et glisse.

HERVÉ GUIBERT.

★ *La Mémoire et la Mer,* de Patrick Ullmann et Léo Ferré. Galerie Noire, 22, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris 4e. Jusqu'au 27 novembre. Un album relié aux Éditions Henri Berger, 195 F.

FÉLIX GUATTARI PARLE

Liliana Cavani ou l'effet

Le film de Liliana Cavani Au-delà du bien et du mal, *inspiré de la vie de Nietzsche et de Lou Andreas Salomé, a suscité des critiques souvent violentes. A Rome, le film a même été saisi. Dans un entretien avec la réalisatrice, Félix Guattari, psychanalyste, tente d'expliquer la force de ces réactions.*

« J'AI été tout à fait sensible aux réactions d'une incroyable brutalité, d'une incroyable grossièreté, au film *Au-delà du bien et du mal,* de Liliana Cavani. Ce qui m'a beaucoup frappé, au fond, c'est que beaucoup de critiques, au lieu de parler du film comme d'une œuvre et au lieu de partir de l'effet que cette œuvre produit sur eux-mêmes, se posent en juges *a priori,* en juges du droit à l'existence d'une œuvre. Alors, on assiste à des questions venant de positions presque justicières : *« Est-ce que c'est du cinéma comme on doit en faire ? »; « Est-ce que c'est du cinéma à la mode ? »; « Est-ce que c'est moral ? »* Il y a des gens, y compris des gens d'extrême gauche, qui disent de ce film qu'il fait étalage de perversions, qui se demandent *« est-ce que c'est politiquement juste ? »* (alors à tout hasard on traite le film de fasciste sans donner d'ailleurs aucune explication, sans aucune justification) ou *« est-ce que c'est historique ? ».*

» Je cite au hasard des critiques de la presse parisienne : *« Liliana Cavani a préféré le sex-shop à la vérité historique. »* On pose la question : *« Est-ce que c'est psychanalytique ? »* Il y a même une dame qui ne manque pas de sang-froid et qui conseille à Liliana Cavani de se faire psychanalyser d'urgence...

» On est habitué, dans l'enseignement de l'histoire littéraire, à ressortir le ridicule des critiques à l'accueil de telle œuvre de Flaubert, de Baudelaire. h bien ! on retrouve le même vocabulaire employé par les critiques de cinéma : cloaque, dégorgement, bidet, fange, etc., prononcé avec le même sang-froid, avec la même bêtise qu'autrefois. Et tout cela, à propos d'une œuvre, *Au-delà du bien et du mal,* que je considère comme discrète, pudique.

» Au-delà de cette manifestation particulière, il se pose une question plus générale sur le pouvoir de la presse, son pouvoir normalisateur, le fait que, avant de chercher à analyser et à décrire ce que l'on ressent à propos d'une œuvre, on commence par essayer de s'assurer si elle rentre dans les critères dominants, ce que j'appellerai les *redondances dominantes* et ensuite, très secondairement, on portera un jugement d'une autre nature.

» Pour ma part, je ne me considère pas comme un historien et je me pose ni en psychanalyste ni en spécialiste de Nietzsche pour juger *Au-delà du bien et du mal.* Je dois dire que j'ai été tout à fait touché par ce film et que je me suis senti vu, scruté par le regard d'une femme. Une femme qui a, pour moi, une identité composite, c'est-à-dire une femme qui serait à la fois Liliana Cavani, Dominique Sanda, Lou Salomé, mais aussi certaine ou certaines femmes avec qui j'ai vécu une situation similaire. Là, pour une fois, j'ai vu quelque chose qui était une passion possessive, une passion vraie mais passion en impasse — je l'ai vue à travers le regard qui était le mien, le regard d'un homme avec ce qu'il y a dedans de surdétermination de pouvoir, je l'ai sentie au travers de cette femme composite et cela m'a posé beaucoup de questions.

» Pour conclure sur cette question de la presse, il y a une seule réponse possible — qui était déjà celle de Lou-Andreas Salomé et qui est, je crois, celle de Liliana Cavani, — c'est que vous n'avez pas de compte à rendre. On n'a pas de compte à rendre quand on s'exprime sur le plan de sa création et sur le plan de son désir.

— Maintenant, je vous pose la question suivante : quelles sont, dans mon film, les images qui provoquent le refoulement, la résistance ? Comme au cinéma on peut voir des images bien plus crues, bien plus vulgaires sur le plan sexuel, bien plus violentes que dans mes deux films Portier de nuit *et* Au-delà du bien et du mal, *j'aimerais savoir pourquoi on a une telle résistance devant mes images ?*

— C'est ce que j'aimerais essayer d'établir en disant ce qu'à mon sens vous avez touché dans *Au-delà du bien et du mal* et que ne supportent pas un certain nombre de gens liés aux pouvoirs. Je vais vous expliquer ce que je veux dire.

» Mon hypothèse est la suivante : un certain type de regard féminin est intolérable sur un certain problème de pouvoir qui existe dans les relations conjugales, familiales, dans les relations de couple, dans ce que j'appellerai dans mon langage à moi *la micro-politique de la vie domestique.* Je voudrais expliquer pourquoi ce type de regard féminin est intolérable.

» Nous nous trouvons en présence de trois personnages intelligents, riches, extrêmement tendres, beaux, qui tentent de mettre en place une machine de subversion par rapport au modèle, au fonctionnement habituel de la relation de couple, de la relation amoureuse et conjugale. Car il faut faire une distinction entre une relation de séduction transitoire et un projet de vie qui met en question la structure même de la conjugalité. La sœur, la famille de Nietzsche, toléreraient parfaitement qu'il y ait une relation de concubinage, mais ils ne tolèrent pas la mise en cause d'un statut sacro-saint.

» On se trouve donc en face d'une sorte de complot, de ce que j'appellerais une *machine de guerre amoureuse* pour mettre en question toutes les valeurs établies en ce domaine, à la fois sur l'entourage, l'extérieur, mais aussi toutes les valeurs introjectées par les différents personnages, introjectées c'est-à-dire assumées. Or, ce que vous montrez dans le film, c'est le fait que cette machine de guerre va se transformer en une *machine infernale,* qui tend à détruire chacun des personnages.

D'autre part, pourquoi ces explications par *identification homosexuelle,* par *inceste avec l'image paternelle,* par la *sublimation manquée* sont-elles fausses ? Parce que tout est sexuel dans le film et parce que la polarité entre personnages masculin et féminin tend à s'effacer devant un autre type d'amour. Un autre type de devenir amoureux. En réalité, on n'a plus à faire à des polarités subjectives homme-femme, on a quelque chose qui ressemble plus à des amours enfantines, ou à des amours poétiques (qui n'en sont pas moins des amours) qu'à la situation œdipienne traditionnelle.

» Ce qui ne veut pas dire sublimation. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas de sexe. Il y a énormément de sexe et c'est ça le scandale. Au lieu qu'il y ait le sexe traditionnel des films pornographiques, on voit une sexualité extraordinaire qui est : *Lou et les autres personnages entendent jouir comme ils veulent, selon les singularités de leur désir.* Il y a de nombreuses scènes à proprement parler « sexuelles » quand Lou se colle sur Nietzsche, la façon dont elle est par terre avec Paul, la façon dont il y a des systèmes de provocation, la scène de l'urine, etc. C'est effectivement de la sexualité et je ne vois pas comment on peut appeler cela autrement. L'urine, par exemple. n'est pas une sexualité autorisée, c'est de la sexualité d'enfant.

» La question maintenant est donc : comment se fait-il qu'il y ait échec, pourquoi n'y a-t-il pas contamination, expansion générale de cette petite révolution dans les mœurs ? Pourquoi les choses vont-elles vers le rétrécissement sur le triangle et l'éclatement des personnages ? Il y a deux séries d'explications : la série qui consiste à comprendre comment chaque personnage est encerclé de l'extérieur, comment on arrive à faire craquer Lou en exigeant qu'elle entre dans les normes du mariage,

Une voyure

par JEAN-MARIE BENOIST (*)

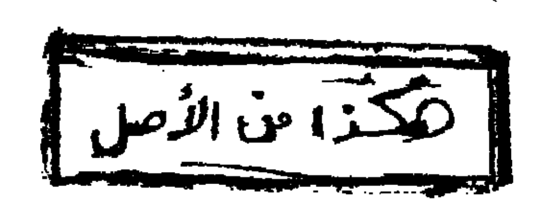
LA crédulité de l'intellectuel de gauche parisien moyen connaîtra-t-elle donc un jour son terme ? Elle semble se porter fort bien aujourd'hui, si on lit les commentaires épatés que recueille des « milieux nietzschéens autorisés » le dernier film de Cavani consacré à une partie de la vie de Lou Andreas Salomé, *Au-delà du bien et du mal.*

Tous ces Le Trouadec saisis par la débauche qui *sommeillent* dans l'âme de nos clercs crient au miracle et à *la libération* féministe en face d'images dont la violence opère sans rémission un *iconoclasme* de l'intime. Comment cette voyure de pauvre, mise en scène avec *les procédés* les plus conventionnels du *cinéma,* milite-t-elle *pour* la libération de l'homme et l'affirmation des droits de la femme. Que l'on donne des arguments freudiens et nietzschéens *qui convertiront ce produit* d'Eros Center en mal de chaland en la bouleversante *révélation* cinématographique des dernières années.

Car c'est bien d'un trafic qu'il s'agit, d'une opération *mensongère* et mercantile : *on* compense la débilité de l'écriture *cinématographique* — car elle ne fait que *montrer,* — on *masque* l'indigence artistique, par un habile déplacement de terrain : *Liberté* et *Kultur,* voilà ce que vous êtes allés consommer. Peu importe à Cavani que l'auteur de *Zarathoustra* figure *ici* sous la forme d'une *sorte* de cocher de fiacre visiteur de bordels, qui grasseye avec une lourdeur scandinave quelques bribes du texte de la *Volonté de puissance :* peu importe que la merveilleuse alliance *amour-savoir-désir, qui* marque la vie de Lou, soit *réduite* aux *débats partouzards* d'une Dominique Sanda *qui* semble s'être trompée de film : *L'essentiel* est que Cavani gagne sa *part :* choquer le bourgeois. Et s'il n'y avait plus de bourgeois à choquer ? En face de la brutalité de telles images, le recours est peut-être celui d'un détournement de vulgarité (au sens où l'on détourne les avions).

Plaignons les lecteurs de Nietzsche, *de Rilke* et de Lou Andreas, ceux qui ont goûté la subtilité

(*) Philosophe, écrivain.



D'« AU-DELA DU BIEN ET DU MAL »

de trou noir amoureux

à faire craquer Paul au lieu de lui faire assumer son homosexualité dans la joie (comme essaient *de faire, aujourd'hui, les mouvements d'homosexuels*), on le fait tomber dans la pire structure répressive qui le tue ; comment on enferme Nietzsche progressivement dans des structures répressives *morales*, *dans* des systèmes *familiaux* et enfin *purement* et simplement à l'asile.

» Ces raisons extérieures ne sont opérantes que parce qu'il y a un autre métabolisme intérieur. C'est là que se pose la question fondamentale : qu'est-ce qui fait que, malgré eux, malgré leurs intentions, ces trois personnages rencontrent non seulement des ennemis extérieurs, mais un ennemi intérieur qui est, ce que j'appellerais, *un effet de trou noir amoureux ?* « Trou noir » se référant à un terme d'astrophysique nommé *black hole* qui consiste à ce que des étoiles s'écrasent sur elles-mêmes.

» Par *effet de trou noir amoureux*, j'entends que, malgré leurs intentions, malgré tout ce qu'ils mettent en œuvre, quelque chose retombe sur une *politique de jalousie, d'exclusivisme, de possession*, voire de cruauté. Ce qui aboutit à rendre impossible la continuation de leur relation.

» Quand cette question de jalousie, d'exclusivisme est posée par des hommes, implicitement sont mises en jeu toutes sortes de déterminations de pouvoirs. « Je veux t'épouser parce que je veux » avoir mon territoire, je veux des enfants, je veux » gagner de l'argent, je veux *te* posséder, donc je » suis le maître en dernier ressort de la décision. » Secondairement, la question du désir et de l'amour doit s'adapter à la question du pouvoir.

» Mais quand c'est la femme qui dit *« non, je ne » veux pas me marier, quel que soit ton prestige, » ton génie*, etc. », on n'a plus la priorité du pouvoir sur l'amour, on a *la priorité d'une certaine conception du désir sur toutes les formes de pouvoir.* C'est là la clé du scandale.

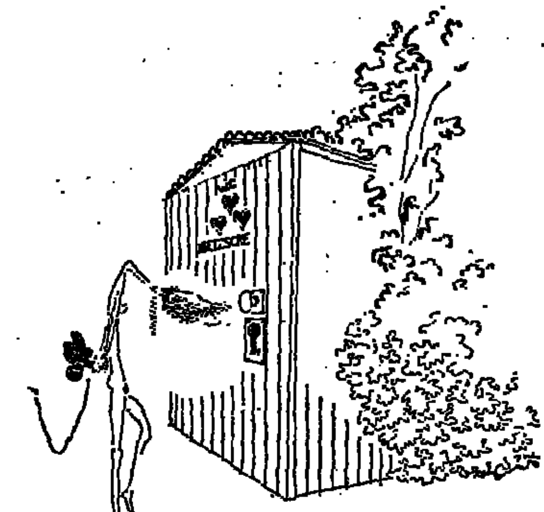
— Donc, pour vous, le « scandale » provient non des images, mais des contextes, du contenu. De l'histoire du film.

— Oui, parce que vous avez à faire à un grand écrivain, un philosophe. Un critique vous a reproché qu'on ne voyait à aucun moment la présence du plus grand penseur de son temps. Moi, je trouve que c'est un hommage parce que si on avait senti la présence du « plus grand penseur de son temps », qu'est-ce que ça aurait été ! Vous auriez pu commencer votre film par un plan du *Penseur* de Rodin, par exemple... Ça aurait été très clair.

» Ce que vous avez cherché à saisir par l'intérieur c'est : *qu'est-ce qui amène Nietzsche et Lou* Salomé à se mettre hors des cadres de la normalité dominante, et, étant hors de ces cadres, c'est ce qui leur permet, ensuite, d'écrire. Si Nietzsche *n'était* pas hors des cadres, *il* n'aurait rien à dire, aucune œuvre à faire.

» Les critiques vivent comme irrespectueux le fait de traiter le plus grand penseur de son temps comme ça, mais aussi *n'importe quel homme !* C'est choquant *et* intolérable. Ils ne voient pas que votre façon de traiter Nietzsche provient de la plus grande tendresse. Il n'y a pas de rapport plus tendre que celui de Lou à Paul et Nietzsche *puisqu'elle est là, sans arrêt, à essayer de les* décrisper, de les refaire fonctionner. Ça fait penser à ces enfants à table qu'on réprimande pour leur langage. Le public et les critiques vous disent *: « Mais Liliana, taisez-vous, ou parlez correctement ! »* Ou alors, si vous filmez une histoire fantasmatique, disent-ils, ne parlez pas de Nietzsche ! Evidemment, si vous dites que vous êtes un homme, alors très bien, mais que les choses *soient claires. Vous parlez d'où ? S'il s'agit de* George Sand, alors, c'est une homosexuelle, mais Lou est trop féminine... Une femme n'est pas quelqu'un qui peut voir ces choses-là. Une femme, *c'est ce que nous, hommes, nous représentons* dans nos fantasmes. Mais certainement pas quelqu'un comme vous qui avez donné ce regard sur un homme. C'est ce qui me faisait dire au début : *« Dans Au-delà du bien et du mal*, je me suis vu. »

» Imaginons une seconde que vous ayez fait la dernière scène de *l'Ultima Donna* de Marco Ferreri, on vous aurait traitée de tous les noms. Ça aurait été impardonnable. Marco Ferreri aurait tourné la scène de la bouteille et de la sodomisation d'*Au-delà du bien et du mal*, il n'y aurait aucun problème.



» Vos images sont un attentat contre ce qu'on attend de la sensibilité féminine. Comment pouvez-vous en même temps manier des images qui remettent en question des redondances iconiques dominantes, alors qu'un auteur masculin a le droit, *même le devoir, de faire ces ruptures* et ces remaniements. L'homme est en position de le faire, mais on n'attend pas du tout qu'une femme le fasse.

» Un autre *exemple : qu'un homme fasse un* acte obscène à l'égard d'une femme, c'est parfaitement tolérable. Qu'une femme fasse un acte obscène à l'égard d'un homme, c'est tolérable seulement à la condition que *ça soit pris dans* l'optique où l'homme entend qu'une femme peut faire un acte obscène. Ce qui ne va plus du tout, c'est qu'une femme remette en cause ces représentations dominantes. Autrement dit, en termes juridiques, il y a là un précédent. Cela fait une jurisprudence qui est ressentie comme intolérable. Où allons-nous si les femmes se mettent à manipuler de telles images, à mettre en question de tels personnages ?

» Au fond, l'essentiel est de cerner la cible. Quel est le point que vous avez touché pour que ça fasse mal et que ça fasse exploser. Ce qui me paraît évident, c'est qu'il existe un certain type *de regard féminin qu'on* ne peut pas tolérer. Que vous fassiez un film sur l'homosexualité féminine, parfait. On tolérera. Mais que vous touchiez aux hommes, à certaines choses, à certaines représen*tations de la sexualité enfantine, impossible.* Comme il est impossible d'éclairer le micro-fascisme qui existe entre nous.

» Votre film est immoral. Le film de Marco Ferreri *finit dans la morale*, avec la femme qui regarde la mutilation avec son enfant. A la fin de votre film, on assiste au triomphe de cette micro-révolution dans le regard de Nietzsche au piano, au triomphe de la femme, Lou, qui force la porte, et au triomphe fatasmatique de Paul. Car, sous les apparences d'une fin malheureuse, votre film *Au-delà du bien et du mal* finit bien. Et ça, c'est un crime, c'est impardonnable. »

(Jacques SICLIER a rendu compte de ce film dans le Monde *du 8 octobre.)*

du pauvre

de *Ma sœur, mon épouse* (1), et les futurs lecteurs aussi de l'autobiographie de Lou que viennent de *publier* les PUF (2) : *en ce film, ils retrouveront* autant le climat intellectuel et affectif que Lou Andreas Salomé avait créé autour d'elle qu'un zoologue spécialiste des souris s'instruirait sur ces rongeurs en rencontrant Mickey Mouse dans un Disney Center.

Plaignons surtout les spectateurs moins informés, qui, matraqués par la publicité, et non avertis au préalable de l'aventure singulière de Lou, en resteraient *là*, identifiant pour toujours la soif de l'Autre *qui l'animait avec ces cartes postales de sex-shop.* Il y a comme une condescendance paternaliste ou maternaliste, une médiocratie arrogante, à faire écran de la triste réalité de ses propres obsessions sur un chemin où *le désir de connaître du public* affirme *de jour en jour* sa nécessité.

Or, les *possibilités qu'offre aujourd'hui le* cinéma d'être l'écriture du fantasme sont ici bafouées au profit de l'exhibition narcissique d'une trivialité manichéenne : *« Je te harcelais pour que tu veuilles savoir quelque chose de l'Autre »*, écrivait Lou au poète. Le *film* de Cavani, lui, accable par son enlisement dans le discours du Même, de l'identité vide de soi à soi, privée de toute métaphore, et cette identité plate du réel, *qui prétend* tordre le *cou à la rhétorique, agit comme une agression* et une régression. On a beau jeter en pâture comme en un dictionnaire de citations surgelées quelques aphorisme/de Nietzsche, ce film castrateur, misogyne et misanthrope *demeurera ce qu'il est : le magasin pittoresque d'une pornographie* fatiguée.

Il faudra éviter de tomber dans le piège que tend le réalisateur. Il convient au contraire de miser sur la maturité démocratique des spectateurs, qui auront, en quittant la salle, *déjouer le piège de la provocation et fomenter* un boycottage *mérité.* On s'apercevra que ce film révolutionnaire n'était, au fond, qu'un film *pompier.*

(1) Gallimard.
(2) Lou Andreas Salomé, *Ma vie*, PUF, 1977.

DE LONDRES A PARIS

Les étoiles du « Laserium »

LE planétarium de Londres affiche complet tous les soirs, depuis le mois de juin. Il faut, pour assister au Laserium, *louer sa place trois semaines à l'avance.* « Le concert cosmique au rayon laser dure une petite heure, il est impossible à raconter », *ont expliqué les représentants français de la firme américaine Walter Thompson, invitant une théorie de journalistes français à « aller le voir », puisque le* Laserium *sera présenté*, « pour la première fois en Europe continentale », *le 23 novembre au planétarium du Palais de la découverte, à Paris.*

Ce n'est pas vraiment nouveau : en août 1977, plus de quatre millions et demi de personnes avaient vu le Laserium. *Le spectacle a été donné pour la première fois, en novembre 1973, à l'Observatoire Griffith, de Los Angeles. Depuis, il s'est installé dans plus d'une dizaine de villes d'Amérique du Nord, et à Kyoto, au Japon. Il s'y poursuit, le public ne faisant pas défaut. Un public très familial (selon les études de marché). La plupart des gens reviennent : on assiste au* Laserium *comme on va le dimanche voir les animaux du jardin zoologique, toujours les mêmes, jamais pareils.*

⁂

En France non plus, « la chose » ne sera pas dans son principe une première. Le musicien Pierre Henry, il y a de cela une bonne semaine, dirigeait dans la cathédrale gothique de Lille une « guerre des mondes » accompagnée par un synthétiseur de lumière (le Monde *daté 30-31* octobre*). Ces métamorphoses colorées étaient improvisées par Bernard Szaguer et Patricia Negro, les* Laser Graphics, *qui se sont fait connaître l'an passé avec un concert « en direct du cerveau » à Saint-Eustache.*

On sait bien qu'un hangar aménagé en dancing fait depuis un moment, dans les environs de Paris, des recettes mirobolantes, grâce à l'atmosphère planante et psychédélique créée par des variations... au rayon laser qui complètent les *airs du temps.* « On en ressort la tête et les yeux atteints », *disent les fanatiques. Enfin, oui, un peu fatigué. Tous ces effets de lumière impressionnent au moins la rétine.*

Que les familles se rassurent, le spectacle Laserium *est moins violent, il est même bien sage. Pour ne pas sortir des préliminaires, ou des recommandations d'usage, le programme distribué à l'entrée du Planétarium précise qu'il est interdit de fumer quoi que ce soit dans la salle, que l'usage du flash n'est pas permis et qu'aucun enfant de moins de cinq ans n'est autorisé à pénétrer sous le dôme miraculeux.*

Quel dommage pour les petits. A six ou sept ans, ce doit être encore fabuleux. A dix aussi. Et puis même après. Les véritables aficionados ont, aux Etats-Unis, entre dix-huit et trente-quatre ans. On regarde ces jeux d'astres et de comètes confortablement assis dans un siège aussi incliné que celui des dentistes. On vous recommande de vous installer bien, la tête appuyée, « just sit back », *dit le lasériste, d'une voix douce et américaine.* « Sit back and enjoy all those wild *colors » (« et laissez-vous prendre par toutes ces couleurs folles, avec plaisir »).*

⁂

Un peu comme dans un avion, on ne voit pas du tout les personnes qui sont devant. On n'ose pas tellement se redresser, on reste là, tranquille, la tête face au ciel, comme quand on était petit, on regardait les étoiles, ces bons soirs de septembre. Les constellations sont au rendez-vous, peintes, suspendues au dôme du Planétarium. Des étoiles très serrées, de nuits inimaginables, étoiles lancées par l'énorme machine en forme d'insecte qui, au centre de la salle, trône tout spécialement pour fabriquer ces astres et leurs révolutions.

La musique commence, mais dans l'ombre. Il n'y a pas de musiciens. Un enregistrement du groupe Sinergy sert d' « entrée » — c'est le mot. Arrive un minuscule nuage, une brume, une voie lactée, une légère boule bleue, un cercle vert qui va grandir et inviter la petite bleue à danser. L'anneau et la boule se rencontrent et gambadent, ils se séparent, s'en retournent et se transforment, les voilà en costumes rayés, désintégrés, géométriques. Noir. Puis, dans le silence, c'est la nuit d'étoiles fausses. Nouveau disque. Il y aura ainsi quatorze morceaux, du Boléro, *d'Emerson Lake et Palmer, au* Cœur du Soleil, *des Pink Floyd, en passant par le* Danube bleu, *de Johann Strauss et un adagio de Corelli. Dans le ciel, le laser d'un watt, manipulé par un seul homme, attentif derrière son énorme console garnie de boutons, dessinera des figures toujours différentes, souvent improvisées, inspirées de motifs arabes, ou bien ellipses énigmatiques. Rouges, bleues, vertes, blanches, jaunes peut-être. Comme des feux d'artifice.*

Le technicien qui, bientôt, au Palais de la découverte, sera le chorégraphe du Laserium II *— un programme plus « excitant » selon les Américains — s'appelle Randy Resnick. Musicien de formation il saura peut-être persuader ses auditeurs-spectateurs des infinies possibilités des tubes à crypton, et de tout ce système de prismes, de miroirs et d'oscillateurs. Il saura peut-être mieux que son confrère de* Londres *« coller » les sons à la lumière, ou bien les faire se heurter. Car tout cela pouvait, à la longue, lasser un peu. Il faut aider encore la machine découverte en 1958 et mise au point en 1960 et dont — jusqu'en 1971 — on ne connaissait que les utilisations médicales, industrielles ou stratégiques. Appliqué au divertissement futuriste, le laser est encore rudimentaire. Qu'importe, espérons !*

C'est assez merveilleux de regarder la musique sans qu'elle vous dise rien. On ressent un peu la même chose en jouant patiemment avec un feu de bois, en attendant les éclairs d'un orage, ou en regardant un aquarium. Mais les gens n'ont plus de cheminée, ils ont oublié les orages et, si on les envoyait à l'aquarium du Trocadéro ils n'iraient pas au Planétarium.

C'est Yvan Dryer, un Californien de trente-huit ans, qui a créé le Laserium. *Il a fondé une société, Laser Images Inc., qui emploie cent Dans le ciel, le laser d'un watt, manipulé par personnes ; il a beaucoup d'idées.*

MATHILDE LA BARDONNIE.

une sélection


« La Vie devant soi » vu par Bonnaffé.

cinéma

UNE SALE HISTOIRE
de Jean Eustache

(Lire notre article page 19.)

LA VIE DEVANT SOI
de Moshe Mizrahi

D'un plissement de paupière, d'un tremblement des lèvres, Simone Signoret exprime les nostalgies, les épouvantes et l'inépuisable générosité de Mme Rosa. Cependant, la voix de Momo nous manque, et le film n'a pas la poésie du livre d'Ajar.

LA BALLADE DE BRUNO
de Werner Herzog

Un enfant de Dostoïevski casse ses rêves de dignité et de bonheur sur la réalité d'une Amérique soumise à la violence et à l'argent. Bruno S. jouait Kaspar Hauser, il est de nouveau un pur, un « pauvre en esprit », dans ce film plein de forces incomparables.

LES CHASSEURS
de Théo Angelopoulos

Parabole et psychodrame sur l'histoire politique de la Grèce de 1949 à 1967, autour d'un cadavre qui symbolise la révolution poignardée et la peur de la classe dominante. Le spectacle est trop codé, mais a l'invention et la beauté du Voyage des comédiens.

LES ENFANTS DU PLACARD
de Benoît Jacquot

L'amour d'un frère et d'une sœur qui gardent, adultes, la complicité grave et fondamentale de leur enfance. Beaucoup de culture et d'intelligence mis au service de la fiction.

A. Constant, de Christine Laurent (à travers le miroir d'une photographie) ; *Pour Clémence*, de Charles Belmont (que faire de sa liberté quand on est chômeur ?) ; *la Guerre des étoiles*, de Georges Lucas (retour à l'âge d'or du cinéma feuilletonesque) ; *Au-delà du bien et du mal*, de Liliana Cavani (discours moderne sur Nietzsche et la sexualité masculine, controversé) ; *Les Indiens sont encore loin*, de Patricia Moraz (la mort de Jenny Kern dans une Suisse immobile) ; *Paradis d'été*, de Gunnel Lindblom (quand le bonheur suédois chavire).

théâtre

L'EDEN CINÉMA
au Théâtre d'Orsay

L'enfance de Marguerite Duras en Indochine, aux côtés de sa mère qui, après avoir travaillé comme pianiste à l'Eden Cinéma de Saigon, essaya de rendre cultivables des terres marécageuses près de la frontière du Siam. Madeleine Renaud joue la mère.

SOLNESS LE CONSTRUCTEUR
au Biothéâtre-Opéra

Henrik Ibsen était obsédé par les tours, l'architecture, les incendies, le vertige. Dans Solness, *il mêle ses idées fixes à un portrait de sa mère, qui aurait voulu être actrice. Pièce étrange, para-psychologique.*

LES PEINES DE CŒUR D'UNE CHATTE ANGLAISE
à Saint-Denis

Un conte de fées dans un monde anthropomorphe où les hommes ressemblent à des animaux. La féerie du théâtre.

MARTIN EDEN, à Nanterre

Les aventures de Jack London à travers celles d'un héros qu'il a imaginé et qui lui ressemble jusqu'à mourir comme il est mort. Gildas Bourdet et la Salamandre se sont emparés du roman, en ont fait un spectacle très gai, très noir, superbe.

FESTIVAL D'AUTOMNE
LES DIX JOURS QUI ÉBRANLÈRENT LE MONDE
à Chaillot

Grande fresque historique, spectacle qui a rendu Iouri Lioubimov célèbre dans le monde entier.

LOCUS SOLUS, au Palace

Voyage en noir et blanc sur la musique répétitive des gestes minimes du quotidien, enflés jusqu'au cauchemar.

CAMERA-THEATRE
au Palais des Arts

Jusqu'au 22 novembre, des films inspirés par des œuvres théâtrales, des films témoignages sur le théâtre. Ce 9 novembre, salle I, journée Peter Brook. Salle II, journée Ronconi. Salle III, hommage à Krejca.

Pas d'orchidées pour miss Blandish, à la Porte-Saint-Martin (le cinéma noir de Robert Hossein), *le Bateau pour Lipaïa*, à la Comédie des Champs-Elysées (Edwige Feuillère et la nostalgie).

musique

L'ORCHESTRE DE PARIS A DIX ANS

Dix ans déjà depuis que l'Orchestre de Paris donnait son premier concert avec la Symphonie fantastique, *le* Requiem *de Stravinsky et* la Mer, *sous la direction de Charles Munch, qui devait quitter son orchestre bien-aimé un an plus tard en mourant au cours de la tournée en Amérique. L'orchestre « fabuleux » dont parlait Karajan a tenu ses promesses depuis, malgré ses défauts de jeunesse et de tempérament. Le concert commémoratif sera dirigé par le chef actuel, Daniel Barenboïm, qui jouera aussi au piano le dernier* Concerto *de Mozart, si proche de l'âme de Munch, et créera la* Messe de l'aurore, *de Marcel Landowski, celui sans qui l'énergie de qui l'Orchestre de Paris n'aurait sans doute pas vu le jour. Une messe sur des poèmes de Pierre Emmanuel, « chant de communion, de passion et d'espérance », tout un programme pour l'orchestre. (Palais des congrès, le 14 novembre.)*

LE CANADA A PARIS

Cinq ensembles canadiens viennent présenter, avec le Nouvel Orchestre philharmonique, dirigé par Pierre Hétu, trente-deux musiciens d'une école vigoureuse, dont on connaît surtout Schafer, Tremblay, Garant, Mather, Somers, etc. Ce nouveau monde mérite qu'on l'écoute. (Gaveau, les 9, 10, 13, 15, 16 ; Radio-France, le 17 novembre.) On notera aussi une « rencontre » avec Murray Schafer, l'un des « inventeurs » des « paysages sonores ». (Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine, le 10, à 18 heures.)

RENCONTRES DE MUSIQUE CONTEMPORAINE A METZ

Dans toute la région messine, on prépare, avec le concours des compositeurs qui y seront joués, les Sixièmes Rencontres internationales de musique contemporaine, présentées par une équipe d'animation régionale, Harry Halbreich et Dominique Jameux : musique canadienne encore, spectacles de Kagel, « multi-media environnement » de Riedl, Carrousel, de Globokar, festivals Alsina, Amy et Xenakis marqueront ces quatre journées très riches, accompagnées d'une exposition de tapisseries et aquarelles de Bazaine. (Du 17 au 20 novembre.)

UNE CENTENAIRE A ANGERS

Angers fête cette année une des plus anciennes sociétés musicales de France, les Concerts populaires, qui, depuis un siècle, ont fait connaître en Anjou toute la musique symphonique du monde. Avec l'Orchestre des Pays de la Loire, qui en est sorti, Pierre Dervaux célèbre cet anniversaire par un premier concert rétrospectif (Auber, Beethoven, Gounod, Chabrier), qui sera suivi de douze autres avec des artistes angevins et des vedettes internationales, tel M. Rostropovitch. (Le 13 novembre, à 17 h. 30.)

BALACHANDER
au musée Guimet

Dans le cadre d'une série de manifestations hebdomadaires de musique et de danse indiennes, organisées par les « Amis de l'Orient », le maître de Madras de la vina, accompagné au mridangam par Krishna Murthy (le 9 novembre à 20 h. 30).

K. Zimerman, prix Chopin (Gaveau, le 9, à 18 h. 45) ; Bach, par les instruments anciens de l'English Concert (Saint-Roch, le 10) ; Mozart et Beethoven, par l'Orchestre de Lorraine, direction M. Tabachnik, avec S. Bishop (Metz, le 12) ; Haydn, Brahms, Debussy, par le Quatuor Loewenguth (salle Rossini, le 13, à 17 heures, et le 15) ; Mahler et Brahms, par M. Béroff et le Trio Pasquier (Théâtre d'Orsay, le 13, à 11 heures) ; Schumann et Schubert, par J.-P. Wallez, G. Tacchino, etc. (Pleyel, le 14) ; Quatuor Melos (Nancy, le 14, et Théâtre de la Madeleine, le 15) ; Sonates et Partitas de Bach, par S. Vegh (Festival de Lille, Hospice Comtesse, les 16 et 17) ; *That Time*, de S. Beckett, musique de Fortner (Centre Pompidou, les 16 et 17) ; Bizet, Honegger et Duruflé, par l'Orchestre des Pays de la Loire, direction M. Soustrot (Nantes, le 16 novembre).

danse

DANZA NACIONAL DE CUBA
au Théâtre des Champs-Elysées

Le ballet contemporain de La Havane, qui ouvre ce XV[e] *Festival international de danse de Paris, travaille sur le fond de culture afro-cubain. Il est accompagné par un ensemble de percussions absolument extraordinaire.*

expositions

ART PRÉCOLOMBIEN
au Petit Palais

Deux expositions consacrées à l'art précolombien s'ouvrent simultanément au Petit Palais, qui regroupent des objets du Panama et du Costa-Rica d'une part, du Pérou d'autre part. L'ensemble — plus de six cents pièces — est particulièrement riche en céramiques. Pour le Pérou précolombien, ne pas manquer les très beaux tissus.

L'ENFANT ET LA VILLE
au Centre Georges-Pompidou

La vie quotidienne de l'enfant dans la ville, aujourd'hui, en France. Des constats, des témoignages filmés en vidéo : enfants, parents, psychiatres, pédagogues, architectes... Et aussi, l'histoire de l'environnement de l'enfant citadin depuis l'école de Jules Ferry.

TROIS VILLES, TROIS COLLECTIONS
au Centre Georges-Pompidou

La collection d'art d'avant-garde depuis 1960 de trois villes de province : Marseille, Grenoble, Saint-Etienne. Elle se présente sous son meilleur jour dans deux grandes salles du Centre Georges-Pompidou. Pour une fois, c'est la province qui se manifeste à Paris, au cœur de la « centrale de la décentralisation ».

GUSTAVE COURBET
au Grand Palais

Les étapes d'un chemin parcouru délibérément en dehors de l'art officiel, et autrement plus complexe qu'il ne paraît au premier abord. L'exposition-anniversaire a le grand mérite de proposer un ensemble d'interprétations qui, convaincantes ou non, mettent en relief la singularité d'un art qualifié trop simplement de réaliste.

1919-1943. RATIONALISME ET ARCHITECTURE EN ITALIE
à la chapelle de la Sorbonne

Dessins, projets et maquettes des architectes italiens pendant les années du fascisme (1920 à 1940) à Milan, Turin et Rome. Une étrange convergence entre le rationalisme des architectes modernes et la mystique de l'Etat mussolinien.

CHAGALL, au Louvre

Les œuvres récentes de Chagall au Pavillon de Flore (complétées par un ensemble de gouaches à la galerie Maeght). L'étonnant regain de jeunesse, en soixante-deux tableaux de lumière, d'un peintre à l'heure de la méditation et de l'approfondissement pictural.

LES COLLECTIONS DE LOUIS XIV
à l'Orangerie

Une exposition extrêmement brillante présentée par les soins conjugués du département des dessins du Louvre et de la Bibliothèque nationale. Elle réunit, en deux salles pleines, quelque deux cents dessins italiens et allemands de la Renaissance, et contemporains de Louis XIV.

Le musée de la Renaissance, à Ecouen (dans le décor superbe d'un château restauré) ; *l'Aubette*, au centre Georges-Pompidou (un « bistrot » aménagé par des artistes d'avant-garde en 1926) ; *Papiers sur nature*, à la Fondation Rothschild (dessiner comme autrefois) : *le Café-Concert*, au Musée des arts décoratifs (en cent cinquante affiches).

variétés

EDDY MITCHELL
au Palais des Sports

Les modes passent, Eddy Mitchell poursuit tranquillement son chemin, allant du rock à la ballade et à la musique country, en se régalant et en faisant se régaler les autres (à partir du 15 novembre).

BERNARD HALLER
au Palais des Arts

Le nouveau spectacle étincelant du mime de l'absurde, d'une sorte de Walter Mitty contemporain toujours inspiré (20 h. 45).

DIANE DUFRESNE
à l'Elysée-Montmartre

Un événement : une chanteuse québécoise étonnante de force, de chaleur, de vie (21 heures).

RAYMOND DEVOS
au Théâtre Antoine

Clown, mime, musicien, jongleur, prince des mots et de l'absurde, Raymond Devos dans une série de cinquante représentations.

rock

CHER ET GREG ALLMAN

au Théâtre des Champs-Elysées
Cher (autrefois uni avec Sonny) et Greg Allman (de l'ancien Allman Brothers Band) dans un mélange de rock-blues du Sud et de vocaux efficaces et sensuels.

LEO KOTTKE
au Nashville

Un guitariste exceptionnel et éclectique qui va de la musique country au folk.

LEWIS FUREY
au Palace

Un poète du rock qui chante ses contradictions dans un univers musical marqué par l'avant-garde new-yorkaise (à partir du 16 novembre, 21 heures).

jazz

THE LAST POETS
à la salle Wagram

Dernier volet des manifestations musicales du Festival d'automne. Les très attendus poètes contestataires afro-américains de New-York, au tournant d'une démarche qui les conduit à laisser une place de plus en plus grande au chant et à la musique. En première partie, les seize musiciens et les danseuses de l'ensemble antillais « X + 7 ». (Les 10 et 11 novembre, à 20 h. 30).



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Expositions européennes de l'automne

Goethe, Rubens et l'Italie

IL y a deux et trois siècles, le voyage d'Italie avait une *signification forte, une valeur d'épreuve* importante, qu'on a du mal à restituer aujourd'hui et qui, de toute façon, a toujours plutôt échappé aux Français. Il faut être plus franchement du Nord, *Flamand ou Allemand, pour éprouver pleinement* le besoin du Midi méditerranéen comme lieu privilégié de la formation, de la culture (la *Bildung* au sens de Goethe) ou de la conscience lucide du destin (au sens de Nietzsche). Nous sourions toujours un peu vite de cette ardeur voyageuse, de ce *Sehnsucht*, qui jette les foules sur les routes du tourisme ; elle y a poussé aussi les *meilleurs* esprits européens.

Une exposition des *« dessinateurs allemands en Italie, 1770-1830 »*, à Cologne, a montré, voilà cinq ans, *ce que faisaient là-bas*, entre Rome et *Naples* ces Hackert, ces Schnorr, ces Nerly, ces Overbeck, qui venaient de l'Elbe ou du Rhin (1). Saisis et comme intimidés par le paysage, par les *ruines, ils* en recueillent pieusement, attentivement, les *contours* à la plume ou au lavis ; ils participent, en fait, au vaste mouvement « néo-classique » qui, à la fin du dix-huitième siècle, *anime toute l'Europe, et où ils se distinguent* par un certain manque de souplesse, ou, si l'on préfère, une application plus grande. Au milieu d'eux, il y a Goethe et son *fameux* voyage de 1787. *Un croquis* amusant de F. Bury le montre parmi ses amis artistes, où on va le faire poser. Il n'a pas encore mis le beau « chapeau de feutre d'Italie », que montre le tableau *de Tischbein ; mais il pratique le dessin, comme* tout le monde, et une jolie exposition a présenté cette année à Venise, à Rome, soixante-quinze feuilles du poète (fonds de Weimar). Il y a dans la plupart des *vues d'Albano ou du Palatin* quelque chose de laborieux ; le trait devient scolaire devant les antiques, mais certains paysages nocturnes de Naples ou de la *via Appia, s'animent d'une brusque intensité et respirent* la trouvaille (2).

Rubens « sur l'enclume »

Nul ne saura jamais si Goethe aurait été le grand peintre qu'il croyait pouvoir être, mais il est sûr qu'il *a merveilleusement formulé l'espèce de mutation*, la redéfinition intérieure que lui apportait l'Italie : *« Chaque jour je me libère d'une écorce de plus et j'espère redevenir homme. »* Il lui semblait que, avant ces courses à travers la campagne romaine, ces heures passées dans les jardins à regarder, à dessiner, à écrire, ces *journées pleines de méditations et de plaisirs*, il avait mal évalué ce qu'il possédait. D'où cette insistance à prolonger son séjour et le mot étonnant qu'il lui fallait encore rester *« sur l'enclume, à recevoir une forme »*.

On se demande si l'image pouvait s'appliquer à Rubens. Le peintre flamand a franchi les Alpes en 1600 ; il avait vingt-trois ans. Il allait entrer au service *du duc Vincenzo Gonzaga comme peintre de* cour (sans doute pour coopérer à la charmante galerie des « Belles Dames » que se constituait le seigneur de Mantoue). *Il avait belle allure, à en juger par l'image qu'il donne de lui-même* dans le tableau des *six* amis (conservé à Cologne), auprès de Pourbus le Jeune, son collègue, et du grave humaniste Juste Lipse. Il était *déjà d'une belle culture, capable de rédiger dans un* excellent italien, connaissant ses classiques et habile à placer la citation latine, comme le montrent les lettres qu'il écrit au cours de ses missions. Ce jeune *et brillant personnage va passer huit années en Italie.* Quand il retournera précipitamment à Anvers, au moment de la mort de sa mère, il apparaît comme un *héros, il jouit d'une réputation européenne, il multiplie* les coups de maître : *l'Adoration des mages* (Prado), *la Descente de croix* (cathédrale d'Anvers) et l'aimable tableau des jeunes mariés de 1609 : *Pierre-Paul et Isabelle* (Munich).



RUBENS : Masque de la nuit.

Si l'on veut bien considérer ce long séjour italien non comme un apprentissage ni une course quémandeuse, mais comme *l'occasion d'un épanouissement*, d'un enrichissement décisif et triomphal, à la Goethe, on ne peut en minimiser la portée comme l'ont fait certains historiens étroits, et il devient nécessaire — *et passionnant — de l'examiner de plus près qu'on* ne fait d'ordinaire. C'est ce qu'on s'est proposé de faire dans une exposition peu abondante mais fort *bien conçue — à la différence de celle d'Anvers*, consacrée précisément à Rubens en Italie — par les soins du professeur Müller Hofstede (3). Le futur peintre *est né à 80 kilomètres de Cologne* ; il y a passé *sa petite enfance ;* il est resté, comme il le dit dans une lettre de 1637, très affectionné à la ville du Rhin où sa maison est devenue une « Weinstube », ce qui lui *aurait fait peut-être plaisir. Huit formidables tapisseries* du *« Triomphe de l'Eucharistie »* (1628) destinées à l'Espagne, ont trouvé le chemin de la cathédrale de Cologne ; on ne les voit jamais ; elles ont ajouté *une dimension monumentale, chaude et dorée à* l'exposition. Une section bien achalandée sur les « graveurs de Rubens » précise la nombreuse équipe dont s'entoura le savant impresario d'Anvers pour *diffuser son œuvre*. Et enfin, un catalogue *intelligent* et solide accompagne et prolonge la présentation : c'est de loin ce qu'on a fait de mieux pour l'année Rubens, mise à part *la présentation* des dessins au British Museum de Londres (4).

Affronter l'obscur et le terrible

On connaît mal les débuts de Rubens, avant l'Italie. Mais, ce qui est frappant, on a deux tableaux, l'un à Anvers (venu à Cologne), l'autre resté à Dresde, qui *sont des copies au second degré d'après Raphaël : Adam et Eve*, et d'après Michel-Ange : *Léda*. Copies d'après la gravure, puisque les originaux étaient loin de lui. On a pu voir à Londres et on retrouve à Cologne, *parmi d'autres (de l'Ambrosienne...) des dessins* que Rubens a multipliés en Italie : aux deux maîtres déjà cités s'ajoutent Léonard et Titien. On ne peut rien *imaginer de plus révélateur. Le jeune artiste semble vraiment*, dans le détail qu'il recueille à la plume avec quelques accents de lavis, extraire toute la capacité du modèle. Et ce sont toujours des images fortes *qui ont été recherchées : un « ignudo »* de la Sixtine ou le masque hallucinant de la Nuit. Brusquement, quand il s'agit de Titien, interrogé de près et toujours le carnet à *la main*. Rubens *plus libre, le trait* est plus nerveux parce que c'est le *mouvement* qu'il faut saisir. Avec les antiques, comme l'*Hercule Farnèse*, dont l'énormité l'enchante, ou le *Sénèque mourant, ou le torse du Belvédère ou le Laocoon, la pierre* noire suffit et le dessin semble encore plus heureux ; le marbre rit, frissonne, comme une soie. Rubens *s'est trouvé*.

C'est vraiment comme Goethe, avec la *même* force joyeuse pour affronter l'obscur et le terrible à travers les formes. Des copies de Léonard, et, en particulier, de la *bataille d'Anghiari* dont le carton original a disparu, il retient le tourbillon et un petit tableau sombre : *Héro et Léandre* (Yale University) en montre l'emploi ; ou encore, d'après quelque suggestion de *Titien, le « modello » de saint Georges, un cheval* cabré dans le rouge et l'ambre, à rendre jaloux Delacroix (Munich, plusieurs versions). Tout sert ou servira un jour, dans cette accumulation *d'éléments* pour la mémoire et pour *la main*, dont Rubens fait son trésor : son génie est de pouvoir le dominer. Et il le sait, il le prouve, dès les grandes compositions, de *Mantoue : tableau votif de la famille Gonzague pour* l'église de la Trinité (1604-1605) ; de Gênes *la Circoncision* (1605) avec les fulgurations du ciel ; de Rome : *les deux tableaux d'autel successifs pour la* Chiesa Nuova de l'Oratoire (la première version a échoué à Grenoble, la seconde *in situ*). Rubens avait compris l'art italien, dans son besoin de *« dynamiser » les formes. Il prenait place parmi les maîtres en vogue.* Il pouvait faire carrière en Italie, et si l'on songe que Caravage avait quitté Rome, qu'Annibal Carrache meurt en 1609, *que serait-il arrivé si Rubens, devenu* Rubenio par exemple, s'était fixé dans la Rome décidément « baroque » qui allait connaître Bernin ? De toute façon, son art souple et oratoire sera, à Anvers, *comme en Italie, celui de la Contre-Réforme catholique*, avec l'extraordinaire tumescence formelle qu'on *ne retrouve* guère à ce degré de jubilation poétique *que chez l'auteur du Soulier de satin*.

Les portraits d'apparat, pour lesquels il avait été officiellement admis, n'étaient pas sa production la plus remarquable. Le Prado a prêté le portrait équestre au duc de Lerma (1606), peint au cours d'une mission *en Espagne, et qui sent* un peu l'effort. Rubens venait d'achever l'immense toile de Mantoue des Gonzague agenouillés devant la Trinité, qui a été si malencontreusement *tailladée en 1801, après que l'église de* la Trinité eut servi de dépôt aux soldats français. Au palais ducal de la ville, une présentation sérieuse et réussie a permis cette année d'en prendre connaissance (5) : *et il faut reconnaître qu'il y a là un* de ces envols spectaculaires, dans un flux d'or et de pourpre, enveloppant les mortels « héroïsés » — le duc ni *les siens* n'en *méritaient* pas *tant !* — *et le* surnaturel. Deux des portraits d'infants, découpés autrefois et conservés à Vienne, ont été envoyés à Cologne : Rubens est entièrement maître de son coloris et l'on *n'oublie pas ces regards bleus, ces bouches rouges*, ces reflets d'or. Il a commencé à promouvoir « son » monde, en présence de l'immense musée italien et en concurrence avec *lui*.

Personne n'a écrit le roman des Wanderjahre de Rubens. Il ne faut pas s'y tromper : Rubens était par nature et par choix un grand seigneur, sans bohème ni truculence. Tout ce qu'on vient de rassembler de sa jeunesse italienne *démontre son intrépidité culturelle*, sensuelle, sa *curiosité effrénée*, son aisance à tout dire. Mais son *Hercules mingens* et ses nymphes *grasses jusqu'à l'indécence ne doivent surtout pas* faire croire à un aventurier débraillé. Le voici déjà, beau parleur plein de prestige, employé comme diplomate, et ses lettres, *tournées dans un italien parfait, attestent son habileté*. On a dit que ses deux grands élèves, Van Dyck et Jordaens, s'étaient partagé ses ressources, l'un prenant le « chic », l'autre la vitalité *épaisse. Peut-être ; mais c'est dans le creuset italien* — on le comprendra mieux maintenant — que s'est faite la fusion des contradictoires et que s'est forgé ce génie.

ANDRE CHASTEL.

(1) *Sehnsucht nach Italien. Deutsche Zeichner im Süden* (1770-1830). 80 numéros. Wallraf-Richartz-Museum, Cologne, 1972.

(2) *Disegni di Goethe in Italia*, 75 numéros, catalogue G. Femmel présenté à Venise (août-septembre) à Bologne et à Rome, palazzo Braschi (jusqu'au 15 novembre).

(3) Peter Paul Rubens, peintures et dessins. 94 numéros, introduction et catalogue par J. Müller Hofstede. Note sur les tapisseries par S. Cohr. Vol. 2 : *Rubens et la gravure*, par W. Vomm et H. Robels (jusqu'au 15 décembre).

(4) *Rubens-Drawings and sketches*, 224 numéros, catalogue par John Rowlands. The British Museum, Londres (terminé fin octobre 1977).

(5) Rubens à *Mantova*, le tableau de la Trinité, dessins, portraits, documents, introduction de G. Mulazzani, palais ducal, Mantoue (jusqu'au 20 novembre).

AVANT SÈVRES, VINCENNES

Les années folles de la porcelaine

ON parle rarement d' « agrément » pour la porcelaine. Sans doute parce qu'elle est souvent devenue « dure » et que les amateurs de céramique aiment s'étendre sur le charme de la faïence. Mais surtout parce qu'il est rarement donné de voir réunies des œuvres aussi séduisantes que les cinq cent vingt-cinq « porcelaines de Vincennes » (les origines de Sèvres) actuellement présentées au Grand Palais.

Vers 1745, alors qu'il s'agissait de vaincre l'importation, le directeur artistique de la fabrique encore précaire de Vincennes, Hulst, donnait, ridiculement exprimée, une définition de la maison : « Une manufacture qui roule sur des objets d'agrément. » *Les armes prévues étaient* « du léger, du fin, du neuf et du varié ». *En fait, c'est en une dizaine d'années que se joue la partie (1745-1756). La production — qui allait aboutir à Sèvres, dans un style plus rigoureux — offre une vitalité pleine d'entrain, d'erreurs, de fantaisie et de fraîcheur. L'exposition, très bien faite, restitue cet élan.*

Il n'était pas facile d'ordonner tant de si beaux objets nés sans ordre : Vincennes est un nœud d'expériences où les trouvailles utilisent avec une sorte de voracité un immense répertoire décoratif mis au point par les arts et techniques rayonnants du monde classique. Un style encombré au départ était inévitable. Très vite, et même avant l'épuration de Sèvres, la porcelaine a dû, difficilement, choisir. Non pas seulement dans son propre domaine, entre les effets du style japonais Imari et ceux pratiqués à Meissen ou à Chantilly ; les sollicitations viennent de partout, du côté de l'orfèvrerie, de la sculpture, de la marqueterie précieuse, etc. Et les Gobelins montrent bien la circulation des thèmes en un temps où un chandelier se dessinait comme un jardin ou une colonnade.

L'agrément de tel gobelet à lait ne tient pas pour nous uniquement à sa forme pure, si fonctionnellement élégante, et à l'éclat du fameux « bleu royal », mais au fait que l'audacieuse tache de couleur en vague retrouve l'accent des grands décors fantastiques du mobilier baroque. La saveur de la porcelaine de Vincennes doit beaucoup aux risques des emprunts, parfois responsables de contradictions ou d'erreurs, parfois porteurs de surcharges, par exemple quand se juxtaposent décors peints et décors en relief sous émail.

La sophistication devient une seconde nature. Au point d'aboutir quelquefois, comme par hasard, à la simplicité : deux tasses blanches à pois d'or tout bêtement posés en quinconce.

Le climat de Vincennes peut être précisé, en tout début du parcours des salles, par la saucière de Taunay. C'est, sans doute, un des premiers essais de la manufacture. La pièce effondrée à la cuisson n'a ni pied ni anse. La couleur même est mal venue. Mais la forme se tient et s'orne d'une bien jolie jacinthe ; Taunay, qui l'a signée tout de même, est devenu « l'un des plus éminents spécialistes ». Du reste, vingt-sept exemplaires ont été vendus 30 livres... Cette saucière ratée, il va sans dire, a beaucoup plus de charme que les imitations voisines du décor Imari. Elle a, d'ailleurs, été prêtée par le British Museum, qui en est très fier. Et on peut la préférer aux somptueux « Chinois soutenant une corbeille » prêtés par S.M. la reine d'Angleterre où l'émail empâte les formes attribuées (?) à Boucher.

La deuxième salle, celle de la grande terrine du Musée de Sèvres, ornée de fleurs et d'insectes, illustre la capacité de monumentalité d'un genre qui est aussi fertile en délicatesses fragiles : la robustesse des formes s'associe d'ailleurs dans la pièce même à un décor recherché. Tout près, une minuscule tasse à toilette suppose des gestes ineffables. Une vitrine d'assiettes montre les décors en relief sous émail assortis de décors peints déjà cités, où abondent l'osier, la groseille, les coquilles, etc. Au centre, les chiens en porcelaine tendre émaillée blanche. C'est le plus réussi des thèmes pour « sujets ». Et le plus vendu : doguins, caniches barbets et épagneuls sont parfois rehaussés de couleurs et toujours drôles. L'abondante production des sculptures (dormeuses, danseuses d'après Boucher, enfants, etc.) évoluera vers le célèbre « biscuit de Sèvres » sans émail.

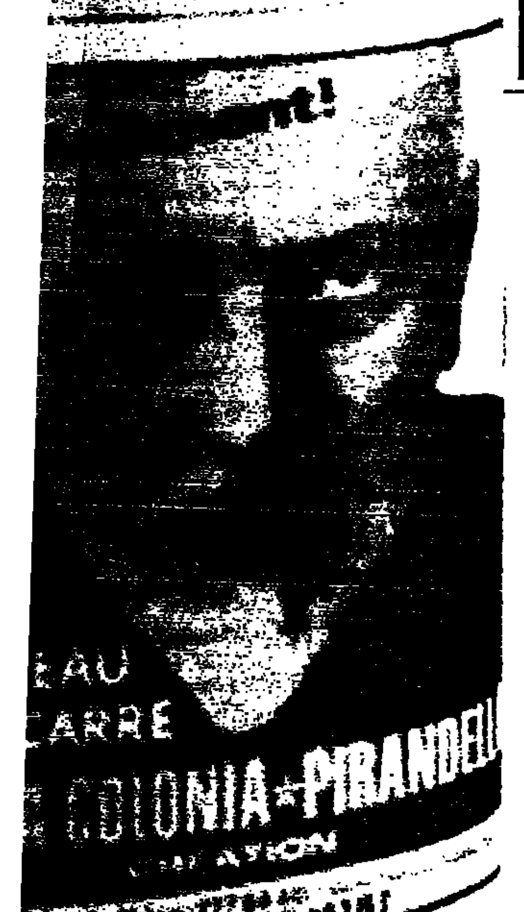
La beauté des fonds colorés entourant des réserves blanches étant une des gloires de Vincennes, nous avons dans les salles suivantes un regroupement selon la couleur de ces fonds : les jaunes, dont le rare « jonquille », sont lumineux ; les bleus-lapis — qui feront le tour du monde avec le « bleu de Sèvres » — sont nuancés et plus moelleux à Vincennes ; le bleu céleste, dit « royal », est incontestablement la plus parfaite réussite ; les verts sont excellents ; les essais de violet catastrophiques. Les fonds roses, qui n'apparaissent que vers 1758, n'entrent pas dans le cadre de l'exposition.

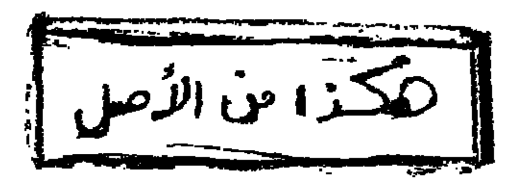
L'ensemble, foisonnant et vivace, est à peine marqué par un début de décantation, qui est cependant incontestable. On sait à quel point Sèvres poursuivra cette évolution. On dit moins ce qu'elle gardera. Ce serait une autre histoire.

PAULE-MARIE GRAND.

★ Grand-Palais, jusqu'au 16 janvier 1978.







Expositions

La plupart des musées nationaux seront fermés le vendredi 11 novembre (lire page 31).

CENTRE BEAUBOURG

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphonées : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; samedi et dimanche, de 10 h. à 22 h. (entrée libre le dimanche).

RAOUL DUFY. — Musée, troisième étage. Jusqu'au 14 novembre.

TROIS VILLES - TROIS COLLECTIONS : Saint-Etienne, Grenoble et Marseille. — Galeries contemporaines. Jusqu'au 1er janvier.

THEO VAN DOESBURG. Projets pour l'Aubette : 1926 - 1928. — Cabinet d'art graphique. Jusqu'au 12 décembre.

DESSINS DE JEAN GORIN. — Cabinet d'art graphique. Jusqu'au 12 décembre.

ATELIER D'AUJOURD'HUI : 2. Max Reithmann et Louis Quilici.

ATELIER BRANCUSI. — Sur la place.

Centre de création industrielle (entrée libre).

LA VILLE ET L'ENFANT (5e étage). Jusqu'au 13 février.

LA MARQUE. Jusqu'au 12 décembre.

ANATOMIE D'UN CONCOURS EN VILLE NOUVELLE : MELUN-SENART. Jusqu'au 12 décembre.

CONCOURS INTERNATIONAL D'ARCHITECTURE THEATRALE. — Foyer de la petite salle. Jusqu'au 3 décembre.

COMMENT PREPARER LE REPAS. Jusqu'au 12 décembre.

RENCONTRE AVEC LES ARCHITECTES. — Tous les mercredis du mois de novembre, de 18 h. à 20 h.

Forum

LE MUSEE SENTIMENTAL ET LA BOUTIQUE ABERRANTE, de Daniel Spoerri. — **LE CROCRODROME.** — Jusqu'au 31 décembre.

QUARTIER BEAUBOURG. Images, documents, photographies de Martine Franck. — Hall d'accueil du Centre et église Saint-Merri. Jusqu'au 21 novembre.

MUSEES

GUSTAVE COURBET. — Grand Palais, entrée Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F (gratuite le 18 novembre). Jusqu'au 2 janvier.

PORCELAINES DE VINCENNES. Les origines de Sèvres. — Grand Palais, entrée Clemenceau (voir ci-dessus). Entrée gratuite le 28 novembre. Jusqu'au 16 janvier.

SALON D'AUTOMNE : Vincent Van Gogh. Fête du cinéma. — Grand Palais (359-46-07). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. 30. Entrée : 12 F. Jusqu'au 4 décembre.

COLLECTIONS DE LOUIS XIV. Dessins, albums, manuscrits. — Orangerie des Tuileries (073-99-48). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 23 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 9 janvier.

MARC CHAGALL. Peintures récentes 1967-1977. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 7 F ; le dimanche : 3 F. Jusqu'au 2 janvier.

L'ART PRECOLOMBIEN DE PANAMA ET DE COSTA-RICA. — LE PEROU PRECOLOMBIEN, DE CHAVIN AUX INCAS. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Du 11 novembre au 12 février.

XUL SOLAR. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'à fin décembre.

LE CAFE-CONCERT. — 1870-1914 : affiches de la bibliothèque du Musée. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi de 12 h. à 18 h. ; dim., de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 2 janvier.

PORTRAITS D'HELENA RUBINSTEIN. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée : 5 F. Jusqu'au 12 décembre.

PHOTOLITHOGRAPHIES CONTEMPORAINES Œuvres de Adami, Baj, Folon, Glaser, Moore, etc. Musée de arts décoratifs (voir ci-dessus). Du 10 novembre au 15 janvier.

1919-1943. RATIONALISME ET ARCHITECTURE EN ITALIE. — Chapelle de la Sorbonne. Sauf mardi, de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 27 novembre.

NANCY, ARCHITECTURE 1900. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (887-24-14). Sauf mardi, de 10 h. à 19 h. Du 12 novembre au 9 janvier.

IMAGERIE PARISIENNE : XVIe-XIXe SIECLE. Hôtel de Lamoignon, 24, rue Pavée (272-10-18). Sauf dimanche, de 14 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 décembere.

SALON ECRITURES 78. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (027-64-29). Sauf mardi, de 11 h. à 22 h. Entrée : 4 F. Tous les soirs, de 20 h. 30 à 22 h. : cinéma différent. Jusqu'au 25 novembre.

ASPECTS DU CATHOLICISME POPULAIRE. — Musée des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi (747-69-80). Jusqu'au 28 novembre.

LA GUERRE ET L'ENFANT. — Musée des deux guerres mondiales, hôtel des Invalides, cour d'honneur, corridor de Valenciennes. Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. ; dim., de 14 h. à 17 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 15 janvier.

PARIS BOUTIQUES D'HIER. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Entrée : 5 F ; le dimanche : 3 F. Jusqu'au 28 novembre.

TISSAGE CONTEMPORAIN. — Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (261-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 janvier.

ANDRE MAUROIS. — Bibliothèque nationale (galerie Mansart), 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 4 décembre.

57e SALON DE LA SOCIETE ARTISTIQUE DES P.T.T. Salle des congrès, ministère des P.T.T., 20, avenue de Ségur. De 12 h. à 18 h. ; Sam. et dim., de 13 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 novembre.

FESTIVAL D'AUTOMNE

PAPIER SUR NATURE. Œuvres de Ortner, Lopez, Diaz, Blake, etc. — Fondation nationale pour les arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer. Sauf mardi, de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 27 novembre.

MARIONNETTES ET MAROTTES D'AFRIQUE NOIRE. — Musée de l'homme, place du Trocadéro. Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 15 décembre.

PHOTO-JOURNALISME. — Musée Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie. Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 3 décembre.

CENTRES CULTURELS

VOYAGE A L'INTERIEUR DE L'HOMME : photographies de Lennart Nilsson. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (272-87-50). Tous les jours, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 24 novembre.

VINGT - CINQ ANS ENSEMBLE. Radio Canada - Canadian Broadcasting Corporation. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Jusqu'au 4 décembre.

JEAN TOOROP. *Impressionniste, symboliste, pointilliste.* — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. ; mercredi, de 13 h. à 22 h. Jusqu'au 13 novembre.

MANESSIER. Peintures, aquarelles, lavis : 1963-1976. — M.J.C. les Hauts de Belleville, 43, rue du Borrégo (636-58-13). Tous les jours, de 15 h. à 22 h. Jusqu'au 29 novembre.

UWE BREMER. Peintures à l'huile, aquarelles et eaux-fortes. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé (723-61-21). Sauf samedi et dimanche, de 12 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 décembre.

TRANSPARENCE. Dessins. — Institut audio-visuel, 40, rue de Berri (633-59-16). Sauf samedi et dimanche, de 9 h. à 20 h. Jusqu'au 30 novembre.

CHIPETTE, tissage, **C. FORESTIER**, peinture sur soie ; **M. PERELMUTER**, poterie. — Centre international de séjour de Paris, 6, avenue Maurice-Ravel. Jusqu'au 27 novembre.

LEE HANG SUNG. *Tableaux et gravures.* Ambassade de Corée, *125, rue de Grenelle (705-64-10).* Sauf samedi et dimanche, de 14 h. 30 à 18 h. Jusqu'au 15 novembre.

GALERIES

SUPREMATISME. — Galerie Jean-Chauvelin, 4, rue Furstenberg (326-17-89). Jusqu'au 25 décembre.

ICONES GRECQUES ET RUSSES DU XVe AU XVIIIe SIECLE. — Galerie Nikolenko, 220, boulevard Saint-Germain (548-20-63). Jusqu'au 23 décembre.

JARDIN D'HIVER : pastels d'André François; **PIERRE CULOT.** Céramiques. — Galerie Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Sauf dimanche et lundi, de 13 h. 30 à 19 h. 30. Jusqu'au 3 décembre.

ARMES ET ARMURES JAPONAISES. — Galerie Bobert-Burawoy, 12, rue Le Regrattier. Jusqu'au 24 décembre.

ALTMANN. — Galerie Principe 12, rue de la Ferronnerie (233-18-11). Sauf dimanche, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 28 novembre.

OSCAR D'AMICO. — Galerie Françoise-Tourné, 10, rue du Roi-de-Sicile (278-13-18). Jusqu'au 1er décembre.

CHAGALL. Aquarelles, gouaches, gravures. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'à fin novembre.

CHAIBIA. Peintures récentes. Galerie l'Œil de Bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Sauf dimanche et lundi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 3 décembre.

CUEVAS. Œuvres récentes. — Galerie de Seine, 18, rue de Seine (325-32-18). Jusqu'au 30 novembre.

SONIA DELAUNAY. — Galerie Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 31 décembre.

ALEXANDRE DELAY. 'Regards-autoportraits. Mon visage symbolique. *Dessins, photos 1976-1977.* — Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 3 décembre.

DONA. Peintures et dessins. — Galerie Camille Renault, 133, boulevard Haussmann (225-98-26). Jusqu'au 3 décembre.

JEAN DUBUFFET. Sculptures et praticables. — Galerie Daniel-Gervis, 34, rue du Bac (261-11-73). Jusqu'au 20 décembre.

ENOS. Aquatures. — Librairie-galerie Malombra, 84, rue des Martyrs (076-11-44).

FAUTRIER. — Galerie Verbeke, 7, place Furstenberg (325-73-92). Jusqu'au 19 novembre.

REXHEP FERRI. — Galerie Lambert, 14, rue Saint-Louis-en-l'Ile (325-14-21). Jusqu'au 3 décembre.

PHILIPPE GAREL. — Galerie Etienne-de-Causans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 26 novembre.

JUAN GRIS. Peintures et dessins. — Galerie Berggruen, 70, rue de de l'Université (222-02-12). Jusqu'au 3 décembre.

A. GAUVIN. Œuvres récentes. — Galerie Rive-Gauche, 44, rue de Fleurus (548-04-91). Jusqu'au 22 novembre.

DOMINIQUE GUTHERZ. Peintures récentes. — Galerie l'Œil-Sévigné, 14, rue de Sévigné (227-74-59). Jusqu'au 3 décembre.

DANIEL HUMAIR. Dessins acryliques sur papier. — Galerie Le Dessein, 43, rue de Verneuil (261-13-...). Jusqu'au 3 décembre.

JEANCLOS. Kaddish. — Galerie Lacloche, 24, rue de Grenelle (22...-74-75). Jusqu'au 31 décembre.

FRITZ KOTHE. — Galerie Dorothea-Speyer, 6, rue Jacques-Callot (033-78-41). Jusqu'au 10 décembre.

LOUTREUIL ET SES AMIS. — Galerie de Nevers, 11, rue de Nevers (033-47-80). Jusqu'au 10 décembre.

JACQUES MONORY. Tremblements. — Galerie de Larcos, 9, rue Linné (331-23-84). Jusqu'au 17 novembre.

PELAYO. Histoires d'Espagne. — Galerie Bellechasse Internationale, 28 bis, boulevard de Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 30 novembre.

PATRICK REYNAUD. — Galerie Harry-Jancovici, 16, rue de Lille (261-43-13). Jusqu'au 26 novembre.

MICHEL RODDE. La Dame du front de Seine. Galerie Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 17 décembre.

ROUGEMONT. — Galerie du Luxembourg, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 26 novembre.

SEMPE. Dessins originaux. — Galerie Marquet, 7, rue Bonaparte (...-74-88). Jusqu'au 19 novembre.

ALAN SONFIST. — Galerie Baudoin..., 80, rue du Bac (548-87-98). Sauf dim. et lundi, de 14 h. 30 à 18 h. 30. Jusqu'au 5 décembre.

SOULAGES. Galerie de France, 3, faubourg Saint-Honoré (265-...). Jusqu'au 30 décembre.

SZIMKOWICZ. — Galerie Beno... d'Incelli, 43, rue de Miromesnil (225-10-16). Jusqu'au 19 novembre.

TAKIS. Les *Hydromagnétiques*. Galerie Artcurial, 9, avenue Matignon. Jusqu'au 31 décembre.

PATRICK ULLMANN. La méduse de la mer. — Galerie Noire, 21, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie. Jusqu'au 27 novembre.

YOSHIRO. Peintures. — Galerie le Triskèle, 23, rue de Fleurus (5..-72-83). Sauf dimanche, de 13 h. à 20 h. Jusqu'au 20 novembre.

EN BANLIEUE

ARCUEIL. Jacques Lagrange : paysages à l'aqueduc : 1937-19... Galerie de l'Hôtel de Ville, avenue Paul-Doumer (656-24-30). Jusqu'au 27 novembre.

CHATENAY - MALABRY. Musée international de la Résistance Salvador Allende. — Nouvel hôtel de ville (660-38-70), 26, rue du Docteur-Le-Savoureux. Jusqu'au 25 novembre.

COLOMBES. Les bandes dessinées. M.J.C.-Théâtre, 14, rue Thomas-d'Orléans (782-42-70). Sauf sam. et dim., de 12 h. à 14 h. et de 18 h. à 20 h. Novembre-décembre.

ECOUEN. — Ouverture du Musée de la Renaissance, château.

FONTENAY-SOUS-BOIS. Le roi, la sculpture et la mort. Service culturel municipal, avenue Charles-Garcia.

GENNEVILLIERS. Barbara Dabaut-Jean-Pierre Bonardot. — Galerie municipale Edouard-Manet, 9, rue Jean-Jaurès (790-10-86). Jusqu'au 19 novembre.

MEUDON. *Quand grand-mère jouait à la poupée.* — Poupées, dinettes, vêtements. Bibliothèque municipale, 2, rue de l'Eglise (626-41-89). Sauf dim. et lun. Jusqu'au 26 novembre.

MONTATAIRE. Le groupe Hasard (Khaldi, Lavaro, Lopez, Lepers, Alberto). Galerie du Petit-Château. Jusqu'au 22 novembre.

PONTOISE. Virduzzo, Stèles pour un jardin. — Robert Fontené, peintures. Musée, 4, rue Lemercier (464-01-52). Jusqu'au 27 novembre. — Claude Declercq. Volumes tissés. M.J.C., Jardin de la ville (464-12-60).

RUEIL - MALMAISON. Rueil ville jeune. — Espace loisirs André-Malraux, 7, rue Noblet. Tous les jours, de 14 h. à 19 h. ; mardi, ven. et sam., de 14 h. à 19 h. et de 20 h. à 22 h. Jusqu'au 20 novembre.

SAINT-CLOUD. Chazottes, Bolzlard, peintures. — Jaulin, sculptures. — Galerie Lefor-Openo, 1, rue Bory-d'Arnex (602-96-33). De 13 h. 30 à 19 h. ; sam. et dim., de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 25 décembre.

SAINT-DENIS. Lars Bo, estampes originales en couleurs, monotypes, aquarelles. — Musée d'art et d'histoire, 6, place de la Légion-d'Honneur. Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. ; dim. de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 23 janvier.

VILLEPARISIS. Michèle Blondel. — *Centre culturel*, place Henri-Barbusse (427-05-05). Jusqu'au 4 décembre.

VIROFLAY. Salon des artistes de la région de Viroflay : Autour de Corot, 14, avenue des Combattants. Jusqu'au 20 novembre.

CABARETS







Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA (073-95-26) (L.), les 9, 10 et 12, à 19 h. 30 : Hommage à Serge Lifar ; le 11, à 19 h. 30 : la Flûte enchantée ; les 15 et 16, à 19 h. 30 : la Belle au bois dormant ; le 13, à 18 h. 30 : Concert, l'Ensemble baroque.

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 9 et 15, à 14 h. 30 : l'Impromptu de Versailles, le Misanthrope ; les 13, 14, 15 et 16, à 20 h. 30 : les Acteurs de bonne foi ; On ne badine pas avec l'amour.

CHAILLOT, grande salle, les 9, 10, 11, 12 et 13, à 20 h. 15, les 12 et 13, à 15 h. : Dix Jours qui ébranlèrent le monde (Festival d'automne) ; les 15 et 16, à 20 h. 15 : Ecoutez Maïakovski. — Salle Gémier (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Nightclub Cantata.

ODEON (325-70-32), les 9, 10, 11, 12, à 19 h. 30, le 13, à 16 h. : le Roi Lear.

PETIT-ODEON (325-70-32) (L.), 18 h. 30 : Mercredi trois quarts.

T.E.P. (636-79-09), les 11, 12, 15 et 16, à 20 h. 30, le 13, à 15 h. : la Tragique Histoire d'Hamlet, prince de Danemark ; le 10, à 20 h., films : l'As de pique ; les Amours d'une blonde ; le 12, à 14 h. 30, films : Des oiseaux, des orphelins et des fous ; Vermisat.

PETIT T.E.P. (636-79-09), les 15 et 16, à 20 h. 30 : la Force des faibles.

CENTRE POMPIDOU (277-12-33), le 16, à 20 h. 30 : That Time.

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00) (L., Ma.), 20 h. 30, mat. sam., 14 h. 30, dim., 14 h. 30 et 18 h. 30 : Volga.

NOUVEAU CARRE (277-88-40), Chapiteau, les 9 et 16, à 10 h. et 11 h. 30, les 14 et 15, à 13 h. 30 et 15 h. : Initiation à la danse ; les 9, 12, 13, 16, à 15 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne ; Salle Papin, les 9 et 16, à 14 h. 15 : Mercredis verts ; les 9, 10, 12, 15, 16, à 20 h. 30, le 13, à 18 h. : la Guerre civile ; le 14, à 20 h. 30 : Arts et techniques du cinéma et de la télévision ; Grande salle, les 9, 10, 12, 15 et 16, à 21 h., le 13, à 16 h. : Nuova Colonia ; le 12, à 17 h. 30 : Libre parcours récital (Radio-France) ; le 14, à 21 h. : Quatuor vocal (Lieder quartet).

THEATRE DE LA VILLE (887-35-39), les 9, 10, 11 et 12, à 18 h. 30 : Yves Duteil ; le 9, à 20 h. 30 : la Mante polaire ; les 15 et 16, à 18 h. 30 : Michel Jonasz ; les 15 et 16, à 20 h. 30 : Santé publique.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D. soir, L.), 22 h., mat. dim. à 16 h. : Etoiles rouges ; (L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. à 18 h. : Nuits sans nuit.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Si t'es beau, t'es con.

ATHENEE (073-27-24) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Equus.

BIOTHEATRE (261-44-16) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h et 18 h 30 : Solness le constructeur.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, atelier du *Chaudron*, le 12 à 17 h., le 13 à 17 h. et 20 h. 30 : le Voyage de Radji Siméon ; Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) (Mer., D. soir) 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : *Les plus belles histoires* n'ont pas d'issues : Théâtre de l'Epée de bois (808-39-74) (D., L.) 21 h. : Madras ; Théâtre du Soleil (374-88-50) (Mer., J., D. soir) 20 h. 30, mat. sam. et dim. à 15 h. 30 : David Copperfield.

CENTRE CULTUREL SUEDOIS (272-87-50), 20 h. 30 : Mademoiselle Julie (dernière le 13).

CITE INTERNATIONALE (589-38-69) : la Galerie (D., L.), 21 h. : Hedda Gabler ; Grand Théâtre (D., L.), 21 h. : Toussaint Louverture ; la Resserre (D., L.), 21 h. : l'Avare.

COMEDIE-CAUMARTIN (073-43-41) (J.) 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : le Bateau pour Lipaïa.

DAUNOU (261-69-14) (D. soir) 21 h., mat le 11 et dim. à 15 h. : Pepsie.

EDOUARD-VII (073-76-90) (L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. : Un ennemi du peuple.

EPICERIE-THEATRE (296-09-33) (D. soir, L. Mar.) 21 h., mat. dim. à 18 h. 30 : Belle Ombre.

ESPACE P.-CARDIN (266-17-30) (D.) 21 h., mat. sam. à 17 h. : Almira.

FONTAINE (874-74-40) (D. soir, Mar.) 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : 1915.

GAIETE-MONTPARNASSE (633-16-18) (D. soir. L.) 21 h., mat dim à 15 h. et 18 h. 30 : Elles... Steffy, Pomme, Jane et Vivi.

GALERIE 55 (326-63-51) (D. soir, L.) 21 h. mat. dim. à 15 h. 30 : Madame Lazare.

GYMNASE (770-16-15) (L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. : Arrête ton cinéma.

HUCHETTE (326-38-99) (D.) 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.

IL TEA TRINO (322-28-92) (D., L.), 20 h. 30 : les Ragionamenti.

LUCERNAIRE (544-57-34) (L.), I : 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. : Penthésilée ; 22 h. 30 : Richard Wagner ; II : 20 h. 30 : Boîte-Mao-Boîte (à partir du 11) ; 22 h. 15 : Zoo Story.

MADELEINE (265-07-09) (Mar., D. soir) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Peau de vache.

MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.) 21 h., mat. le 11 à 14 h. 45, mat. dim à 14 h. 45 et 18 h. 30 : Nini la chance.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. : La villa dont le prince est un enfant.

MICHEL (265-35-02) (L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. : les Vignes du Seigneur.

MICHODIERE (742-95-22) (D. soir. L.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Pauvre assassin.

MODERNE (874-94-28) (D. soir, L.) 21 h., mat. sam. et dim. à 15 h. : Par-delà les marronniers.

MONTPARNASSE (326-89-90) (D. soir. L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. : Trois lits pour huit.

MOUFFETARD (336-02-87) (D., L.) 19 h. 30 : Phèdre.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir) 21 h., mat. dim à 15 h. 30 et 18 h. 30 : Apprends-moi, Céline.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : *la Magouille*.

ORSAY (548-38-53) I : les 9, 10, 11, 15 à 20 h. 30 : l'Eden-Cinéma ; le 12 à 20 h. 30, le 13 à 15 h. : Harold et Maude ; II : les 9, 10, 11, 12, 13, 15 à 18 h. 30 : Portrait. (D. soir. L.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : les Libertés de La Fontaine.

PALAIS-ROYAL (742-84-29) (L.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Cage aux folles.

PENICHE (205-40-39) 20 h. 30 : le Retour (dernière le 12).

PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., Mar.) 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : *Un sang fort*.

PLAISANCE (273-12-65) (D.) 20 h. 45 : Oui.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.) 21 h., sam. à 20 h. 30 et 22 h. 30 : Sigismond.

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish.

PRESENT (203-02-55) (J., D. soir) 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : les Derniers.

SALLE VALHUBERT (584-30-60) à partir du 15 à 20 h. 30 : le Testament de César Girodot.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Topaze.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. 15 et 18 h. 45 : les Dames du jeudi.

THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.) 20 h. 45 : Sylvie Joly.

THEATRE DE PARIS (874-20-44) (D. soir, L.) 21 h., mat. sam. et dim. à 15 h. : Pygmalion.

THEATRE DES 400 COUPS (633-01-21) (D.) 20 h. 30 : A louer ; 21 h. 30 : l'Autobus ; 22 h. 45 : l'Amour en visites.

THEATRE DU MARAIS (277-47-65) (D.) 20 h. 45 : le Grand vizir ; 22 h. 30 : Jeanne d'Arc et ses copines.

THEATRE 347 (874-28-34) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h : la Ménagerie de verre.

TRISTAN BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.) 21 h., mat. le 11 à 15 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Ovni soit qui mal y pense (à partir du 10).

VARIETES (233-09-92) (L.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Féfé de Broadway.

Festival d'automne

Voir aussi les salles subventionnées et dans la région parisienne.

THEATRE PALACE (770-44-37) (D.) : Locus Solus (dernière le 15).

PALAIS DES ARTS (272-62-98), tous les jours, de 14 h. à 24 h. : Caméras-Théâtres.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), les 14 et 15, à 20 h. 30 : Théâtre polonais de la danse.

SALLE WAGRAM (278-10-00), les 10 et 11, à 20 h. 30 : The Last Poets (percussions, instruments mélodiques, poésie).

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.) 20 h. 45 : le Motif ; 22 h. : le Veuvage de ses artères ; 23 h. : Florence Brunold ; 24 h. 15 : Qui mâles y pensent.

AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.) 22 h. : Néocid 77 ; 23 h. 30 : les Mystères du confessionnal.

BLANCS-MANTEAUX (277-42-51) (D.) 20 h. 30 : Renaud ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : Pierre Triboulet.

CAFE D'EDGAR (326-13-68) (D.) I : 20 h. 15 : Aubade à Lydie ; 21 h. 45 : Popeck ; 23 h. : Douby. — II : 19 h. : Machine à fous ; 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D.) 20 h. : Plantons sous *la sule* : 22 h. 15 : Une pitoyable mascarade.

CAMPAGNE PREMIERE (322-75-83) (L.) 20 h. 30 : les Métamorphoses d'un Québécois non identifié.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.) 20 h. 30 : Mireille ; 21 h. 45 : Fromage ou dessert ; (D., L., Mar.) 23 h. : Marianne Sergent.

DIX-HEURES (606-07-48) 22 h. : Le maire est démonté.

LE FANAL (233-91-17) (D., L.) 18 h. 30 (le 11 à 16 h.) : Béatrice Arnac ; 20 h. 45 (le 11 à 18 h. et 20 h. 30) : le Président.

LA MAMA DU MARAIS (272-08-51) (L.) 20 h. 30 : Que n'eau, que n'eau ; 21 h. 30 : Il était la Belgique... une fois ; 22 h. 30 : le Pépium en folie.

LA MURISSERIE DE BANANES (508-11-57) (D., L.) 18 h. 30 : Robert Wood (jazz) : 20 h. 30 : Ricet Barrier ; 22 h. 15 : Deux Hommes en colère.

PETIT BAIN NOVOTEL (858-90-10) (D.) 21 h. : Rectangle blanc ; 22 h. 30 : les Jumelles.

PETIT CASINO (278-36-50) (D., L.) 21 h. 15 : Du dac au dac ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.

LE PLATEAU (271-71-00) (D., L.) 20 h. 45 : la Nuit de noces de Cendrillon ; 22 h. : Green et Lejeune.

LE SELENITE (033-53-14) (D., L.) I : 21 h. : Bernard Pisani ; 22 h. : A vos petites compagnes. — II : 21 h. : les Bonnes.

LE SPLENDID (887-33-82) (D., L.) 20 h. 45 : Frissons sur le secteur ; 22 h. 15 : Amours, coquillages et crustacés.

TOUT A LA JOIE (734-91-84) (D., L.) 20 h. 30 : Je vote pour m'! ; 21 h. 30 : N'oublie pas que tu m'aimes.

LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (L.) I : 18 h. 30 : Musiq ensemble ; 20 h. 30 : Bernadette Rollin ; 22 h. : Soli-loques ; 23 h. : Antenne 1.000. — II : 20 h. 45 : Rictus ; 21 h. 45 : le Décret secret ; 23 h. : Cajun.

LA VEUVE PICHARD (278-67-03) (D., L.) 20 h. 30 : le Mystère de la petite marche ; 22 h. : le Secret de Zonga.

Dans la région parisienne

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), les 9, 12, 15, à 20 h. 30 ; le 13, à 17 h. : Coriolan.

BOULOGNE, T.B.B. (603-60-44), les 9, 10, 11, 12, 15, à 20 h. 30 ; le 13, à 15 h. 30 : Et la fête continue. — M.J.C. (605-65-05), le 10, à 21 h. : le Mime Pouc ; le 11, à 15 h. : Good Time Music ; le 12, à 21 h. : Michel de Clarens ; le 13, à 15 h. : Marc Felten ; le 14, à 21 h. : Quentin Martel.

CHELLES, C.C. (421-20-86), les 10 et 15, à 14 h. ; les 11 et 12, à 20 h. 30 ; le 13, à 16 h. : le Mariage de Figaro.

CHOISY-LE-ROI, Théâtre Paul-Eluard (890-89-79), le 12, à 21 h. : le Bendir déchiré ; O.S. camarades.

CRETEIL, Maison des arts (899-90-50), le 15, à 20 h. 30 : Risibles amours.

ELANCOURT, Maison pour tous (062-82-81), Festival Newport ; le 9, à 21 h. : The George Duke Ensemble ; le 10, à 21 h. : The Freddie Hubbard Quintet ; le 11, à 21 h. : The Shelly Manne Quartet ; le 12, à 21 h. : Odetta ; Sammy Price and his Friends from Harlem.

EVRY, Agora (077-93-50), les 11 et 13, à 16 h. ; le 12, à 21 h. : Pauvre assassin.

GOUSSAINVILLE, Théâtre Pablo-Néruda (988-99-52), le 12, à 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet (Rameau, Mozart, Charpentier).

JOUY-EN-JOSAS, H.E.C. (956-43-62), le 15, à 21 h. : Soho.

MEUDON, C.C. (626-41-20), le 15, à 21 h. : Roland Dyens.

MONTREUIL, Studio-Théâtre (858-65-33), les 10, 11 et 12, à 20 h. 30 ; le 13, à 16 h. : Trois petites vieilles... et puis s'en vont.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers (204-18-81), les 8, 9, 10, 12 et 15, à 21 h. ; le 13, à 16 h. : Martin Eden. — II, le 15, à 20 h. 30 : Hamlet (Festival d'automne).

PONTOISE, Théâtre des Louvrais (030-46-01), le 9, à 21 h. : Odin Teatret ; le 10, à 21 h. : Mozarteum Quartet de Salzburg (Schubert, Mozart, Brahms) ; le 15, à 21 h. : Goren Party.

SAINT-DENIS, Théâtre Gérard-Philippe (243-00-59), les 10 et 12, à 20 h. 30 ; le 13 à 17 h. ; le 15 à 19 h. 30 : Peines de cœur d'une chatte anglaise ; le 12 à 22 h. 30 : Tangos, Tango.

SARCELLES, Forum des Cholettes (990-54-56), le 13 à 21 h. : Musique folklorique.

SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64), le 15 à 21 h. : Mama Bea Tekielski.

LES ULIS, Faculté d'Orsay, Grand Amphi (907-79-88), le 15 à 21 h. : The stars of faith of black nativity.

VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), le 10 à 21 h. : Daniel Guichard ; le 12 à 21 h. : Six personnages en quête d'auteur ; le 15 à 15 h. 30 et 17 h. 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : R. Chagnon (Weber, Beethoven, Smetana, Rimsky-Korsakov).

LE VESINET, CAL (976-32-75), le 15 à 21 h. : Six personnages en quête d'auteur.

VILLEJUIF, Théâtre Romain-Rolland (726-15-02), le 13 à 15 h. : Orchestre, dir. : U. Meyer, sol. : J.-C. Bailleux (Bach, Mozart).

VILLEPARISIS, C.C. (427-05-05), le 15 à 20 h. et 22 h. 30 : Jacques Higelin.

VINCENNES, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74), les 9 et 10, à 21 h. : George Dandin.

VITRY, Théâtre Jean-Vilar (680-85-20), les 10, 11, 12 à 21 h., le 13 à 17 h. : Risibles amours.

Concerts

(Voir aussi les salles subventionnées et municipales)

MERCREDI 9 NOVEMBRE

GAVEAU (225-29-14), 18 h. 45 : K. Zimerman (Chopin) ; *20 h. 30* : Musicanada, dir. S. Garand (Cherey, Garand, Steven, Tremblay, Marthen).

RADIO FRANCE (524-15-16), 20 h. : Nouvel Orchestre *philharmonique*, dir. J. Rudel (Britten : The turn of the Screw).

NANE STERN (705-08-46), 20 h. 30 : Duo da Camera de Paris (Beethoven, Schubert, Poulenc).

SORBONNE, Grand Amphi, 20 h. 30 : Récital Raimon.

PLEYEL (227-88-73), 21 h. : C. Ludwig et G. Parsons (Schubert, Schumann, Brahms).

SALLE CORTOT (924-80-16), 21 h. : M. Franceschi, C. Mallinger, R. Amner (Ravel, Fauré, Granados, Wolf, Brahms, Strauss).

LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h. : C. de Buchy (Beethoven, Debussy, Brahms).

JEUDI 10 NOVEMBRE

CENTRE CULTUREL CANADIEN, 18 h. 30 : Rencontre avec M. Schafer et G. Tremblay.

GAVEAU, 20 h. 30 : Quintette à vent du Québec (Papineau-Couture, Hetu, Mather, Coulombe).

SALLE CORTOT, 20 h. 30 : Rita Bouboulidi (Beethoven).

EGLISE SAINT-ROCH, 20 h. 30 : English Concert, dir. T. Pinnock (Bach).

NANE STERN, 20 h. 30 : voir le 9.

LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 9.

EGLISE DES BILLETTES, 21 h. : Trio Ravel (Beethoven, Brahms, Ravel).

VENDREDI 11 NOVEMBRE

EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 20 h. 45 : Orchestre Symphonique de la Garde républicaine, dir. Boutry (Bizet, Brahms).

CONCIERGERIE, 17 h. 30 : R. Fontanarosa (Bach).

HOTEL HEROUET (278-62-60), 20 h. 30 : Simonne Escure (Bach).

LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 9.

SAMEDI 12 NOVEMBRE

CONCIERGERIE, 17 h. 30 : voir le 11.

HOTEL HEROUET, 20 h. 30 : voir le 11.

LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 9.

DIMANCHE 13 NOVEMBRE

THEATRE D'ORSAY (548-38-53), *10 h. 45 : Michel Beroff* (Mahler) ; Nouveau Trio Pasquier (Brahms).

EGLISE SAINT-EUSTACHE, 9 h. 45 : Messe de la Saint-Hubert avec le Débuché de Paris.

SALLE CHAILLOT GALLIERA (23, avenue George-V), 15 h. 30 : Chœur Tchaïkovski, *dir. G. Grigorieva*, sol. P. Kenealy (musique russe religieuse et classique).

EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 16 h. : F. Levechin-Gangloff et G. Herbert (Alvars, Falcinelli, Duruflé).

SALLE ROSSINI (770-27-09), 17 h. : Quatuor Loewenguth (Haydn, Brahms, Debussy).

CONCIERGERIE, 17 h. 30 : voir le 11.

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : R. Garreau de Labarre (Bach).

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : J. Langlais et M.-L. Jaquet (Langlais).

SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : Canadian Brass (Crosley, Morel, Forsythe, Becqwith).

SALLE CORTOT, 20 h. 30 : voir le 10.

LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 9.

LUNDI 14 NOVEMBRE

PLEYEL, 20 h. 30 : J.-P. Wallez, G. Tacchino, F. Lodéon, B. Pasquier et C. Crenne (Schumann, Schubert).

PALAIS DES CONGRES, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboim et chœurs de l'orchestre, dir. A. Oldham (Mozart, Landowski).

EGLISE NOTRE-DAME DE CLIGNANCOURT, 21 h. : P. Thibaud et P. Dubeau (Corelli, Albinoni, Telemann, Walter, Loeillet, Bach).

MARDI 15 NOVEMBRE

SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : Festival Singers of Canada et Canadian Brass (Ford, Anhalt, Prevost, Mather, Somers).

ROSSINI, 20 h. 45 : voir le 13.

LUCERNAIRE, 22 h. : J. Noël (mélodies françaises anciennes).

EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Ensemble vocal et instrumental Massillon, dir. F. Picard (Schütz, Vivaldi, Gabrieli, Bach).



« Succès de rire garanti... » (L'AURORE)
« Quatre actrices qui feront votre bonheur. » (FRANCE-SOIR)

LE 9 NOVEMBRE

Salle 1 : *Journée Peter Brook*
14 h., Le Voyage en Afrique, The Empty Space, Orghast, La Tempête.
17 h. Même programme qu'à 14 h.
20 h. 15, L'Opéra des Gueux.
21 h. 45, Marat-Sade.

Salle 2 : *Journée Luca Ronconi*
14 h., Première mondiale du film de M. Jancso « Le Laboratoire théâtral de L. Ronconi à Prato ».
15 h. 15, Orlando Furioso (1re partie).
18 h., Orlando Furioso (2e partie).
21 h. 30, Même programme qu'à 14 h.

Salle 3 : Vidéo
14 h., film de Peter Stein, J.-C. Averty et Jean Prat.
20 h., Hommage au Divaldo Za Branou de Prague : La Mouette et Ivanov, de O. Krejca.

LE 10 NOVEMBRE

Salle 1 : Rituels et transes
AFRIQUE : film de Jean Rouch, etc.
ASIE : Vietnam, Bali, Japon.

Salle 2 : Les années 20
Films présentés par la Cinémathèque française.

Salle 3 : Théâtre de rue, carnaval

ENTREE GRATUITE

Programme détaillé en vente au Palais des Arts, 102, bd de Sébastopol. Tél. : 272-62-98 et 278-10-00.









Animé par Jean-Marie Rivière le « Paradis Latin » ouvre ses portes lundi prochain

Construit au moment où Gustave Eiffel en était au premier étage de sa célèbre Tour, le « Paradis Latin » va renaître.

Située à deux pas du boulevard Saint-Germain, non loin de la Tour d'Argent, cette grande salle où Yvette Guilbert chanta « Le Fiacre » et « Madame Arthur » est restée fermée depuis 1893.

Se rendant acquéreurs, pour le rénover, du vieil immeuble qui l'abritait, deux promoteurs immobiliers, Jean et Hubert Kriegel, découvrirent ce théâtre et le proposèrent à Jean-Marie Rivière, qui entreprit aussitôt de le rendre à sa vocation première.

Tous les moyens ont été mis à sa disposition pour remettre cette superbe salle en état, et pour mettre sur pied un spectacle dans la grande tradition de... Jean-Marie Rivière, avec 50 artistes, chanteurs, danseurs et musiciens.

Sous le titre de « Paris Paradis », à mi-chemin du Lido et de l'Alcazar, le spectacle de Jean-Marie Rivière, animé par lui-même, avec une musique de Frédéric Botton et des décors de Simonini, sera donné tous les soirs. Dîner pour 700 personnes à 21 heures. Spectacle à 23 heures. A partir de lundi 14 novembre.

La réservation est ouverte. Tél. 325-28-28 28, rue du Cardinal-Lemoine (Métro Cardinal-Lemoine).

Cinéma

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 9 NOVEMBRE. 15 h., Regard sur Hollywood : Mickey Mouse ; 18 h. 30 : Don Juan et Faust, de M. L'Herbier ; 20 h. 30 : Mar de Rosas, de Ana Carolina (en sa présence) ; 22 h. 30 : Barbarella, de R. Vadim.

JEUDI 10. — 15 h., Le cinéma et les religions : les Onze Fioretti de François d'Assise, de R. Rossellini ; 18 h. 30, Faits divers, de C. Autant-Lara ; l'Inhumaine, de M. L'Herbier ; 20 h. 30, Nuits de princes, de M. L'Herbier ; 22 h. 30, la Dernière Fanfare, de J. Ford.

VENDREDI 11. — Le cinéma et l'histoire : 15 h., Verdun, vision d'histoire, de L. Poirier ; 18 h. 30, J'accuse, de A. Gance ; 20 h. 30, Vendémiaire, de L. Feuillade ; 22 h. 30, A l'Ouest rien de nouveau, de L. Milestone.

SAMEDI 12. — 15 h., Feu Mathias Pascal, de M. L'Herbier ; 18 h. 30, As you desire me, de G. Fitzmaurice ; 20 h. 30, Mahler, de K. Russel ; 22 h. 30, Tueurs de dames, de A. Mackendrick.

DIMANCHE 13. — 15 h., Regard sur Hollywood : Robin des Bois ; 18 h. 30, l'Argent, de M. L'Herbier ; 20 h. 30, la Fièvre monte à El Pao, de L. Bunuel ; 22 h. 30, les Trois Jours du condor, de S. Pollack.

LUNDI 14. — Relâche.

MARDI 15. — Relâche.

Les exclusivités

ALICE CONSTANT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

L'AMOUR EN HERBE (Fr.) : les Templiers, 3e (272-94-56).

L'ANIMAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

LA BALLADE DE BRUNO (All., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive-gauche, 6e (548-26-36) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

BARRY LYNDON (Ang. v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

CET *OBSCUR OBJET DU DESIR* (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LES CHASSEURS (Grec, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

CHINOIS, ENCORE UN EFFORT POUR ETRE REVOLUTIONNAIRES (Fr.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

CRAZY HORSE DE PARIS (Fr. (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

LA DENTELLIERE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

DES ENFANTS GATES (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Calypso, 17e (754-10-68).

DITES-LUI QUE JE L'AIME (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).

DUELLISTES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).

LES ENFANTS DU PLACARD (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) (sf mar. 15).

L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-34-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

GLORIA (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).

LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).

HOT CUTS FROM MONT-DE-MARSAN (Fr.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

L'IMPRECATEUR (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) : St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

J.-A. MARTIN PHOTOGRAPHE (Can.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

J' ME MARIE, J' ME MARIE PAS (Can.) : la Clef, 5e (337-90-90).

MARCHE PAS SUR MES LACETS (Fr.) (*) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA MENACE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16) h. sp. ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE MILLE-PATTES FAIT DES CLAQUETTES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Tourelles, 20e (636-51-98) h. sp.

MOI, FLEUR BLEUE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

PADRE PADRONE (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

PARADIS D'ETE (Suéd., v. o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LE PASSE SIMPLE (Fr.) : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).

LE POINT DE MIRE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

POUR CLEMENCE (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

SALO (It. v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04).

SI LES PORCS AVAIENT DES AILES (It., v.o.) (**) : U.G.C. Danton 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

LE TOBOGGAN DE LA MORT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

UN AUTRE HOMME, UNE AUTRE CHANCE (Fr.-Am.) : Impérial, 2e (742-72-52), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Colisée, 8e (359-29-46).

UN BOURGEOIS TOUT PETIT, PETIT (It., v.o.) (**) : le Marais, 4e (278-47-86).

UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Marbeuf, 8e (225-47-19), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Athéna, 12e (343-07-48), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Ternes, 17e (380-10-41).

UN PONT TROP LOIN (A., v.o.) : Calypso, 17e (754-10-68).

VALENTINO (Ang., v.o.) (*) : la Clef, 5e (337-90-90), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56).

LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), J.-Cocteau, 5e (033-47-62), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

VOUS N'AUREZ PAS L'ALSACE ET LA LORRAINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Ermitage, 8e (359-15-71), Marignan, 8e (359-92-82), Nations, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les séances spéciales

L'ASSASSIN MUSICIEN (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf S. et D.).

LES APPRENTIS SORCIERS (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D).

CADAVRES EXQUIS (It., v.o) Daumesnil, 12e (343-52-97), H. Sp.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (326-48-18), à 24 h.

GROS PLAN (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), à 12 h. et 24 h.

HALLUCINATIONS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 20 h. 30.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 30.

JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 15.

LENNY (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

LE LIMIER (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

LE MANQUE (Fr.). Le Seine, 5e, à 18 h. 30.

LE MECANO DE LA « GENERAL » (A.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), à 12 h. 15.

MISSOURI BREAKS (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

NE LAISSONS PAS LES MORTS ENTERRER LES MORTS (Fr., v. Yiddish) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

L'OPIUM ET LE BATON (Alg., v.o.) : Le Seine, 5e, à 22 h.

NEWS FROM HOME (Fr.) : Le Seine, 5e, à 16 h. 30.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.

PINK NARCISSUS (A., v.o.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).

PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e, à 12 h. et 24 h.

THX 1138 (A., v.o.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).

UNE NUIT A L'OPERA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.

VERA BAXTER (Fr.) : Le Seine, 5e, à 14 h. 30.

WIVES (Norv., v.o.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).

Les films nouveaux

LES ORPHELINS, film soviétique de Nikolaï Goubenko (v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98). — V.f. : U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LE CRABE-TAMBOUR, film français de Pierre Schoendorffer : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06).

NOUS SOMMES DES JUIFS ARABES EN ISRAEL, film suisse d'Igaal Niddam : Vers. arabe : La Clef, 5e (337-90-90) ; Racine, 6e (633-43-71).

UNE SALE HISTOIRE, film français de Jean Eustache : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), H. sp.

NOUS IRONS TOUS AU PARADIS, film français d'Yves Robert : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Lord-Byron, 8e (225-03-31) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

هكذا من الأصل

Cinéma

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
L'AFFAIRE AL CAPONE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
ALICE DANS LES VILLES (All., ver. amér.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
BANANAS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e
LA BLONDE EXPLOSIVE (A., v.o.) : (633-97-77).
Action Christine, 6e (325-85-78).
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v. f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf mardi).
LES DESARROIS DE L'ELEVE TOERLESS (All., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
EL TOPO (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LES FOLLES ANNEES DU ROCK (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA FUREUR DE VIVRE (A.) : Actua Champo, 5e (033-51-60).
LA GRANDE EVASION (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
L'HONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM (All., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44). H. Sp.
LENNY (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sf mardi).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MARY POPPINS (A., v.o.) en soirée : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C. Odéon et Ermitage en matinée, Rex, 2e (236-83-93), La Royale, 8e (265-82-66), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA MONTAGNE SACREE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
MORE (A., v.o.) (**) : Styx, 5e (633-08-40).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
ONE, TWO, THREE (A., v.o.) : Nickel Ecoles, 5e (325-72-07).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (** : : Haussmann, 9e (770-47-55).
ORFEU NEGRO (Brés., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
SATYRICON (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
TOMMY (Ang., v.o.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), H. Sp.
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

Les festivals

HOMMAGE A CASSAVETES (v.o.) : Jean Renoir, 9e (874-40-75). Mer. : Ainsi va l'amour (Minnie and Moskowitz) ; J. : Husbands ; V. : Shadows ; S. : Faces ; D. : la Ballade des sans-espoir ; L. : Une femme sous influence ; Mar. : Too Late Blues.
CINEMA SOVIETIQUE ET LITTERATURE (v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11), en alternance : Hamlet ; Othello ; Guerre et Paix ; Crime et Châtiment ; Anna Karenine ; les Frères Karamazov ; Katerina Izmaylova ; la Dame au petit chien.
CLASSIQUES FRANÇAIS : La Pagode, 7e (705-12-15), Mer., V., D., Mar. : Les Enfants du paradis ; J., S., L. : la Belle et la Bête.
MARCEL HANOUN : Le Seine, 5e (325-95-99), 19 h. : le Printemps ; 20 h. 30 : l'Automne.
R. POLANSKI (v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13), Mer., V., D., Mar. : le Bal des vampires ; J., S., L. : Rosemary's baby.
CINE SUISSE : Olympic, 14e (542-67-42), Mer. : Cette nuit ou jamais ; J. : la Fille au violoncelle ; V. : le Grand soir ; S. : Erica Minor ; D. : la Paloma ; L., Mar. : les Vilaines manières.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v.o.) : I., 13 h. : Jerimiah Johnson ; 14 h. 45 : Nos plus belles années ; 16 h. 45 : Providence ; 18 h. 45 : Un après-midi de chien ; 20 h. 45 : Duel ; 22 h. 15 : le Dernier Nabab ; J., V., S., à 0 h. 15 : Délivrance ; II : 13 h. (+ J., V., S., à 0 h. 30) : Easy Rider ; 14 h. 30 : le Lauréat ; 16 h. 15 : Une étoile est née ; 18 h. 30 : Jonas qui aura 25 ans... ; 20 h. 30 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the paradise.
W. HERZOG (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Mer., V., D., Mar. : Aguirre, la colère de Dieu ; J., S., L. : l'Enigme de Kaspar Hauser.
GRANDS CLASSIQUES DE LA COMEDIE (v.o.) : Action République, 11e (805-51-33) : Mer. : Une nuit à Casablanca ; J. : la Règle du jeu ; V. : la Femme du boulanger ; S. : Certains l'aiment chaud ; D., L. : Jour de fête ; Mar. : Miracle à l'italienne.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v.o.) : Mer. : Monsieur papa ; J. : Une étoile est née ; V. : Le chat connaît l'assassin ; S. Gloria ; D. et Mar. (sauf à 21 h. 30) : les Naufragés du 747.
COMEDIES MUSICALES DE LA METRO GOLDWIN MAYER (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : Mer. : Beau fixe sur New-York ; J. : Invitation à la danse ; V. : Un Américain à Paris ; S. : la Belle de Moscou ; D. : le Chant du Missouri ; L. : Summerstock ; Mar. : Chantons sous la pluie. Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Mer. : Hollywood, Hollywood ; J. : Un jour à New-York ; V. : Tous en scène ; S. : Brigadoon ; D. : la Belle de New-York ; L. : Gigi ; Mar. : les Girls.
CINEMA ITALIEN (v.o.) : Studio des Acacias, 17e (754-97-83) : 14 h. : la Dernière Femme (v.f.) ; 16 h. : Affreux, sales et méchants ; 18 h. : la Marche triomphale ; 20 h. : Mes chers amis ; 22 h. : Portier de nuit.
C. CHAPLIN (v.o.), Nickel Ecoles (327-72-07), Mer., S. : la Ruée vers l'or ; J. : les Lumières de la ville ; V. : le Kid ; D. : les Temps modernes ; L. : Monsieur Verdoux ; Mar. : Charlot soldat ; Charlot pèlerin ; Jour de paie.
ALTMAN (v.o.), Studio Galande, 5e (033-72-71) : 13 h. 45 : Buffalo Bill et les Indiens ; 16 h. (+ V. et S. à 24 h.) : Trois Femmes ; 18 h. : M.A.S.H. ; 20 h. (+ J. à 24 h.) : le Privé ; 22 h. : California Split.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) : I : 11 h. 50 : le Dernier Tango à Paris ; 14 . : Casanova de Fellini ; 16 h. 40 : L'une chante, l'autre pas ; 19 h. (+ V. et S. à 0 h. 30) : Taxi driver ; 21 h. : Aguirre, la colère de Dieu ; 22 h. 40 : Obsession. II : 13 h. et 20 h. : Dersou Ouzala ; 15 h. 45 : l'Arrangement ; 18 h. (+ V. et S. à 0 h. 45) : A l'est d'Eden ; 22 h. 40 : Cabaret.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, L. Jouvet (966-20-07) : Donald et Dingo au Far-West ; Mar., 21 h. : Macadam cow-boy (v.o.). — Olympia (966-11-53) : J., V., S., D. : Hollywood, Hollywood.
CONFLANS - SAINT - HONORINE, U. G. C. (972-60-96) : l'Animal ; Donald et Dingo au Far-West ; Nous irons tous au paradis.
ELANCOURT (062-81-84) . a) les Grands Fonds (*) ; L., Mar. : Cœur de verre. — b) : Alice aux pays des merveilles ; Une journée particulière.
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées II (969-69-56) : les Orphelines ; la Vie devant soi.
LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : l'Animal ; Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine ; le Point de mire ; Nous irons tous au paradis ; le Crabe tambour.
LES MUREAUX, Club A et B (474-04-53) : l'Animal ; Mary Poppins. — Club X et Y (474-94-48) : L'espion qui m'aimait ; le Point de mire.
LE VESINET, CAL (976-32-73) : J., 21 h. : Que la fête commence ; S., 15 h. : le District. — Médicis (966-18-15) : S., V., D. : Donald et Dingo au Far-West ; D., L., Mar. : le Dernier des géants. — Cinécal (976-39-17) : Mer., V., D., 14 h. 30 : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; Mer., L., Mar. 21 h. : le Guépard (v.o.) ; J., V., 21 h. : Private Road (v.o.) ; S., 14 h. : Sœurs de sang (**) ; S., 17 h. : les Révoltés de l'an 2000 (**) (v.o.) ; S., 20 h. 30 : Picnic à Hanging-Rock (v.o.) ; S., 22 h. 30 : le Testament du docteur Cordelier ; D., 17 h., V., 17 h. : La Belle et la Bête ; D., 21 h., l'Autre (v.o.) (**)
MANTES, Domino (092-04-05) : Nous irons tous au paradis ; la Guerre des étoiles ; Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine — Normandie (477-02-35) : Le mille pattes fait des claquettes ; S., 24 h. : les Griffes de Frankenstein (**).
MAULE, Etoiles (478-85-74) : V., S., D. : les Grands Fonds (*) ; Plus ça va, moins ça va (*).
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : Crazy-Horse de Paris (*) ; Nous irons tous au paradis ; Le mille pattes fait des claquettes ; la Guerre des étoiles.
SAINT - GERMAIN - EN - LAYE, C2L (963-09-72) : l'Animal ; S., 17 h. : Transamerica Express ; S., 24 h. : la Maison de l'exorcisme (**).
VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : l'Animal ; la Guerre des étoiles ; la Vie devant soi ; Nous irons tous au paradis.
VILLEPREUX, C A C (426-49-97) : Mar., 20 h. 30 : L'une chante, l'autre pas.
VERSAILLES, Cyrano (950-58-53) : L'espion qui m'aimait ; la Guerre des étoiles ; Mary Poppins, Padre Pedrone ; Moi, fleur bleue ; Le mille pattes fait des claquettes. — C2L (950-55-35) : la Vie devant soi. — Club (950-17-96) : Mer., 14 h. 30, V., D., 14 h. : le Pont de la rivière Kwaï ; M., 21 h., S., 22 h. 45, M., 22 h. : More (v.o.) (**) ; J., V., 21 h. : Moi, Pierre Rivière ayant égorgé ma mère... ; V., 17 h., S., 16 h. : les Enfants du paradis ; S., 20 h. 30, D., 17 h., Mar., 14 h : Monty Python sacré sacré Graal ; D., L., 21 h. : La Terre de la grande promesse.

ESSONNE (91)

BUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : L'espion qui m'aimait ; la Vie devant soi ; Le mille pattes fait des claquettes. Padre Padrone.
BURES-ORSAY, Ulis (907-54-14) : Mary Poppins ; Le mille-pattes fait des claquettes. L'espion qui m'aimait ; Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine.
CORBEIL, Arcel (033-05-44) : Le mille-pattes fait des claquettes ; L'espion qui m'aimait ; Mary Poppins.
EVRY, Gaumont (077-05-23) : l'Animal ; la Guerre des étoiles ; le Toboggan de la mort ; Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine ; Nous irons tous au Paradis.
GRIGNY, France (906-48-98) : les Grands Fonds (*) ; Une journée particulière ; Paris (905-79-60) ; le Corniaud.
PALAISEAU, Casino (014-28-60) : Donad et Dingo au Far-West.
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : les Ambassadeurs ; Omar Gatlato ; Nous aurons toute la mort pour dormir ; Tous les autres l'appellent Ali ; R.-Desnos : la Question.
SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS, Perray (016-07-36) : le Point de mire ; Enfer mécanique ; Ne marche pas sur mes lacets ; Crazy Horse de Paris.
VIRY-CHATILLON, Calypso (921-85-72) : Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793 - 02 - 13) : l'Animal, la Guerre des étoiles, Nous irons tous au paradis.
BAGNEUX, Lux (655-81-34) : l'Ile sur le toit du monde.
BOULOGNE, Royal (605-06-47) : l'Amour en herbe, King-Kong.
GENNEVILLIERS, Maison pour tous (793-21-63) ; Mer., J., V., Mar. D. : Des enfants gâtés. — Salle R. Desnos, S. : Des enfants gâtés ; V. : la Machine. — Maison pour tous, S. : la Machine.
LEVALLOIS, Sadoul (270-22-15) : J., V., S., D. : Padre Padrone, Carrie.
LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : les Grands Fonds (*), Madame Claude.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : Nous irons tous au paradis, la Guerre des étoiles. — Studio (749-19-47) : Valentino, Moi, fleur bleue, l'Amour en herbe.
NEUILLY, le Village (722-83-05) : L'espion qui m'aimait.
VAUCRESSON, Normandy (782-42-70) : le Continent oublié, Dites-lui que je l'aime, Annie Hall.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : Spartacus (v.o.) ; Cuirassé Potemkine (v.o.).
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : L'espion qui m'aimait ; Le mille-pattes fait des claquettes ; l'Animal ; le Crabe tambour. — Prado : Monsieur Papa ; Love.
BAGNOLET, Cinoche (360 - 01 - 02) : Psychose (v.o.) ; le Silence (v.o.) ; Les hommes préfèrent les blondes.
BOBIGNY, Centre commercial (830-69-70) ; l'Amour en herbe ; les Grands Fonds (*).
DRANCY, Trianon (284-00-10) : mar., jeudi, ven. : l'Imprécateur ; sam., dim. : King Kong.
EPINAY, Epicentre (243-89-50) : l'Aile ou la Cuisse ; le Toboggan de la mort ; Marche pas sur mes lacets.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-86) : l'Animal ; la Guerre des étoiles ; Nous irons tous au paradis.
LE RAINCY (927-11-98) : la Menace ; mer., 16 h. 45 : Casanova de Fellini.
PANTIN, Carrefour (843 - 38 - 02) : L'espion qui m'aimait ; les Orphelins ; Le mille-pattes fait des claquettes ; Mary Poppins ; Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine.
MONTREUIL, Méliès (858-45-33) : L'espion qui m'aimait ; Mary Poppins ; Le mille-pattes fait des claquettes.
ROSNY, Artel (876-11-31) : L'espion qui m'aimait ; Mary Poppins ; les Orphelins ; Le mille-pattes fait des claquettes ; Moi, fleur bleue ; la Vie devant soi.
SAINT-OUEN, Alhambra (254-02-27) : mar., jeudi, dim. : le Passé simple ; mer., ven., sam., dim. : Donald et Dingo au Far-West.
VINCENNES, Palace (328-22-56) : les Grands Fonds (*).
SAINT-DENIS, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59) : mer., 20 h. 30 : Je demande la parole ; mardi, 20 h. 30 : J'accuse.

VAL-DE-MARNE (94)

CACHAN, Pléiade (253-13-58) : Cet obscur objet du désir ; Mar. : On achève bien les chevaux (V.).
CHAMPIGNY, Pathé (706-03-04) : le Toboggan de la mort ; l'Animal ; la Guerre des étoiles ; Marche pas sur mes lacets ; Nous irons tous au paradis.
CHOISY, Th. P. Eluard (890-89-79), S., 15 h. : Woodstock ; D. 17 h., Mar. 21 h. : la Question.
CRETEIL, Artel (8988-59-64) : Mary Poppins ; Moi fleur bleue ; le Point de mire ; l'Espion qui m'aimait ; Le mille-pattes fait des claquettes ; les Orphelins.
Maison des Arts (899.94-50). J., 20 h. 30 : la Honte ; S., 20 h. 30 : Pour l'exemple ; D., 16 h. : Jeux interdits.
JOINVILLE, Royal (893-22-26), Mer., 15 h. : Sherlock Junior ; 21 h. : la Guerre des momies ; V., S., D. : la Menace.
LA VARENNE, Paramount (883-59-30) : L'espion qui m'aimait ; Mary Poppins ; la Vie devant soi.
LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : Mary Poppins.
MAISONS - ALFORT, Club (376-71-70) : l'Animal ; Marche pas sur mes lacets ; Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Le mille-pattes fait des claquettes ; le Point de mire ; Moi, fleur bleue ; L'espion qui m'aimait. — Port : la Vie devant soi.
ORLY, Paramount (726-21-69) : L'espion qui m'aimait (v.o.) ; la Vie devant soi.
THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : l'Animal ; la Guerre des étoiles ; le Toboggan de la mort ; Nous irons tous au paradis.
VILLENEUVE-ST-GEORGES, Artel (922-08-54) : L'espion qui m'aimait ; la Vie devant soi ; la Guerre des étoiles.
VILLEJUIF, Th. R.-Rolland (726-15-02) : Je demande la parole.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-70) : l'Animal ; Le mille-pattes fait des claquettes ; Moi fleur bleue ; la Vie devant soi ; Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine ; le Crabe tambour. — Gamma (981-00-03) : l'Espion qui m'aimait ; Mary Poppins ; le Point de mire ; Si les porcs avaient des ailes.
CERGY - PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : l'Espion qui m'aimait ; la Guerre des étoiles ; Mary Poppins ; le Point de Mire.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : l'Animal ; la Guerre des étoiles ; l'Espion qui m'aimait ; Nous irons tous au paradis ; les Orphelins. — Marly : la Vie devant soit. — Hollywood : Mary Poppins.
SARCELLES, Flanades (990-14-33) : l'Espion qui m'aimait ; Mary Poppins ; le Point de mire ; Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine ; Moi, fleur bleue.

Variétés

Le music-hall

ANTOINE (208-77-71) (D. soir), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Raymond Devos.
BOBINO (033-30-49) (les 13, 14), 18 h. 30 : Jean Drejac ; (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Serge Stephan et Carine Reggiani.
CASINO DE PARIS (874-26-22) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 14 h. 30 : Parisline.
ECHELLE DE JACOB (D.), 21 h. : Marc-Michel Georges.
ELYSEES-MONTMARTRE (606-38-79), 21 h. : Diane Dufresne (dernière le 12) ; à partir du 14 : Colette Magny.
FIAP (589-89-15), les 14 et 15 à 21 h. : Ben Dhiab (chants arabes et percussions).
FOLIES BERGERE (770-02-61) (L.), 20 h. 45 : Folie, je t'adore.
JARDIN DES CHAMPS - ELYSEES (260-58-00) (L.), 20 h. 30 : Circus Follies.
MOULIN-ROUGE (606-00-19), 22 h. 30 : Follement.
OLYMPIA (742-25-49) (L.), 21 h. : Gilbert Bécaud.
PALACE (770-44-37), à partir du 14 à 18 h. 30 : Brenda Wooton.
PALAIS DES ARTS (272-62-98) (D.), 20 h. 45 : Bernard Haller (jusqu'au 12 ; Pauline Julien (du 15 au 19)
PALAIS DES CONGRES (758-22-22), le 9 à 21 h. : Sylvie Vartan (dernière).
PALAIS DES SPORTS (250-79-80), 20 h. 30 : Eddy Mitchell (à partir du 15).
THEATRE PARIS-NORD (228-43-42), les 9 et 10 à 21 h. : Christian Dente.
THEATRE DE LA RENAISSANCE (208-18-50) (L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : Claude Vega.
THEATRE DU LUCERNAIRE (544-57-34), 22 h. 15 : Pierre Louki.

Les chansonniers

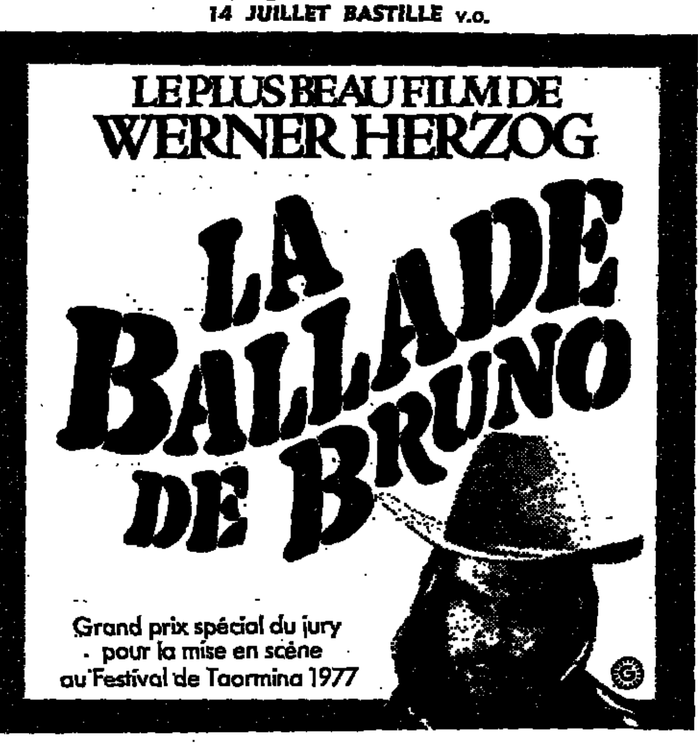
DEUX-ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h., mat. le 11 et dim. à 15 h. 30 : Aux ânes, citoyens.
CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. le 11 et dim. à 15 h. 30 : Ce soir, on actualise.

La danse

(Voir aussi Festival d'automne.)
PAVILLON DE PARIS (200-03-00), les 10, 11, 12 et 15 à 20 h. 45 ; le 12 à 17 h. 30 ; le 13 à 14 h. 30 et 17 h. 30 ; mat. sup. le 11 à 14 h. 30 : Chants et danses des révolutions russes.

Jazz, pop', rock, folk

ECOLE NORMALE SUPERIEURE, le 9 à 21 h. : Marune-Lakussi.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36) le 11 à 21 h. ! Cher and Gregg Allman.
PAVILLON DE PARIS (205-44-12) le 14 à 20 h. : Joan Baez.
AMERICAN CENTER (033-98-92) à 20 h. 30, le 9 : Hootnanny avec Rod Dawes ; le 10 : Mélusine ; le 12 : Echo du Bayou ; le 15 : Arcane V.
GOLF DROUOT (770-47-25) le 12 à 23 h. : Taxis (ex Frog).
BAR TOTEM (583-11-00) le 9 à 22 h. : Elvin Jones Quintet.
THEATRE MOUFFETARD (336-02-87) le 9 à 22 h. : Compagnie Bernard Lubat ; les 10, 11 et 12 à 22 h. 30 : Claude Bernard, Pauvros... ; les 14 et 15 à 22 h. 30 : Critique III.
THEATRE DE LA PENICHE (205-40-39) le 13 à 21 h. : Didier Levallet Quartet.
RIVERBOP (D., L.) 23 h. : un drame musical instantané ; le 10 : Bruno Schnebelin ; le 12 : Claude Thibaut.
PALAIS DES GLACES (607-49-93) le 9 à 20 h. : Eberhard Weber. John Marshall et Charlie Mariano : le 15 à 20 h. : Art Blakey and the Jazz Messengers.
NASHVILLE, le 9 à 22 h. : Dictators.
COLLECTIF, 28, RUE DUNOIS, 13e : le 13 à 17 h. : Soho ; les 9, 10, 11 et 12 à 20 h. 30 : Atelier jazz populaire.









● Ambiance musicale - ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. : ouvert jusqu'à... h.

DINERS AVANT LE SPECTACLE

L'ALSACE AUX HALLES 236-74-24 16, rue Coquillière, 1er. T.l.jrs	Ouv. jour et nuit. Chans. et music. de 22 h. à 6 h. du mat. av. nos animat. Spéc. alsac. Vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
RESTAURANT PIERRE F./Dim. ● Place Gaillon, 2e. OPE. 87-04	Maison de réputat. mond. ds un cadre Second Empire. Diner Sug. 50 F. Sa carte. Poiss., grill et spéc. du Sud-Ouest. Park. Salons 4 à 40 cts.
BRASSERIE DE L'OPERA 261-77-78 10, r. Gomboust, 1er F/sam. sr, dim.	Petit Bistrot symps. La Patronne reçoit. Le Patron aux fourneaux. Spéc. lyonnaises. Ses plats du jour de 17 à 25 F. Vins propr.
CHEZ HANSI 548-96-42 3, place du 18-Juin, 6. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
La BOUTIQUE du PATISSIER T.l.j. 24, bd des Italiens, 9e. 824-51-77	Jusq. 23 h. et 0 h. 30 vendr., sam., dim. Ses plats du jour renouvelés ses cinq viandes et unique à Paris : ses quarante pâtisseries et glaces.

DINERS... AUTOUR D'UN JARDIN

L'EPICURIEN F/Sam. midi et dim. 11, rue de Nesle, 6e. 329-55-78	Jusqu'à 22 h. 30, 3 salles intimes autour d'une fontaine fleurie. Poêlon de l'Océan. Lotte Bréval. Salmis de canard aux cèpes.
LE CLUB 766-10-81 42, bd Gouvion-Saint-Cyr, 17e.	Tous les jours. Diners, Soupers jusqu'à 3 h du matin. Cuisine traditionnelle française et orientale.

DINERS

RIVE DROITE

A LA CIGOGNE F/dim. 17, rue Duphot, 1er. 260-36-07	Jusqu'à 9 h. 30 dans son cadre de faïences 1900. Spéc. alsaciennes. Quiche. Foie gras frais. Escargots. Coq au Riesling. Choucroute.
MONSIEUR BŒUF T.l.jrs 31, rue Saint-Denis, 1er, 508-58-25	Nouvelle direction. Déjeuner d'affaires, Diner-Souper. Cadre : toiles de maître. Son célèbre « BŒUF ROSÉ » et ses vins de propriété.
ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e. T.l.jrs ●	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 25 F s.nc. (28,75 s.c.) le midi et le soir jusqu'à 1 h. du matin. avec ambiance musicale.
DARKKOUM 742-53-60 44, rue Sainte-Anne, 2e. T.l.jrs	Le nouveau restaurant marocain à Paris. Salles climatisées. Un cadre et une cuisine raffinés, Salons. On sert jusqu'à 23 h. 30.
CREP'S GRILL 236-62-35 59, rue Réaumur, 2e.	Jusqu'à 1 h. du matin. Fermé dimanche. Ses huîtres et coquillages, crêpes, grillades. Diner à partir de 18 h. 30.
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 25 F s.n.c. (28,75 s.c.) le midi et le soir jusqu'à 1 h. 30 du matin. Salle climatisée.
LA MENARA 073-06-92 8, bd de la Madeleine, 8e. F/Dim.	Jusqu'à 23 h. 30 dans le cadre féerique d'un palais marocain : Pastilla aux pigeons. Méchoui. Ses tagines et brochettes. MENU 90 F.
LE CAFE D'ANGLETERRE 770-91-35 Carref. Richelieu-Drouot, 9e. T.l.j.	Jusqu'à 2 h. Magnifique terrasse sur grands boulevards. Ses grillades poissons et fruits de mer. MENUS 27,70 et 36,50, boiss. et serv. compr.
LA CLOCHE D'OR 874-48-88 3, rue Mansart, 9e. F/dim.	Déj. d'Aff. Diners Parisiens. Soupers jusqu'à 4 heures du matin. Des plats de jadis chaque jour renouvelés. Fermé le dimanche.
LOUIS XIV 200-19-90 - 208-56-56 3, boulevard Saint-Denis, 10e.	Déjeuners. Diners. Souper après minuit. Fermé le lundi et le mardi. Huîtres. Fruits de mer. Gibiers. Salons pour réceptions.
SAN FRANCISCO 647-75-44 1, rue Mirabeau, 16e. F/lundi	Jusqu'à 22 h. Cadre Renaissance ital. Elégant et confortable. Spéc. ital. Tagliarini. Fruits de mer. Tagliatelles aux cèpes. PARKING.
AU CHARBON DE BOIS 288-77-49 10, rue Guichard, 16e. F/dim.	Foie de canard 18, Brochette de moules 13, Gaspacho 8, ses grillades, Faux-Filet 12, Selle de gigot 29, Pavé de jambon 26, Salle climatisée.
BAUMANN ETO. 16-16, 754-01-13 64, av. des Ternes, 17e. F/D., L. midi	Une gamme incomparable de choucroutes. Son banc d'huîtres, ses spéc. d'Alsace. On sert jusq. minuit. Nos choucroutes classiques à emporter.
COOKY 227-48-64 40, rue de Prony, 17e. F/dim.	Jusqu'à 22 h. 30. Charmant petit ardin avec ses bégonias (couvert et chauffé par mauvais temps). Gigot gratin dauph. 34. Bœuf paysan.
LE GAUCHO 380-28-44 18 bis, rue Pierre-Demours, 17e.	F/dim. soir, lundi. Nouvelle Auberge Brésilienne : ses spécialités. Vous découperez vos viandes comme les gauchos.
AUBERGE DES DOLOMITES 36, rue Poncelet, 17e. 227-94.56	Déjeuner d'affaires. Diners. Parking gratuit. F/dim., Spéc. Poissons. Aïoli. Bourrides. Bouillabaisse sur commande. Vins de propriété.
EL QUETZAL 257-38-15 28, rue Lavieuville, 18e. F/mardi	Seulement le soir jusqu'à 23 h. 30. Spéc. Mexicaines. Cuisine authentique à base de produits d'origine, environ 50 F.

RIVE GAUCHE

ASSIETTE AU BŒUF T.l.jrs Face église St-Germain-des-Prés, 6e	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 25 F snc (28.75 sc). Jusqu'à 1 h. 30 du mat. av. amb. mus., le soir terrasse d'été, salle clim.
AISSA Fils F/dim. et lundi 5, rue Sainte-Beuve, 6e. 548-07-22	Jusqu'à 0 h. 30 dans un cadre dypique, cuisine marocaine. Pastilla 22, Brick 13, ses 7 Couscous à 28 F prix nets. SES DESSERTS.
AU CHARBON DE BOIS 548-57-04 16, rue du Dragon, 6e. F/dim.	La grillade y est GASTRONOMIQUE. Le plus authentique des cafés irlandais pour dessert. Jusqu'à 23 h. 30.
BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e. T.l.jrs	MICHEL OLIVER : 3 hors-d'œuvre, 3 plats 26 F snc (29,90 F sc). Décor classé monument historique. Terrasse d'été. Salle climatisée.
BRASSERIE DU MORVAN T.l.jrs 16, carrefour Odéon, 6e. 033-96-91	Jusqu'à 2 h. Charcut. du Morvan. Ses plats chaque jour renouvelés ; Bœuf bourguignon 18. Potée du Morvan 25, Petit Salé 18, Fruits de mer
LE MONIAGE GUILLAUME 88, rue Tombe-Issoire, 14e. 331-79-10	Huîtres, poissons, crustacés, coquillages. Fermé le dimanche. Toute la fraîcheur de la mer.
RELAIS LOUIS XIII 326-75-96 8, r. des Gds-Augustins, 6e. F/dim.	Déj., Din. jusq. 22 h. 30. Cadre authentique du 17e. Son Chef de grand talent J.-C. Ricordel : Menus 84/100 F s.c. boisson en sus. Sa carte.
LES VIEUX METIERS 598-90-03 ● 13, bd Auguste-Blanqui, 13e. Fermé le dimanche et le lundi.	Ecrevisses flambées. Langouste grillée. Poulette mousserons. Canard cidre. Pâtisserie maison. Sancerre Roland Salmon. Bourgogne Michel Malard. Cuisine Michel Moisan. Souper aux chandelles 90 à 200 F.
LA TAVERNE ALSACIENNE 286, r. de Vaugirard, 15e. 828-80-80	Dans sa nouvelle brasserie aux décors et costumes alsaciens, vous seront servies : une de meilleure choucroute de Paris et les Poulardes de sa ferme. Métro Vaugirard. Ouv. ts les jours et toute l'année.
CIEL DE PARIS 56e étage Tour Montparnasse, 538-52-35.	Restaurant panoramique. Spécialités. Carte à partir de 80 F tt compr. Tous les jours même le dimanche jusqu'à 2 heures du matin.
LE CROQUANT 533-50-91 28, rue Jean-Maridor, 15e. F/Dim.	Dans un cadre rustique et raffiné, Vincent VIGNALOU vous propose des produits venant directement des fermes du Périgord.

DINERS - SPECTACLES

MOUTON DE PANURGE 742-78-49 .7, rue de Choiseul, 2e T.l. rs	Jusq. 1 h. Décor de Dubout unique au monde. Diners. Soupers animés av. chans. paillardes, plats rabelais serv. par nos moines. P.M.R. 100 F.
CHEZ VINCENT NOR. 21-27 4, rue Saint-Laurent, 10e. F/lun.	Dans le cadre typique d'une Haciendra : Diners dansants aux chand. Attractions avec LOS MUCHACHOS. Spécialités espagnoles et franç.
ETOILE DE MOSCOU ELY. 63-13 6, r. A.-Houssaye, 8e (Etoile). T.l.s.	Rest. spect. de gde classe : V Novsky et les Chœurs Russes - Tzigane Zina - Tamara - G. Borodo, la ved. armén. Akilian. Orch. S. Voitys.
VILLA D'ESTE ELY. 78-44 4, rue A.-Houssaye, 8e. T.l.s.	Et dans. av. M. Lines et son Orch. Menu sug. 90 F et Carte. Mouloudji, L. Aubret, J. Meyran, A. Aubert, C. Wright, J.-L. Bleze.
DEUX CIGOGNES 627-08-82 111, rue Legendre, 17e. F/dim.	Jusq. 2 h. Spéc. des Provinces : Carte. Menu 50 F. Soirées music. avec Jack Jacquemin, sa guitare, ses chants. Jeudi, vend. sam. Salle de club.
MA COUSINE 606-49-35 12, rue Norvins, 18e.	Diners, Soupers à la carte. Caricatures politiques. Chansons d'hier et d'aujourd'hui, de nouveaux talents.

ENVIRONS DE PARIS

COTAGE LA METAIRIE de l'Oise L'Isle-Adam. Rés. 469-01-14	Changt de propriétaire. Cuisine personnalisée du chef Ch. Delahaye. Salon pour repas d'affaires et banquets. Fermé mercredi.
CHATEAU DE LA CORNICHE T.l.j. Rolleboise, aut. Ouest s. Bonnières	Vue panoramique sur la vallée de la Seine, Parc 2 ha. Tennis éclairé. Repas d'affaires gastronomiques. Salons privés. 27 ch. Tél. 479-31-24.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LA CLOSERIE DES LILAS
171, boulevard du Montparnasse
326-70-50, 033-21-68
Au piano Yvan Meyer

DESSIRIER T. l. jrs - 754-74-14.
9, place Pereire (17e)
LE SPECIALISTE DE L'HUITRE
Poissons - Spécialités - Grillades

LE LOUIS XIV
8, bd St-Denis, 200-19-90. Fermé lundi-mardi. HUITRES, FRUITS DE MER. GIB. Rôtisserie. Parkg.

MERVEILLES DES MERS
232-20-14 CHARLOT 1er 522-47-08
128 bis, bd de Clichy (18e)
Son banc d'huîtres - Poissons

LE PETIT ZINC rue de Buci, 6e ODE. 79-34
Huîtres. Poissons. Vins de pays.

LE MUNICHE 27, r. de Buci, 6e 633-62-09
Choucroute - Spécialités

GUY 6, rue Mabillon, 033-87-61
Saint-Germain-des-Prés
SOUPER BRESILIEN
Feijoada - Churrascos - Camaroes

JULIEN Tous les soirs jusqu'à 1 h. 30 (sf dim.)
16, rue du Fg-Saint-Denis (10e)
770-12-06.

TERMINUS NORD 824-48-72 Ts les jours
Brasserie 1925. Spéc. alsaciennes
23, rue de Dunkerque, 10e.

LA COUPOLE 102, bd Montparnasse - 320-95-90.
Fruits de mer, grillades au feu de bois, gibiers. Pâtisserie Maison. Ouvert jusqu'à 2 h. du matin.

WEPLER 14, place Clichy, 522-53-29
SON BANC D'HUITRES
Foies gras frais - Poissons

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 9 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 30, Pour les petits ; 18 h. 35, L'île aux enfants ; 18 h. 50, Les aventures de l'énergie ; 19 h., Feuilleton : Le 16 à Kerbriant (rediff.) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Téléfilm : Les femmes du monde, de J. Robert, réal. G. Farrel. Avec M. Mercier, R. Hanin, R. Saint-Cyr, A. Falcon.

L'ancien prétendant (aimé mais éconduit) d'une femme du monde se sert des sentiments que lui porte toujours la « grande dame » pour s'introduire dans sa famille. Il meurt. C'est la rentrée de Michèle Mercier, ici mère d'une jeune fille de dix-huit ans.

22 h. 15, Les grandes énigmes : Le plus grand télescope du monde ; 23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Magazine d'actualité : Question de temps ; 21 h. 30, Feuilleton : L'aigle et le vautour ; 22 h. 15, Juke-box : Punk ; 22 h. 55, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emission régionale ; *19 h. 40, Tribune libre : Echanges et projets* ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : MAIGRET VOIT ROUGE, de G. Grangier (1963), avec J. Gabin, V. Sanipoli, F. Fabian, P. Carpenter, R. Cooper, B. Harris (N. Rediffusion).

Une mésaventure de l'inspecteur Lognon met le commissaire Maigret sur la piste de gangsters américains. Il ne peut tolérer que leurs méthodes s'instaurent à Paris. Le dernier — et le moins intéressant — des trois films où Gabin joua le rôle de Maigret.

21 h. 55, Journal ; 22 h. 10, Dossier : Un événement : l'automobile (le groupe Peugeot-Citroën).

22 h. 10, Dossier : Un événement.

FRANCE - CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Martin Eden », de Jack London ; 19 h. 25, La science en marche ;

20 h., La musique et les hommes : cent ans, l'âge de raison ? par G. Boyr (rediffusion) ; 22 h. 30, Entretiens avec M. Dufrenne ; 23 h., Rencontre au Festival de Paris

FRANCE - MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time (les Hommes du président) ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Esquisses et portraits (Couperin, Schumann, Debussy) ;

20 h. 30, Le centre culturel canadien présente : en direct de la salle Gaveau... le Quintette à vent de Québec : « Quintet » (Jones), « Fantasia » (Papineau-Couture), « Quintette » (Hetu), « Eine Kleine bläsermusik » (Mather), « Coulombe » (St-Marcoux) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit. Une semaine d'escale avec Michel Butor : Roussel ; 23 h., La dernière image : *hommage* à Vincente Minelli ; *0 h. 5*, Une semaine d'escale avec Michel Butor.

JEUDI 10 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Objectif santé (les brûlures) ; 14 h., Emissions pédagogiques ; 18 h. 5, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 50, Les aventures de l'énergie ; 19 h., Feuilleton : Le 16 à Kerbriant (rediff.) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Emission du Parlement ; 20 h., *Journal*.

20 h. 30, Feuilleton : Richelieu (quatrième partie : La patrie en danger) ; 21 h. 30, Magazine d'actualité : L'événement, par J. Besançon. 22 h. 30, Allons au cinéma.

(Voir Tribunes et Débats.)

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Valérie (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; 15 h., Téléfilm : « Switch » (rediffusion) ; 16 h. 10, Aujourd'hui *magazine* ; 17 h. 55, Fenêtre sur : Les poètes et leurs œuvres (Baudelaire) ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Un taxi en or, de G. Lux, réal. G. Barier ; 21 h. 50, Magazine historique : Un homme, un jour, de J.-M. Cavada (Olivier Guichard, le 13 mai 1958).

23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emission régionale ; 19 h. 40, Tribune libre : Le parti communiste ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cycle cinéma français 1968-1976) : PEAU D'ANE, de J. Demy (1970), avec C. Deneuve, J. Perrin, J. Marais, F. Ledoux, M. Presle, D. Seyrig (rediffusion).

Fuyant le roi son père, qui voulait l'épouser, une princesse, cachée sous une peau d'âne, devient souillon dans une ferme. Un prince charmant s'éprend d'elle.

Mise en scène très jolie, mais un peu trop décorative, sur une adaptation du conte de Perrault. Demy a été, souvent, meilleur enchanteur qu'ici.

21 h. 55, Journal ; 22 h. 10, Dossier : Réussite (le quartz français).

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Serge Sautreau (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, *Matinales* ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La psychanalyse aujourd'hui ; à 8 h. 32, Le défi des lettres arabes ; à *8 h. 50*, Dans l'ombre du pouvoir ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag ; 11 h. 2, Les rôles de Maria Callas (« Cavalleria Rusticana ») ; 12 h. 5, Ainsi va le monde ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Les fusils de l'IRA », de M. Cazenave ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Le vif du sujet : Consommation et pratique de la culture ; *16 h. 25*, Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 32, Les rôles de Maria Callas (« la Tosca ») ; 18 h. 30, J. Desailly lit « la Parure », de Maupassant ; 19 h. 25, Biologie et médecine ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique... Hommage à Alain Heurtevent : « Rien du dedans n'éclaire le dehors » ; 22 h. 30, Entretiens avec *M. Dufrenne* ; 23 h., Rencontres au Festival de Paris.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Grandes formes... La discothèque inconnue (Tuma) ; *10 h.*, La règle du jeu (La voix ou la redécouverte de l'énergie sonore) ; 12 h., La chanson ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h. 15, Mélodies sans paroles... Emaux et mosaïques (Bondon, Vercken, Calmel) ; à 15 h., Des notes sur la guitare (Soler, Kuhnau, Bach) ; à 15 h. 32, Schumann, Rimsky-Korsakov, Fauré, Chausson ; 17 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons : J.-M. Pulfer (Buxtehude, Pachelbel, Boehm, Sweelinck, Bach) ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Esquisses et portraits (Liszt, Mozart, Moussorgski, Debussy, Ravel) ;

20 h. 30, Le Centre culturel canadien présente : En direct de la salle Gaveau... La Société de musique contemporaine du Québec : « Concerto de chambre » (Cherney), « Rivages » (Garant), « Madrigal IV » (Mather), création (Steven), « Solstices » (Tremblay) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Une semaine d'escale, avec Michel Butor ; 23 h., La dernière image : Hommage à Vincente Minelli ; 0 h. 5, Une semaine d'escale ; 1 h. 20, Le génie du lieu.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 9 NOVEMBRE

— *M. Helmut Schmidt*, chancelier d'Allemagne fédérale, est l'invité de l'émission « Cartes sur table », sur Antenne 2, à 20 h. 30.

— *M. Claude Vilain*, directeur des prix, répond aux questions des auditeurs sur Europe 1, à 19 heures.

— *M. Bernard Tricot*, ancien secrétaire général de l'Elysée, le vice-amiral d'escadre Philippe de Gaulle, M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, participent à une émission spéciale : « Sept ans après la mort du général de Gaulle », sur France-Inter, à 19 h. 15.

— L'émission « Un événement » est consacrée au *risque nucléaire* sur FR 3, à 22 h. 15.

JEUDI 10 NOVEMBRE

— *M. Yasser Arafat*, président du comité exécutif de l'O.L.P., est l'invité du magazine « L'événement » sur TF 1, à 21 h. 30.

— La tribune libre est ouverte au *parti communiste*, avec *M. René Picquet*, membre du secrétariat, sur FR 3, à 19 h. 40.

— *MM. Antoine Lagarde*, président de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public, et *Jean Cornec*, président de la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques, sont interviewés sur Radio-Monte-Carlo, à 13 h. 20.

ANCIENS COMBATTANTS

M. Beucler confirme l'« éclat particulier » que le président de la République souhaite conférer au 11 novembre

M. Jean-Jacques Beucler, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, au cours d'une conférence de presse réunie mardi 8 novembre, a rappelé l'action de son département, concrétisée par les nouvelles mesures contenues dans le budget de 1978 (*le Monde* daté 30-31 octobre).

Puis il a souligné l'« *éclat particulier* » que le président de la République souhaitait donner au 11 novembre : « *Les cérémonies de cette Journée du souvenir, journée nationale des anciens combattants, permettront aux Français de se recueillir à la mémoire des morts de toutes les guerres et de témoigner leur reconnaissance aux anciens combattants de toutes les générations du feu. Elles seront l'expression du témoignage de considération que l'ensemble des Français leur portent.* »

Le secrétaire d'Etat, tout en reconnaissant le bien-fondé de la défense des droits des anciens combattants par leurs organisations représentatives, souhaite que s'estompe « *leur image de marque de récrimination* ». M. Beucler pense que les anciens combattants ont un rôle civique indispensable à jouer pour l'unité de la nation. Dans les trois mois à venir, il se propose, croyons-nous savoir, d'aller visiter quelque trente départements afin de faire progresser cette idée à la base.

Le secrétaire d'Etat a annoncé enfin que la commission tripartite chargée d'étudier l'ajustement du rapport Constant se réunira « *dès ce mois-ci* ».

Rappelons que les cérémonies du 11 novembre à Paris débuteront à 9 heures par une messe à Notre-Dame en présence du président de la République, et que celui-ci se rendra à l'Arc de triomphe de l'Etoile à 11 heures.

400 KILOMÈTRES A PIED POUR... UN DÉFILÉ

Deux sous-officiers appelés du 3e régiment de cuirassiers de Lunéville, les maréchaux des logis Baudet et Montagu, tous deux du contingent 77-2, ont obtenu l'autorisation de se rendre à pied de Lunéville à Paris, soit un peu plus de 400 kilomètres, pour assister au défilé du 11 novembre.

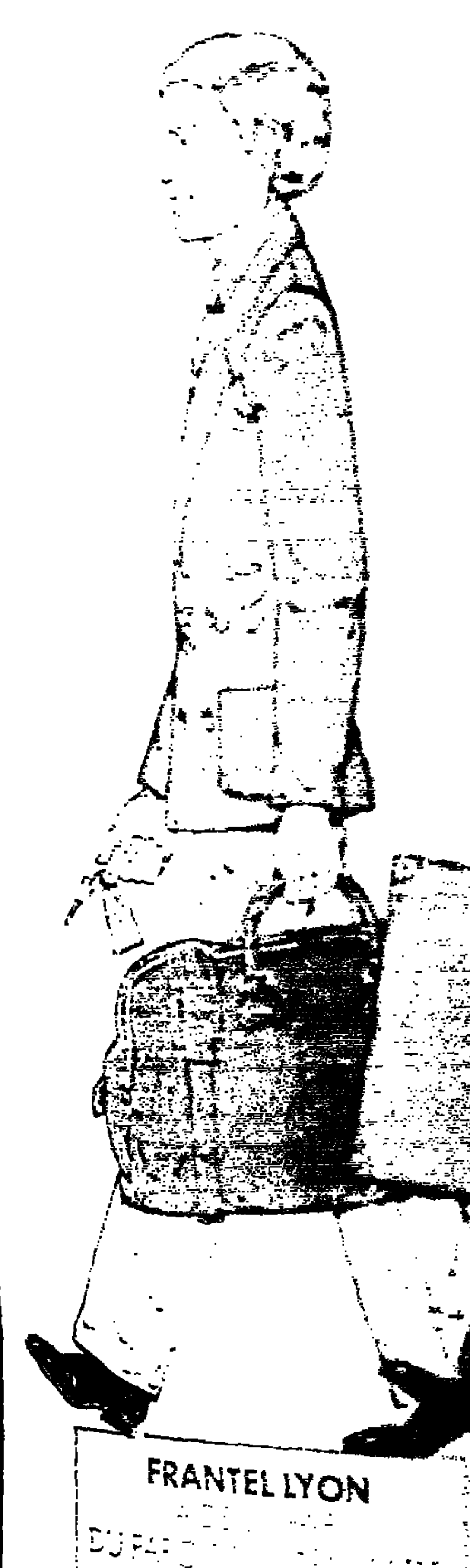
Partis de Lunéville le 1er novembre, malgré des conditions météorologiques difficiles lors des premières étapes, ils comptent arriver le 10 novembre, vers 16 heures, au Fort-Neuf à Vincennes. Ces deux jeunes appelés ont pris sur leurs droits à permission pour réaliser cet exploit sportif.

M. Barre à Compiègne

M. Raymond Barre présidera pour sa part vendredi après-midi, à Compiègne, la célébration du cinquante-neuvième anniversaire de l'armistice de 1918. A 15 heures, le premier ministre déposera une gerbe au monument des Alsaciens-Lorrains, passera des troupes en revue puis se rendra au wagon de l'armistice pour y signer le Livre d'or.

Vers 16 heures, M. Raymond Barre prononcera une allocution en réponse au discours de M. Maurice Genevoix, de l'Académie française, représentant les anciens combattants.

A 16 h. 15, le premier ministre se rendra à Royallieu et ranimera la flamme au monument à la mémoire des déportés avant d'y déposer une gerbe.



هكذا من الأصل

SPORTS

CYCLISME

Un Tour de France plus difficile

Le Tour de France, cette année, avait suscité des critiques en raison de ses longueurs et du déséquilibre de son tracé. M. Jacques Goddet, directeur de l'épreuve, s'était d'ailleurs rangé à l'avis des contestataires en déplorant la monotonie de trop nombreuses étapes et en proposant un ensemble de réformes susceptibles de recréer l'intérêt.

Plusieurs solutions ont été adoptées, qui devraient faire du Tour 1978 une compétition sensiblement différente de ce qu'elle fut l'été dernier. Plus difficile aussi. La mise en valeur des exercices contre la montre retient principalement l'attention. Indépendamment du prologue qui se déroulera le jeudi 29 juin à Leyde, aux Pays-Bas, sur 5 200 mètres, le prochain Tour de France comportera trois tests chronométrés : Saint-Emilion-Sainte-Foy-la-Grande (53 kilomètres), Metz-Nancy (67 kilomètres) et, entre-temps, une course individuelle de 50 kilomètres, dont l'arrivée sera jugée au sommet du Puy-de-Dôme.

Trois étapes de haute montagne ajouteront aux difficultés. Elles se termineront en altitude, à Saint-Lary, à Super-Besse et à l'Alpe-d'Huez. A noter que les Pyrénées seront franchies avant les Alpes.

Au total, il y aura vingt-deux étapes représentant 3 950 kilomètres, deux jours de repos et un certain nombre de points de chute inédits, tels que Saint-Willebrord, en Belgique ; Saint-Amand-les-Eaux, Mazé-Montgeoffroy (Maine-et-Loire), Valence-d'Agen, Soissons et Compiègne.

Le prochain Tour de France, qui prendra fin le 23 juillet à Paris, pourrait se dérouler selon le règlement des épreuves *open* (professionnels-amateurs) : un règlement qu'il faudra bien appliquer tôt ou tard, compte tenu de l'évolution du sport cycliste.

J. A.

BOXE

Une soirée à Londres

De notre envoyé spécial

Londres. — *La boxe se porte bien à Londres. Elle n'est pas accablée de taxes comme à Paris, où les soirées pugilistiques à grand spectacle n'existent plus, et la dureté des temps outre-Manche a fait remonter sur le ring quantité de boxeurs anglais qui trouvent plus rentable d'encaisser les* « bourses à gnons » *que d'émarger au chômage.*

Ainsi s'explique que l'Empire Pool de Wembley, mardi soir 8 novembre, avec l'affiche alléchante d'un championnat d'Europe et d'un championnat national, avait fait pratiquement le plein, soit près de dix mille spectateurs.

Nous reconnaissions dans cette foule bruyante et passionnée les mêmes John Bull aux crinières dures posées directement sur des épaules d'équarisseur qui composent les vrais connaisseurs de l'escrime du poing et prodiguent entre deux pintes de bière, avec des accents cockney à couper au couteau, des conseils avisés aux boxeurs. Peu de femmes parmi cette multitude que surplombaient sur une estrade et sous des lampes à iode des privilégiés soupant sur des nappes blanches immaculées, le premier rang des fauteils de ring (l'aristacratie !), restant réservée à la traditionnelle brochette des gentlemen en smoking appartenant au National Sporting Club.

La soirée ne manquait pas d'émotion à notre cœur de Français. Le championnat d'Europe des poids super-welters, catégorie comprise entre les mi-moyens et les moyens, opposait en effet Joël Bonnetaz, un Parisien du 13e arrondissement, au tenant du titre, Maurice Hope, qui, loin d'incarner, comme son nom pourrait l'indiquer, un grand espoir blanc, est un Antillais de l'East End faisant figure de champion du monde en puissance. Nous étions d'autant plus sensibles à ce match que nous avions assisté au dernier entraînement du Français, qui nous avait confié fort intelligemment et son amour de la boxe et ses satisfactions d'ascension sociale, et les espoirs qu'il nourrit encore à vingt-six ans, sans toutefois qu'il nous ait fait part de ses illusions sur la dure tâche qui l'attendait à Wembley. Elle fut rude, et on pouvait penser que le Français n'en doutait pas, rien qu'à voir sa pâleur quelques minutes avant le combat.

Cependant, c'est la démonstration roborative des sports de combat que d'ignorer la peur ; entre quatre cordes, le boxeur bien né fait front, encaisse, tombe, mais n'exhibe jamais, au grand jamais, sa panique. Ce fut pour son honneur et pour son malheur exactement le cas de Bonnetaz cette nuit.

Hope, dont le visage terriblement sérieux à petite moustache n'est pas sans rappeler celui de Napolès, n'a pas attendu plus de quatre rounds pour mettre le Français à genoux. Bonnetaz ne devait se relever de cette position prostrée que passé le compte fatidique de dix, retournant dans son coin sans paraître avoir repris tous ses esprits. Hope conservait son titre et ajoutait à son palmarès une dix-neuvième victoire par K.O. Il s'imposait ainsi définitivement aux faveurs des promoteurs londoniens, peu généreux jusqu'à présent avec les immigrants de couleur.

Le grand combat de la soirée n'en était pas moins, aux yeux des Anglais, la rencontre pour le titre national des moyens entre le tenant, l'élégant Alan Minter, et son éternel challenger, le bulldog Kevin Finngan. Les deux hommes, anciens champions d'Europe l'un et l'autre, le premier récemment défait sur blessure par Gratien Tonna, le second ancien triomphateur de Bouttier, s'étaient déjà rencontrés à deux reprises, et Minter l'avait emporté chaque fois en quinze rounds par une marge infinitésimale.

Ce fut, mardi soir, la troisième édition, acharnée et de toute beauté jusqu'au bout, la même empoignade électrisant les spectateurs qui criaient et applaudissaient à la fin de chaque round. Le favori du public était Finngan, mais ce fut encore Minter qui, feintant davantage et frappant plus sec, triompha. Comme nous étions au pays du noble art, la veillée de Finngan, pour reprendre Joyce, s'acheva par le spectacle sans rancune, nullement feint celui-ci, du vaincu tendrement enlacé par son vainqueur.

OLIVIER MERLIN.

RUGBY. — *L'équipe des All Blacks a battu, mardi 8 novembre à Bayonne, une sélection française par 38 à 22. C'est la cinquième victoire des Néo-Zélandais sur une sélection régionale.*

Omnisports

M. CLAUDE SIBERT EST NOMMÉ DÉLÉGUÉ À LA PRÉPARATION OLYMPIQUE

M. Claude Sibert, administrateur civil, a été nommé, mardi 8 novembre, délégué à la préparation olympique. Agé de trente-sept ans, diplômé d'études supérieures de droit public et ancien élève de l'ENA, M. Sibert occupait jusqu'à maintenant les fonctions de chef de bureau du sport de compétition et de la préparation olympique au secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports.

[On pouvait s'attendre que M. Paul Dijoud ramenât plutôt un « technicien », ce qu'on appelle un homme de terrain, capable de comprendre les problèmes des champions pour les avoir éprouvés. Le secrétaire d'Etat n'a pas donné les raisons qui l'ont conduit à préférer le technocrate au technicien, alors que ses services surabondent déjà d'énarques. Les milieux sportifs, qui, en l'occurrence, ne semblent pas avoir été autrement consultés, ne risquent-ils pas de se sentir plus administrés qu'animés ? — P. S.]

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	193 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

CARNET

Naissances

— Bertrand et Dominique Lordon, avenue Raymond-Poincaré, Saint-Ayguif, 83600 Fréjus, le 4 novembre 1977.
La vie déborde : vous avez le bonjour de
Aurélien.

— M. Gilles Dreyfuss et Mme, née Marie-Françoise Debuche, ont la joie d'annoncer la naissance de
Antoine,
le 3 novembre 1977
85, rue Damrémont, 75018 Paris.

— Guy et Marie-Dominique Sorman sont heureux d'annoncer la naissance de
Lorraine.
Paris le 6 novembre 1977.
9, rue de Médicis, 75006 Paris.

— Le docteur Jean-Pierre Jablonski et Mme, née Caroline de Baillien-court-Courcol, ainsi que Eglantine, ont la joie de faire part de la naissance de
Mathilde,
le 21 octobre 1977.
15, rue des Ursulines, 75005 Paris.

Décès

— M. et Mme Georges Attali, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Jean Nataf et ses enfants,
M. et Mme Jean Attali et leurs enfants,
Mme veuve Henri Lellouche,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
M. Joseph ATTALI,
chevalier de la Légion d'honneur,
leur père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère et parent, décédé le 8 novembre, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans, en son domicile, 75, rue Claude-Bernard, Paris (5e).
Les obsèques auront lieu le jeudi 10 novembre 1977.
On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 14 heures.
L'inhumation aura lieu dans la sépulture de famille à la 107e division.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le directeur et le personnel de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud ont le regret de faire part du décès de
M. Octave BEILLARD,
chef de service
de la production audiovisuelle.
Les obsèques ont eu lieu aux Clayes-sous-Bois, le 24 octobre 1977.
M. Beillard était ancien élève de l'Ecole et agrégé en 1963. Il est l'auteur de nombreux films pédagogiques et scientifiques, dont certains ont fait l'objet de distinctions. Il assurait, depuis 1974, la responsabilité de l'ensemble de la production audiovisuelle de l'Ecole.

— Mme Jacques Charpentier et son fils Frédéric ont la tristesse d'annoncer le décès de
M. Jacques CHARPENTIER,
(Jacques Puisegur),
journaliste, écrivain,
survenu le 28 octobre 1977.
Les obsèques ont eu lieu à l'église Saint-Roch à Paris, et l'inhumation à Perpignan.
26, place du Marché-Saint-Honoré.
15, rue Gaillon, Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Pierre CHENEVIER,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégé de mathématiques,
ancien inspecteur général
de l'éducation nationale,
officier de la Légion d'honneur,
survenu le 8 novembre, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.
Les obsèques auront lieu à l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, 158, avenue Charles-de-Gaulle, à Neuilly-sur-Seine, le jeudi 10 novembre, à 9 heures.
De la part de :
M. et Mme Jean Chenevier,
M. et Mme Jacques Dontot,
Mme Serge Pequin,
M et Mme Henri Chenevier,
leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.
4, avenue Paul-Doumer,
78400 Chatou.
27, avenue du Parc-Saint-James,
92000 Neuilly.
5 bis, avenue Parmentier,
92200 Neuilly.
43 bis, avenue Victor-Hugo,
92200 Neuilly.

— La société l'Evolution psychiatrique a le regret de faire part de la mort de son ancien secrétaire général, l'un des fondateurs de la société, président du comité de rédaction de la revue, le
docteur Henri EY,
à Banyuls-des-Aspres (66), où l'inhumation aura lieu le jeudi 10 novembre, à 14 h 45.

— Le Syndicat des psychiatres des hôpitaux, dont il a été longtemps le président et dont il était resté le président d'honneur,
Le Syndicat des psychiatres français, dont il a été l'un des fondateurs,
ont le regret de faire part de la mort du
docteur Henri EY,
médecin honoraire
des hôpitaux psychiatriques,
ancien secrétaire général
de l'Association mondiale
de psychiatrie,
officier de la Légion d'honneur,
survenue à Banyuls-des-Aspres, le 7 novembre 1977.
[*Le Monde* du 8 novembre.]

— Mme Georges Gerald, son épouse,
M. et Mme Jean-Pierre Cassigneul, ses enfants,
Anne-Charlotte et Vincent, ses petits-enfants,
Ses sœurs, belles-sœurs, beaux-frères, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Georges GERALD,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945
avec palmes,
survenu le 7 novembre, dans sa soixante-quatorzième année.
Le service religieux aura lieu en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, 1, rue de l'Eglise, le jeudi 10 novembre, à 11 heures, suivi de l'inhumation au cimetière Sud-Montparnasse, entrée principale, 3, boulevard Edgar-Quinet.
Cet avis tient lieu de faire-part.
2, place de Bagatelle,
92200 Neuilly
6, boulevard de la Saussaye,
92200 Neuilly.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. André GUECHOT,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945,
survenu le jeudi 3 novembre 1977 dans sa quatre-vingtième année.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale le lundi 7 novembre 1977
De la part de :
Mme André Guechot, son épouse,
M. et Mme Bernard Guechot et leurs enfants,
M. et Mme Michel Guechot et leurs enfants.

— M. Jean Hazhël-Massieux,
Ses enfants, ses petits-enfants,
Sa famille et ses alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jean HAZHËL-MASSIEUX,
née Hélène François,
survenu le 2 novembre 1977, à Paris.
Les obsèques religieuses seront célébrées le jeudi 10 novembre 1977, à 8 h. 30, en la cathédrale Notre-Dame de Paris.

— Mme René Huth,
Mme veuve Robert Huth et ses enfants,
M. et Mme Armand Courbet et leurs enfants,
M. et Mme Michel Huth et leur fils,
Mlles Huth,
M. et Mme Raymond Martelot et leur fille,
Les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de
M. René HUTH,
directeur honoraire d'école,
chevalier de la Légion d'honneur,
président honoraire
des médaillés militaires du Doubs,
mutilé,
ancien combattant 1914-1918,
survenu le 8 novembre 1977, dans sa quatre-vingt-unième année.
Le corps est déposé au funérarium.
Les obsèques auront lieu au temple du Saint-Esprit à Besançon, où l'on se réunira le jeudi 10 novembre 1977, à 14 h. 30.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
3, boulevard Diderot, Besançon.

— Mme Jean Maresquelle,
M. et Mme Charles Salzmann et leurs enfants,
Mme J. Strupl,
Mme Robert Saltzer,
Mme Georges Pouyanne et ses enfants,
vivent le départ accidental de
Jean MARESQUELLE,
doyen honoraire
de la faculté des sciences
de Strasbourg,
dans la douleur et la reconnaissance du témoignage de sa vie, dans sa soixante-dix-neuvième année, le 29 octobre 1977.
16, rue Trubner, 67000 Strasbourg.
82, route de Vernoux,
07130 Saint-Peray.
« Ce qui fait la valeur d'un homme, c'est sa bonté. »

— Mme Christian Masson, née Lieux, son épouse, et sa fille Sophie,
M. Lucien Masson, son père,
Jean-Robert, Régine, François et Brigitte, ses frères et sœurs,
Le docteur Daniel Sibertin-Blanc, son beau-frère,
M et Mme Joseph Lieux, ses beaux-parents,
Le docteur et Mme Raymond Moles, ses oncle et tante, et leurs enfants,
Les familles Moles, Morgan Jones, Bourdeau, Duval, Lieux, Sibertin-Blanc, ses parents et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès subit du
docteur Christian MASSON,
survenu à Paris, le 19 octobre 1977, à l'âge de trente-cinq ans.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Maisons-Laffitte (Yvelines).
91, avenue de La Bourdonnais,
75007 Paris.
34, rue du Docteur-Blanche,
75781 Paris Cedex 16.
8, avenue Cuvier,
78600 Maisons-Laffitte.

— Le conseil d'administration et le comité du Foyer des Israélites réfugiés, 5, rue de Varize, ont la douleur de faire part du décès de
Mme Emma NEIMAN,
présidente du Foyer,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 7 novembre à son domicile de Neuilly-sur-Seine.
Les obsèques auront lieu le jeudi 10 novembre, à 11 heures, au cimetière de Bagneux.

— Jenny Orléans,
Mme Blanche Wargon,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Boris ORLÉANS
née Claude Orlanes,
leur mère, belle-sœur et parente,
survenu le 7 novembre 1977, à l'âge de quatre-vingt-un ans, en son domicile.
Les obsèques auront lieu le jeudi 10 novembre. On se réunira à 9 h. 15 à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux.
70, rue Blanche, 75009 Paris.

— Le colonel Henri Romans-Petit,
Mlle Germaine Petit,
Mme Suzanne Baissette,
M. et Mme Jean-François Romans-Petit et leur fille Sandy,
Les familles de Lavareille, Mandonnet, Courtillié, Sayaret, Magnin,
ont la douleur de faire part du décès, le 29 octobre 1977, de
Jean-Marie PETIT,
avocat honoraire à la cour de Paris,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945.
Selon la volonté du défunt les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité à Pont-Salomon (Haute-Loire), le 3 novembre 1977.
13, avenue de la Porte-d'Asnières,
75017 Paris.
Montaud, 34160 Castries.
154, rue de Saussure, 75017 Paris.

— Mme Bluma Sonkin, sa mère,
Mme Monique Sonkin, son épouse,
M. Emile Sonkin, son frère,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Albert SONKIN,
survenu le vendredi 4 novembre 1977.
Les obsèques auront lieu le jeudi 10 novembre, à 14 h. 15, au cimetière parisien de Bagneux,
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Vierzon.
Les obsèques de
Mme Berthe VOISIN,
veuve Marcel Biard,
décédée le 4 novembre 1977, dans sa quatre-vingt-douzième année, en son domicile à Vierzon, 88, rue Etienne-Nivet, ont eu lieu le lundi 7 novembre, en l'église Saint-Célestin de Vierzon, suivie de l'inhumation au cimetière de Vierzon ville.
De la part de :
MM. Louis et Alain Guillaume-Biard, son fils et son petit-fils,
M. et Mme Joël Guillamot, ses petits-enfants,
M. Henri Voisin et ses enfants,
Mme Solange Voisin et ses enfants,
Des familles Touzelet, Rochet, Ardon, Persignat, Mabillot, Biard, ses cousins et cousines,
Et de toute la famille.

Remerciements

— Mme Marcel Dupeux,
M. et Mme Lucien Dupeux et leurs enfants,
Mlle Odette Dupeux,
Et toute la famille,
profondément touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de
M. Marcel DUPEUX
vous adressent leurs sincères remerciements.

— Mme Denise Sadek-Khalil et son fils Amr,
prient tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie lors de la mort de
Mme Sara MASSOUDA
de trouver ici l'expression de leur gratitude.

— Mme Jérôme B. Blum et ses enfants
M. et Mme Alain Blum,
M. et Mme Alain Ferry et leurs enfants,
M. et Mme Didier Blum et leur fille,
Les familles Blum, Lacomme et Cinnamom,
profondément touchées par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Jérôme B. BLUM,
et dans l'impossibilité de répondre individuellement, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui par leur présence, leurs envois de fleurs, lettres et cartes de condoléances se sont associées à leur peine et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

— Le conseil d'administration, la direction, le comité d'entreprise et l'ensemble du personnel de la Société Virax,
remercient sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur et ont manifesté leur sympathie lors du décès de
M. Jérôme B. BLUM,
président-directeur général
de la Société Virax.

Messes anniversaire

— Pour le cinquième anniversaire du décès de
Paul BRAIG,
une pensée affectueuse est demandée le 9 novembre à ceux qui l'ont connu et aimé.

Communications diverses

— Le Club P.L.M. (hôtel P.L.M. Saint-Jacques, à Paris), organise un tournoi open en sept rondes (système suisse), les 10, 11, 12, 13, 19, 20 novembre. Droit d'inscription 80 francs. Pour tous renseignements téléphoner à 589-89-80, poste 2… D'autre part, le Club P.L.M. organise des cours d'initiation et de perfectionnement les mardis et jeudis …

Visites et conférences

JEUDI 10 NOVEMBRE

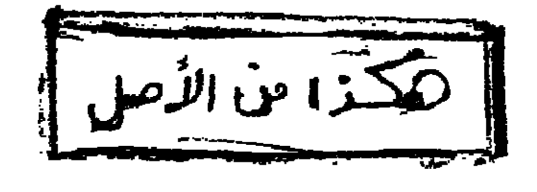
VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., entrée du musée, Mme Bachelier : « La manufacture de Sèvres ».
15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois, Mme Bouquet des Chaux : « L… hôtels de Soubise et de Rohan ».
15 h., entrée de l'exposition, Mme Chapuis : « La porcelaine … Vincennes au Grand-Palais ».
15 h., 1, rue du Figuier, Mme Ga…ller : « Hôtel des archevêques … Sens ».
15 h. 15, vestibule d'entrée … musée, Mme Oswald : « Courbet » (Caisse nationale des monuments historiques).
14 h. 30, métro Champs-Elysées-Clemenceau : « Galeries d'art … faubourg Saint-Honoré » (A travers Paris).
16 h., Grand Palais : « Courbet » (Mme Angot).
15 h. 15, 25, rue Racine : « Co… de Rouen » (Mme Barbier).
15 h., 24, rue de Poissy : « Le cellier souterrain des Bernardins » (Histoire et Archéologie).
15 h., Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli : « Le caf… concert ».
14 h. 30, 58, rue d'Hauteville « Les salons de l'hôtel de Bourrienne » (Paris et son histoire).
15 h. 30, 107, rue de Rivoli, Mme Brunhammer : « Expositions d… produits de l'industrie ».
15 h. 30, avenue Dutuit, Mme Sa…bagh : « Chez Ledoyen » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 14 h. 30, cent… Jacques-Dolbeau, 122, rue du B… M. Félix Gambini : « Premier p… fluvial de Paris : Gennevilliers » (CEPRE), projections.
15 h., salle des Horticulteurs, 84, rue de Grenelle : « Nos ancêtres les Gaulois ».
15 h., salle des monuments français, palais de Chaillot, Mme Sain… Girons : « Ravenne et ses mosaïques ».
17 h. 30, 33, rue du Faubourg Saint-Honoré, M. Jean Auburtin : « Il y a cent six ans, la Commune » (Cercle de l'Union interalliée).

PRESSE

● *Le mensuel « Hit »*, qui appartenait au groupe Week-End publications (*Spécial-Dernière*, *Week-End*, *Télé-Star*), vient d'être cédé à M. Claude Carrère, éditeur de disques. *Hit*, dont la diffusion atteint encore 400 00… exemplaires (après avoir été d… 900 000), pourrait être en particulier un instrument de promotion des titres du catalogue d… M. Carrère.

● *Un quotidien d'information rapides en anglais* intitulé *Paris Daily News* est diffusé depuis le 27 octobre dans les grands hôtels par la société Hôtel films international. Ce bulletin, composé sur quatre pages de petit format à partir des dépêches de l'agence américaine United Press International, donne, en nouvelles brèves, l'essentiel de l'actualité internationale politique, économique et financière, ainsi que quelques titres de spectacles parisiens. (Le numéro : 1,50 F, 19, rue Danièle-Casanova, 75001 Paris.)



AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1915

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I							■		
II								■	
III		■				■		■	
IV	■								
V						■			
VI					■				
VII				■					
VIII					■			■	
IX						■			
X		■	■						
XI	■						■		■

HORIZONTALEMENT

I. Tousse avant d'être grippé ; La contre-publicité que lui font les sages n'a pas *découragé* de nombreux amateurs. — II. Une colère bien naturelle. — III. Adverbe. — IV. Bonne, conserve l'avenir. — V. On y disperse des *collections* ; *Rire coupé.* — VI. Leur plumage est supérieur à leur ramage ; Blanche, chez celui qui ne tient pas à faire parler la poudre. — VII. Donne de la saveur à une *histoire* ; Ne *semble* pas avoir une vie agréable si l'on en croit une expression courante. — VIII. Vient d'être ; Hausser (épelé). — IX. Nécessaire, pour une mise au point ; Son époux fut un *modèle* de fidélité. — X. Pas *monochromes.* — XI. Eventuellement très maltraitées par le temps.

VERTICALEMENT

1. Plus il est gros, moins il est fin ; Logées. — 2. Conjonction ; Points sur une *ligne.* — 3. Peu civiles. — 4. Antiques réjouissances ; Familière à saint Eloi. — 5. Localité de France ; Rendait momentanément tout contrôle *impossible.* — 6. *Bruit* ; *Interjection* ; Nœud ferroviaire. — 7. Perdent contenance en fuyant. — 8. Surveille ses pieds ; Nudiste. — 9. *Ont toujours* été pénibles aux *rhumatisants.*

Solution du problème n° 1914

Horizontalement

I. Etes ; Méga. — II. Rougeole. — III. Ou ; Utile. — IV. Spots ; Mer. — V. Inespéré. — VI. Te ; Névé. — VII. Eun ; Son. — VIII. Filets ; St. — IX. Sous ; Plie. — X. Le ; Nouée. — XI. Résister.

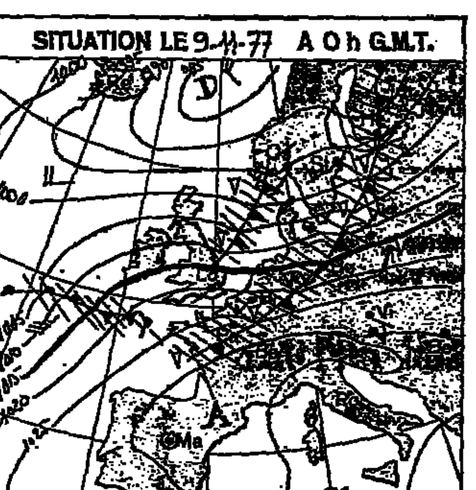
Verticalement

1. Eros ; Tifs. — 2. Toupie ; Iole. — 3. Eu ; On ; Elues. — 4. SG ; Tenues. — 5. Eussent ; NS. — 6. *Mot* ; *PV* ; *Spot.* — 7. Elimées ; Lue. — 8. Geler ; Osier. — 9. Ereintée.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 10.11.77 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en *France entre le mercredi 9 novembre* à 0 heure et le jeudi 10 novembre à 24 heures :

La profonde dépression de l'Atlantique *se décalera* vers le nord-est, et les perturbations circuleront du nord des Açores aux îles Britanniques et à la mer du Nord.

Jeudi 10 novembre, de la *Bretagne* à la frontière belge, les nuages seront abondants et ils donneront quelques pluies *intermittentes*. Les vents, de sud-ouest, encore assez forts le matin, s'affaibliront temporairement dans la journée, mais se renforceront de nouveau la nuit et le lendemain. Les températures varieront *peu par rapport* à *celles* de la veille.

Sur le reste de la France, les brouillards seront nombreux le matin, parfois lents à se dissiper dans le Centre et le Sud-Ouest. L'après-midi, le temps sera généralement ensoleillé et les températures s'élèveront. Les vents seront faibles.

Mercredi 9 novembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 025 *millibars*, soit 768,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au *cours de la journée du 8 novembre* ; le second, le minimum de la nuit du 8 au 9) : Ajaccio, 21 et 10 degrés ; Biarritz, 21 et 9 ; Bordeaux, 15 et 7 ; Brest, 15 et 12 ; Caen, 12 et 11 ; Cherbourg, 13 et 11 ; Clermont-Ferrand, 18 et 5 ; Dijon, 16 et 10 ; Grenoble, 18 et 4 ; Lille, 13 et 11 ; Lyon, 19 et 5 ; Marseille, 20 et 11 ; Nancy, 17 et 12 ; Nantes, 17 et 14 ; Nice, 20 et 12 ; Paris-Le Bourget, 16 et 13 ; Pau, 22 et 6 ; Perpignan, 21 et 8 ; Rennes, 15 et 13 ; Strasbourg, 17 et 12 ; Tours, 17 et 12 ; Toulouse, 13 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 8 degrés ; Amsterdam, 13 et 11 ; Athènes, 21 et 15 ; Berlin, 14 et 9 ; Bonn, 14 et 10 ; Bruxelles, 14 et 11 ; Iles *Canaries*, 23 et 17 ; Copenhague, 12 et 6 ; Genève, 17 et 2 ; Lisbonne, *18* et *10* ; Londres, 14 et 11 ; Madrid, 15 et 2 ; Moscou, 4 et 4 ; Nairobi, 23 (max.) ; New-York, 12 et 8 ; Palma-de-Majorque, 22 et 8 ; Rome, 23 et 10 ; Stockholm, 10 et 7 ; Téhéran, 17 et 9.

Les services ouverts et fermés pour les fêtes du 11 novembre

PRESSE. — Les quotidiens paraîtront normalement le vendredi 11 novembre.

BANQUES. — Elles seront fermées le vendredi 11 novembre et jusqu'au lundi 14.

GRANDS MAGASINS. — Tous les *magasins parisiens seront fermés* le vendredi 11 novembre toute la journée ; ils seront tous ouverts, toute la journée, le samedi 12.

P.T.T. — Les bureaux de poste seront fermés le vendredi 11 novembre. *Toutefois*, resteront *ouverts* ceux qui le sont habituellement le dimanche. L'ensemble de ces bureaux assurera les services téléphonique et télégraphique, *la* vente des timbres-poste au *détail et*, jusqu'à 11 heures, la distribution au guichet des objets de correspondance en instance ou adressés, soit poste restante soit aux *abonnés des boîtes postales* ; il n'y aura pas de distribution de courrier à domicile. Le samedi 12, le service reprendra normalement : *les bureaux de poste seront* ouverts le matin et la desserte du courrier à domicile sera assurée dans les conditions habituelles.

R.A.T.P. — Service réduit des dimanches et jours fériés.

S.N.C.F. — La S.N.C.F. mettra au *départ des gares parisiennes* les jeudi 10 et vendredi 11 novembre 639 trains, dont 103 supplémentaires. Pour les retours, les dimanche 13 et lundi 14, il y aura à l'arrivée *677 trains*, dont 119 supplémentaires.

ALLOCATIONS FAMILIALES. — La caisse d'allocations familiales de la région parisienne indique que ses guichets et services d'accueil seront fermés du *jeudi 10* novembre à midi au lundi 14 novembre au matin. Il s'agit des guichets situés : 12 et 18, rue Viala (Paris-15e) ; 61-68, rue du Dessous-des-Berges (Paris-13e) ; *9, rue de Liège (Paris-9e)* ; 78, rue du Général-de-Gaulle (Maisons-Alfort) ; tour Ouest, carrefour Pleyel (Saint-Denis) ; 36, avenue F.-Joliot-Curie, *Garges-lès-Gonesse* ; *119 et* 121, avenue Jules-Quentin (Nanterre). Cependant, le jeudi 10 novembre après-midi, les centres de diagnostic et de soins ainsi que *les cliniques dentaires resteront ouverts* aux heures habituelles.

SECURITE SOCIALE. — Les caisses seront fermées du jeudi 10 novembre à 14 heures au lundi 13 au matin.

MUSEES. — Les musées nationaux suivants seront ouverts le vendredi 11 novembre : musée de Cluny et *des Thermes, musée Gustave-Moreau*, musée du château de Versailles et des Trianons, Musée des arts africains et océaniens, Musée des arts et *traditions populaires, Musée* des *monuments* français, musée national des châteaux de Malmaison et de Bois-Préau, musée Rodin, les grands appartements du château de *Fontainebleau. Les expositions suivantes* seront également ouvertes : « Collections de Louis XIV », à l'Orangerie des Tuilerie ; « Gustave Courbet », *aux galeries nationales* du Grand Palais ; « Porcelaine de Vincennes. - Les origines de Sèvres », aux galeries nationales du Grand *Palais* ; « Sculptures de Notre-Dame de Paris », au musée de Cluny et des Thermes. La Bibliothèque nationale et le Musée des arts décoratifs ainsi que les expositions contemporaines *seront fermés le 11 novembre* ; le musée Marmottan sera ouvert. Le Musée de l'armée, le dôme royal (tombeau de l'Empereur), l'église Saint-Louis et le Musée des plans-*reliefs* seront *ouverts* le vendredi 11 novembre, de 10 heures à 17 heures sans interruption. La projection permanente de bandes d'actualités, de documentaires *d'époque* sur les batailles de la Marne et de Verdun et d'un grand film en exclusivité sur la guerre de 1914-1918 aura lieu dans la salle de cinéma du Musée de *l'armée, de 10 heures à 17 heures.*

SPECTACLES. — Voir « Le monde des arts et des spectacles » dans ce numéro.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 9 novembre 1977 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret n° 72-715 du *31 juillet 1972 relatif* au certificat d'aptitude à la profession d'avocat ;

● Relatif à la prime spéciale d'équipement hôtelier.

Vie quotidienne

LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR LES ÉLÈVES ET LES ÉTUDIANTS

Quels sont les droits des jeunes .. élèves ou étudiants — en matière de *sécurité sociale*, notamment en cas de maladie ? La caisse primaire de la région parisienne vient de rappeler les garanties qui leur sont accordées.

PREMIER CAS : OUVERTURE GRATUITE.

● Jusqu'à seize ans, âge limite de la scolarité obligatoire — les élèves sont couverts par l'assurance-maladie dont bénéficient leurs parents. Ils sont ce qu'on appelle dans le jargon de la Sécurité sociale des « ayant droits ».

● Jusqu'à vingt ans, les jeunes qui confirment *leurs études* secondaires sont également couverts, à titre d'ayant droits, par le régime d'assurance de leurs parents. Il en *va de même des adolescents* de moins de vingt ans qui, par suite d'infirmités ou de maladies chroniques, sont dans l'impossibilité de travailler.

● *Prolongation.* — Cette couverture à titre gratuit par la *Sécurité sociale* est étendue au-delà de vingt ans au cours de l'année scolaire, les droits sont prolongés pendant l'année scolaire *et les douze mois suivants* ; ils sont également prolongés s'il est justifié que les études ont été interrompues pour cause de maladie.

DEUXIEME CAS : *COTISATIONS* REDUITES.

● *Jusqu'à vingt-six ans*, les jeunes qui s'engagent dans des études supérieures dans un établissement figurant sur une *liste fixée* par *arrêté* ministériel bénéficient, moyennant une cotisation assez faible (51 F par an), du régime d'assurance-maladie des étudiants.

● *Prolongation.* — *Ce droit* est étendu au-delà de *vingt-six* ans dans trois cas : lorsque l'étudiant atteint l'âge limite pendant l'année universitaire ; lorsque les études *ont été interrompues* pour cause de maladie, maternité, accident ou service national ; lorsque le cycle universitaire est particulièrement long comme s'est le cas pour la médecine.

TROISIEME CAS : L'ASSURANCE VOLONTAIRE.

● Les jeunes qui sont lycéens au-*delà de vingt ans ou étudiants* au-delà de vingt-six ans — sans entrer dans les cas de prolongation de couverture cités ci-dessus — peuvent s'inscrire au régime d'assurance volontaire moyennant une cotisation annuelle assez élevée variant selon l'âge de 1 620 F à 3 240 F par an.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88




emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

SOCIETE FRANÇAISE ETUDES ET REALISATION ENSEMBLES INDUSTRIELS

recherche pour important chantier

RÉGION SUD-EST

CADRE

POUR GESTION DU PERSONNEL

Ayant plusieurs années d'expérience et bonne pratique questions ayant trait notamment aux représentants du personnel, syndicats, etc.

Env. C.V. et prétentions s/référ. 1.119 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE ELECTROMECANIQUE

BASSE-NORMANDIE

recherche pour son USINE DE CAEN

UN INGÉNIEUR DIPLOMÉ

(35 ans minimum) possédant formation électro-mécanicien

Il devra avoir une bonne expérience de la très grande série dans les secteurs de production, méthodes, études ou industrialisation, pour prendre la responsabilité d'un service de METHODES.

Adresser C.V. et prétentions sous référ. 2.504 à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

CSIRO

AUSTRALIE

CHERCHEUR

UNITE DE CONTROLE BIOLOGIQUE

MONTPELLIER, FRANCE

La CSIRO englobe un vaste domaine de recherche dans les secteurs industriels primaires et secondaires. L'Organisation compte environ 7000 employés - dont 2200 chercheurs et spécialistes répartis dans les Divisions et Sections de toute l'Australie.

FONCTION : Responsable d'une étude des ennemis naturels du charançon Sitona Humeralis.

QUALIFICATIONS : Doctorat d'entomologie allié à des capacités de recherche éprouvées dans le contrôle biologique. Parlant couramment l'anglais et le français.

SALAIRE : Chercheur expérimenté $A 18,171 à $A 20,822 par an. Les conditions et modalités d'emploi seront celles applicables aux fonctionnaires du gouvernement australien en poste à l'étranger.

DUREE : Indéfinie avec retraite.

Candidatures en anglais, rappelant le numéro de référence PG180/862 et comportant un curriculum vitae avec les noms d'au moins deux références, à adresser à : Dr. A.J. WAPSHERE, CSIRO Biological Control Unit - 335, av. Abbé Paul Parguel 34000 MONTPELLIER - France avant le 2 Décembre 1977.



emplois internationaux emplois internationaux

Le groupe CEGOS recherche

1 Ingénieur-Principal

en Informatique de Gestion

pour une mission de deux ans en AFRIQUE DU NORD

Son rôle sera de piloter une équipe d'ingénieurs-conseils chargée de :
- organiser et mettre en route un centre informatique doté de gros matériels
- concevoir et mettre en place des applications informatiques dans le domaine de la gestion industrielle.

Le candidat, 32 ans minimum, ingénieur Grande Ecole aura déjà conduit des projets importants et acquis une expérience pratique dans le fonctionnement d'un centre informatique.
Il restera en connexion étroite avec la Direction du Département Informatique du Groupe.

A la rémunération en francs s'ajoutent des indemnités d'expatriation.
Au delà de cette mission, la carrière pourra se poursuivre à l'étranger ou en France.

sélé CEGOS

Adresser CV détaillé et lettre man. à J.P. BARON sous réf. 50.070/M - Sélé-CEGOS 33, quai Galliéni 92152 SURESNES, qui s'engage à répondre et garantit une totale discrétion.



recherche pour ses activités au

PROCHE-ORIENT

COMPTABLES

Niveau B.T.S.

Anglais lu et écrit.
Arabe souhaité.

Adresser C.V., photo et lettre de candidature à :
Monsieur FABRE — N.E.O. IBM
Tour Générale - Cedex 22
92088 PARIS - LA DÉFENSE

4020 Linz, Bismarckstraße 16 Österreich



Globus-Technik Mintken

Nous cherchons

des hommes dynamiques pour être nos collaborateurs dans le domaine de la fabrication du plastique liquide, dans les secteurs privé et industriel. Travail partiel ou à plein temps. Nous nous chargeons de votre formation. Perspectives intéressantes ! Salaire mensuel : de 5 000 à 7 000 F environ.

Adressez vos candidatures à GLOBUS-TECHNIK MINTKEN, 4020 Linz, Bismarckstrasse 16, Autriche.

AUDITEURS
Cabinet d'audit français international

recherche

AUDITEURS possédant 2 à 3 ans d'expér.

Les postes sont à pourvoir en COTE-D'IVOIRE

Un séjour de 2 à 3 ans est à prévoir après un complément de formation de 12 à 18 mois.

G.D.V. Envoyer C.V. et prétentions à : 114, avenue Charles-De-Gaulle, 92522 NEUILLY/SEINE.

AFRIQUE FRANCOPHONE

Important groupe industriel et minier recherche pour l'une de ses unités, un

ingénieur gestion des ressources humaines

Sous l'autorité de la direction, il sera responsable de :
- la gestion prévisionnelle du personnel
- de la formation interne
- du recrutement.

Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé ayant le sens des négociations et quelques années d'expérience dans la conduite du personnel de chantier.
La rémunération, fonction du niveau des candidats, est assortie d'avantages substantiels (villa équipée, soins médicaux gratuits, 2 mois de congés annuels, etc...).

Lettre de candidature manuscrite, c.v. et photo seront adressés s/réf. 3082/M à AXIAL Publicité, 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

Cie Internationale d'Engineering

recherche son

DIRECTEUR du RECRUTEMENT

— Anglais courant ;
— Connaissance de l'Italien appréciée.

Ce poste conviendrait à un
INGÉNIEUR DE TRAVAUX PUBLICS
ayant l'expérience du recrutement du personnel pour des missions à l'étranger, ou à un
CONSULTANT
avec une expérience confirmée dans la recherche et la sélection de personnel Ingénieurs et Techniciens.

- Importante rémunération
- Lieu de travail : Genève
- Lieu de résidence : la région frontalière
- Très fréquents déplacements de courte durée.

Adresser C.V. détaillé sous référence DR 14 à



PROFILS

5 bis, rue Keppler
75116 PARIS

V.B. CONSTRUCTIONS

Un des plus importants constructeurs français de

maisons individuelles

5 Usines situées à :
Rouen, Lyon, Nîmes, Arras et Toul
1.000 collaborateurs
recherche

2 CADRES COMMERCIAUX SUPÉRIEURS

dépendant de la Direction Générale
pour les secteurs d'activités :

RHONE-ALPES (Lyon) :
450 maisons/an - Chiffre d'affaires 60 millions

PARIS NORMANDIE (Rouen)
900 maisons/an - Chiffre d'affaires 120 millions

Expérience indispensable dans secteur immobilier.

Savoir recruter, former et animer des équipes de vente (50 à 60 personnes)
— Avoir le sens du commandement ;
— Etre dynamique et ambitieux ;
— Avoir le sens de l'organisation ;
— Aimer les responsabilités.

SALAIRE : ne sera pas infér. à 130.000 F/an + frais + intéressement + prime d'objectifs. Véhicule de fonction.

Si vous estimez correspondre au profil demandé, adressez votre C.V. manuscrit + photo à :
M. J.-C. VALEZ - V.B. CONSTRUCTIONS
29, bd des Italiens, 75002 PARIS.

Ecole de Moniteurs-Educateurs
61500 SEES
recrute d'urgence :
1 Instructeur permanent homme conditions exigées : + 5 ans d'ancienneté éducat. spécialisé. Logt assuré. T. (16-33) 27-81-37. Embauche immédiate après présentation le 17-11-77 mat. à Sées.

SOCIETE CLIMATISATION CONDITIONNEMENT AIR
recherche

INGÉNIEUR
ou
TECHNICIEN
CHARGÉ D'AFFAIRES

Disposant de quelques années d'expérience, sa mission sera :
— Coordonner les études, l'approvisionnement des fournitures, le montage ;
— Etre responsable du budget et du planning ;
— Assurer les relations avec les clients.

Adresser C.V., photo et prétentions, sous le nº 7 M 154, à : Centre de psychologie appliquée, 104, RUE NEY. — 69006 LYON.

CLINIQUE MEDICOCHIRURGICALE
du Centre-Ouest cherche

DIRECTEUR

au-dessus de 35 ans

— Ayant expérience hôtelière ;
— Expérim. en gest. hospital. ;
— Particulièrement au fait des problèmes du personnel.

Ecrire avec C.V. nº 7942 « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE SPECIALISEE REFRIGERATION INDUSTRIELLE

Filiale puissant groupe international (études, conception, réalisation, montage, installations frigorifiques forte puissance pour toutes applications industrielles en France et à l'étranger).

recherche

INGÉNIEUR BUREAU D'ÉTUDES

FORMATION A. ET M. OU SIMILAIRE

— Normalisation et standardisation des matériels.
— Etudes techniques et technologiques diverses.
— Langue anglaise appréciée.

Ce poste comporte de réelles possibilités de promotion pour candidat de valeur.

Lieu de résidence : Grande ville universitaire de l'OUEST; le poste implique des déplacements occasionnels de courte durée en FRANCE et à l'ETRANGER.

Conditions à débattre selon expérience et qualifications.

Env. C.V. détaillé man., photo sous la réf. 681 à CAMPBELL B.P. 57, 75824 Paris Cedex 17, qui tr.

VILLE DE LAON
Plus de 30.000 habitants
chef-lieu de département
recherche :

Un ingénieur subdivisionnaire susceptible de prendre la direction des SERVICES TEHNIQUES dans 2 ans. Logement assuré à titre onéreux. Prime de technicité. Faire acte de candidature à M. le député-maire de Laon.

POUR BORDEAUX

CHEF DE SERVICE ADMINISTRATIF

ayant expérience demandé
Conviendrait à SUP. DE CO, Sciences ECO ou équivalent.
Ecrire G 5.440 Havas Bordeaux.

LA CHAMBRE DE METIERS de Seine-Maritime recherche deux candidats 25 ans minim. formation second. complétée en gestion et animation.

UN AGENT DE MAITRISE

pour former et informer les artisans à la gestion.
Expér. profes. rémun. 48.000 F

UN CADRE

chargé de l'aménagement du territoire. Expérience professionnelle exigée rémunérée 60.000 F.
C.V. 81, RUE THIERS, 76043 ROUEN CEDEX.

---

offres premier emploi



VOUS AVEZ MOINS DE 25 ANS.
VOUS ÊTES DIPLÔMÉ D'UNE ÉCOLE DE COMMERCE
VOUS CHERCHEZ UN PREMIER EMPLOI

Dans le cadre de son expansion (CA 73 : 90 M, CA 77 : 200 M).
JACQUET, leader sur le marché de la planification fine fraîche offre :

10 CARRIÈRES COMMERCIALES

Après un stage terrain de 8 mois (salaire fixe pendant le stage) qui débutera le 1er décembre 1977 destiné à vous intégrer dans l'entreprise, des postes vous seront offerts dans nos équipes de vente et de marketing (possibilités de carrière dans les filiales et à l'Étranger).

Si cette offre vous intéresse, et si vous possédez votre permis de conduire, écrivez avant le 15 novembre (CV + Photo) à JACQUET, 44, rue de Pontoise à BEZONS (95870) à l'intention de M. GALASSO.

VS AVEZ ENTRE 21 et 25 ans
Le Groupe Diffusion Mobilière
C.A. : 15 000 000 par mois
vous propose un

STAGE EXCEPTIONNEL

axé sur une formation financière et commerciale.
Après 6 mois,
garantie d'emploi au poste de
CONSEILLER EN GESTION DE PATRIMOINE
à PARIS ou en PROVINCE.
Ecrire à G.D.M.,
5, rue de Tilsitt, 75008 Paris.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES

296-15-01

Famille suisse (4 enfants) cherche JEUNE FILLE pour aider au ménage.
Offre avec photo,
Dr Bernard Küffer,
24 Bernastrasse, CH-3005 Berne.

Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne cherche pr seconder son professeur de pédagogie et de didactique :

COLLABORATEUR

de l'enseignem. et la rech. (psycholog. et pédagog.). Une maîtr. parfaite de la langue française ainsi que des connaiss. approf. en anglais et en allemand sont exigées. Le candidat doit avoir terminé ses étud. en psycholog. ou en pédagog. et posséder de l'expér. au niv. de l'enseignem. universit. Entrée en fonctions : été 1978. Faire offres avec pièces usuelles au : Service du personnel de l'EPFL, avenue de Cour 33, 1007 Lausanne/Suisse.

Offres d'emplois cadres : ingénieurs, techniciens pour l'Amérique latine (Venezuela, Argentine, Brésil, Colombie, etc.) dans revue spécialisée.
Doc. A.L.E. (E2).
B.P. 422-09 PARIS.

Société industrielle moyenne - 150 km de PARIS
C.A. 100 MF - 500 Personnes
recherche son

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

secondé par Chef Comptable.

Il portera principalement son effort sur le Contrôle de Gestion et l'Informatique.

Une bonne connaissance et expérience (8 à 10 ans) dans ces deux domaines est nécessaire.

La rémunération sera fonction de l'expérience et du potentiel du candidat.

Adresser C.V., photo et prétentions, Nº 7.948, LE MONDE Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

CIT Alcatel

Dans le cadre du développement de ses centraux téléphoniques pilotés par ordinateurs

CIT ALCATEL

DÉPARTEMENT COMMUTATION

VELIZY 78140
recherche pour

● *SES SERVICES ÉTUDES*

Ingénieur position II

Electronicien de formation, il apportera une expérience professionnelle de 1 à 4 ans acquise dans la conception et la réalisation d'équipements *de logique et dans le développement de tests de ces derniers par logiciel*. Il sera chargé d'une partie du traitement par logiciel de la sécurité de fonctionnement (réaction aux fautes) d'un gros système téléphonique. **Réf. IP**

Ingénieur logiciel position II

Formation grande école ou équivalent, possédant 2 à 4 ans d'expérience dans le développement de logiciel de gros systèmes. **Réf. IL**

Ingénieur débutant

Formation grande école ou équivalent, il sera intégré à une équipe chargée du développement d'un simulateur logiciel de central téléphonique électronique. **Réf. ID**

● *SON SERVICE FORMATION*

2 Ingénieurs confirmés

expérimentés en informatique temps réel et en micro programmation. **Réf. IS**

Connaissance du matériel X 4 ou IRIS 80 appréciée

Envoyer C.V., prétentions et photo (en rappelant la référence du poste choisi) à **CIT-ALCATEL**, Service du Recrutement, 10, rue Latécoère, 78140 VÉLIZY.

Moyenne entreprise papetière performante recherche, pour sa Direction Commerciale à Paris

responsable de l'administration du commercial

100.000

Il assure les relations avec :
- les clients pour les questions administratives - commerciales,
- l'usine pour l'exécution et le suivi des commandes en qualité - délais - quantités.

Ce poste de confiance intéresse un cadre de formation supérieure, âgé de 40 ans minimum.

Il connait bien le papier impression écriture et justifie d'une expérience directe de l'administration des ventes France et étranger (garanties SFAFC).

Adresser lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle sous réf. 730 M à notre Conseil

centor DEPARTEMENT EMPLOI

13 bis, rue Henri Monnier 75009 PARIS.

SOCIETE AMERICAINE
LEADER DANS SA BRANCHE

recherche
pour RUNGIS SILIC (près d'Orly)

UN (E) ANALYSTE
RESPONSABLE des PRIX

— pour préparation et contrôle des tarifs de vente France et exportation en multi-monnaies ;
— expérience de 2 ou 3 années dans le domaine de l'Analyse Financière avec orientation étude de marché souhaitable ;
— 25 ans minimum ;
— diplômé (e) Ecole de Commerce ;
— anglais parlé et écrit requis ;
— esprit d'analyse et de marketing indispensable.

Nous offrons :
— salaire selon expérience ;
— avantages sociaux, 13e mois ;
— horaires flexibles.

Prière envoyer C.V., photo et prétentions à : CORBIN S.A., 57, r. du Temple, 75004 Paris, qui tr.

SG2 Société Générale de Service et de Gestion
recrute

INGÉNIEURS-INFORMATICIENS

Avantages sociaux

Écrire avec C.V., prétentions et disponibilité sous référence P.H.T. 10/77

SG2 12, avenue Vion Whitcomb 75016 PARIS

blou

Giratev

Groupement informatique des organismes de RADIO et de TELEVISION (Ex. ORTF), équipé d'un IBM 370/158 sous OS/VS1 recherche plusieurs

INFORMATICIENS DE GESTION

programmeurs
● DUT informatique ou équivalent,
● pratiquant le COBOL ANS. (Réf. P-811-M)

analystes
● ingénieur ou équivalent,
● maîtrise, DEA ou licence,
● pour la conception - réalisation d'applications, éventuellement comme Chefs de Projets. (Réf. A-1011-M)

Tous ces postes exigent d'être libérés des obligations militaires et demandent un début d'expérience professionnelle.

Les connaissances techniques suivantes seront autant d'atouts supplémentaires : ● IBM 360/370 ● OS ● PL 1 ● Télétraitement ● IMS ● mini-ordinateur.
Adresser C.V., prétentions, photo, date de disponibilité, sous référence correspondante à M. HUOT.

answare SELECTION
135, rue de la Pompe - 75016 Paris

PARIS et PROVINCE

Société de Services et de Conseils en informatique en expansion constante (40 % l'an) recherche pour structurer et mieux maîtriser son développement, un

DIRECTEUR COMMERCIAL

et, pour seconder celui-ci, des

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

et des

INGÉNIEURS D'AFFAIRES

Le service production recherché également son

DIRECTEUR DE PRODUCTION

ainsi que des

INGÉNIEURS SYSTÈME
ANALYSTES
PROGRAMMEURS

Tous ces postes sont destinés à des hommes de forte personnalité, de formation supérieure et prêts à se battre pour réussir.

Il sera répondu à toutes les candidatures manuscrites accompagnées d'une photo adressées à No 35.620. CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.
Nous garantissons la plus absolue discrétion.

Société Biens d'Équipement
1.000 pers., leader dans son marché

BANLIEUE NORD

recherche

JEUNE DIPLOMÉ (ÉE)
DUT option Finance Comptabilité

ou équivalent

pour renforcer l'équipe **Contrôle de Gestion**

— Exploitation des Comptabilités analytiques (coûts standards) ;
— Amélioration des procédures ;
— Suivi du contrôle de gestion.

Envoyer C.V. et prétentions no 35.638, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

Une des plus importantes banques privées

recherche pour
PARIS et REGION PARISIENNE

2 COMMERCIAUX DE BON NIVEAU

AYANT :
— un niveau d'études secondaires ;
— une expérience bancaire réussie dans la recherche et le conseil aux particuliers.

POUR :
— promouvoir clientèle privée de standing.

NOUS PROPOSONS :
— un niveau de départ classe III ;
— un poste d'avenir lié à une réussite commerciale.

NOMBREUX AVANTAGES SOCIAUX
SECURITE D'EMPLOI

Adresser lettre manuscrite + C.V. à No 3357 PUBLICITES REUNIES
112, boul. Voltaire 75011 Paris, qui transmettra.

C.N.E.T.

recrute sur plusieurs mois

INGÉNIEURS HAUT-NIVEAU

Diplômés : X - ENST - SUPELEC SUPAERO - ECP

Dégagés OM pour participer aux activités d'études et de recherche sur systèmes et réseaux de télécommunications.
Postes à Pourvoir :
A) Plusieurs postes :
Études développement et validation de nouveaux systèmes électroniques.
B) Plusieurs postes :
Études trafic et optimisation des réseaux.
C) Études avancées de logiciel temps réel.
Adresser candidature avec CV détaillé, domaine d'activité choisi (postes A, B, C) photo et si possible numéro de téléphone et prétentions à C.N.E.T. - Groupement Réseaux et Centre de Commutations - 38, rue du Général Leclerc - 92131 Issy-les-Moulineaux
pour renseignements complémentaires téléphoner au 645-48-94



RECHERCHE

GESTION

RESPONSABLE D'AGENCE

(Centrale, Mines, Arts et Métiers)
pour assurer la promotion et le suivi de ses activités dans des secteurs industriels sur la région parisienne.

Adresser curriculum vitae et références d'actions commerciales à P. LUCAS sous la référence G 84, CAP - SOGETI - Gestion
20, rue Leriche. — 75015 PARIS

Société NATIONALE -
Siège Paris - Bâtiment T.P.
Filiale groupe 1er ordre

P.D.G. cherche son

adjoint

PROFIL :
• Ingénieur Grandes Ecoles
• *Entre 5 et 10 ans d'expérience Bâtiment* indispensable.
• Réuni les qualités de technicien et le sens de la Gestion
• *S'intéresse à l'évolution du Bâtiment* et des techniques nouvelles.
• Travailleur acharné
• Aisance dans les relations humaines.

Il assurera la :
Direction Technique de la Société et secondera le P.D.G.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions s/réf 6889 à : P.LICHAU S.A. - B.P. 220 - 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

PARIS-PROVINCE 150.000

SOCIÉTÉ TRANSFORMATION MATIÈRES PLASTIQUES PRODUITS INDUSTRIELS

recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

30 ans minimum
Chargé, sous l'autorité du Directeur Général, d'organiser, d'orienter et d'animer le réseau de vente existant.
Maîtrise de l'anglais.

Candidature à no 7.947, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).



CAM
Filiale informatique
d'un des plus puissants groupes financiers.
recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

(ou équivalent)

DÉBUTANTS ou avec quelques années d'expérience pour participer à la réalisation d'importants projets informatiques dans le secteur bancaire.

Les dossiers de candidature (C.V., photo et prétentions) sont à adresser à M. Robert ENSCH - Service du Personnel
113, rue Jean Marin Naudin - 92220 BAGNEUX

Importante Entreprise d'Assurances
branche **Vie**
recherche

CHARGÉS D'ÉTUDES

pour son service ACTUARIAT

Formation :
D.E.A. ou Maîtrise de Maths-Stat., I.S.F.A. ou équivalent.

Expérience :
Deux années minimum dans un bureau d'études ou dans un service de gestion Vie.
— Postes à pourvoir à Paris —

Envoyer lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions sous réf. 9.394 à AXIAL PUBLICITE, 91, Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris, qui trans.

Ce que personne n'ose dire
tant le conditionnement se révèle efficace

● que la position de l'employeur potentiel est au moins aussi préoccupante que celle du demandeur d'emploi.
● qu'on ne peut durablement traîner comme une maladie honteuse la recherche légitime d'une bonne adéquation entre le profil de l'emploi et le profil du postulant.
● qu'il n'existe pas de solution-miracle : à des avantages confortables correspondent nécessairement des contraintes dures.

Ce que nous osons dire...

● que nous vendons des produits financiers (investissements et épargne longue indexés) dans un segment de clientèle d'approche difficile.
● que les contraintes irréductiblement inhérentes à notre activité sont **DURES** :

- **MATÉRIELLES** : la rémunération est fonction de l'efficacité. Les horaires sont ceux de l'homme public ; imposés par le marché.
- **PSYCHOLOGIQUES** : un certain effacement de la vie personnelle devant la vie publique.
- **INTELLECTUELLES** : sens aigu et instinctif de la synthèse et de la transcendance.
- **PHILOSOPHIQUES** : nous prônons la disparité dans un monde entièrement conditionné par le nivellement.
- **CARACTÉRIELLES** : une priorité absolue est donnée à la puissance de travail, à l'énergie, au "combat de près".

Ce que nous reconnaissons

● que les avantages matériels, prospectifs, psychologiques et "ambiants" sont largement à la mesure des contraintes imposées.
● que la qualité de la vie est notre affaire et qu'il fait toujours bon vivre avec nous.

Cela vaut la peine de nous contacter si vous avez 21 ans au moins et un bon niveau de formation générale.

1re lettre manuscrite à PUBLI-BANS, réf. BE 1190 13, rue Marivaux, 75002 PARIS, qui transmettra (Merci de bien vouloir rappeler la référence)

(Il va sans dire que cette annonce n'engendrera pas un courrier volumineux. Nous savons pourquoi et nous l'avons voulu ainsi)

Pour son Service
Médecine du Travail
IMPORTANTE SOCIÉTÉ *recherche*

MANIPULATEUR EN ÉLECTRO-RADIOLOGIE

La candidat doit posséder son permis de conduire Poids Lourds et prévoir de courts déplacements en province.

Adresser C.V., photo et prétentions à No 35.649, CONTESSE P., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01.



recherche

Délégués médicaux
EXCLUSIFS

POUR SECTEURS SUIVANTS :
— LOIRE ATLANTIQUE
— NORD partiel
— OISE + SEINE MARITIME partiel
— PAS-de-CALAIS partiel + SOMME
— SEINE SAINT-DENIS partiel

ITINERANTS

FONCTIONS :
• responsabilité de l'information auprès du Corps Médical.

AVANTAGES :
• *plan de perfectionnement permanent,*
• rémunération en rapport avec le poste.

CONDITIONS :
• niveau d'études supérieures, excellente présentation,
• résidence sur le secteur,
• voiture personnelle.

STAGE DE FORMATION A COMPTER DU 28 NOVEMBRE 1977.

Adresser C.V. manuscrit, photo et numéro de *téléphone à* : Service Commercial
LABORATOIRES PFIZER
86, rue de Paris BP no 60-91400 ORSAY

CONSTRUCTEUR
MAISONS INDIVIDUELLES
recherche

DEUX RESPONSABLES DES VENTES

Région Ile-de-France
— Animation et formation d'une équipe ;
— Gestion administrative des contrats ;
— Rémunération avec fort intéressement ;
— Grande expérience commerciale souhaitée dans la branche.

Ecrire avec C.V. et photo :
MAISONS ABONNEL, 18, rue Auber, 75009 Paris.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	60,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLO'S	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi   offres d'emploi

POUR SON
DÉPARTEMENT ÉTRANGER
IMPORTANTE BANQUE PRIVEE (8e)
recherche un
CADRE (CL. V)
pour exercer, en position d'Adjoint, la responsabilité de l'administration et de la comptabilisation de l'ensemble de ses opérations avec l'étranger (opérations commerciales, de trésorerie et sur titres).

Une expérience effective de plusieurs années est exigée

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions sous la référence 2.902 à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès. — 92807 PUTEAUX, qui transmettra.

SOCIETE IMPORTATION A MONTREUIL
effectif 100 personnes
recrute son
CHEF COMPTABLE
niveau D.E.C.S.

Salaire annuel 90.000 F
Il assurera, sous l'autorité du Directeur Administratif et Financier :
— La responsabilité des comptes d'exploitation mensuels,
— La gestion de la trésorerie courante.
Bonnes connaissances en fiscalité et informatique souhaitées.

Adresser C.V. et photo sous nº 16694 B à BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra.

Le centre de recherches Rhône-Poulenc Industries à Aubervilliers recherche
BTS Matières plastiques
DUT Mesures physiques
DUT Chimie
pour stage pratique en entreprise pouvant déboucher sur engagement définitif.
Age : moins de 25 ans.
Envoyer lettre manuscrite, photo et C.V. au 12, rue des Gardinoux, 93308 AUBERVILLIERS, avant le 21 novembre dernier délai.

EU SELEC
pour importante engineering pétrole recrute
10 CADRES ET EMPLOYES
POST-CONTROL
pour suivi budget, gestion et comptabilité commerciale. Diplômes Ecole supérieure de commerce indispensables, bilingue anglais.
Ces postes sont à pourvoir immédiatement.
63, av. F.-Roosevelt, PARIS-8e. 225-61-10 — 256-37-20. Demander M. DERAI, chargé du recrutement.

Directeur société de vente
EMBALLAGES SOUPLES INDUSTRIELS
région parisienne recherche
RESPONSABLE COMMERCIAL
minimum 30 ans, apte à prise en charge efficace de développements commerciaux. Effectif réduit et ambiance favorisent action personnelle.
Prière adres. lettre man., C.V., photos et prétent. ss réf. 9.393, à Axial Pub., 91, fbg St-Honoré, 75008 PARIS, qui transmettra.

SOCIÉTÉ METALLURGIQUE en expansion recherche
RESPONSABLE ADMINISTR. ET FINANCIER
pour banlieue Ouest de Paris. Le candidat devra faire preuve de dynamisme et d'esprit d'initiatives.
Niveau D.E.C.S. ayant occupé un poste similaire en moyenne entreprise pendant cinq ans. Rémunération 80.000 F par an. Tél. pour r.-vs 062-99-63 ou env. C.V. à ROMANAZZI France, 20, rue des Frères-Lumière, Z.I., 78190 TRAPPES.

Société de Construction recherche
V.R.P. MAISONS INDIVIDUELLES
Tél. 584-00-24

Société de services PARIS ch.
JNE PROGRAMMEUR
— Niveau IUT, débutant ou un an d'expérience,
— Connaissant si possible Basic · Focal Fortran.
pour programmation de terminaux intelligents et mini-ordinateurs s'intégrant dans réseaux télé-informatiques. Réelles possibilit. de promotion. Envoyer C.V., photo et prétent. ss réf. 6.892 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Société ES FORMATION recherche
PROFESSEUR
FRANÇAIS · ANGLAIS
Tél. 686-93-86, 14 h à 18 h 15.

EUROPEENNE DE SELECTION
pour importante engineering pétrole recrute
8 INGÉNIEURS
de planning, connaissant programme Per · Cost, expérience réalisations industrielles, diplômés d'une Ecole d'ingénieur, bilingues anglais.
Ces postes sont à pourvoir immédiatement.
63, av. F.-Roosevelt, PARIS-8e. Téléph. 225-61-10 · 256-37-20. Demander M. SERAY, chargé du recrutement.

REVUE MENSUELLE destinée aux Ingénieurs et Techniciens, recherche
UN JOURNALISTE
pr reportages ds les entreprises sur les problèmes techniques et d'organisation du travail.
— 4.500 F brut X 13 mois.
Env. C.V. et lettre candidature, nº T 714.373 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

ENTREPRISE BATIMENT 75016 PARIS, RECH. POUR REGION MONTLHERY
COMPTABLE 2e échelon
pour comptabilité anglo-saxonne. Anglais indispensable. Env. curr. vitae, à Ste NORD-FRANCE, 21, av. Victor-Hugo, Paris 16e.

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour son Département informatique
JEUNE TITULAIRE
MAITRISE INFORMATIQUE
Ecrire avec C.V. et prétent. à nº 2.844, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

SOCIETE D'ENGINEERING PUTEAUX, recherche :
PROFESSEUR ESPAGNOL
3 heures par semaine. Adresser C.V. détaillé et prétention sous nº 35.513, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Ste électroniq. en pleine expans. recherche
Ingénieurs technico-commerciaux dynamiques, mesure logique et analogique, promotion rapide assurée pour éléments de valeur. Téléph. pour R.-V. : 668-10-59.

URGENT. Société de nettoyage industriel recherche
INSPECTEUR
2e ECHELON
secteur 91. Ser. référ. exigées. Tél. pour Rend.-vous 928-99-19.

Ecole TECHNIQUE Paris, rech. pour enseignement mi-temps
PROFESSEUR HOMME
licence ou maîtrise SCIENCES ECO - Tél. : 222-83-60.

IMPORTATEUR Produits CHIMIQUES INDUSTRIELS Quartier Opéra, recherche
CADRE TECHNICO-CCIAL
min. 5 ans expér. pour vente ligne de spécialités à échelon national. Anglais indispensable, autre langue étrang. souhaitée et bonne formation chimie. Ecr. avec C.V. à J.-C. Poulain, 57, quai de Seine, 75019 Paris, qui transmettra.

Important Groupe National banlieue Ouest (RER), rech. pour participer à la mise en place de son réseau de trente mini-ordinateurs
2 ANALYSTES-PROGRAMMEURS
2 à 3 ans expér., connaissance des mini-ordinateurs exigée. Env. C.V. détaillé et prétent. sous nº 18.308 B à BLEU, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes

---

Cabinet Expertise Comptable Austerlitz, recherche
UN EXPERT COMPTABLE
STAGIAIRE DECS ou équival. Tél. pour R.-vous : 337-62-64.

COMPAGNIE D'ASSURANCES recherche
RÉDACTEUR
Niveau A.M., risques divers entreprises. Connaissance risques spéciaux souhaitée, pour emploi stable.
Se présenter : 62, rue de Richelieu, PARIS (2e).

Société Editions Publicitaires recherche
TECHNICIEN (NE) DE FABRICATION
ayant expérience clients directs et agences. Poste à pourvoir immédiatement.
Envoyer C.V. détaillé, prétent. à AURPRINT 3, rue Bridaine 75017 Paris.

COLLABORATEUR gd stdg pr contact haut niveau. Poss. partiel Tél. : 233-15-10 heures bur.

Cherche 3 personnes de caractère aimant responsabilités et contacts humains. Salaire moyen 4 000 F. Tél : 296-05-52.

Cherche femme sérieuse pour faire ménage, plus garder enfant (4 ans) de 16 h. 30 à 19 h. 30 — quatre fois par semaine — Tél. : 543-47-20 à partir de 20 h.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche
pour mission à l'étranger
1 INGÉNIEUR
Forage production
Minimum 5 ans d'expérience pour diriger des cours d'école de formation.
Villa ou appartement meublé fourni par la Société.
2 INGÉNIEURS ou TECHNIC. SUPÉRIEURS
Forage production
WIRE LINE et WORK OVER
Minimum 5 ans d'expérience
6 semaines de travail
2 semaines de récupération.
S'adresser ou écrire avec C.V. à :
PRESTA-FRANCE
76, allées Jean-Jaurès
31000 TOULOUSE.

INSTRUMENTS S.A.
Division ADAMEL LHOMARGY
15, avenue Jean-Jaurès
94200 IVRY
recherche
INGÉNIEUR
Formation électronique
Quelques années d'expérience méthodes (référ IM).
Adr. C.V., photo et prétentions.

représent. offre

FONDERIE ALUMINIUM COQUILLE EN EXPANSION dans région Rhône-Alpes rech. pour région parisienne
REPRÉSENTANT V.R.P. ACTIF ET AMBITIEUX
très introduit en prod. fonderie.
Ecrire avec C.V. au nº 7.934, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

AGENCE HAVAS
recherche
8 REPRÉSENTANTS (ES)
d'expérience pour support officiel - économ. parrainé.
Secteurs d'activité : régions TOURS et ORLEANS. Commissions importantes.
Ecrire avec C.V. et photo à : M. MONNOT, HAVAS-REGIONS 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

travail à domicile

Demande

Secrétaire cherche travail en frappes et traduction anglais. Téléphone : 873-79-72.

J. F. frappe vos manuscrits, cassettes, sur IBM sphères, rapide. Prix modérés. Tél. : 926-95.00.

secrétaires

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICES
PARIS-EST
recrute pour sa
DIRECTION DU PERSONNEL
SECRÉTAIRE
BONNE STÉNODACTYLO
B.T.S.S. ou NIVEAU

- Habituée aux contacts à tous les échelons de la hiérarchie ;
- Excellente présentation ;
- Initiative, efficacité, méthode ;
- Expérience de quelques années dans une Direction du Personnel ;
- Anglais apprécié.

— Périphérique, métro, parking ;
— Semaine 40 h en 5 jours, horaires variables ;
— Restaurant d'entreprise.

Ecr. avec C.V., photo et prétentions sous Nº 3.024 à
SPERAR PUBLICITE
12, rue Jean - Jaurès
92807 Puteaux qui transm.

TEKTRONIX
recherche
SECRÉTAIRE
QUALIFIEE
pour Service du Personnel
Formation de niveau bac ou supérieure.
Bonnes connaissances gestion du personnel et comptable.
Anglais souhaité.
Adresser C.V., photo et prétentions à TEKTRONIX, Service du Personnel, Boîte Postale 13, 91401 ORSAY.

SECRETAIRE STENODACTYLO 1re bonne expér. classem., not. comptabil. Adress. C.V. à DAG, 65, rue de Rivoli, Paris-1er, q. t.

Sténodactylos
SOCIETE MECANIQUE DE HAUTE PRECISION recherche
STÉNODACTYLO-CORRESPONDANCIÈRE TRILINGUE
pour SERVICE COMMERCIAL
Langue maternelle allemande indispensable.
Bonne pratique écrite, parlée français, anglais.
Expérience souhaitée dans poste similaire.
Adres. C.V. et prét. à S.N.F.A. 23, bd de Brandebourg, 94-IVRY.

capitaux ou proposit. comm.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE ACHÈTE OU NÉGOCIE CRÉANCES IMPORTANTES
FRANÇAISES A L'ETRANGER
Ecrire sous nº 73.383 à :
J.R.P. 39, rue de l'Arcade Paris-8e qui transmettra

automobiles

MERCEDES
Exposition. Essais, ventes.
Crédit-leasing.
Pièces détachées.
Mécanique,
carrosserie.

SFAM-France
Concessionnaire.
23, bd de Courcelles
Paris 75008
Tél. 292 02 50

vente
– de 5 C.V.
Coll. Citr. vd LN 6 mois, 4.000 km., rge sol., lunette arr. chauf. Ecr. nº 6.602, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

divers
UNE **MERCEDES-BENZ** S'ACHETE A **EURO GARAGE** 73/77 Av A. BRIAND MONTROUGE 735.52.20

104 - 304 - 504 - 604
modèles 77, p roulé, garantie. Auto-Paris XVe Tél. : 533-69-95, 63, r Desnouettes Paris (15e)

caravanes
A vendre CARAVANE DIGUE 4 pl., juin 1977, pas roulé. Frigo, cab. toil. Créd. pos. par organ. Px 15.500. 735-64-68, après 18 h.

demandes d'emploi   demandes d'emploi

Base **STRASBOURG**
Cadre commercial sup. 43 ans, tril. (+alsacien), format. et exp. marketing, gestion, vente, social, 17 ans activité industrie connexe auto et service, cherche
DIR REGIONALE ou P.M.E
Ecr. nº 1126/1 Havas Strasbourg

CONSEIL FORMATION, 15 ans expér., format., animat., toutes propositions. 331-49-33, apr.-midi

---

26 ans, licencié en droit, certificat Sc. Po, étudierait toute proposition cabinet avocat, huissier, banque, etc. Ecrire P. J., 50, rue Rossini, 06000 NICE.

Jeune femme cherche place stable opératrice perfo 3742, 029, début. Ecr. Mme Thimon, 16, r Bizet, 91240 St-Michel-sur-Orge

---

BIOLOGISTE J. F. 25 ans, thèse 3e cycle biologie-biochimie stage 3 ans labo, libre imméd., examinerait avec attention toutes propositions d'emploi. Ecrire nº T 949 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

URGENT
Homme 31 ans grande expérience dans la gestion administrative et financière recherche SITUATION CADRE. Téléph. (37) 21-53-57.

ÉNERGIE SOLAIRE
Doct. 3e cycle, 29 a., spéc. héliotechn. et chim. min., 2 a. expér. en labo, dynam. et motivé, rech. un emploi de resp. Ecrire J.-M. Castillo, Four solaire d'Odeillo, B. P. 5, 66120 FONT-ROMEU.

CHEF DE STUDIO
47 ans · Expér. presse édition recherche journal ou édition secteur Paris · Rouen Libre de suite
Ecr. nº 1.904 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

J.F. 18 ans Sérieuse STENODACT. CORRESPONDANCIERE TELEXISTE ch. place
Ecr. nº 6.604 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

INGENIEUR GENIE CIVIL DOCTEUR ECON REGIONALE 28 a. Exp. Planif. Transports Fce et Antilles (ONU). Bil. fr.-angl, ch. poste Fce ou étrang. Ecr. Doizon, 3, rue du Parana, 44800 Saint-Herblain.

Sec. direction bil. franç./anglais, bon. notions allem., 27 ans, 5 a. exp., libre imm., ch. poste Secr./Assist, 56.000 F par an. Ecr. nº 1.897 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

REPASSEUSE DE METIER
Linge, vêtements petite couture Tél. : 292-06-08 après 19 h.

J.F. 22 ans, diplômée Sc. Po. 2e année gemmologie, stages ds la presse, ch. 1er emploi dans journal. ou secrtariat rédaction. Ecrire Mlle Menoes da Costa, 14 rue BLEUE, 75009 PARIS.

J. H. dégagé O.M. Bac F3, CHERCHE PLACE STABLE. Ecr. nº 6.605 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

TECHNICO-COMMERCIAL
Très bon vendeur, 50 ans, spécialisé dans prospection entreprises bâtiment, matériel second-œuvre, cherche emploi similaire. Ecrire sous le nº 6.898 à : P LICHAU S.A., B. P 220, 75063 Paris. Cédex 02. qui tr.

ING. **DIRECTEUR TRAVAUX**
GESTION TECHNIQUE. ADMINISTRATIVE FINANCIERE
(Tous corps d'état)
Nombreuses réalisations usines clé en main France-Etranger, pétrole, chimie, engrais, unités, divers. Libre à court terme pour
— Estimation, gestion, organisation, suivi de travaux chez engineering, multinationale, entreprise générale, Paris ou
— responsab. sur site Algérie (Oranie) ou Europe
Ecrire Nº 7.931, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e).

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE TECHNICO - COMMERCIAL. — 35 ans ESIEE - IEM + CNAM (Economie gestion) Allemand - Anglais - Espagnol. Expérience : vente produits industriels animation commerciale - Lancement nouveaux produits - Bien introduit auprès clientèle industrielle.
RECHERCHE : poste Direction ventes ou marketing industriel éventuellement axé sur exportation. (Section B.)
INFORMATEUR REDACTEUR JURIDIQUE. — 30 ans. - Maîtrise en droit des Affaires - Expérience : Analyse de crédit rédaction de contrats - Droit immobilier - Loyers - Réglementation prix.
RECHERCHE poste responsabilité Paris ou Province. (Section B.)
DIRECTEUR COMMERCIAL. — 32 ans - Formation supérieure Journaliste économique - Plus de 5 ans expérience recrutement - Formation - Animation réseau de vente marketing-publicité.
RECHERCHE : poste à responsabilité (Section A.)
F. 40 ans - Format. sup. - 20 ans d'expérience responsabilités achats et ventes (produits textiles et grande consommation) - Gestion et Direction Magasin ttes surfaces - relat. fournisseurs et détaillants - Comm. marketing.
RECHERCHE : poste stable à responsabilités. (Section C.)

ANPE
s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

O.M.I. 30 ans, MECA-ELECT. 10 a. exp., ch. place chef entretien France/étrang. Lib. immed. Ecr. 136.752 HAVAS Biarritz

---

INGENIEUR ELECTROMECANICIEN
46 ans - formation A.M. possédant plusieurs années d'expérience en qualité de CHEF DE LABORATOIRE de la Société MOULINEX RECHERCHE POSTE
CHEF LABO ELECTROMECANIQUE ou ELECTRONIQUE
Adr. propositions ss réf. 3663 SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès 92807 PUTEAUX, qui transm.

ARCHITECTE
35 ANS
ayant exper. à ts les niveaux de la vie profess., étud. ttes propo. posit. trav. en rég. Paris. Ecr. nº T 00.991 M. REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

---

DIRECTEUR COMMERCIAL 44 ans, ayant occupé poste conducteur de travaux et chef métreur vérificateur exp. B.E.T., architecte et entreprise ; rech. situation Paris ou rég. Libre de suite Ecr. nº T 00955 M R.-Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

J.F., 29 a., BTSS, 5 ans exp. cherche poste
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
bilingue anglais, sténodactylo (anglais) commerc. et littéraire. Ecr. à 6.603, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

DIRECTEUR TECHNIQUE
35 a., 7 a. exp. rech. création produits cosmétiques hygiène ch. situation similaire ou conseiller technique rég. parisienne Ecr. à 78.037 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e

---

DIRECTEUR MARKETING
37 ans, diplômé grande école commerciale. 3 ans expérience produits grande consommation 9 ans au sein des plus grands groupes de formation immobilière, parfaite aisance dans les contacts à tous niveaux, dynamique et innovateur, parlant anglais et espagnol, immédiatement opérationnel, seul ou avec son équipe, étudie toutes propositions de collaboration. — Ecrire SAP P2, 94, boulevard de Charonne, 75020 Paris, ss réf 77-

---

Jeune Sup. de commerce, option finances, anglais, allemand, ch. situation domaine financier ou bancaire. Ecr. HAVAS Contact 156, bd Haussmann, 75008 Paris Nº 68 643.

Homme 27 a., célibataire, école supér. de commerce de Paris, 21 m. d'exportation, plus 8 mois d'étud. techniq. sur l'exportation angl. très bien, allem. très bien et arabe et espagnol notions recherche « VENTE EXPORT » poste fixe, toutefois possibilité intérims, missions.
HUTIN, 2, rue de l'Abreuvoir 92110 CLICHY. ou message à Tél. : 506-56-…

Cadre ccial, 34 a., plus. années expér. vente, cherche poste chef des ventes, direct. commerciale Etudierait toutes propositions Ecr. nº 78.025 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

cours et leçons

MATH. Rattrapage par Professeur expérimenté Tél. 278-77-71

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI
Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'action détaillés.
- Réussir entretiens, interviews
- Les bonnes réponses aux tests
- Emplois les plus demandés
- Vos droits, lois et accords

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay

animaux

Particulier céderait à un prix raisonnable CHIOTS épagneuls bleu de Picardie (3 mois 1/2) pedigrees tatoués, vaccinés. — M. CABOCHE, Grande-Rue, 95470 FOSSES. Téléph. 471-42-81

L'immobilier

locations non meublées Offre

Paris
ETOILE 4 p. Gd confl. Balcon. 5e étage avec ascens. Tél. 754-14-25

Région parisienne
ASNIÈRES (sur Seine)
Propr. loue direct. 2 p., cuis., bns, tt conft, dans imm. rénové Téléph. 903-71-34.

Métro MARCEL-SEMBAT
Récent gd living + 1 chambre, tt cft. Tél., 1 200 F + charges Jeudi 14 h. 30 à 15 h. rue de Solferino nº 26 bis, Boulogne.

A louer EPINAY-S.-SEINE (93) appt 3 p. cuis., s. de bns, w.-c., balcon, cave, parking, 1 300 F charges comprises. T. 822-25-39.

locations non meublées Demande

Région parisienne
Pr Société européenne cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. T. : 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris
SEMAINE - QUINZAINE OU MOIS - MACSON
Loue du STUDIO au 5 PIECES, standing, 43, rue Saint-Charles, 75015 PARIS. Téléph. 577-54-04

locations meublées Demande

Paris
Ch. à Paris 2 p. c., 600 F maxi. Ag. s'abst. T. 700-68-52, ap. 19 h.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. La Michodière, Mo Opéra Frais abonnem. 310 F. 266-52-04.

immeubles

FG SAINT-ANTOINE
Imm. 5 étages, 1.110 m2, commercial et habit., 870 m2, libre.

CHARLOT - BD DU TEMPLE
2 beaux immeubles : 2.100 m2 en totalité 29 LOCATAIRES. JOUBERT et ANDRE. 266-67-06.

hôtels-partic.

VERSAILLES Sur avenue des Etats-Unis
Bel hôtel part. 1900 à la Mansart, 300 m2 habit. en 10 pces. S/terrain de 410 m2. A saisir. 522-01-74

fonds de commerce

Pour vendre commerce utilisez l'impact LIIP des structures de (contrôle officiellement)
Pour tous renseignements : 293-50-00 et 836-97-60

ST-FRANCOIS-XAVIER
Boutiq 35 m2, fac 6 m. + appt 2 Pces, cft, ts comm., pit. loy. Cess. bail à débattre. 705-39-10.

SAINT-MAUR, GARE VENDS SPLENDIDE MAGASIN tout commerce. Tél. 883-51-06.

locaux commerciaux

DIRECT PPTAIRE
LOCAL 450 m2
BOULOGNE-BILLANCOURT près périphérique
pour dépôt ou atelier (travail bruyant autorisé)
2 lignes téléphone, monte charg., force 220 et 380 triphas., 60 A. Accès petits camions.
Sur place ce jour de 10 à 18 h., 10, rue Maitre-Jacques, BOULOGNE-BILLANCOURT.
Tél. : 603-91-38 et 969-68-67. A partir 10 novembre, 969-68-67.

appartem. achat

DISPOSE PAIEMENT COMPTANT CHEZ NOTAIRE, achète urgent STUDIO PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. 873-23-…

URGENT RECHERCHE 4 à … pièces, tout confort, 16e, 8e, rive gauche, Neuilly. MICHEL & REYL, 265 - 98 - …

appartements occupés

12e Prox. BOIS VINCENNES Bel imm. 1883 p. de … Pptaire vd PETITS 2 PIECES wc, cuis. Loués à pers. âgées Prix moyen 1.900 F le m2 Excell. plac. différé. - 325-…

bureaux

ECOLE MILITAIRE 705-39-10
40 m2 r.-de-ch. sans pas-de-porte, bail 3-6-9, 2.300 F ch. comprises.

DOMICILIATION. TEL SECR. **TELEX** Frais 100 F par mois APEPAL - 228-56-50

SOLFÉRINO
4 A 10 PIECES - 5 LIGNES grand standing, possib. meublé. Téléphone : 551-32-07.

PALAIS-ROYAL
2, 4 ou 6 beaux burx X 20 m2, meublés ou non. Tél. Possibil. sal. conférences. Bel emplacem. SOUS-LOCATION 1 an minim. Téléph. 260-37-17, poste 33

1 A 20 BUREAUX, ts quartiers. Locations sans pas-de-porte. AGENCE MAILLOT. 293-45-55.

EPINAY, à 10 minutes gare du Nord, à louer ensemble de 4 immeubles. 18.000 m2 disponibles. Lots à partir de 50 m2, archives, parking, restaurant, téléphone. Prix 250 F le m2 hors taxe/an. BOURDAIS BUREAUMATIQUE. 227 - 11 - 89.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

Le Monde

économie

ÉNERGIE

En France, la création du conseil d'information électronucléaire pourrait relancer le début sur le programme nucléaire

Le conseil des ministres de ce mercredi 9 novembre devait adopter le décret créant un conseil d'information électronucléaire (« le Monde » du 6 octobre).

L'idée de cet organisme avait été lancée par M. Valéry Giscard d'Estaing le 23 août dernier, à Vallouise (Hautes-Alpes). Ce conseil sera chargé de rassembler toutes les pièces du « dossier » nucléaire, de commander s'il le juge nécessaire des études complémentaires et d'apporter au public les réponses aux *questions techniques, écologiques et économiques* qu'il se pose sur l'énergie électronucléaire.

Composé d'experts de l'environnement et d'écologistes, ce conseil était attendu avec intérêt par *tous ceux qui, ingénieurs* de l'E.D.F. *ou* écologistes, s'efforcent depuis des années d'informer les Français sur les avantages et les dangers du programme électronucléaire. Mais il ne semble pas que les uns *ou les autres aient été consultés. Les fonctionnaires* du ministère de la culture et de l'environnement et ceux du ministère de l'industrie qui ont préparé le décret ont travaillé avec une particulière discrétion.

C'est pourquoi un certain scepticisme prévaut chez les opposants du nucléaire. Ils font remarquer que par deux fois déjà, en 1975, on avait promis de « tout dire » aux Français. Mais le Livre blanc qui avait été préparé par la délégation à l'information est resté dans les tiroirs, et le haut comité de l'environnement, qui devait *« étudier les précautions à prendre concernant l'énergie nucléaire »*, n'en a rien fait. Ils font observer encore que « sur le terrain » tout se passe comme si le gouvernement était décidé à réaliser son programme contre vents et marées, autorisant même l'E.D.F. à *commencer* les travaux (*comme* à Cruas-Meysse, en Ardèche), alors que le Conseil d'Etat ne s'est pas prononcé *sur leur* utilité publique.

La *volonté* d'ouvrir les dossiers vient cette fois directement de l'Elysée, mais elle a eu du mal à s'imposer. Plusieurs membres du gouvernement n'y étaient guère favorables, et, jusqu'au dernier moment, on a redouté qu'ils ne persuadent le président de renoncer à la mentionner dans *son discours de Vallouise. Ensuite*, la mise au point du conseil ne s'est pas faite sans tiraillements. Les services de l'industrie, ceux de l'environnement et Matignon ne parvenaient pas à se mettre *d'accord sur le degré de « pouvoirs »* qu'on accorderait au nouvel organisme.

Lors de la préparation du budget de l'environnement, M. René Rieubon (P.C.), rapporteur de ce budget au nom de la commission des finances, avait demandé au ministère de M. d'Ornano quels *étaient les incidences écologiques* du programme électronucléaire. Réponse : *« Nous ne sommes pas compétents pour répondre à cette question. »* La commission avait protesté contre cette *« réticence incompréhensible »* et fait remarquer : *« Le renouvellement de cette attitude, depuis trois ans, préjuge mal des actions d'information de l'opinion publique, dont le gouvernement a enfin reconnu la nécessité. »*

Informations ou silence ?

En fait, les tenants du programme électronucléaire craignent que la diffusion d'informations sur ces épineuses questions ne soient plus néfastes que *le* silence. *Les sondages effectués* par l'E.D.F. depuis trois ans (*le Monde* du 16 octobre) montrent en effet que les Français, en dépit ou à cause de l'information contradictoire qui leur a été jusqu'ici proposée, sont de plus en plus *méfiants* à l'égard des centrales nucléaires.

Aussi a-t-on décidé à l'Elysée, malgré tous les obstacles, de créer *le conseil d'information. Qu'on* le veuille ou non, c'est une façon de rouvrir le débat nucléaire trois ans après l'option énergétique prise en mars 1974. Elle paraît d'autant plus opportune — ou habile — que les partis de l'*opposition, qui ne s'étaient* pas *manifestés* à l'époque, ont aujourd'hui des attitudes plus tranchées. Ainsi le parti socialiste, se ralliant à une idée prônée par les écologistes depuis 1973, a-t-il confirmé *le 19 octobre dernier qu'en* cas de victoire aux élections de 1978 son parti proposerait un moratoire de dix-huit mois à deux ans. Cette pause pourrait être mise à profit pour *consulter* les *Français* par référendum.

Le nouveau conseil d'information vient donc à point nommé, mais, en dépit de ses bonnes intentions, on peut se demander s'il ne sera pas « dépassé par les événements ». Car l'option nucléaire n'est pas seulement un choix technique. C'est aujourd'hui un *dossier politique* et demain sans doute un sujet de controverse — pour ne pas dire de surenchère — électorale.

MARC-AMBROISE RENDU.

Aux États-Unis, le président Carter cherche un soutien pour son programme

Washington (*A.F.P.*). — Le président Carter a lancé mardi soir 8 novembre un appel au peuple américain pour qu'il soutienne son programme énergétique et a *menacé d'opposer son veto à tout texte de loi qu'il jugerait* insuffisant dans ce domaine.

Prononçant sa première allocution télévisée à l'adresse de tout le pays depuis avril dernier, le président des Etats-Unis a établi un lien direct entre le coût des *importations de pétrole* et le chômage. *« Chaque augmentation de 5 milliards de dollars des importations pétrolières coûte environ deux cent mille emplois aux Etats-Unis »*, a-t-il dit en soulignant que les sommes consacrées à ces *achats* pourraient être utilisées pour des investissements créateurs d'emplois (1 dollar = 4,90 F).

M. Carter s'est gardé de toute critique à l'égard du Congrès. *« Cela n'est pas une épreuve de force entre le président et le Congrès, ni entre la Chambre et le Sénat*, a-t-il déclaré. *Ce qui est en jeu, c'est la force et la volonté de notre pays, c'est la question de savoir si nous pouvons ensemble prendre conscience d'une menace et faire face à un grave défi. »*

Le président n'a pas, non plus, attaqué de front les compagnies pétrolières qu'il avait accusées le *mois dernier* de se *conduire* en « profiteurs de guerre ». Il s'est contenté de noter que *« certains continuent à chercher un gain personnel aux dépens de l'intérêt national »*. Il s'est catégoriquement opposé, de *nouveau*, à la libération des prix du gaz naturel votée par le *Sénat*, qui, a-t-il *dit*, coûterait 70 milliards de dollars aux consommateurs d'ici à 1985.

M. Carter a dit que, depuis 1973, le Japon, l'Allemagne, la France, *la Grande-Bretagne* et l'Italie ont *réduit* leurs importations de pétrole alors que les Etats-*Unis* ont augmenté les leurs de 40 %.

Pas de libération du prix du gaz naturel

Le président a *précisé* que la *loi sur l'énergie*, à laquelle travaille actuellement une commission de sénateurs et de représentants, devra encourager la production et la conservation d'énergie, être équitable pour les producteurs et les consommateurs *et ne pas grever trop lourdement* le budget. *« Je ne signerai les textes de loi que s'ils répondent à ces critères »*, a-t-il conclu.

D'autre part, le président a donné mardi son approbation définitive à la construction d'un *gazoduc de près de 7500 kilomètres* entre l'Alaska *et* l'est des Etats-Unis. Le coût de ce gazoduc la plus importante construction qui n'ait jamais été entreprise par des intérêts privés, est désormais estimé à 14 milliards de dollars, *soit 4 milliards de dollars de plus* que prévu initialement.

Dès 1983, ce gazoduc devrait pouvoir acheminer environ 3,6 milliards de pieds-cubes par jour (1 pied-cube = 0,0283 mètre cube), soit environ 5 % des besoins américains en gaz naturel, qui compte *pour un quart de l'énergie utilisée* dans le pays.

MARCHÉ COMMUN

La Grande-Bretagne reste opposée à la suppression progressive des montants compensatoires monétaires

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — *Depuis le 16 septembre, un « prélèvement de co-responsabilité »*, c'est-à-dire une taxe égale à 1,5 % du prix indicatif du lait, est imposé aux producteurs de produits laitiers de *la Communauté, avec l'idée de* freiner ainsi la *constitution* d'excédents. Que faire de l'argent ainsi rassemblé, soit la coquette somme de 208 millions d'unités de compte (1,2 milliard de francs) *dès la première année ?*

Les ministres de l'agriculture des Neuf ont examiné, *mardi* 8 novembre, le programme conçu en commun par la Commission européenne et les organisations professionnelles. Ils l'ont trouvé *satisfaisant*. A la suite de cet échange de vues, il a été *entendu* que les deux premières actions engagées porteraient, d'une part, sur la distribution de lait dans les écoles, d'autre part, sur l'octroi d'aides financières aux fabricants de crème glacée pour les inciter à utiliser les matières grasses du lait. Par la suite, les Français et les Belges ont estimé que l'argent collecté grâce à la *taxe* devrait *surtout* servir à rechercher de nouveaux débouchés extérieurs. Les Anglais et les Néerlandais croient, au contraire, qu'il faudrait plutôt dépenser cet argent pour la promotion de la consommation de produits laitiers à *l'intérieur de* la C.E.E.

Les ministres ont examiné les récentes propositions de la Commission visant à éliminer dans un délai maximum de sept ans *les montants compensatoires* monétaires *actuellement* appliqués dans les échanges agricoles afin d'annuler les effets commerciaux des variations de changes (*le Monde* du 29 octobre). La grande majorité des Etats membres, y *compris l'Allemagne*, a *accueilli* plutôt favorablement ce programme. Seuls les Anglais, pour qui le système des montants compensatoires revient à faire fortement subventionner *leurs* importations *agricoles* et *alimentaires* par le Fonds européen (environ 30 %), ont réagi négativement.

Ph. L.

PORTUGAL

● *Le déficit de la balance commerciale* au cours des neuf premiers mois de 1977 s'est élevé à *80 650 millions d'escudos* (1 990 millions de dollars) soit 28 590 millions d'escudos (706 millions de dollars) de plus que pendant la période correspondante de 1976.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

PLACE DES VOSGES (proximité) PETIT IMM. NEUF DE BEAUCOUP DE CACHET, DERNIER ETAGE, 6 PIECES, DUPLEX. Téléphone : 278-46-43.

13, PLACE DES VOSGES IMMEUBLE RESTAURE APPARTS DE 100 A 285 M2. Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 à 18 heures, ou 227-91-45 et 755-96-57.

Mº MARX-DORMOY Dans petit immeuble neuf de qualité. - Au calme : **2 PIÈCES, 46 M2** Double exposition, 3e étage. Prix : 188.600 F. Visite sur rendez-vous : **ECIM - 700-60-71**

TROCADÉRO 48, rue de Longchamp (XVIe), immeuble neuf, luxueux, sur jardin, il reste à vendre : 1 STUDIO, 33,50 M2, 1 GRAND 2 PIECES, 67 M2. Pour R.-V. : 720-17-54, le matin.

RUE RODIER Prix intér., gd 3 p., cft. MARTIN, docteur en droit. 742-99-09.

PARC MONCEAU 5, avenue Van-Dyck. Propriétaire vend duplex 120 m² dans hôtel particulier classé, entièrement refait nf, très haut standing. Px 1.050.000. S/place mercredi, jeudi, de 14 à 18 h. et samedi de 11 h. à 15 heures.

EUROPE - LIEGE Imm. pierre de taille, standing, 200 m², 6 p., cft. - 874-70-47.

PRES AVENUE FOCH (16e) Gd 5 pces moderne, 140 m², gd cft, garage, chbre service. MICHEL & REYL - 265-90-05.

BD LANNES - Face au Bois. Part. de préfér. à Part. Vend LUXUEUX 3-4 p. Dans imm. réc. Px TRES INTERESSANT. 054-64-67 - 206-21-76.

118, RUE DE COURCELLES Propriétaire vend appt 160 m² + terrasse 60 m², entièrement refait neuf. Px 1.100.000. S/pl. merc. et jeudi, de 14 à 18 h.

31, RUE DE PASSY STUDIO. Bains, cuisine, et 3 et 4 p., bains, chauff. Visite : STRAUSS. JAS. 50-25.

MAILLOT. Ppriétaire vd 140 m², tt cft, récept. 80 m² av. chem., 2 chbres, 2 s. de bains, ascens., chauff. cent. Téléphone 11-19 h., 2, pl. de la Porte-des-Ternes.

MARAIS - HOTEL-DE-VILLE STUDIO, kitchen., bains, wc, poutres apparentes 187.500 F. Téléph. : 266-16-65, poste 60.

Part. vd rue ERLANGER dans imm. gd stdo, chbre, s. de bs indépendante, tt cft. 651-09-36.

TROCADERO En DUPLEX living, 2 chbres, cuis., 2 bains, terrasse. 830.000 F. - 720-21-53.

Recherchons acquéreur pour appartement professionnel dans immeuble récent, 178 m² avec terrasses, duplex derniers étag. Situation exceptionnelle 16e arr., quartier place des Etats-Unis. Prix justifié. Ecr. à 7.951, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

8e MONCEAU. Imm. P. de T. 7 pièces, 220 m², soleil, possib. profess. libér. Tél. 747-06-50.

MARAIS - BASTILLE Imm. luxe. Juin 78. Vue except. sur quais. LOYER S.A. - Tél. 277-97-26.

TROCADERO IMMEUBLE RECENT GRAND STUDIO 50 M2 tt cft, sur jardin. - 266-92-15.

RUE RAYNOUARD. Bel appart. standing, 7 pièces, 250 m2 + 2 serv. 4.750 F le m2. 256-16-87

Près ETOILE Sur grande avenue gd appart. 240 m2 de type bourgeois dans bel imm. ancien en 8 P. tt cft + 2 chbres service. 522-45-52.

BD LANNES Prix exceptionnel FACE BOIS Imm. récent. Liv. + 3 ch. tt cft. MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

Paris Rive gauche

LUXEMBOURG PROPRIETAIRE VEND dans immeuble en rénovation SUP. LIVING + chbre, S. de B., cuis., wc séparés, poutres apparentes, et STUDIO, cuisine, S. de B., wc, téléphone, remis à neuf, SUR PETITS JARDINS. SUR PLACE, MERCREDI, 14 à 17 h., 7, RUE ROYER-COLLARD. Téléphone : 723-28-48.

RIVE GAUCHE **TRÈS BEAUX DUPLEX** DE 70 A 100 M2 à partir de 6.530 francs le M2 26, rue de la Parcheminerie. Téléphone : 633-85-30.

CAMBRONNE sur rue calme et jardins, immeuble neuf, grand standing. **GRAND 4 PIÈCES 101 m2** + loggia. Prix : 650.000 francs. **VIS. S/R.-VS : 766-25-32**

ODÉON RUE HAUTEFEUILLE HOTEL XVIe SIECLE restauré : 2 à 5 Pièces, de 85 à 170 m2. Parkings possibles. 755-98-57 ou 227-91-45.

EXCEPTIONNEL CONTRESCARPE **VUE SUR PARIS** stud. 35 m2, tr. b. meubl., 5e ét., asc., tt cft, soleil. — 633-77-05.

PRES QUARTIER LATIN STUDIOS cft à partir 103.300 F 542-73-85, le matin.

PROMOTIC SELECTION 325-10-74, 325-15-76 et 15-89

Studio ODEON	60.000
Gd studio VAVIN	225.000
2 p. RASPAIL	253.000
2 p. CAMPAGNE-1re ..	251.000
3 p. R. DELAMBRE ..	385.000

Renseig. 133, bd Montparnasse.

PORTE D'ITALIE (près) 4e étg. imm. standing, bel appt., séj. + 2 chbres, conft, superficie 90 m², parking sous-sol. Prix 351.000 F, facilités. Téléph. : 655-59-72.

R. LECEPEDE. Très bel imm. récent, appt 85 m² + gde terrasse autour, vue, soleil, beaucoup de charme - FIRMY, 874-26-98.

13e. PRES QUARTIER-LATIN STUDIOS cft à partir 105.000 F, 4, r. JONAS. Samedi 14-18 h. ou R.-V. : 542-73-85, le matin.

15e. Gd livg + chbre 55 m², tt cft, imm. récent, balcon. Tél. possible. Parking. Prix : 220.000 F - 580-01-29.

Pres Champ-de-Mars, immeuble neuf, gd sél., 2 chbres, balc., soleil - 705-24-10.

ALMA - BOSQUET Triple réception, 3 chambres. Immeuble prestige, soleil, refait neuf sur demande : 920.000 F. Tél. : 325-34-50.

RUE DE GRENELLE 140 m², 6 p., cuis., bs, toilette, étage élevé. Immeuble tt conft 567-22-88.

UNIVERSITE SOLFERINO Asc. Séj., s. à m., 3 chbres, box, duplex, 120 m² possib. + appt 50 m². Arbres. - ODE. 95-10.

19, RUE DE BEAUNE. 4e étg., ravissant 2 pces caractère, tt confort, parfait état. S/place demain, de 14 h. à 18 heures.

Pr. Pantheon. Imm 18e renové, gd studio s/rue, caract., cuis. équip., bs, wc. Px 275.000 F. 22, r. de la MONTAGNE-Ste-GENEVIEVE, merc., ici, 14-17h.30.

VIe Sur Luxembourg Rue Guynemer Imm. stand., 6 pièces, 180 m2 + 2 chbres service. AMP. 17-47.

15e LOURMEL. Dans bel imm. brique 1935, entièr ravalé, exp. sud, vue dégag., beau 2 P., entrée, cuis., wc, bains, balcon, tél. Prix 133.000 F. - 766-12-00.

Près PARC MONTSOURIS 2 P 37 m2, impecc. tt cft, tél., 2e ét. 170.000 F 589-49-34.

Près PARC MONTSOURIS 3 P. Imm. 1960, bel appt 9e ét., tél 320.000 F. - 589-49-34.

BD RASPAIL Vends 6 pièces (115 m2 env.) tt confort, chbre service. Possib commercial. Prix intéressant. MARTIN. Dr en droit. 742-99-09

Région parisienne

LE PECQ 700 m R.E.R. Dans résidence bon standing. BEL APPART. DUPLEX dernier étage, séjour, 3 chbres, 2 bains, gde terrasse. confort, VUE DÉGAGÉE. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

LE VÉSINET - 10' R.E.R. CALME ABSOLU - DECOR DE VERDURE, résidence de stand. 3e ét. av. asc. Entrée, séjour triple (48 m2), balc. Sud-ouest, 2 chbres, s. de bains, s. d'eau, w.-c., dressing, cave, 2 park. dt 1 couvert. A saisir. Px 650.000. AGENCE CARLIER 6, place Maurice-Berteaux, Chatou **976-37-61**

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés PARIS et 120 KM AUTOUR. Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite. **LA MAISON DE L'IMMOBILIER** 27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

BOULOGNE - Imm. récent Grand studio, 145.000 F. Sej. + 1 chbre, balc. 209.000 F Séj. + 2 chbres. Park. 320.000 F Séj. + 3 chbr. Terr. 470.000 F ALPHA - 604-77-04

LA DÉFENSE 3 min. Etoile, RER, appt 4 P. + loggia, calme, soleil, 4e étg., S. de B., dressing amén., tél., park., cave. — Tél. : 775-30-98.

PARC SAINT-MAUR Dans petit imm. neuf, 15' centre Paris par RER, magnifique 5 p., 155 m², gde terrasse, séj. 40 m², cheminée. Quartier calme. Vis. sur R.-V. LE BAUD, 589-77-77.

CRETEIL, Eglise, 800 m. métro, appt 90 m², immeuble 73, 12e étage sud, parking en sous-sol, 250.000 F+20.000 F créd. fonc. Tél. 255-44-22, poste 171 H.B., ou le soir au 899-94-43.

Urgt, cause départ, part. vd F4 Livry-Gargan. Petit imm 3 ét., zone pavill., parf. état, tt cft, chauff. gaz indiv., tr. gde cuis. tte équip, parkg 200.000 F. Lib. à la vente. 383-55-35 après 19 h.

VERSAILLES. Près CHATEAU 170 m², 7 pièces, confort, 2e étage, clair PRIX 680.000. Crédit possible. Possibilité profession libérale. 073-97-27 - 073-36-93.

ETANG-LA-VILLE. P. vd 5 p., 98 m², gd balc., dern. étg., parc boisé, proche gare, 400.000 F. 958-61-70 après 19 h. et w.-e.

Province

URGENT. Propriétaire vend directement dans un immeuble modeste du Vieux-Nice un 2 p., cft. 53 m². Prix total 100.000 F. Ecr. à LADURELLI Achille, 12, r. Blanche, 75009 PARIS.

EXCEPTIONNEL. Ent. SAINT-TROPEZ et SAINT-RAPHAEL Site enchanteur, la mer à 300 m. HAMEAU PROVENÇAL Très beau 2-3-4 p., gde loggia, mezzanine, piscine privative. TERI, 3, rue VEZELAY, 75008 Paris. Tél. : 522-92-10.

SKI en HAUTE-SAVOIE (74) à CHATEL Studio 120.000, avec 24.000 cpt. 2-3 p., rentabilité assurée. ERIGE. 123, av. de Versailles, 75016 PARIS - 524-66-87.

pavillons

190 KM NORD DE PARIS Part. cède cause dpt s/1 800 m2 clos pavillon 4 p., cuis., bains, chf. centr fuel, chem., 175 000 F. 3 km FORET MORMAL. Tél. : (23) 98-02-71, p. 25 H. B.

propriétés

5 KM SENS CAUSE DEPART MAISON RUSTIQUE living, 2 chambres, s.d.b., W.-C., cuisine aménagée, gar. 2 voit., buanderie, grenier aménageable, cave voûtée, chauff. centr., tél., + 2 ch. amis. Sur terr. 4 000 m2 clos en dur, abr. fr., barbecue. Agences s'abstenir. Tél. . 65-30-09.

MONTFORT-L'AMAURY Résidentiel Propriété bourgeoise, 200 m2 habitables. 1.000 m2 jardin clos murs - 580.000 F CABINET MAZIERES 483-51-55

TRÈS BEAU MOULIN Orne. 130 km. PARIS OUEST. 9 p., tt cft, garages, beau bief + rivière truites sur 600 m. avec 1 ha parc, jardin, prés. CAYREL, téléph. (33) 26-46-46.

30' PARIS PAR A-4 dans charmant village TRES BELLE PROPRIETE style normand, parfait état, 8 pièces + sous-sol, tt conft, tél., parc boisé 4.800 m². Vue, calme. 900.000 F. — Téléph. 344-21-93.

8 KM SENS CAUSE DEPART MAISON RUSTIQUE living, 2 chambres, s.d.b., salle d'eau, 2 W.-C., cuis. aménagee, garage, cellier voûté, grenier aménageable, chauf centr., tél., barbecue, sur terr de 1 800 m2 clos, arbr fruit. Px : 450 000 F. Agences s'abstenir. Tél. 88-83-41.

PROPRIETES EN ANJOU. Région CHATEAU-GONTIER, CHATEAU 20 p. à restaur., parc de 2 ha. CHATEAU 18e, 12 p., parc et prairies, 7 ou 10 ha. Pr. ANGERS petit HARAS 18 boxes, 12 ha. DURTAL MAISON direct. 8 p., joli parc. D. HOUDIARD, BP 83 LAVAL. T. (43) 53-25-21.

CROISSY-SUR-SEINE très belle ppté face à la Seine, rez-de-ch. +2 ét. + mais. de gardiens sur 1 200 m2 de jardin, soleil, tt cft bon plan. Sté CLE : 292-12-55.

maisons de campagne

PROVENCE SUD LUBERON Bordure village, vue splendide imprenable, expos. Sud, habit. pierres, 2 p. av. possib. agrand. sur très beau terrain 7.500 m², eau, électr., tél. Prix 340.000 F. AGCE CATIER, 84360 LAURIS. Téléph. (90) 68-03-46.

N'achetez pas en montagne sans avoir consulté le Spécial Montagne Immob. de MAISONS FERMES & CHALETS Rhône-Alpes. Joindre règlement à Agepe, 19, rue Louis-Guérin, 69100 Villeurbanne. Le nº de nov. 7 F (Fce), 10 F (étrang.), les 10 num. (dont 4 spéc. mont.), 45 F (France), 55 F (étranger).

villas

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés PARIS et 120 KM AUTOUR. Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite. **LA MAISON DE L'IMMOBILIER** 27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

LE VESINET Près R.E.R. Magnifique villa sur terrain d'angle 1.000 m2. - 567-22-88.

LE VESINET CALME Résidentiel CHARMANTE VILLA Parf. état. Récept. 4 chbres, bains, 2 cab. toil. Tt confort. Garage et JARDIN de 600 m2. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

7 KM DE VERSAILLES Voisins-le-Bretonneux : 175 m2 habit., 8/9 P. s/800 m2, cuisine équip., 630.000 F. Urgt. 460-31-22.

A quelques minutes de : **SAINT-GERMAIN-EN-LAYE** face à de vastes horizons, maison contemporaine de grande sobriété, parfaitem. confortable, gd séjour, 5 chbres, 2 bains, gd jardin, calme absolu, 840.000 F. Ag. Rhodes, Le Vésinet. 976-33-84.

maisons de repos

AR côte varoise, mais. de santé bien équip., 70 lits, plein essor, conv. à serv. soc., minist., ou comité d'entrep. Etudions toutes propositions, cess. ou locat. Ecr. nº 7 941, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

terrains

GIF-SUR-YVETTE (91) TERRAIN A BATIR 1.000 M2. 260.000 F. 010-42-72, soir et w.-e.

PERCHE, région Bellême, terr. bord route, vue, eau sp., électr., 6.500 m2, pet. bois, autor. const. ALECLERC, 2, rue Saint-Hilaire, 28400 Nogent-le-Rotrou.

TERRAINS A BATIR Créteil (94) 700 m2 : 300 000 F. Thiais (94) 400 m2 : 280 000 F. Téléph. : 925-20-18 ou 584-00-24.

34.000 M2 CONSTRUCTIBLES Vallée du Petit-Morin, 1 h Paris par A 4. 270.000 F. TEL. : 587-36-96 le soir.

91 VERRIERES-LE-BUISSON vend terrain à bâtir viable 1 115 m2, façade 13,80 m. Px 400 000 F. T. : 920-64-53.

AU CŒUR DES ALPILLES terrain constructible 1 ha. Vue exceptionnelle, situation unique. Prix 300 000 F. Cabinet immob. MORO, 23, bd V.-Hugo, 13210, SAINT-REMY-DE-PROVENCE. Tél. : (90) 92-14-75.

Région CALVADOS, près HONFLEUR (4 km), terrain à bâtir 6 000 m2, jolie vue dégagée, secteur calme, 20 F le m2. Ecr. nº 6 601, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

manoirs

REGION MONTARGIS MANOIR des XVIIIe et XIXe CADRE EXCEPTIONNEL 10 pièces, tt confort, dépendances, 20 hectares, rivière, étang. MICHEL & REYL, 6, rue Greffulhe, 8e, T. 265-90-05.

PR. AVALLON MANOIR XVIIe INVENTAIRE M.H., CARACT., 9 pièces boiseries, cheminées, belles pierres, grandes et belles dépendances, 6 ha 85 a., parc, bois, étang, MICHEL & REYL, 6, rue Greffulhe, 8e. T. 265-90-05.

fermettes

40' DEAUVILLE - 2 h. PARIS Rav. fermet. colomb. rest. av. **GOUT** S/1.600 m2 clos, ombr. Beau séj. rust., c., 3 ch., bs. Gren. 2 p. Calme. Indép. Non isolée. 250.000 F acres en main. Fac. 260-13-98 ou (16-31) 63-15-24.

viagers

LIBRE, 5e, Censier-Daubenton BEAU 2 P. TT CFT. 4e, ASC. 75.000 F cpt + rente 1.400 F. **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00

domaines

SOLOGNE Région des Etangs 54 ha bois, terres, étang et rivière. Possib. construire 68 ha bois terres, 2 étangs + marais, possib. construire 82 ha bois, terres, 8 étangs. FERMETTE CAB. LA SOLOGNE S.A. 41200 Romorantin. T. (54) 76-02-92 +

SOLOGNE Ppté 90 ha Bord rivière Petit étang - Bois, terres FERMETTE Maison maîtres, 12 pièces, confort, communs. Propriété 197 ha, bois, terres, rivière, étang, Maison de maîtres, communs. Chasse. Extra. CAB. LA SOLOGNE S.A. 41200 Romorantin. T. (54) 76-02-92 +

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES **296-15-01**

ÉCONOMIE

M. Mitterrand présente un programme de redressement et de transformation à trois niveaux de la société

M. François Mitterrand, qui était le mardi 8 novembre l'hôte à déjeuner de l'Association des journalistes économiques, a d'abord dressé un « *lourd bilan de la droite* » avant de présenter les « *solutions socialistes à la crise* » et de répondre aux questions des journalistes.

« *Après la moitié d'un septennat*, a-t-il déclaré, *et un an d'un plan Barre succédant à d'autres plans tout aussi inefficaces, M. Giscard d'Estaing ne peut présenter aux Français qu'une situation dégradée dans les domaines essentiels de leur vie quotidienne : l'inflation s'est accélérée (9,5 % pour l'année) et a entraîné une baisse de leur pouvoir d'achat, tandis que le chômage s'est accru de façon dramatique (+ 25 % en un an).*

» *Tout en usant en termes généraux d'un langage de sacrifices et d'efforts, le gouvernement a purement et simplement répercuté sur les travailleurs et leurs familles les conséquences des difficultés actuelles, sans remodeler l'appareil productif afin de revenir vers le plein emploi, sans toucher un système de répartition des revenus et des fortunes particulièrement inégalitaire, sans préserver l'amélioration du niveau de vie des plus démunis.* » M. Mitterrand note aussi, au passif du gouvernement, la hausse des prix alimentaires (alors que les cours mondiaux du café ont baissé de moitié en six mois et que ceux du cacao ont chuté) et la hausse des produits manufacturés de 5,3 % en quatre mois (alors que les cours mondiaux des matières premières ont diminué de 16 % en sept mois et que la hausse des salaires s'est ralentie). « *Si l'on tient compte des importants gains de productivité résultant de la stagnation des effectifs, on comprend que les marges des entreprises aient pu regagner des niveaux confortables.* »

Pour le premier secrétaire du parti socialiste, le déficit commercial de la France atteindra cette année près de 15 milliards de francs (malgré la stagnation qui a ralenti les importations) tandis que l'endettement à l'extérieur s'élève à environ 60 milliards de francs « *pour la seule dette à moyen et long terme* », alors que les réserves de change utilisables dépassent à peine 20 milliards.

Selon M. Mitterrand, « *l'erreur fondamentale de la politique du gouvernement est de croire que l'investissement et la croissance pourraient repartir du seul fait de l'augmentation des profits. (...) Le véritable résultat de cette politique est d'étendre la domination des grandes entreprises sur l'économie française.*

» *M. Barre se trompe d'analyse. Il ne s'attaque à aucune des causes réelles de la crise, qu'elles soient internationales (tendance à la baisse des profits, montée de nouvelles concurrences, effet déstabilisateur de la politique des firmes multinationales, désordre monétaire), ou nationales (inégalités économiques et sociales, spéculation inflationniste, entraves à la concurrence, stagnation du pouvoir d'achat). (...) Sa politique accentue au contraire les déséquilibres de notre économie* ».

M. Mitterrand a ensuite expliqué la « *réponse socialiste* » à la politique gouvernementale. « *Fidélité, sérieux et imagination* » sont les trois caractères que le P.S. entend donner à sa démarche. D'entrée, il a affirmé avec force : « *Le P.S. est et restera fidèle au programme commun de la gauche.* » Un accord reste possible avec le P.C.F. et le P.S. désire améliorer le programme commun de 1972 avant d'en faire un second.

M. Mitterrand a répété qu'il souhaitait reprendre les négociations avec ses partenaires « *sans conditions, sans préalables, sans délai, ce que tous les dictionnaires qu'[il] a consultés définissent comme le contraire d'un diktat* ».

Si la gauche vient au pouvoir en mars prochain, « *il nous faudra simultanément sortir notre pays de la crise dans laquelle il est plongé, réaliser les grandes réformes inscrites dans le programme commun et engager la société française dans la voie de la nouvelle croissance* ». Ces trois grands objectifs correspondent aux « *trois niveaux* » sur lesquels le leader socialiste « *fonde sa démarche* ».

Sortir de la crise

S'agissant du premier niveau, « *le nouveau gouvernement*, a indiqué M. Mitterrand, *s'attachera à satisfaire les revendications prioritaires en matière d'accroissement du pouvoir d'achat et de créations d'emplois... Dans cette perspective, la politique économique à court terme visera simultanément cinq objectifs : assurer la création d'emplois ; amorcer la redistribution des revenus en faveur des plus défavorisés ; adapter la politique des finances publiques aux besoins de la nation ; lutter contre la hausse des prix ; retrouver les moyens de l'indépendance* ».

● CREATIONS D'EMPLOIS : cent cinquante mille emplois publics seront créés en 1978 (dont quarante mille aux P.T.T., quarante mille dans les collectivités locales, trente mille aux affaires sociales, vingt-cinq mille à l'éducation) ; s'y ajouteront soixante mille agents temporaires d'associations locales à but non lucratif. « *En ce qui concerne la retraite, le gouvernement recommandera l'abaissement immédiat de l'âge ouvrant droit à la retraite à soixante ans, (cinquante-cinq ans pour les femmes et les professions impliquant un travail pénible) avec pension complète. Les allocations chômage seront portées à un minimum de 50 % du SMIC et aux deux tiers du SMIC quand le chômeur est le seul salarié de la famille. (...) Des mesures pour la relance de la production et de l'emploi seront prises : négociations avec les entreprises publiques et privées, relance sélective des investissements, création des comités de l'emploi, préparation de contrats pour l'embauche et l'équipement, actions et mesures de sauvegarde concernant les secteurs en difficulté.* »

● SMIC A 2 300 F. — *Le montant du SMIC devrait être de 2 200 F « dès maintenant »*, et actualisé en mars prochain, pour tenir compte de la hausse des prix. Ce qui, compte tenu d'une hausse probable de 4 à 5 % d'ici là, conduirait à un SMIC d'environ 2 300 F en mars 1978.

● REDUCTION DES INEGALITES. — « *Parallèlement, une réduction de la hiérarchie des salaires sera recherchée : le gouvernement recommandera une hausse différenciée de 4 % en moyenne du pouvoir d'achat pour les salaires compris entre 2 200 F et 8 800 F, et le maintien du pouvoir d'achat pour les salaires supérieurs à 8 800 F par mois. Pour les très hauts revenus, une réduction des inégalités sera entreprise immédiatement par la fiscalité.*

» *Les allocations familiales seront relevées immédiatement de 25 %, le minimum vieillesse et l'allocation pour les handicapés seront portés à 1 200 F par mois. Un second relèvement des allocations familiales (25 %) et du minimum vieillesse interviendra dans l'année et entrera en vigueur dans le cadre de l'exercice financier suivant. Le congé maternité sera porté à dix-huit semaines et le remboursement des soins porté à 80 % et 100 % pour la maladie et l'hospitalisation.* »

● INDEXATION DE L'EPARGNE : « *Le montant des dépôts sur les livrets A de Caisse d'épargne sera indexé sur les prix à raison d'un livret par famille.* »

● LA POLITIQUE DES FINANCES PUBLIQUES : « *L'Etat remboursera aux collectivités locales le montant de la T.V.A. indûment payée.* » Les produits de première nécessité seront exonérés de cette taxe, relevée au contraire sur les produits de luxe.

Le P.S., a rappelé M. Mitterrand, préconise « *la création d'un impôt sur les grosses fortunes (supérieures à 2 millions de francs) à taux progressif, la transformation du système d'imposition sur les plus-values et la création d'un impôt sur le capital des sociétés* ». A ce propos, M. Mitterrand a confirmé que le P.S. était hostile à l'imposition des dettes des entreprises, seul l'actif net devant être soumis à l'impôt sur le capital. Sinon « *cela risquerait d'aboutir à l'asphyxie des entreprises. Nous n'entendons pas agir de la sorte pour préparer des « nationalisations parallèles ». Ce que nous voulons nationaliser, nous le disons clairement* ».

Le leader socialiste est aussi partisan de « *la suppression de certains privilèges fiscaux exorbitants, d'un meilleur contrôle des frais généraux déductibles du bénéfice soumis à l'impôt sur les sociétés, voire d'une intégration partielle de ceux-ci dans le bénéfice imposable* ». Il préconise toujours, pour couvrir le solde budgétaire et atténuer les pressions inflationnistes, « *un emprunt de 20 milliards de francs.* »

● RALENTIR LA HAUSSE DES PRIX en « *s'attaquant aux causes profondes et structurelles de l'inflation* ». M. Mitterrand a cité parmi les moyens à prendre la réduction des inégalités, la relance de la consommation « *permettant aux entreprises de réaliser de notables gains de productivité* », la réforme des circuits de distribution et la restauration d'une « *véritable concurrence* », enfin « *l'instauration d'un blocage sélectif, pendant six mois, des prix des produits industriels et des marges, des prix des produits et services de consommation de première nécessité, ceci après concertation avec les organisations professionnelles représentatives, des tarifs publics, des loyers et des charges. Ce blocage sera par la suite remplacé par un contrôle de la formation des prix au niveau des grandes sociétés publiques et privées et des principaux réseaux de distribution.* »

« M. Barre a le courage des choses faciles »

A ce propos, M. Mitterrand s'en est pris à M. Barre, qui « *a prétendu à cinq reprises en un an s'attaquer aux circuits de distribution et qui n'a rien fait... Aujourd'hui, il va tout tenter pour éviter que l'inflation ne dépasse les 10 %. Mais il est pris dans ses contradictions. Il n'a que le courage des choses faciles. En réalité, il reprise un bas qui s'effiloche...* »

● RETROUVER LES MOYENS DE L'INDEPENDANCE : Cela nécessite, selon M. Mitterrand, une promotion vigoureuse des exportations, des économies sur « *certaines importations* », une restructuration industrielle liée à ce dessein, et une politique de défense du franc. « *Atteindre ces objectifs supposera que soit mis en place, au moins de manière transitoire, un système de contrôle des changes aussi strict qu'il sera nécessaire, ainsi qu'un nouveau mode d'encadrement des mouvements de capitaux à long terme (investissements de portefeuille, investissements directs, crédits commerciaux à long terme).* »

Les grandes réformes

Le deuxième niveau du plan de redressement présenté par M. Mitterrand est celui des « *grandes réformes économiques* », qui, « *amorcées dès l'arrivée au pouvoir de la gauche, seront les conséquences et les conditions du changement politique. Elles amorceront le changement véritable et durable des conditions de vie de chacun* ». M. Mitterrand a cité :

— L'extension et la restructuration du secteur nationalisé, « *une dizaine d'entreprises nationales nouvelles* » devant naître de cette restructuration prévue par le programme commun ;

— Une nouvelle politique de l'énergie, la France ne pouvant « *troquer les erreurs du « tout-pétrole » contre les risques du « tout-nucléaire* ». « *Le recours à l'énergie nucléaire est sans doute nécessaire*, a déclaré M. Mitterrand, *mais l'engagement d'un programme nucléaire ne saurait résulter que d'une décision mûrement réfléchie, à laquelle la collectivité nationale aura été associée, et seulement si les conditions de sécurité sont réunies. (...) Un effort considérable de recherche, débouchant sur des applications concrètes à terme rapproché, devra être entrepris dans le domaine des énergies nouvelles et des économies d'énergie.* »

— Un « *plan intérimaire à court terme destiné à pallier les insuffisances du VII*e *Plan* » sera mis en œuvre dès 1978, cependant qu'un plan « *démocratique et décentralisé* » sera préparé, qui « *sera l'occasion d'une vaste réflexion sur le type de société que nous voulons et sur les moyens qu'il faut mettre en œuvre pour atteindre les objectifs qui auront été fixés en commun. Il définira et organisera les transformations profondes de la société* », souhaitées par la nation ;

— Une action financière, bancaire, fiscale et technique pour aider les P.M.E. actuelles à se développer et d'autres à se créer ;

— La décentralisation du pouvoir économique : institutions régionales élues et dotées de réels moyens financiers, banques régionales d'investissement, organisation précise des rôles respectifs du Plan et du marché, les engagements contenus dans le Plan « *faisant l'objet de contrats entre les diverses parties prenantes (grandes entreprises, secteurs, collectivités locales, Etat...)* [avec lesquels les] *lois de finances devront être compatibles* »

A propos de la démocratisation de l'entreprise, sur laquelle il s'est étendu longuement, précisant toute une série de projets visant à « *accroître les droits et le rôle des travailleurs* », le leader socialiste a rappelé que le P.S. avait toujours été « *favorable aux conseils d'atelier et de bureau* » préconisés par les syndicats. Cela permettra « *d'associer directement, à tous les niveaux, les travailleurs aux décisions concernant l'organisation et les conditions de travail* ».

M. Mitterrand a confirmé que « *dans toutes les entreprises où la puissance publique possédera plus de 50 % du capital, la loi imposera une représentation des travailleurs dans les conseils d'administration... Les représentants des travailleurs participeront avec les autres membres du conseil d'administration à l'élection du président parmi les candidats figurant sur une liste d'aptitude proposée par le nouveau pouvoir démocratique. Le C.A. désignera également le ou les directeurs généraux de l'entreprise* ».

A propos de la sécurité sociale, M. Mitterrand a annoncé plusieurs directions de réforme : la gratuité progressive des soins, l'amélioration des revenus sociaux, une intervention croissante de la puissance publique dans l'industrie pharmaceutique, la démocratisation de la gestion et le déplafonnement progressif des cotisations.

La nouvelle croissance

Les projets présentés par M. Mitterrand à ce troisième niveau sont plus inédits. Ils s'articulent autour de quatre thèmes :

● Changer la répartition des pouvoirs administratifs et financiers à tous les niveaux, les régions devant « *exercer une influence déterminante sur la vie économique* » et la « *solidarité intercommunale étant favorisée* »;

● Changer la production, qui « *ne devra plus se faire dans d'immenses casernes anonymes, écrasantes, mais dans des ensembles à taille humaine, où la rentabilité sociale sera considérée comme aussi importante que les exigences de l'efficacité économique, où chacun sera associé à la prise de décision, à l'arbitrage entre le capital et le travail, où les hommes et les femmes discuteront et agiront sur leurs conditions de travail* » ;

● Changer la consommation : priorité à la lutte contre les inégalités, refus du gaspillage (encouragement aux produits plus durables, utilisation des surplus agricoles, lutte contre la fausse innovation), développement des consommations collectives. Dans les immeubles et les quartiers « *le consommateur et l'usager, grâce à la décentralisation et à la planification démocratique, joueront un rôle essentiel dans ces nouvelles orientations* », cependant que la publicité sera effectivement contrôlée ;

● Changer le rôle de la France dans l'économie internationale : démocratisation des institutions du Marché commun et prise en compte par les politiques communautaires des intérêts des travailleurs et des consommateurs ; politique plus solidaire avec le tiers-monde (à propos des prix des dettes et de l'aide notamment) ; réduction de la dépendance de la France dans certains secteurs et filières technologiques (pharmacie, informatique, machinisme agricole) ; réorganisation et stabilisation du système monétaire international, dans un sens favorable aux pays en développement.

En terminant, M. Mitterrand a dit que si le parti communiste continuait à refuser la reprise des négociations à gauche, le P.S. chiffrerait en janvier ses propositions d'actualisation du programme commun. Il s'est déclaré « *prêt à faire un, deux ou trois pas en avant si le P.C. et les radicaux de gauche étaient prêts à placer la discussion sur le plan d'un bon et loyal accord politique. Tout ce que les travailleurs attendent de la victoire de la gauche : la hausse du SMIC, des allocations familiales et des retraites, la cinquième semaine de congés payés dès la semaine suivant l'arrivée de la gauche au pouvoir, sera-t-il mis en péril pour des question de préséance ?* »

Ouvertures dans la continuité

Le plan « à trois niveaux » présenté par M. Mitterrand s'inscrit dans *le droit fil* des programmes « en trois étapes » qu'il avait lancés en 1974, comme candidat à la présidence de la République, puis en 1975 et 1976, comme premier secrétaire du parti socialiste. On y retrouve la même distinction qu'à l'origine entre les moyens immédiats de sortir de la crise, les grandes *réformes préconisées et la mise en* œuvre d'une nouvelle croissance. Simplement, le leader du P.S. précise, cette fois plus clairement, que ces trois tâches de la gauche ne sont pas successives mais situées à des niveaux de préoccupation *différents et soumises à des délais* de réussite inégaux.

Continuité donc. Accentuée par le fait que M. Mitterrand a situé ses propositions dans le cadre du programme commun, dont elles sont, à ses yeux, l'application directe. « *Si certaines de nos suggestions soulevaient des difficultés de la part de nos partenaires de la gauche, nous sommes prêts à en discuter avec eux* ». Disposé à reprendre le dialogue avec le P.C., le leader socialiste l'a paru de trois façons. En renouvelant ses offres de discussions « *sans délai ni préalables, ce qui est le contraire d'un diktat* ». En s'affirmant disposé à faire « *un, deux ou trois pas supplémentaires* », ce qu'il avait déjà fait le 22 septembre en avançant des propositions nouvelles (sur les nationalisations notamment) que le P.C. n'avait pas examinées. Enfin, en faisant mardi deux ouvertures nouvelles en direction de M. Marchais : la fixation du SMIC à 2 200 F « *dès maintenant* », ce qui signifie 2 300 F environ en mars 1978 ; l'acceptation que la nationalisation totale de la sidérurgie — *contrôlée à 70 % par* l'Etat dès 1978 — soit examinée dans « *moins de deux ans* ».

Les innovations du plan Mitterrand ne se ramènent pas, évidemment, à ces deux points. Par rapport aux *projets précédents du P.S.*, le copieux document présenté ci-contre comporte des nouveautés substantielles : un dispositif de resserrement de la hiérarchie des revenus, une majoration plus substantielle des prestations sociales, un dispositif *précis d'imposition du capital*, des choix plus nets sur l'énergie *nucléaire* (à propos de laquelle une consultation nationale est annoncée), de nombreuses mesures pour associer les travailleurs aux décisions dans les entreprises (notamment conseils d'ateliers et élection des P.-D. G. dans le secteur public). Enfin — *et peut-être surtout*, — les propositions formulées sur la « *nouvelle croissance* », la « *nouvelle consommation* » sortent des discours académiques trop courants en la matière. Elles susciteront curiosité et réactions. — G. M

LES JEUNES EUROPÉENS SONT LES GRANDS SACRIFIÉS DE LA CRISE ÉCONOMIQUE

estime le magazine américain « Time »

Le magazine américain *Time* consacre un important dossier et sa couverture, du numéro daté 14 novembre, à la jeunesse européenne. Sous le titre « Europe's européenne exclue), l'hebdomadaire américain montre, témoignages à l'appui, comment les jeunes de l'Europe occidentale sont les grands sacrifiés de la *crise économique*.

Désabusés, apolitiques, désœuvrés, ces jeunes ont perdu toute confiance en leur avenir et celui de leurs pays. En France, estime la revue américaine, il en résulte un renforcement de la vie familiale.

ÉCONOMIE - SOCIAL

La contestation des commerçants

(Suite de la première page.)

Y a-t-il sous-équipement commercial à Paris et dans certains départements français ? Pour en juger, avec quelque équité, il faut considérer non seulement le nombre de grandes surfaces consacrées aux produits alimentaires, mais surtout *la surface de ces magasins,* dans un département donné, par rapport au nombre d'habitants. Trente-sept départements *français ont à leur* disposition 85 mètres carrés de « grandes surfaces » pour mille habitants ; cinquante-huit sont *au-dessous de cette moyenne.* Parmi ces derniers, six départements de plus d'un million d'habitants : le Pas-de-Calais (61 m2), le Val-de-Marne (76 m2), *le Rhône (64 m2), la* Seine-Maritime (61 *m2*), les Hauts-de-Seine (54 m2) et Paris (52 m2).

La capitale, avec ses 2 300 000 habitants, *ne compte que 5 hypermarchés* et 122 supermarchés, alors que le Nord (2 500 000 habitants) dispose de 19 hypermarchés et de 137 *supermarchés.* Or il *existe* actuellement en France, 337 hypermarchés (il *s'en* est ouvert 34 en 1976) et 3 246 supermarchés (+ 315 en 1976) (2). Paris, *qui compte 4,4 %* de la population, n'a donc que 1,4 % des « hyper » et 3,8 % des « super ».

La capitale avait, au début de *l'année,* 43 800 *entreprises commerciales.* Il est cependant frappant de constater que, en huit ans (de 1967 à 1975), sans concurrence excessive *des grandes surfaces, le nombre des* entreprises de détail alimentaire a diminué de 3 855, tandis que celui des commerces non alimentaires s'accroissait de 5 152 unités. *Ce phénomène,* général depuis dix ans dans tout le pays, ne semble pas lié à la seule concurrence sauvage des « usines à vendre ».

Un record absolu

Dans un univers en crise économique, le commerce est bien loin d'être moribond. On a créé en 1976 *près de 70 000 nouvelles entreprises* commerciales (record absolu depuis 1971), tandis que moins de 63 000 disparaissaient ; l'hexagone compte *ainsi 6 726 établissements commer*ciaux de plus que l'année précédente (3). Les détaillants indépendants sont à eux seuls responsables *de près de 30 % de ces augmentations* (1 946 entreprises).

La vitalité du petit commerce s'affirme également dans l'ampleur que prend le petit succursalisme. *Depuis des années,* il s'ouvre, bon an mal an, entre cinq et six mille boutiques ou magasins qui sont le fait d'entreprises commerciales déjà existantes. *En cinq ans, de* 1972 à 1976, il s'est ainsi créé 28 000 points de vente supplémentaires. Le petit commerce indépendant en a créé à lui seul, près des quatre cinquièmes *(environ* 22 000).

Certes, le petit commerce en produits alimentaires demeure fragile, dans certains cas : les boutiques *d'alimentation générale, les épiceries* traditionnelles restent les plus menacées, surtout si elles sont situées dans une zone rurale dépeuplée. *C'est là qu'on trouve encore,* à côté de professionnels de qualité dont le chiffre d'affaires restera insuffisant, par manque d'une clientèle assez *nombreuse pour assurer leur compé*titivité, des commerçants sans dynamisme, sans imagination, incapables de s'adapter. *Les uns et les autres* sont *les* victimes toutes trouvées d'une éventuelle grande surface, même si celle-ci est de dimension *modeste.*

Mais, plus généralement, le petit commerce a passé victorieusement ses heures les plus noires, celles de la « *révolution* » commerciale des *grandes surfaces.* Les clients des boutiques, tout en cédant aux attraits des grandes surfaces, savent de plus en plus en déjouer les pièges. *Les commerces de détail alimentaires,* qui ont survécu à la tourmente, en se groupant pour leurs achats, en offrant des services spécifiques, *en se spécialisant, figurent parmi* les meilleurs des professionnels. Les grandes surfaces, imbattables sur les produits d'épicerie classiques, sur *le pain industriel, sur les produits frais* industriels (fromages et crèmerie), sur les vins de consommation courante, n'ont que rarement des rayons de pâtisserie, *de fruits et légumes, de vins de* pays, capables de rivaliser avec les petites boutiques spécialisées et les éventaires des marchés.

Quant à l'impact sur les prix de détail de la concurrence des grandes surface, chacun sait qu'il reste limité à certains produits de grande *consommation* et à *un secteur géographique restreint.* Partout, dans le petit comme dans le grand *commerce,* le niveau des prix reste fonc*tion, en tout premier lieu, du pouvoir* d'achat des consommateurs.

JOSÉE DOYÈRE.

(2) Ces chiffres sont extraits d'une étude de la revue *L. S. A.,* 46, rue de Clichy, Paris-9e.

(3) Ces données sont dues à l'APRESCO (Association de recherches et études statistiques commerciales), 53, avenue Montaigne, Paris-8e.

[L]es prix de la pâtisserie augmentent au rythme de 20 % l'an depuis le début de 1977

Les pâtissiers méritent-ils les foudres de M. Barre ? Depuis le début *de l'année,* les *prix ont augmenté* en moyenne de 7,4 %. Dans le même temps ceux de la pâtisserie fraîche ont augmenté de 12,1 %. Cette augmentation a tendance à s'accélérer depuis six mois : elle dépasse 18 %, deux fois plus que la hausse moyenne.

Depuis le début de 1972, les prix ont augmenté en moyenne de 72 %, ceux de la *pâtisserie* de 135 %, compte tenu de l'incidence de la baisse de la T.V.A. intervenue au 1er janvier 1973 (1). *Les coûts de* production ont eux-mêmes connu une évolution plus modérée que celle des prix de la pâtisserie comme le montrent les chiffres ci-dessous *(en % de hausse entre janvier 1972* et septembre 1977).

Augmentation du prix de la pâtisserie (corrigée de l'incidence de la baisse de la T.V.A.)	+ 135 % (1)
Augmentation du prix de la farine	+ 54 %
Augmentation du prix du beurre..................	+ 32,5 %
Augmentation du taux de salaire horaire	+ 118 %

L'augmentation très *rapide des* prix de la pâtisserie se justifie-t-elle par la nécessité pour les boulangers-pâtissiers de rattraper un retard pris en matière de revenus ? Selon le Centre d'études du revenu et des coûts, *qui a étudié cent professions correspondant* à des entreprises individuelles de caractère industriel, artisanal, commercial ou à des professions libérales, les boulangers et les pâtissiers ont un revenu supérieur à la moyenne.

La hausse des prix de la pâtisserie est-elle une compensation au blocage du prix du pain ?

● *Certaines catégories seulement* de pains ont leurs prix règlementés. Les autres pains, dont la consommation *se développe d'ailleurs* très rapidement, ont des prix libres. Cette situation se traduit, dans l'évolution globale du prix du pain, par des hausses dépassant très largement l'augmentation moyenne des prix : *92 % depuis janvier 1972 et 7,3 % au* cours des six derniers mois.

● La consommation de pain se compose de moins en *moins de produits peu coûteux* (gros pains) et de plus en plus de produits comme la baguette ou la boulangerie fine, dont le prix au kilo et la marge bénéficiaire sont beaucoup plus élevés.

(1) En fait, les prix de la pâtisserie toutes taxes comprises ont augmenté de 114 % entre ces deux dates. Mais si la T. V. A. n'avait pas baissé au début de l'année (taux ramené de 17,60 à 7 % pour la pâtisserie), ils auraient augmenté de 135 %.

HONORAIRES MÉDICAUX

LA C.S.M.F. RÉCLAME UNE RÉVISION

M. Monier, président de la *Confédération* des syndicats médicaux français (C.S.M.F.), a annoncé, le 8 novembre, que son *organisation* venait d'envoyer une lettre aux caisses d'assurances-maladie pour demander une réu*nion d'urgence* des gestionnaires de la Sécurité sociale et des syndicats de médecins pour réviser les *honoraires.*

A l'issue de son conseil confédéral, le 5 novembre, la C.S.M.F. a adopté une plate-forme de revendications qui porte notamment *« sur une revalorisation indispensable de l'ensemble des honoraires (...). Entre le 1er janvier et le 31 décembre 1977, les augmentations d'honoraires auront laborieusement atteint 1,006 % ! Sans action syndicale, ces chiffres risquent de rester ainsi bloqués jusqu'au 1er mai 1978. Pour annuler la perte de pouvoir d'achat (...), les honoraires devraient être augmentés de l'ordre de 10 % ».*

PÊCHE

● *600 tonnes de harengs pour les artisans français.* — Les artisans pêcheurs du nord de la Manche (entre Etaples et la baie *de Seine*) *sont* autorisés à capturer 600 tonnes de harengs d'ici au 31 décembre. Cette *dérogation à l'interdiction* de la pêche aux harengs décidée mardi 8 novembre par les Neuf *ne donne que partiellement* satisfaction à M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, qui avait demandé un quota de 1 500 tonnes. Elle résout toutefois le problème des plus petits pêcheurs, ceux qui n'avaient pas les moyens de se convertir à une autre forme de pêche. — *(Correspond.)*

Mort de Maurice Bouladoux, ancien président de la C.F.T.C.

M. Maurice Bouladoux, ancien président de la C.F.T.C., est mort, mardi 8 novembre, dans la soirée, à son domicile de Saint-Leu-la-Forêt (Val-d'Oise), *des suites d'une longue maladie.* Il était âgé de soixante-dix ans.

Un des « grands » du mouvement syndical

par ANDRÉ JEANSON (*)

Vingt-cinq années de militantisme syndical aux côtés de Maurice Bouladoux brusquement surgissent devant moi à l'annonce de sa disparition. Comment choisir, dans cette forêt de *souvenirs,* ce qui rendra le *mieux* compte de la personnalité de mon camarade ?

Peut-être puis-je commencer en soulignant un trait qui n'est pas si *commun dans le monde des leaders,* fussent-ils syndicalistes ? C'est un désintéressement profond qui se manifestait chez lui par le refus de *se mettre en avant, et par un effacement* volontaire qui l'a amené, par exemple, à quitter la présidence en 1961 pour faciliter *l'accession d'Eugène Descamps au secrétariat* général.

En revanche, comme il savait lancer ses camarades sur le devant de la scène, les pousser à explorer des *pistes nouvelles, sans jamais tirer* un profit *personnel,* mais en étant toujours solidaire de leurs imprudences ou de leurs échecs !

Ce modeste, ce timide, était en réalité un « battant », passionné par la lutte et *s'y trouvant à l'aise.*

Bouladoux était aussi un chef courageux. Je n'oublierai jamais cette séance du bureau confédéral convoqué par lui au *matin* du 14 mai 1958 : on savait ce qui se passait à Alger depuis la veille au soir. Dès *l'ouverture* de la séance, Bouladoux sortait de sa *poche* un *projet* de déclaration : tout y était, une condamnation nette et tranchante du coup d'Etat, une résolution claire de *la C.F.T.C. d'intervenir* dans la crise de régime qui s'ouvrait. Tout tranquillement, comme si cela allait de soi, par la plume de Bouladoux, *la C.F.T.C. affichait sa décision* d'entrer, en tant que force syndicale, dans le débat politique. Aujourd'hui, cela paraît naturel, mais à *l'époque ! Ce matin-là, Bouladoux* faisait faire à la C.F.T.C. un bond formidable dans la conscience de ses responsabilités d'organisation syndicale ouvrière.

Mais je retiendrai surtout de sa personnalité une extraordinaire jeunesse d'esprit et de caractère, une capacité, étonnante chez ce « catholique social » *formé* par Jules Zirnheld et Gaston Tessier, cofondateurs de la C.F.T.C., de saisir les transformations de tous ordres qui bouleversaient la société, et de comprendre qu'il n'était pas iconoclaste de remettre en cause la forme de syndicalisme incarnée par la C.F.T.C.

En 1948, quand Bouladoux accède au secrétariat général, la centrale est profondément et violemment divisée entre un courant majoritaire, traditionnel, groupé autour de Gaston Tessier (encore qu'il faudrait sérieusement nuancer ce qualificatif de traditionaliste quand on évoque Gaston Tessier), et le courant minoritaire des jeunes militants de Reconstruction. A peine installé, Bouladoux proclame sa volonté de travailler à l'unité du mouvement : ce sera sa ligne inflexible de conduite.

Une ligne difficile à suivre, cependant. D'où, dans son attitude, une certaine ambiguïté qui déconcertait tels ou tels de ses amis. Dans le même temps, il ferraillait vigoureusement en polémiquant avec la mino*rité, où il présentait des rapports* d'orientation (1953, 1955) qui, certes, taisaient les références classiques aux encycliques sociales, mais ne s'écartaient pas de la *démarche* traditionnelle de la pensée de la C.F.T.C. (poser des principes d'abord, en *tirer* ensuite des posi*tions*) ; dans le *même temps,* il affirmait la volonté de la C.F.T.C. de récuser tout « directeur de *conscience* ». Amorçant ainsi le processus de « déconfessionnalisation », il s'attachait, avec une équipe choisie par lui, à créer les conditions *d'un dialogue efficace* avec les minoritaires. Il réussira en 1957 à mettre sur pied une équipe confédérale comprenant les principaux leaders *des deux courants. Il permettra ainsi* à la C.F.T.C., sa cohésion retrouvée, de franchir sans secousses internes la crise politique de 1958 et de s'af*firmer très vite comme une force* d'opposition puissante.

De même, la guerre d'Algérie et ses conséquences politiques lui ont appris que les aspects politiques des *luttes syndicales vont devenir déter*minants dans la stratégie et l'évolution de la Confédération. Dès 1957, il me confie le soin de créer un *secteur politique dans la direction* confédérale. Par la suite, il ne cessera de pousser l'ensemble de nos organisations à une réflexion qui allait *peu à peu élaborer les thèmes* d'un socialisme démocratique autogestionnaire qui recevront en 1970 la consécration d'un congrès.

Toute sa vie, Maurice Bouladoux a été convaincu, et ce n'était guère fréquent dans les milieux syndicaux, *de l'importance décisive de la dimen*sion internationale de la lutte des travailleurs. Acteur jamais découragé, alors qu'il aurait eu bien des *raisons de l'être,* des assises du Bureau international du travail, travailleur assidu aux débats du Comité économique et *social* européen, il fut surtout le maître d'œuvre de la mutation de la quelque peu sénescente Confédération internationale des syndicats chrétiens, qu'il présida de 1961 à 1974, en une organisation déconfessionnalisée, se donnant des perspectives socialistes, ouvertes sur les autres *centrales inter*nationales et sur le syndicalisme des pays non alignés, la Confédération mondiale du travail. Pour qui connaît *les pesanteurs et les scléroses qui* paralysent le syndicalisme international, il est clair qu'un tel résultat a exigé de Maurice Bouladoux une intelligence *aiguë des hommes et* des situations pour réussir, à chaque étape de la progression, à « tirer la corde » jusqu'au point de rupture sans jamais la *casser.*

Parmi *les grands « patrons » du* syndicalisme, Maurice Bouladoux était sans doute le moins connu du public et de la classe ouvrière. Je *n'hésite cependant pas à affirmer* que, quoique plus jeune qu'eux, *il* était de la race de ces « monstres sacrés » du syndicalisme qui ont *nom Jouhaux,* Tessier, Frachon et que, comme eux, il a écrit une page riche de contenu et d'avenir de l'histoire du mouvement ouvrier.

nom Jouhaux, Tessier, Benoît Frachon et que, comme eux, il a écrit une page riche de contenu et d'avenir de l'histoire du mouvement ouvrier.

(*) Ancien président de la C.F.D.T.

[Né le 16 juillet 1907 à Parthenay (Deux-Sèvres), Maurice Bouladoux commence à travailler dès l'âge de quinze ans comme aide-comptable dans une entreprise de textile. Militant syndical, il participe en 1929 à la fondation de la jeunesse syndicaliste chrétienne, dont il assure la présidence pour la région parisienne et le secrétariat de liaison pour l'ensemble de la France. Il est alors secrétaire administratif d'une maison d'édition et de propagande. A trente ans, il est élu secrétaire général adjoint de la C.F.T.C.

En novembre 1940, il fait partie des trois dirigeants chrétiens (avec Jules Zirnheld et Gaston Tessier, respectivement président et secrétaire général de la C.F.T.C.) qui signent avec neuf syndicalistes de la C.G.T. — parmi lesquels trois futurs ministres socialistes de la IVe République (MM. Albert Gazier, Robert Lacoste et Christian Pineau) — un manifeste dit des Douze rappelant les principes du syndicalisme français : son caractère anticapitaliste et son autonomie par rapport à l'Etat. Ce texte, qui prône « un régime d'économie dirigée au service de la collectivité » et dénonce la responsabilité « des financiers, des trusts internationaux, des grandes sociétés anonymes, des collectivités patronales » dans la défaite de la France, est une réponse au gouvernement de Vichy, qui vient de dissoudre les confédérations syndicales.

Après avoir travaillé pendant l'occupation allemande dans une entreprise chimique, Maurice Bouladoux participe à la libération, aux côtés de Gaston Tessier, dont il sera à trois reprises l'« héritier », à la reconstitution de la C.F.T.C. Hostile à une intégration dans la C.G.T., dominée par les communistes, comme plus tard à une fusion avec Force ouvrière, il participe au renforcement de la confédération chrétienne tout en acceptant l'adaptation progressive de ses références doctrinales.

Il succède à Gaston Tessier, d'abord au secrétariat général de la C.F.T.C. en 1948, puis à la présidence de la confédération chrétienne en 1953 ; en 1961, il abandonne ses fonctions à la C.F.T.C. pour remplacer Gaston Tessier, qui vient de mourir, à la présidence de la Confédération internationale des syndicats chrétiens, poste qu'il quittera en 1973. En 1964, il avait prononcé le discours de clôture du congrès transformant la C.F.T.C. en C.F.D.T.

Ses responsabilités syndicales avaient amené Maurice Bouladoux à siéger durant les années 1950-1951 au Conseil économique et social, au Conseil supérieur du plan, ainsi que dans plusieurs instances internationales : Comité économique et sociale des Communautés européennes (Marché commun et Euratom), conférences internationales et bureau international du travail (BIT). Président honoraire de la C.F.T.C., devenue C.F.D.T., M. Bouladoux avait été nommé, en 1964, en même temps que M. Robert Bothereau, ancien secrétaire général de Force ouvrière, conseiller d'Etat en service extraordinaire.]

TRANSPORTS

[L]a vente du « Renaissance »

NÉGOCIATIONS « AVANCÉES » AVEC UNE COMPAGNIE GRECQUE

Les négociations pour la vente du paquebot « Renaissance » à la compagnie grecque Epirotiki Lines sont « avancées mais peuvent encore échouer », a déclaré, *le* mardi 8 novembre, la direction de la compagnie Paquet, propriétaire du bateau.

Le prix de vente du navire se situerait entre 30 millions et 40 millions de francs. Epirotiki Lines, qui est l'une des trois grandes compagnies grecques offrant des croisières dans la mer Egée, possède déjà une dizaine de bâtiments.

Depuis deux ans environ, la cession du « Renaissance » était décidée par la compagnie Paquet. En effet, ce bateau, âgé de onze ans et transportant seulement quatre cents passagers, ne lui permettait pas de proposer des croisières à un prix inférieur à 10 000 francs. La clientèle de ce genre de voyage est limitée.

La compagnie Paquet a donc préféré jouer la carte de la « grande » consommation avec les paquebots « Azur » et « Massalia », sur lesquels le prix d'une croisière n'excède pas 6 000 francs. Le haut de la gamme des « produits » Paquet est toujours assuré par le « Mermoz », qui reste le seul paquebot français à desservir les Caraïbes.

Les transporteurs aériens internationaux lancent une violente attaque contre la politique américaine

M. Knut Hammarskjold, directeur général de l'Association du transport aérien international (IATA), a dressé, le mardi 8 novembre, à l'ouverture de la trente-troisième assemblée générale annuelle de cette organisation, un véritable réquisitoire contre la nouvelle politique américaine de libéralisation *des règlements de l'aviation civile.*

La « déréglementation » dans le domaine des tarifs, des capacités et du partage des marchés et la philosophie de la « concurrence à tout prix » apparaissent aux yeux de M. Hammarskjold comme « *intenable pour la grande majorité des pays et totalement contraire à l'esprit de coopération et de compromis qui sont au cœur des relations internationales* ».

Dans son rapport annuel sur la situation de l'industrie du transport aérien, le directeur général de l'IATA s'élève contre les accusations dont l'association est l'objet, qui tendent à la présenter comme un « *cartel prédateur et anticoncurrence* ». Visant le président des Etats-Unis, mais sans le nommer, il estime ces critiques « *d'autant plus préjudiciables à l'IATA qu'elles proviennent des plus hautes instances gouvernementales* ».

Les cent neuf compagnies régulières, membres de l'IATA, ont réalisé, l'an dernier, un bénéfice de quelque 400 millions de dollars. Cette nette amélioration par rapport aux années précédentes ne suffit pas, selon le directeur général, à assurer la capacité d'investissement nécessaire au renouvellement des flottes.

L'IATA estime à 13 milliards de dollars le « *manque à gagner* » cumulé des compagnies régulières depuis 1968 par rapport aux objectifs minimaux de rentabilité qu'elle s'est fixée. La bataille pour la rentabilité continue, avec « *peu de signes d'une expansion du trafic, d'un accroissement de la productivité et d'une réduction des coûts* », a conclu M. Hammarskjold.

D'autre part, dès la première *journée de son assemblée générale* annuelle, l'IATA a manifesté son inquiétude devant la « *très forte recrudescence* » des détournements d'avions au cours des dix dernier mois. Elle a demandé à l'O.A.C.I., organisme gouvernemental international, d'inclure les conventions antipiraterie signées à Tokyo, Montréal et La Haye dans sa *charte constitutive* adoptée à Chicago en 1946. Elle a adopté une résolution suivant laquelle les pays qui ne ratifieront pas les conventions antiterroristes devraient être exclus de l'O.A.C.I.

SOCIAL

M. Stoléru : les travailleurs étrangers peuvent traverser la crise avec nous

« Communiqué du gouvernement ». A l'heure du dîner, M. Lionel Stoléru, secrétaire d'État auprès du ministre du travail, est apparu brusquement, mardi 8 novembre, sur le petit écran. Pour nous dire que, depuis 1974, M. Giscard d'Estaing avait *« spécialement veillé »* sur le sort réservé aux travailleurs immigrés.

Par rapport à l'action continue menée depuis lors, *« nous entrons*, a poursuivi M. Stoléru, *dans une période nouvelle »*. Et d'évoquer, comme l'avait fait naguère M. Chirac, le chiffre des chômeurs avant de rappeler deux des trois mesures annoncées le 27 septembre dernier : *l'arrêt de la* délivrance de cartes de travail aux étrangers, sauf en cas de renouvellement, et l'extension de l'aide au retour *« avec le maintien des droits sociaux ».*

Pour la troisième mesure, M. Stoléru, qui s'en est pris une fois de plus *« aux commentaires »* s'est bien gardé de préciser qu'il avait renoncé à sa décision du 27 septembre, à savoir la suppression pure et simple de l'immigration familiale. Il a confirmé en effet la publication d'un décret prévoyant que les travailleurs étrangers garderont le droit de faire venir leur famille, ce qui semble nettement en retrait par rapport au dispositif initial. Cependant, il ne sera pas délivré de carte de travail aux familles venues rejoindre des immigrés sauf pour les enfants qui auront terminé leur scolarité en France.

« A vous de juger sur pièces », a déclaré le secrétaire d'État, qui a réaffirmé que *« la France est le pays des droits de l'homme »*.

Quelques heures auparavant, M. Stoléru avait été amené à indiquer au Sénat, en réponse à une question orale de M. Anicet Le Pors (communiste, Hauts-de-Seine) que la France remplissait ses devoirs à l'égard des travailleurs immigrés en consacrant des sommes très importantes à leur logement, leur alphabétisation, leur formation professionnelle et à une action culturelle qui doit leur permettre de conserver leur spécificité.

M. Stoléru a souligné que l'aide au départ consistait à encourager ceux qui le souhaitent, pour des raisons personnelles, à rentrer dans leur pays d'origine.

M. Stoléru a, d'autre part, estimé que notre politique devait accompagner l'évolution de l'économie mondiale. *« Beaucoup de pays ont procédé brutalement et renvoyé des milliers d'immigrés. La France n'agit pas ainsi. Les travailleurs immigrés peuvent traverser la crise avec nous, chez nous, comme nous. »*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LOCATEL

Le conseil d'administration réuni le 4 novembre 1977 a pris connaissance des comptes de l'exercice 1976-1977, qui s'est clôturé, le 31 août 1977.

Afin de se conformer à l'article 61 de la loi n° 76.1232 du 29 décembre 1976, la société a procédé à la réévaluation des biens non amortissables figurant à son actif.

Cette réévaluation dégage une plus-value de 15 millions de francs dont la contrepartie apparaît dans un compte de réserve au passif du bilan.

Le bilan, au 31 août 1977, totalise ainsi 181 788 000 F (contre 148 millions 824 000 F au 31 août 1976). Les immobilisations nettes, après réévaluation des immobilisations non amortissables, atteignent 160 millions 455 000 F après 146 336 000 F d'amortissements ; les téléviseurs sont inclus dans ces montants pour une valeur nette de 120 660 000 F après 133 285 000 F d'amortissements.

Les investissements pris dans leur ensemble se sont élevés pour l'exercice 1976-1977 à 72 330 000 F hors T.V.A. (dont 67 620 000 F pour les téléviseurs).

Les valeurs réalisables à court terme ou disponibles s'élèvent à 9 749 000 F après 5 816 000 F de provisions. Dans cette rubrique, le compte client figure pour 3 952 000 F et l'ensemble banques et C.C.P. pour 2 768 000 F.

Au passif, les capitaux propres et réserves y compris la réserve de réévaluation atteignent 65 047 000 F (contre 45 454 000 F).

Les provisions pour pertes et charges s'élèvent à 4 843 000 F. Les dettes à long et moyen terme s'établissent à 54 181 000 F. Les dettes à court terme atteignent pour leur part 48 284 000 F.

Après l'affectation de 49 126 000 F aux amortissements des immobilisations et des frais d'établissements (contre 42 241 000 F), de 11 461 000 F à la provision pour impôt sur les sociétés au titre de l'exercice et divers compléments de provisions, le bénéfice net de l'exercice s'élève à 9 432 772 F (contre 7 955 193 F pour l'exercice précédent).

Durant cet exercice, le chiffre d'affaires hors taxes a progressé de 15,15 %, le parc des téléviseurs couleur en location s'est accru de 14,1 % tandis que le parc noir et blanc a régressé de 6,8 % ; le bénéfice net est lui-même en augmentation de 18,6 %.

Au vu de ces résultats, le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire qui sera convoquée pour le 19 décembre 1977 d'attribuer aux actions une somme de 4 097 952 F contre 3 055 600 F, cette progression ayant été limitée au taux maximum recommandé par les directives gouvernementales.

Il reviendrait ainsi à chacune des 367 200 actions de 50 F nominal un revenu global de 11,16 F, ce montant comprenant un dividende distribué de 7,44 F et le droit à récupération de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 3,72 F.

LES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT DE LA BANQUE DE L'INDOCHINE ET DE SUEZ

— Une gestion de patrimoine personnalisée
— Des solutions originales et variées

Le montant global des programmes souscrits auprès de la Banque de l'Indochine et de Suez, au titre des seules valeurs mobilières, par les particuliers désireux de bénéficier de la gestion de cette banque d'affaires du groupe Suez, s'élevait, au 30 septembre 1977, à 1 325 000 000 F.

Les avoirs de chaque titulaire sont répartis, après une analyse de patrimoine personnalisée, entre les secteurs suivants :

Investissements en valeurs garanties par l'État

Conçus pour permettre une croissance régulière grâce à un revenu garanti important (valorisations globales : + 16,50 % en 1975, + 7,48 % en 1976, comprenant les dividendes bruts dans les deux cas).

Investissements internationaux à caractère immobilier

Bénéficiant des avantages d'un « placement pierre » en vue d'obtenir une croissance progressive grâce à des plus-values exonérées d'impôt et des revenus équilibrés (valorisations globales : + 18 % en 1975, + 7,61 % en 1976, comprenant les dividendes bruts dans les deux cas).

Investissements industriels français

Dans des entreprises de moyenne importance choisies pour leurs fortes perspectives de plus-values (valorisations globales : + 19,67 % en 1975, + 1,42 % en 1976, comprenant les dividendes bruts dans les deux cas).

Investissements industriels internationaux

Axés sur la recherche de plus-values importantes à long terme par la gestion diversifiée de grandes valeurs internationales sans exclure l'éventualité de fluctuations sensibles à court terme (valorisations globales : + 30,19 % en 1975, 16,97 % en 1976, comprenant les dividendes bruts dans les deux cas).

Investissements industriels américains

Axés principalement sur la recherche à long terme de la croissance en capital grâce à une sélection de grands titres américains (formule nouvelle lancée en mars 1977).

Eventuellement assortis de garanties d'assurance, de déductibilité et d'exonération fiscales, ces programmes permettent désormais d'offrir des solutions « sur mesure » adaptées à tous les problèmes d'épargne et de placement.

Des informations détaillées peuvent être obtenues sur ces programmes, ainsi que sur toute autre forme de placement, sur rendez-vous ou par correspondance, auprès du Groupe Diffusion mobilière, programme d'investissement de la Banque de l'Indochine et de Suez, à Paris (8e), 5, rue de Tilsitt, tél. : 924-49-54, ou dans l'une de ses délégations régionales.

GROUPE BABCOCK FIVES

Dans sa séance du 28 octobre 1977, le conseil d'administration de FIVES-CAIL BABCOCK a pris acte de la décision de M. Jacques Joly de renoncer à ses fonctions de président-directeur général à compter du 31 décembre 1977 ; il a nommé M. Joly président d'honneur.

Sur proposition de M. Joly, le conseil a nommé M. Raymond Fauvart, président-directeur général, à compter du 1er janvier 1978. M. Fauvart avait été, l'année dernière, nommé directeur général de la société.

M. Joly conserve son mandat de président-directeur général de la compagnie industrielle et financière BABCOCK FIVES.

BAIGNOL ET FARJON

Les résultats provisoires des six premiers mois de l'exercice font ressortir une perte de 546 334 F, mais la bonne expansion que connaît la société a permis de retrouver à fin septembre un résultat positif qui se traduit par un bénéfice, après amortissements et provisions de 269 932 F.

Le chiffre d'affaires des neuf premiers mois s'élève à 82 millions de francs, en progrès de 25 % sur celui de la même période de l'année précédente, avec, à l'intérieur de ce chiffre, un progrès de 54 % à l'exportation qui représente 30 % du total.

Les ventes du nouveau produit — tableau blanc adhésif Velleda et marqueurs Velleda — ont été très satisfaisantes sur toute l'Europe où la société disposera à la fin de 1977 de vingt mille points de vente. Les ventes de ce produit, après une étude de marché prometteuse, ont débuté aux U.S.A. où des quantités importantes seront expédiées au cours du dernier trimestre, par le canal d'une nouvelle organisation commerciale, ce qui laisse augurer d'un bon développement pour l'avenir.

CESSATION GARANTIE

Par suite de la cessation des activités de conseil juridique de M. Roger Fouquet, 49, rue des Poissonniers, 75018 Paris, la garantie requise par l'article 59 de la loi du 31 décembre 1971 dont il bénéficiait depuis le 23 juin 1975, accordée par la Banque Grindlay ottomane, dont le siège social est 7, rue Meyerbeer, 75009 Paris, cessera trois jours francs après la publication du présent avis conformément à l'article 22 du décret du 13 juillet 1972.

Les créances, s'il en existe, devront être produites au siège de la Banque Grindlay ottomane dans les trois mois de cette insertion. Il est précisé qu'il s'agit de créances éventuelles et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues et ne peut, en aucune façon, mettre en cause la solvabilité et l'honorabilité de M. Roger Fouquet.

GROUPEMENT POUR LE FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION

Le conseil a examiné, dans sa séance du 3 novembre 1977, les résultats prévisionnels de l'exercice en cours.

Les recettes totales de l'exercice 1977 s'établiront aux alentours de 64,5 millions de francs, en progression de plus de 8 % par rapport à celles de l'exercice précédent. Dans ce total, sont compris les recettes locatives pour un montant de 62 millions de francs et les produits financiers provenant du placement des disponibilités de la société, pour 2,5 millions de francs.

Après dotation aux comptes d'amortissements et de provisions, pour un montant de 10,4 millions de francs, le bénéfice net de l'exercice devrait être d'environ 43 millions de francs, en progression de [illegible] environ par rapport à celui de l'exercice 1976.

Ce résultat devrait permettre au conseil de proposer à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice en cours, un dividende en progression de plus de 10 % sur celui de l'an dernier qui était de 9,30 F par action.

Le patrimoine de la société, qui comprend trois mille cinq cents logements et 32 000 mètres carrés de bureaux et commerces, continue d'être occupé dans sa quasi-totalité, le taux d'occupation avoisinant, en effet, 100 %.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

8 NOVEMBRE

Reprise en cours de séance

En repli assez sensible à l'ouverture, les valeurs françaises se sont progressivement redressées en cours de séance, ce mardi, à la Bourse de Paris, si bien que l'indicateur instantané n'était plus en clôture qu'à 0,4 % au-dessous de son niveau de la veille, après avoir enregistré une baisse de plus de 1 %.

Initialement déprimés, des compartiments comme le bâtiment ou la construction électrique, ont peu à peu retrouvé quelque vigueur. Le nombre de baisses est cependant resté supérieur à celui des hausses, mais plusieurs valeurs durement touchées en début de séance, se sont, par la suite, notamment redressées.

Il reste que des titres comme Bic, Ciments Français et Vallourec ont quand même fléchi sensiblement (— 3 %).

Outre une discrète intervention opérée par les organismes de placement collectif, il apparaît que le retournement de tendance observé à la mi-séance était également dû au retour, tant souhaité, de quelques opérateurs étrangers. Certes, les volumes d'échanges sont restés assez maigres. Pourtant, l'atmosphère était plutôt bonne autour de la corbeille où l'on pariait, avant la séance, sur une nouvelle et sensible baisse des cours.

La nouvelle hausse du loyer de l'argent à court terme (9 %), la grogne des commerçants soutenue par M. Chirac ou la perspective d'une grève générale à la fin du mois ne sont, en effet, pas de nature à favoriser une reprise boursière.

Aux valeurs étrangères, seules les américaines ont sensiblement progressé, tandis que les mines d'or reculaient.

Sur le marché de l'or, le lingot a perdu 50 F à 25 950 F, après 25 995 F, et le napoléon a gagné 1 F à 249 F, après 249,20 F. Le volume des transactions a légèrement diminué à 8,69 millions de francs contre 9,06 millions.

LONDRES

Déprimé

La séance s'est ouverte dans une atmosphère déprimée et nerveuse, en raison de la prolongation du conflit des électriciens. Fermeté des mines d'or, en liaison avec la hausse du métal.

OR (ouverture) (dollars) . 157 20 contre 164 80

VALEURS	CLOTURE 8/11	COURS 9/11
Beecham	625	635
British Petroleum	886	890
Courtaulds	114	115
De Beers	290	286
Imperial Chemical	361	368
Rio Tinto Zinc Corp.	190	191
Shell	548	554
Vickers	183	191
War Loan 3 1/2 %	34 1/2	35
*West Driefontein	25 5/8	26 3/8
*Western Holdings	18 3/4	19 3/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, Base 100 : 31 déc. 1976.)

	7 nov.	8 nov.
Valeurs françaises	94,6*	94
Valeurs étrangères	98,7	98,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	62,5	62,1

(*) Indices modifiés.

NOUVELLES DES SOCIETES

PECHINEY-UGINE-KUHLMANN. — Le chiffre d'affaires consolidé des neuf premiers mois de l'année 1977 s'élève à 19 454 millions de francs contre 15 783 millions en 1976 (+ 23 %).

ERNAULT-SOMUA. — Au 30 juin 1977, les comptes se soldent par une perte de 8,11 millions de francs (avant amortissements). La perte nette s'était élevée à 4,49 millions de francs pour l'exercice 1976.

GROUPEMENT POUR LE FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION. — L'exercice 1977 devrait se solder par un bénéfice net d'environ 43 millions de francs, soit une progression de 7 % par rapport à celui de 1976. Le dividende pourrait augmenter de plus de 10 % (9,30 F en 1976).

UNITED TECHNOLOGIES. — Les titres de cette société américaine seront introduits à la Bourse de Paris le 15 novembre prochain. Pour les neuf premiers mois de l'année, la firme a réalisé un bénéfice net de 146 millions de dollars, soit une progression de 24 % par rapport à la période correspondante de 1976. Pour l'exercice 1977, il a déjà été distribué 1,20 dollar par action à titre de dividendes trimestriels.

NEW-YORK

Plus hésitant

Après trois séances consécutives de hausse, le New York Stock Exchange s'est révélé un peu plus hésitant mardi à Wall Street. A l'issue d'une séance agitée, et dans un marché très heurté, l'indice Dow Jones s'est établi à un niveau voisin du précédent (816,27 contre 816,44). Le volume d'affaires a légèrement diminué à 19 millions de titres échangés contre 21,27 millions la veille.

Sur 1 897 valeurs traitées, 784 se sont inscrites en hausse, tandis que 559 seulement baissaient (504 inchangées).

Bien que nombre de titres demeurent à des niveaux particulièrement bas, il est certain que des ventes bénéficiaires se sont produites. Mais, selon les opérateurs, les facteurs techniques demeurent favorables à une poursuite du mouvement de redressement.

A l'inverse, il n'est pas douteux que la perspective de nouvelles tensions sur les taux d'intérêts continuera de freiner, sinon empêcher, toute tentative de reprise durable.

Indices Dow Jones des transports, 206,52 (+ 0,44) ; services publics, 108,71 (+ 0,33).

VALEURS	COURS 7/11	COURS 8/11
Alcoa	42 1/2	42
A.T.T.	59 1/4	59 5/8
Boeing	26 1/4	26 1/8
Chase Manhattan Bank	28 1/8	28 1/8
Du Pont de Nemours	115	114 7/8
Eastman Kodak	52	51 7/8
Exxon	46 5/8	46 3/8
Ford	49	49 7/8
General Electric	51 1/8	50 7/8
General Foods	31 1/2	31 5/8
General Motors	68 3/8	68 7/8
Goodyear	17 5/8	17 1/2
I.B.M.	262	261
I.T.T.	30 3/4	31 1/4
Kennecott	21 7/8	21 5/8
Mobil Oil	61 7/8	62
Pfizer	25	24 3/4
Schlumberger	66 3/8	66 5/8
Texaco	27	27 1/8
U.A.L. Inc.	17 5/8	17 5/8
Union Carbide	41 3/4	41 1/2
U.S. Steel	30 1/8	29 3/4
Westinghouse	17 1/4	17 1/4
Xerox	47 7/8	47 1/2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	8/11	9/11
1 dollar (en yens)	247 875	248 65

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 7.8 %

BOURSE DE PARIS - 8 NOVEMBRE - COMPTANT

[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8/11	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 848	4 865	4 850
Allemagne (100 DM)	214 890	215 150	214
Belgique (100 F.)	13 732	13 796	13 725
Pays-Bas (100 fl.)	199 360	199 270	199
Danemark (100 krd)	79 320	78 620	78 800
Suède (100 krs)	101 660	101 240	101
Norvège (100 k.)	88 450	88 630	88 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 780	8 798	8 750
Italie (1 000 lires)	5 520	5 536	5 500
Suisse (100 fr.)	218 690	218 730	217
Autriche (100 sch.)	30 165	30 220	30 050
Espagne (100 pes.)	5 836	5 866	5 600
Portugal (100 esc.)	11 835	11 845	11 500
Canada ($ can. 1)	4 373	4 387	4 345

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/11
Or fin (kilo en barre)	25970	25900
Or fin (kilo en lingot)	26000	25950
Pièce française (20 fr.)	248	249
Pièce française (10 fr.)	224	218 50
Pièce suisse (20 fr.)	229 90	229
Union latine (20 fr.)	227	224 20
Souverain	239 90	238
Pièce de 20 dollars	1136 40	1138
Pièce de 10 dollars	626	629
Pièce de 5 dollars	351	...
Pièce de 50 pesos	1069	1074 50
Pièce de 10 florins	225	218 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

La C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN décident une grève générale pour le 1er décembre

Les dirigeants de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la FEN, réunis le 8 novembre, ont décidé d'organiser ensemble une journée de grève nationale interprofessionnelle et de manifestations, le jeudi 1er décembre.

Les travailleurs répondront à *« l'arrogance des patrons*, a dit M. Séguy, *qui sont déjà installés dans la période électorale »*, mais le mouvement du 1er décembre ne comportera pas d'allusion politique. Il a exprimé l'espoir que les *« camarades de F.O., qui n'ont pas moins de raisons de se plaindre qu'en mai dernier, se joindront à l'action »*.

M. Maire, de son côté, a estimé que l'action du 1er décembre pourrait *« impulser des luttes nouvelles dans les entreprises »*.

Les consignes syndicales visent l'ensemble des activités des secteurs privés, publics et nationalisés. C'est-à-dire les transports publics (à la S.N.C.F., les débrayages porteront sur trente-six heures), l'enseignement, les P.T.T., les administrations, etc.

Les coupures de courant seront limitées à quelques heures, en fonction, notamment, de la température de ce jour-là. En ce qui concerne les imprimeries, les journaux et l'information audiovisuelle, les instances syndicales vont rapidement arrêter leur attitude.

Les fédérations des postiers C.G.T. et C.F.D.T. appellent les deux cent mille agents des bureaux de poste, centres de tri et chèques postaux à faire grève le 16 novembre.

Les postiers F.O., de leur côté, ont donné aussi un ordre de grève, le 16 novembre.

La Banque de France intervient pour freiner la baisse du franc

La Banque de France est intervenue vigoureusement pour freiner la baisse du franc sur les marchés des changes, déclenchée par les ventes de non-résidents qu'inquiète la poursuite de l'inflation en France. Mardi 8 novembre, elle a vendu officiellement 46 millions de dollars (en fait, beaucoup plus) pour ramener le cours du dollar en dessous de 4,87 F et surtout pour empêcher celui du deutschemark de dépasser trop sensiblement celui de 2,15 F.

Mercredi, l'institut d'émission, estimant sans doute que la faiblesse du franc n'était que temporaire, a de nouveau jeté quelques réserves dans la bataille et évité que le cours du deutschemark n'atteigne ou ne dépasse 2,16 DM, celui du franc suisse s'envolant jusqu'à 2,20 F. Entre-temps, les taux se sont tendus sur le marché de l'eurofranc, passant de 11 % à 14 % sur un mois pour revenir à 11 % et 12 %.

Le cours de la livre sterling, qui avait boudé, mardi après-midi, sur la rumeur, non confirmée officiellement, que l'Arabie Saoudite réduirait ses encaissements en dollars et accepterait à nouveau d'être payée en livres sterling, a légèrement baissé à 1,82 dollar contre 1,84 dollar (et 1,80 dollar vendredi).

Selon la revue libanaise, éditée à An-Nahar, *Report and Memo*, l'Arabie Saoudite, qui avait abandonné la livre sterling en 1974, serait « déçue par le dollar » et reviendrait pour une part à la livre, « choix logique » selon la revue.

M. GISCARD D'ESTAING SE RENDRAIT EN CÔTE-D'IVOIRE DU 11 AU 15 JANVIER

M. Giscard d'Estaing se rendra [...] visite officielle en Côte-d'Ivoire [...] 11 au 15 janvier 1978, a-t-on annoncé mardi 8 novembre à Abidjan. [...] confirme à Paris que ces dates [...] actuellement envisagées par les deux gouvernements.

Mme SIMONE VEIL PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'INFORMATION ÉLECTRONUCLÉAIRE

Comme l'a décidé le conseil des ministres de ce mercredi, Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale, présidera pour trois ans, et en conservant son poste ministériel, le conseil d'information électronucléaire.

(Lire page 35.)

GRÈVE DES PILOTES D'AIR INTER DU 15 AU 18 NOVEMBRE

Les syndicats représentant les pilotes d'Air Inter ont décidé le principe d'un arrêt de travail pour les 15, 16, 17 et 18 novembre. Le trafic de la compagnie aérienne intérieure devrait donc se trouver fortement perturbé.

Motif de cet appel à la grève : l'application de la loi de finances rectificative pour 1977 qui fixe, entre autres, pour cette année un plafond pour les augmentations des rémunérations les plus élevées. Les syndicats estiment que cette décision aboutit en fait à une *« rupture unilatérale »* des contrats de travail et conventions collectives en vigueur dans la compagnie. La direction, quant à elle, déclare qu'elle ne fait, dans ce cas, qu'appliquer des décisions gouvernementales.

C'est la même situation et le même conflit qui ont provoqué des grèves dans la compagnie privée U.T.A. du 18 au 22 octobre dernier. La direction d'U.T.A. s'était alors *« interrogée sur le fait qu'elle était la seule compagnie française visée par l'ordre de grève des syndicats alors qu'elle appliquait la loi exactement comme les autres compagnies aériennes »*.

Des incidents marquent la reprise du travail chez Montefibre et à Dubigeon-Normandie

Trois des conflits sociaux (Montefibre, Dibigeon-Normandie et Renault), qui se prolongeaient depuis plusieurs semaines, ont pris fin, totalement ou partiellement, le 8 novembre. Mais la reprise du travail s'est accompagnée d'incidents ou a laissé un certain nombre de problèmes en supens.

● *A l'usine Montefibre* de Saint-Nabord, après la décision, lundi 7 novembre, de l'intersyndicale (C.G.T., C.F.D.T. et C.G.C.) de ne pas s'opposer à la reprise du travail, le conflit se poursuit mais sous d'autres formes. La direction, qui est toujours empêchée de pénétrer dans l'usine, a engagé une action en référé pour entrave à la liberté de circulation. L'intersyndicale, de son côté, a intenté le même type d'action pour non respect du fonctionnement du comité d'entreprise et pour non paiement des salaires à 100 %. — *(Corresp.)*

● *Aux chantiers Dubigeon-Normandie à Nantes.* — Selon la C.F.D.T., après la reprise du travail à l'issue de deux mois de grève, des militants de la C.G.T. ont mis à sac, le mardi 8 novembre, son local de section aux chantiers navals Dubigeon-Normandie de Nantes : panneaux maculés, affiches lacérées. M. Marcel Guiéneuf, délégué C.F.D.T. et secrétaire du comité d'établissement, a été « chahuté », indique un communiqué de la C.F.D.T. qui, tout en condamnant une telle pratique, espère qu'il ne s'agit que d'un « incident de parcours ».

La C.G.T. a répliqué mercredi matin que l'incident avait été grossi, qu'il n'est pas le fait de ses militants et qu'en tout état de cause elle réprouve de telles pratiques. Elle accuse la C.F.D.T. de chercher à masquer son échec dans le conflit.

La C.F.D.T. avait appelé unilatéralement à la reprise du travail après une consultation du personnel, et la C.G.T., après avoir dénoncé cette attitude *« contraire à l'unité d'action »*, s'était à son tour prononcée pour la reprise. Celle-ci a eu lieu en deux temps : à 7 h. 30 pour les syndicalistes de la C.F.D.T., à 9 h. 30 pour ceux de la C.G.T.

● *A l'usine Renault de Boulogne-Billancourt*, les huit cents travailleurs de la fabrication du département 38, qui avaient été mis en chômage technique à la suite de la grève des « caristes », n'avaient toujours pas repris le travail, ce mercredi 9 novembre. Lundi, ils avaient rejeté la proposition de la direction de n'indemniser les heures perdues qu'à 56 % et, depuis, aucune négociation n'a eu lieu malgré la demande des syndicats. Les « caristes », eux, ont cessé leur grève mardi (*le Monde* du 9 novembre), après avoir obtenu la garantie de leur emploi et l'indemnisation à 45 % des ressources perdues (salaire et primes).

LE PLAFOND DES DÉPOTS SUR LES LIVRETS A DES CAISSES D'ÉPARGNE EST RELEVÉ DE 32 500 F A 38 000 F

Le montant maximum des dépôts sur les livrets A (exonérés d'impôt) des Caisses d'épargne est porté de 32 500 francs à 38 000 francs. La décision de principe a été prise par le ministère de l'économie et des finances, la date précise de mise en application n'étant pas encore fixée. Ce montant avait déjà été relevé de 25 000 francs à 32 500 francs à la fin décembre 1975, et la décision officielle ne constitue, en fait, qu'un ajustement correspondant, « grosso modo », au taux d'inflation depuis cette date (environ 28 %). Il y a six semaines, *les* dirigeants de l'Union nationale des caisses d'épargne avaient demandé un relèvement du taux de rémunération des livrets, fixé à 6,50 % depuis deux ans, mesure qui toucherait tous les déposants. L'augmentation du plafond de dépôts sur les livrets A (90 % du nombre des livrets) ne bénéficiera qu'aux titulaires ayant déjà atteint ce plafond.

M. D'ORNANO CRÉE QUATRE GROUPES DE TRAVAIL SUR LE CINÉMA

A l'occasion d'un dîner-débat organisé, mardi 8 novembre, par l'Association française des producteurs de films pour le cinquième anniversaire de sa fondation, M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, a annoncé la constitution de quatre groupes de travail qui devront, dans un délai de quatre mois, formuler des propositions sur les sujets suivants : fiscalité de soutien ; rapports entre cinéma et télévision ; levée d'un certain nombre de blocages ; exportation. Le ministre a précisé, en réponse à diverses questions, qu'il souhaitait « une réévaluation importante » du système d'avances sur recettes, afin que soient éliminées les dépenses qui « ne sont pas productives pour l'activité cinématographique », et qu'il n'avait pas, d'autre part, « d'objection de principe » à un abaissement de la T.V.A. sur les recettes de [...] à 7 %, la seule question étant d'ordre financier.

M. d'Ornano a indiqué qu'il allait « essayer de mettre sur pied un éventail de mesures qui pourraient attirer des investissements nouveaux vers le cinéma ». Il s'est dit également « prêt à faire l'effort nécessaire pour aider à l'expansion du film français à l'étranger ». Enfin, parlant de l'exploitation, il a suggéré « une différenciation du prix des places suivant les endroits » [...] la création d'une « carte orange » [...] cinéma, « qui donnerait accès à un certain nombre de films à des prix plus avantageux ».

ATTENTAT CONTRE LE DOMICILE DE M. BERNARD PIVOT

Un attentat a été commis, mardi 8 novembre, contre le domicile de M. Bernard Pivot, journaliste et réalisateur de télévision. Un engin incendiaire a explosé vers 16 h. 30 devant la porte de l'appartement de M. Pivot, dans un immeuble situé 7, avenue Niel à Paris (17e). Les dégâts sont peu importants, l'incendie ayant pu être rapidement maîtrisé. A propos de cet attentat, M. Pivot a déclaré : « Je n'ai reçu aucune menace, la seule explication possible — encore faut-il être prudent — a trait à ma dernière émission de télévision qui portait sur l'attitude du Français en 1940. »

TROIS AGRESSIONS DANS LES PARKINGS

Après la mort d'une jeune femme, Mlle Christine Kergreis, vingt-deux ans, violée et étranglée, le 5 novembre, dans le parking de son immeuble, avenue Claude-Vellefaux, à Paris-10e (« le Monde » du 8 novembre), deux nouvelles agressions ont été commises dans des circonstances identiques et dans le même arrondissement. Dans la soirée du 7 novembre, Mme Monique Souflïard, trente-quatre ans, a été attaquée dans le parking souterrain de son immeuble, 26, rue Vicq-d'Azir, par un homme, qui a tenté de l'étrangler. Le lendemain, vers minuit, Mlle Catherine Chabal, vingt et un ans, demeurant, 48, quai de Jemmapes, allait vider une poubelle dans le deuxième sous-sol de son immeuble lorsqu'un homme s'est jeté sur elle et a tenté de l'étrangler. Les deux victimes n'ont pu donner qu'un signalement vague de leurs agresseurs.

● *Les cent dix grévistes de la faim de la maison d'arrêt de Pontoise (Val-d'Oise)* ont mis fin, mardi 8 novembre, à leur mouvement commencé la veille (*le Monde* du 9 novembre) pour obtenir des améliorations de leurs conditions de détention.

Le numéro du « Monde » daté 9 novembre 1977 a été tiré à 539 994 exemplaires.